



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

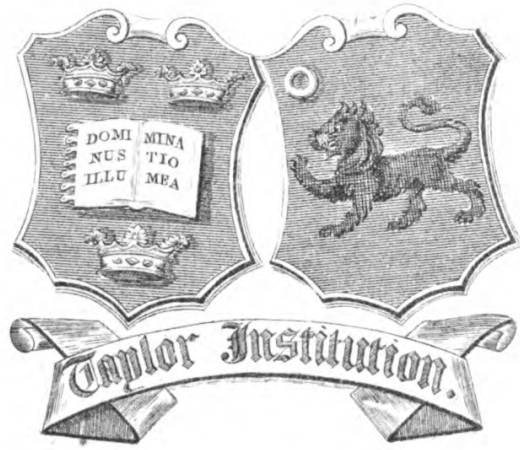


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

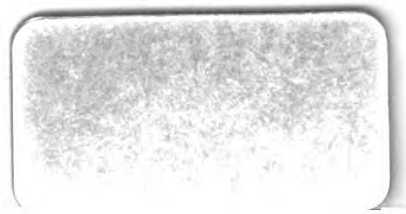


✓

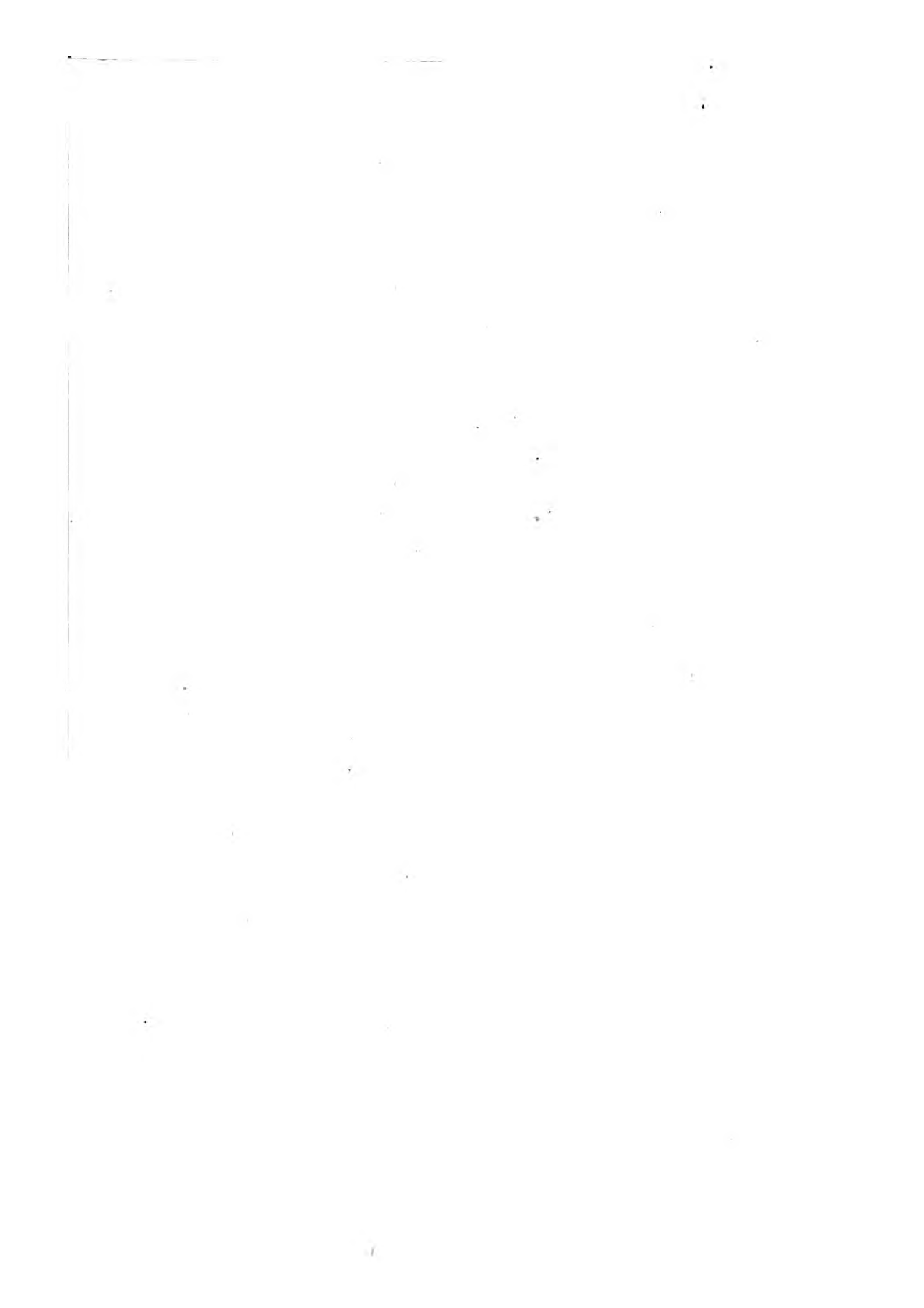
B2.e.13.

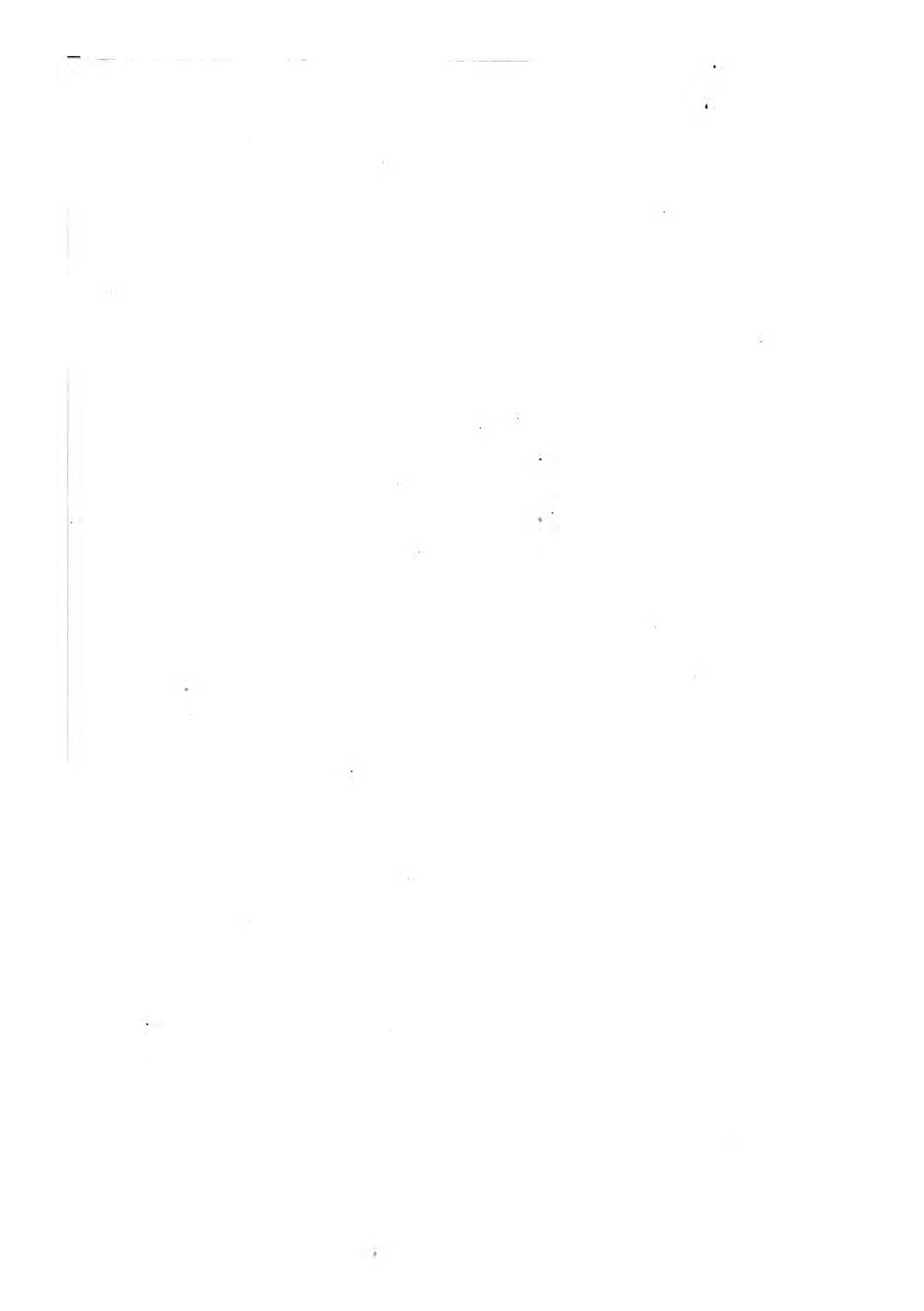


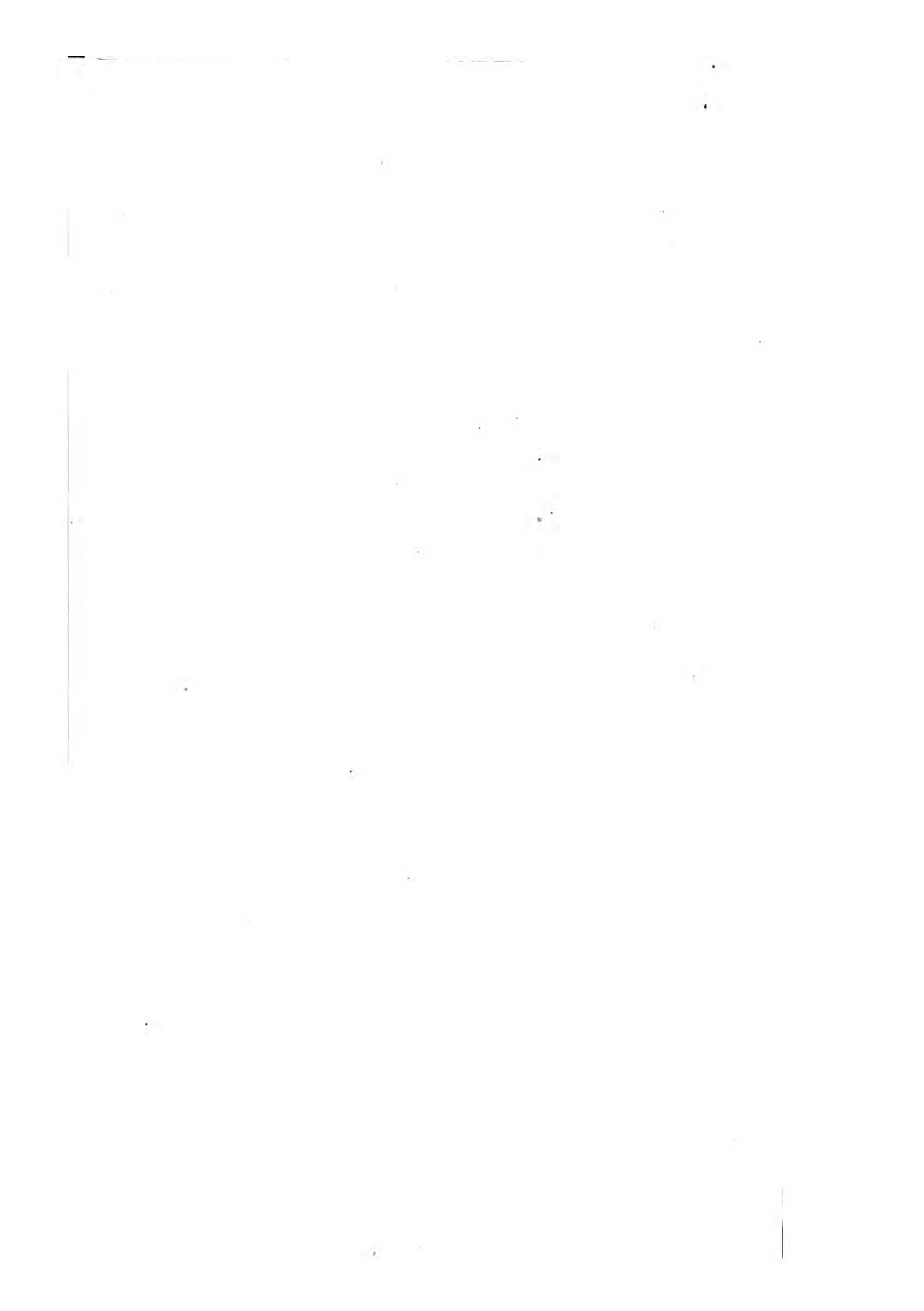
1876.

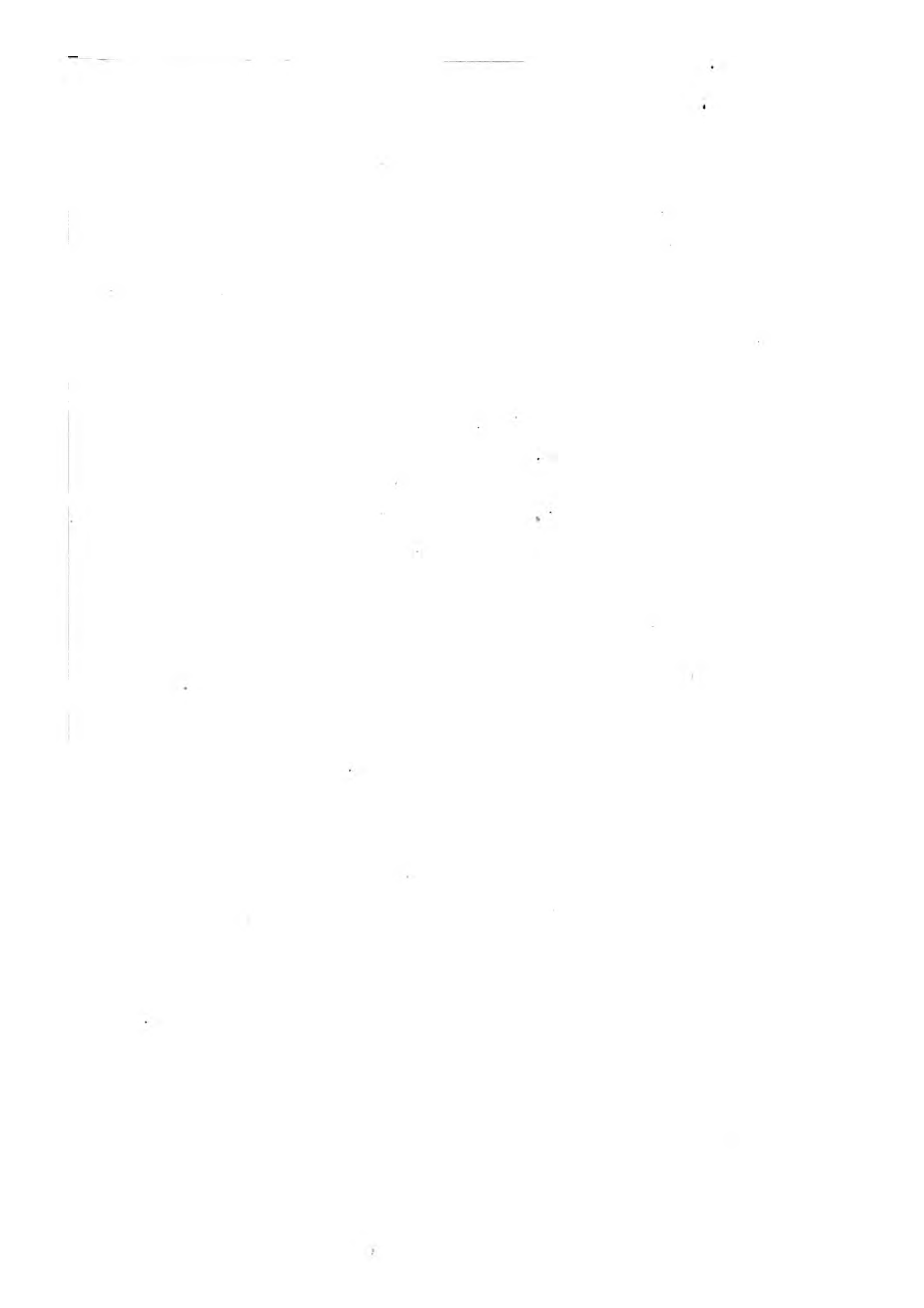


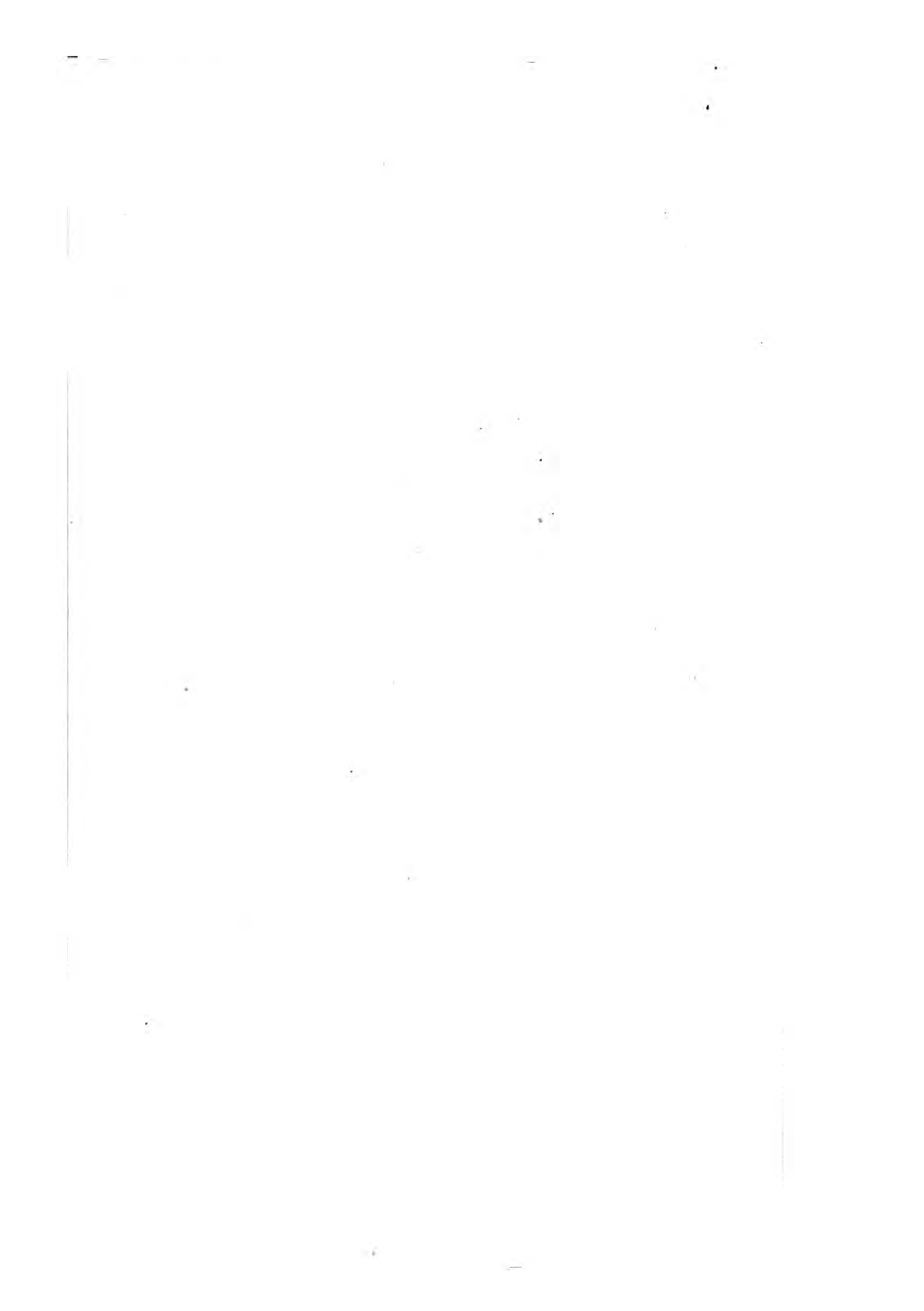












LA RENAISSANCE.



I

ROLAND

OU

LA CHEVALERIE.

PAR

E. J. DELÉCLUZE.

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

DE LA FONTAINE.

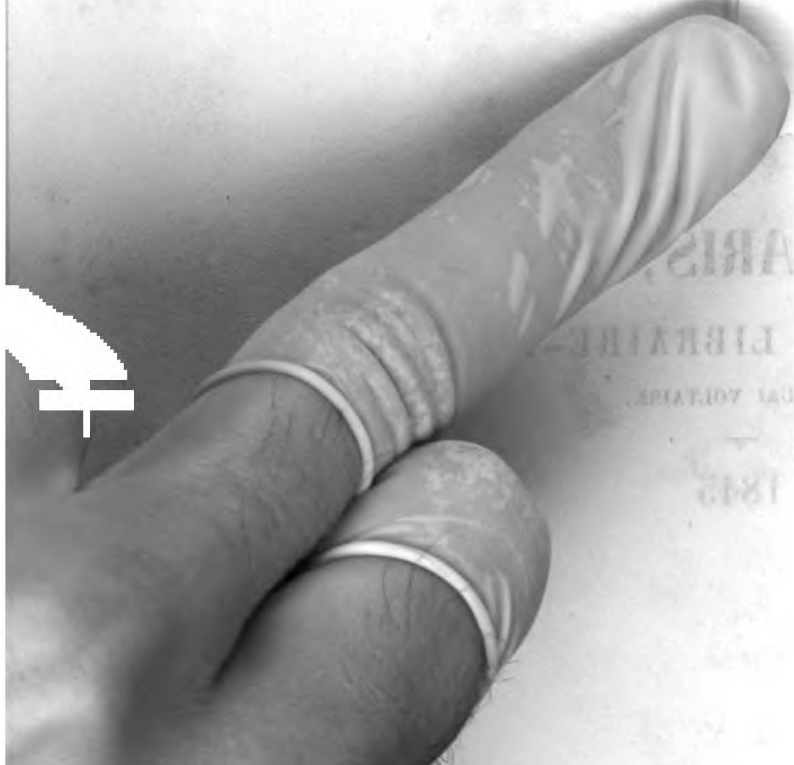
I

PARIS,
JULES LABITTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
5, QUAI VOLTAIRE.

1845



of London
Paris
London
Paris



LIBRARY
1845

A Monsieur Eugène Viollet Leduc.

Mon cher neveu,

Près de publier l'ouvrage que j'ai fait sur la chevalerie , je te le dédie. Je pense que tu recevras avec plaisir ce témoignage de la tendresse, en quelque sorte paternelle, que j'ai toujours éprouvée pour toi ; pour toi que j'ai vu naître, et dont j'ai vu le talent poindre sitôt , se développer avec tant d'éclat et s'affermir si rapidement.

C'est avec un plaisir, mêlé de quelque orgueil, que je me rappelle le temps de ton enfance, lorsque dans ce village de Fontenay-aux-Roses, doù je t'écris, et près de moi, tu consacrais tes heures et tes jours de congé à l'étude des arts du dessin et de l'architecture, dans lesquels tu devais te distinguer si honorablement. Jours de bonheur qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire, puisque les espérances, que je nourrissais alors, se sont si pleinement réalisées.

Entre les dons heureux que tu as reçus du ciel, l'amour du beau sous toutes les formes est

un des plus précieux, et c'était toujours avec une satisfaction profonde que, dans nos promenades et pendant que tu imitais la nature, je voyais tes traits s'animer à la lecture que je te faisais de quelque grand poète. Te rappellerai-je aussi cet hiver rigoureux pendant lequel nous avons expliqué tout le livre de Vitruve? Oh! je n'oublierai jamais l'ardeur que, si jeune encore, tu mettais à figurer, à l'aide du crayon et du compas, les problèmes parfois si difficiles à résoudre, que présente le livre de l'architecte d'Auguste! Ces souvenirs m'eussent sans doute toujours été chers; mais quelle nourriture délicate ils fournissent à mon cœur, aujourd'hui que toutes ces espérances portent leur fruit!

Tu liras mon livre. Tes études sur les monuments de tous genres, relatifs à l'histoire de l'Europe moderne, t'ont mis au courant du sujet que j'ai traité; et je crois pouvoir te compter au nombre de mes juges.

Compte sur mon amitié et ma tendresse,

E. J. DELECLUZE.

PRÉFACE.



Sous le titre de *Roland ou la Chevalerie*, j'offre aujourd'hui le sujet qui ouvre la série de ceux dont se composera l'ensemble de l'ouvrage que j'ai entrepris sur la renaissance des lumières et de la civilisation en Europe.

Entre les diverses institutions dont le concours a donné aux mœurs de l'Europe moderne le caractère qui leur est propre, l'une des plus anciennes et, sans aucun doute, la plus étrange et la plus vivace, est la chevalerie. Son action a commencé à se faire sentir dès la fin du onzième siècle, et elle influe encore aujourd'hui sur nos lois, sur nos mœurs et nos littératures.

Les préjugés chevaleresques sont, à l'égard de l'Europe, ce que l'accent d'un dialecte provincial est pour les personnes élevées loin des capitales : une habitude, devenue une seconde nature, que la volonté et l'art répriment et adoucissent, sans pouvoir l'anéantir jamais complètement.

Un préjugé si ancien, si puissant ; qui a pénétré si avant dans tous les replis de l'âme sociale, mérite d'être étudié avec d'autant plus de soin, qu'il est devenu l'un des éléments de l'atmosphère intellectuelle, au milieu de laquelle nos ancêtres ont vécu, et où nous vivons encore. Quels sont donc la nature, les propriétés et les effets de cet élément chevaleresque ? c'est, à coup sûr, ce qu'il importe de savoir, pour bien comprendre ce qui s'est passé depuis huit cents ans en Europe, et travailler sûrement au perfectionnement des choses de l'avenir.

Il existe un assez grand nombre de travaux archéologiques et littéraires sur la chevalerie, dans lesquels on peut trouver tout à la fois des connaissances très-solides et de l'agrément pour l'esprit. Mais dans ces ouvrages, dont la lecture m'a été si utile, et que j'aurai l'occasion de citer plus d'une fois, ce grand et important sujet de la chevalerie n'est traité que par portions séparées, par détails. Dans les uns, on s'est très-savamment étendu sur l'étiquette des cours, sur le cérémonial chevaleresque, les tournois et la chasse, mais sans que les ordres religieux militaires soient même mentionnés. Au contraire, les livres où il est traité de la chevalerie religieuse ne nous apprennent absolument rien de celle des romans, et les écrivains qui ont étudié leur sujet dans les fabliaux des Trouvères, ou dans les romans de Lancelot du Lac et de Tristan de Léonais, donnent tant d'importance à la passion de l'amour et à la galanterie, qu'ils en font exclusivement l'âme de la chevalerie.

Je me garderai bien de signaler, comme un défaut, le soin que chaque savant a pris de n'envisager qu'un des

côtés de cette question si complexe, puisqu'au contraire, ce n'est qu'au moyen de cette méthode analytique que l'on est parvenu à l'éclaircir. Mon observation ne tend donc qu'à avertir que, jusqu'ici, le sujet de la chevalerie n'a point été traité dans son ensemble; et que si je me hasarde à le faire, ce n'est qu'à l'aide des lumières que Ducange, La Curne-Sainte-Palaye, Le Grand d'Aussy et d'autres savants de nos jours ont jetées sur les différentes parties de ce grand tout.

Conduit par mes études, à considérer chacune des institutions, dont la puissance a pu aider ou contrarier la renaissance des lumières et de la raison, en Europe, je n'ai pas tardé à me trouver aux prises avec la chevalerie, et j'ai cru m'apercevoir que sa longue durée, ainsi que la variété de ses formes, en ont fait une institution à part; vague et pénétrante comme l'air, et qui, s'étant insinuée peu à peu dans tout, a modifié, altéré même la jurisprudence, l'art de la guerre, les mœurs, et jusqu'à la religion qu'elle avait la prétention de défendre.

Ce premier aperçu m'effraya. L'imagination, pleine des louanges traditionnelles que tout le monde prodigue et que les savants eux-mêmes ont toujours données à la chevalerie, me fit faire un retour sur moi-même; et, avant de juger définitivement cette cause, je pris la résolution d'étudier toutes les pièces de ce procès.

J'ai commencé par mettre de côté, par oublier même momentanément les meilleurs écrits sur cette matière; puis je me suis mis courageusement à lire et à comparer, sur les originaux, les récits historiques, les compositions littéraires de tout genre, où les faits et les préjugés chevaleresques se trouvent caractérisés avec

le plus de vérité, de force et d'éclat, depuis le commencement du douzième siècle jusqu'au dix-septième. Chansons de gestes, chroniques vraies et fabuleuses, troubadours, Trouvères, histoires et mémoires authentiques, chroniques rimées, poèmes, romans en vers et en prose, je n'ai négligé aucun de ces témoignages légués par cinq siècles, au moyen desquels on assiste, en quelque sorte, à l'origine, à la maturité et au déclin de l'esprit et des institutions chevaleresques en Europe.

Alors mes idées furent fixées sur la valeur de la chevalerie européenne, considérée en général. Mais il importait encore de savoir si cette institution est propre à l'Europe, et résulte immédiatement et nécessairement de la religion chrétienne, comme tant de personnes l'affirment encore aujourd'hui. J'ai donc poussé plus loin mes recherches, et j'ai consulté les compositions des Persans et des Arabes dont la religion et les mœurs, si différentes des nôtres, sembleraient, au premier aperçu, devoir repousser les idées et les pratiques chevaleresques de l'esprit de ces peuples. Mais je les y ai trouvées établies, comme j'en fournirai la preuve, et notamment en Perse, où elles étaient en vigueur dès le dixième siècle, c'est-à-dire cent cinquante ans, au moins, avant qu'il en fût même question en Europe. Si, comme je le crois, *la solution de toute espèce de questions par la FORCE, considérée comme vertu confiée par Dieu à l'homme, pour faire triompher la justice*, est l'idée fondamentale sur laquelle repose l'esprit chevaleresque, ce principe était très-anciennement connu, je le répète, des Arabes et surtout des Persans.

Mais si cette identité de principes est déjà frappante, les applications, dans la pratique, le sont bien plus en-

core. Ainsi les Persans du dixième siècle connaissaient tout l'appareil et le cérémonial de la chevalerie, tels que les défis, les lois pour régler le combat, l'égalité des armes, le respect des trêves, les blasons, et jusqu'aux femmes tout à la fois guerrières et séductrices.

Après l'examen de ces faits, on est conduit à se proposer cette question : La chevalerie européenne est-elle le résultat d'une transmission d'idées et d'usages ; ou cette institution pourrait-elle être considérée comme s'étant développée isolément chez différents peuples, par l'effet d'une génération spontanée, s'il est permis de parler ainsi ? J'ignore s'il sera jamais possible de résoudre complètement ce dernier problème ; mais il faut convenir qu'en Europe l'imitation semble flagrante. Cependant je me suis toujours tenu sur mes gardes à ce sujet, ne hasardant les hypothèses qu'après avoir présenté clairement les faits sur lesquels je les établis.

Quant à la chevalerie d'Europe, j'ai été obligé de la décomposer, en quelque sorte, pour étudier le caractère et la forme de chacune de ses parties, et saisir les rapports qui les unissent entre elles. J'ai considéré la chevalerie à son origine, lorsqu'elle n'était encore qu'un élément de discipline militaire, résultant des besoins et des institutions de la féodalité. Surprenant donc cette chevalerie historique *réelle*, à son berceau, j'en ai suivi le développement jusqu'à son déclin qui commença à se faire sentir vers 1270, à la fin du règne de saint Louis.

Cette suite de faits purement historiques une fois connue, je suis retourné au commencement du douzième siècle, pour suivre avec le même soin, la marche

de la chevalerie *romanesque*, se combinant avec la chevalerie *réelle*, et j'ai reconnu qu'à partir des dernières années du onzième siècle, le vrai n'a plus cessé de marcher sans le fabuleux. Aussi, dans cette seconde étude, les poètes, les trouvères et les romanciers, m'ont-ils souvent tenu lieu d'historiens; car, en traitant de la chevalerie, l'histoire des préjugés, des opinions et des mœurs est au moins aussi importante à connaître que celle des événements.

Les trouvères des douzième, treizième et quatorzième siècles ont laissé des imitations, de très-anciennes *Chansons de gestes*. Ces imitations nous ont transmis des traditions corrompues, sans doute, mais cependant précieuses encore, des expéditions guerrières de Charlemagne. A part toute comparaison littéraire, ces traditions, rimées ou en prose, peuvent être mises dans la même catégorie que les chants des rhapsodes, dont l'ensemble des poèmes homériques est composé.

Trois de ces écrits traditionnels m'ont particulièrement aidé à fixer l'accroissement successif des idées, des opinions vraies et fabuleuses qui font l'essence et sont encore l'âme de la chevalerie.

Le premier est la *Chanson de Roland* du trouvère Turolde, où la chevalerie est encore purement *héroïque*. Dans ce récit, il ne se trouve ni événement fantastique, ni aventure amoureuse; et c'est à peine si les guerriers qui y figurent, oublient, une ou deux fois, la soumission due à leur chef, pour faire des exploits au profit de leur gloire personnelle.

Le second ouvrage est la fameuse chronique, faussement attribuée à l'archevêque Turpin, traitant, ainsi

que le poëme précédent, des exploits de Charlemagne en Espagne, et de la mort de Roland à Roncevaux. Dans cette chronique, composée dans un esprit monacal, on y voit apparaître un personnage fabuleux, le géant Ferragus, qui mêle déjà le merveilleux et la magie à la chevalerie.

Mais, dans le troisième récit, la *Chanson des Saxons*, du trouvère Jean Bodel, où l'on voit Charlemagne toujours entouré de ses guerriers et combattant, cette fois, sur les bords du Rhin, le caractère *héroïque* disparaît déjà pour faire place à l'esprit *romanesque*. La vraisemblance règne bien encore dans les faits présentés, ainsi que dans la *Chanson de Roland*, sans merveilleux et sans féerie; mais déjà la jactance et l'insubordination des chevaliers sont excessives, et ce qui détermine une transition plus frappante encore, c'est que les aventures d'amour et de galanterie, dans la *Chanson des Saxons*, donne aux deux tiers de ce dernier récit, le véritable caractère d'un roman chevaleresque.

Il y a encore un quatrième ouvrage, fort bizarre, sur lequel s'est portée mon attention. A peu près vers le temps où on lisait avec empressement, en Europe, les trois livres dont je viens de parler, on recherchait avec non moins d'avidité le *Roman de Brut*, traduit en français par le trouvère anglo-breton Wace, d'après une chronique latine qui avait déjà fait les délices des gens instruits. C'est dans ce récit que se trouvent, entre autres histoires fabuleuses, celles du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde, de Merlin l'enchanteur et de la fée Morgane. Outre l'extravagance des faits rapportés dans ce livre, on y voit apparaître un monde nouveau de géants, de nains, de sorciers, de pierres

magiques et d'animaux bizarres, accessoires mêlés au fond, non moins chimérique, de la chevalerie de la Table ronde.

C'est avec intention que je viens de placer séparément ces quatre compositions, dont chacune indique le développement probable des divers éléments qui ont fait passer la chevalerie de la réalité à l'état romanesque. Mais, pour se faire une idée de la promptitude avec laquelle se combina ce qu'il y eut tout à la fois de réel et de fabuleux, de religieux et de mystique, de puissant et de romanesque, dans ce je ne sais quoi auquel on a donné le nom de chevalerie, on n'y saurait parvenir qu'en comparant cette opération à la rapidité de communication du fluide électrique. Toute cette fusion d'idées s'effectua pendant les premières années du douzième siècle.

J'ai cru devoir insister, quelque peu, sur l'ordre que j'ai suivi dans mes recherches, afin que l'on pût juger des difficultés que présentait un sujet si complexe, à celui qui s'est proposé d'en faire une exposition lucide et rapide. J'avouerai, en outre, qu'en mettant le public dans cette confiance, j'essaye de le préparer à l'indulgence pour un livre dont le sujet, la chevalerie considérée dans son ensemble, n'a même point été essayé jusqu'ici ; tâche d'autant plus difficile, que les excellents travaux partiels déjà publiés sur cette matière, m'imposaient la condition de les faire entrer avec une rigueur presque scientifique, dans le grand tableau d'ensemble que j'ai entrepris.

L'importance, le nombre et la diversité des faits, des personnages et des écrits dont il est question dans mon livre, donneront peut-être quelques divertissements

agréables à l'esprit ; mais ce que je désire surtout, c'est qu'en combattant des erreurs dangereuses, comme l'admiration vague pour la chevalerie, et en mettant dans tout son jour, un préjugé funeste tel que le duel, je puisse contribuer à éclairer quelques esprits et à faire disparaître ce qui reste encore de cruel et de barbare dans nos mœurs.

J'ai cru reconnaître, par ma propre expérience, que les citations tronquées interrompent plutôt les opérations de l'esprit du lecteur, qu'elles ne les facilitent. Aussi, dans mon premier volume, n'ai-je mis à mon texte que des notes courtes, et quand elles sont tout à fait indispensables ; quant au second, il ne renferme que des pièces justificatives, mais qui, j'en suis certain, seront lues avec autant d'intérêt que de plaisir.

On y trouvera d'abord la *Chanson de Roland*, ou le poème de Roncevaux, du trouvère Turolde. Cet important et bel ouvrage, cité fréquemment par Ducange, signalé par Thomas Tyrwhitt dans une note sur le 43 711^e vers des contes de Canterbury, de Chaucer, devint, en 1832, l'objet des études de M. H. Monin, élève de l'école normale ; ce jeune savant publia alors une excellente *dissertation sur le poème de Roncevaux*, dont il fit ressortir l'importance et les beautés. Enfin, en 1837, M. Francisque Michel, l'un de nos plus savants éditeurs, a donné, pour la première fois, le texte de ce poème intéressant, imprimé en entier.

On estime que ce livre a été écrit dans les premières décades du douzième siècle, ce qui fait que la lecture en est trop difficile pour qu'elle laisse saisir tout à la fois les détails, en suivant rapidement la marche de l'action. J'en donne donc une traduction

complète ; et, pour faciliter la comparaison avec le texte qu'a donné M. Francisque Michel, j'ai eu soin de diviser et de numérotter chaque strophe de ma traduction, comme celles de l'original. Outre le désir que j'ai de répandre la connaissance d'une œuvre vraiment remarquable de notre vieille littérature française, j'ai donné cette traduction pour que l'on prît une idée bien nette de ce qu'était la chevalerie, lorsque, de réelle qu'elle avait été, elle devenait déjà romanesque.

La *Chanson des Saxons*, également publiée, pour la première fois, par M. Francisque Michel, en 1839, suit celle de Roland. J'en offre un extrait assez étendu, dans lequel j'ai ajouté la traduction littérale de toutes les parties qui se rapportent aux aventures galantes dont ce poème abonde, ayant toujours pris le soin d'indiquer le numéro des strophes de l'original, pour faciliter la comparaison avec la copie. L'étude de ce poème, dans lequel se trouvent des traditions fort anciennes, relatives à l'expédition de Charlemagne en Saxe, est une de celles qui profiteront le plus au lecteur pour lui faire suivre le progrès des idées de galanterie, dont le germe, jeté dans le *Roman de Brut*, se gonfle déjà dans la *Chanson des Saxons*, où il se mêle à des intentions religieuses, pour se développer complètement dans les romans *érotico-mystiques* de chevalerie, tels que Lancelot du Lac, Tristan de Léonais, et tant d'autres.

Le sentiment de l'amour et la galanterie, en un mot, le culte presque superstitieux de la femme, exalté par les préjugés chevaleresques, étant devenu, dans mon ouvrage, un des points principaux, d'où émanent toutes les observations graves que je fais sur les mœurs

de l'Europe moderne ; et ces observations, attaquant principalement l'esprit qui règne dans les anciens romans de chevalerie, dont on ne connaît plus guère aujourd'hui que les titres, j'ai jugé indispensable, et pour l'instruction du lecteur, et pour justifier mes opinions, de faire pénétrer un peu avant dans les compositions romanesques, si en vogue aux douzième, treizième et quatorzième siècles, les intelligences de notre temps. J'ai donc choisi, parmi ces ouvrages, celui qui fut le plus longtemps célèbre et qui, je le crois, se recommande davantage par son mérite. On trouvera donc dans le second volume, non pas un extrait de l'ensemble du roman de *Lancelot du Lac*, travail déjà bien fait, et que l'on peut trouver facilement, mais un choix de scènes amoureuses, galantes, mystiques et chevaleresques tout à la fois, tirées de ce livre, et renfermant le code de cette galanterie moderne, si vantée, et qu'il est temps, enfin, de faire connaître telle qu'elle est.

Quant à l'antériorité plus que probable d'une chevalerie orientale, sur celle de l'Occident, si je suis resté circonspect à ce sujet, dans mon premier volume, les faits parleront pour moi, dans le second.

Ainsi que je l'ai dit, les citations courtes et tronquées établissent très-rarement la persuasion dans l'esprit. Et dans l'ordre des faits qui vont se dérouler dans ce livre, leur enchaînement, la comparaison qu'on en fera, et l'opinion nette que s'en formera le lecteur, ne peuvent résulter que de récits suivis et complets. On lira donc, je l'espère, avec intérêt, l'extrait d'*Antar*, roman arabe chevaleresque, d'où j'ai tiré deux épisodes importants qui feront juger de l'analogie et de la différence qui existent entre la chevalerie arabe avant

Mahomet, et celle d'Europe qui s'est développée deux siècles après Charlemagne.

Mais comme la publication du roman d'Antar a coïncidé à peu près avec celle des ouvrages européens, tels que la Chronique de Turpin et la Chanson de Roland écrites pendant ou après la première croisade; et que le rapprochement des Francs et des Sarrazins en Palestine pourrait donner lieu de penser que les musulmans ont reçu les mœurs et les usages chevaleresques des chrétiens, j'ai pénétré plus avant dans le passé; et armé du *Livre des rois de Perse* (Shah Nameh), du poète Firdausi, publié en 1010 de notre ère, j'en ai extrait les principales actions du héros Rostam et de son fils Sorhab, dans la suite desquelles on retrouve, non-seulement le principe générateur de l'esprit chevaleresque, mais jusqu'aux préjugés et aux pratiques de toute chevalerie connue.

Par l'étendue du cadre que je me suis proposé de remplir, et en considérant le nombre des détails importants que j'ai été forcé d'admettre, on peut juger des difficultés que j'ai abordées, si l'on réfléchit, surtout, que ce que je présente sous le titre de *Roland ou la Chevalerie* a dû être subordonné aux proportions d'un des chapitres de mon ouvrage sur la renaissance.

Je réclame de nouveau les secours de la critique dont j'ai eu à profiter encore dernièrement, après la publication de mon livre sur Grégoire VII, saint François et saint Thomas d'Aquin, ouvrage dans lequel on a relevé plusieurs erreurs, quelques contradictions et le défaut de citations importantes. Outre la correction de ces fautes, pour le cas d'une édition nouvelle, j'ai

fait en sorte de n'y point retomber dans le livre que je présente aujourd'hui.

Quelques personnes m'ont encore reproché de ne pas *épuiser* les ressources de l'érudition, à propos des sujets que je traite. Je ferai observer que, dans un livre tel que celui sur la *renaissance*, qui est, avant tout, historique, philosophique et moral, l'érudition doit en faire le fondement, il est vrai, mais sous la condition qu'elle se montrera le moins possible. Quand on jette un pont, on affermit d'abord le terrain avec des pieux sur lesquels on entasse d'énormes assises de pierres ; mais, à partir du niveau de la rivière, les constructions prennent de l'élégance et de la légèreté, si tôt que l'on sait qu'elles seront visibles. Alors on projette des arches dont les courbes sont gracieuses, et la légèreté même des parties supérieures de la construction, contribue à rendre l'édifice plus solide, précisément parce qu'il pèse moins sur les fondations. Hélas ! sans atteindre ce genre de perfection, c'est celui auquel j'aspire ; et comme on peut toujours avouer un genre de richesse qui n'est que le résultat du temps et de la patience, je voudrais bien être certain qu'il ne manque que de l'érudition à mes ouvrages.

Mais, puisque me voilà lancé sur ce sujet, je ferai ma profession de foi, à propos de la manière dont je crois devoir faire usage de l'érudition. Lecteur curieux et infatigable, je commence par dévorer tous les livres originaux qui traitent du sujet sur lequel je me propose d'écrire. D'abord, chaque page, chaque fait, et jusqu'à la plus chétive anecdote, tout me paraissant également intéressant, également précieux, je ne doute pas un instant que j'enrichirai mon ouvrage de tous ces

trésors. Mais quand la première ivresse est passée, et que tout a repris sa place, dans le calme de la réflexion, je m'aperçois bientôt que, sur huit ou dix de mes découvertes, relatives à la même question, il y en a ordinairement les trois quarts qui reproduisent une pensée uniforme, et que, dans le surplus, il se trouve toujours un fait qui, par son importance et sa lucidité, domine et comprend tous les autres. Or, c'est quand j'en suis arrivé à ce point, qu'en ma qualité d'historien, je secoue le joug de l'érudition qui me ferait dire tout ce que j'ai appris, tandis qu'on ne doit parler que de ce qu'il est indispensable de faire connaître, et que j'expose ma matière avec la confiance que l'on a toujours en soi, lorsque l'on a préalablement étudié à fond toutes les parties de son sujet.

Il faut être déjà très-savant pour avoir la patience de lire un livre d'érudition. Quant aux gens intelligents mais à qui il reste beaucoup à apprendre, ils ne peuvent jamais se soumettre au procédé de l'érudit qui, après avoir fait usage d'une preuve avec laquelle on résout et tranche victorieusement une question, se croit engagé d'honneur à fournir encore dix ou douze petits arguments, inférieurs en force, pour prouver que rien n'est échappé à ses investigations.

J'avoue qu'à l'exception de ce qui jette une véritable lumière sur un sujet, je fais bon marché de toutes les petites curiosités d'érudition qui s'y rattachent. L'écrivain doit les connaître, mais on ne doit pas en surcharger la mémoire du lecteur, car il arrive souvent que la multiplicité des preuves affaiblit le jugement que l'on porte, ou celui que l'on sollicite de la pensée de la personne qui lit.

C'est en raison de ce principe que j'ajoute le plus rarement qu'il est possible, des citations ou des réflexions au bas des pages de mes livres. Il n'y a pas de milieu : ou une note est indispensable, ou elle est oiseuse. Dans le premier cas, elle doit être fondue avec le texte ; et dans le second, pourquoi la mettre ?

Le point de vue d'où j'ai envisagé la chevalerie, s'écarte tellement de celui auquel on s'est tenu jusqu'à présent, que c'était un devoir pour moi de faire connaître les monuments littéraires et les faits qui m'ont engagé dans cette innovation. Aussi, quoique dans « *Roland ou la Chevalerie* » contenu dans le premier volume, j'aie signalé et caractérisé même les écrits en vers et en prose, d'après lesquels mes opinions se sont formées ; cependant j'ai voulu que l'on prît une connaissance plus intime et plus complète, de ces ouvrages et de l'esprit qui y règne, en les donnant traduits, soit dans leur entier, soit, par grandes parties, dans le second volume.

Mon livre s'adresse donc à deux classes de lecteurs distincts : aux savants à qui il appartient de juger jusqu'à quel point mes opinions sur la chevalerie sont justifiées par les documents historiques et littéraires dont j'ai fait usage ; puis aux lecteurs intelligents, mais peu versés dans les antiquités de l'Europe moderne, à qui les questions historiques, religieuses, philosophiques et morales, soulevées dans mon ouvrage, offriront, je l'espère, de l'intérêt. En tous cas, si ce que j'ai exprimé s'écarte des opinions, ou plutôt des préjugés généralement adoptés encore aujourd'hui, sur la chevalerie, on peut être certain que l'attrait de la nouveauté n'est entré pour rien dans le parti que j'ai pris. J'ai été sin-

cère dans mes recherches, je crois être vrai dans mes conclusions, et je désire surtout de répandre quelque lumière sur un sujet dont la connaissance exacte et approfondie, pourra servir à faire déraciner plus d'une erreur funeste encore à l'Europe de nos jours.

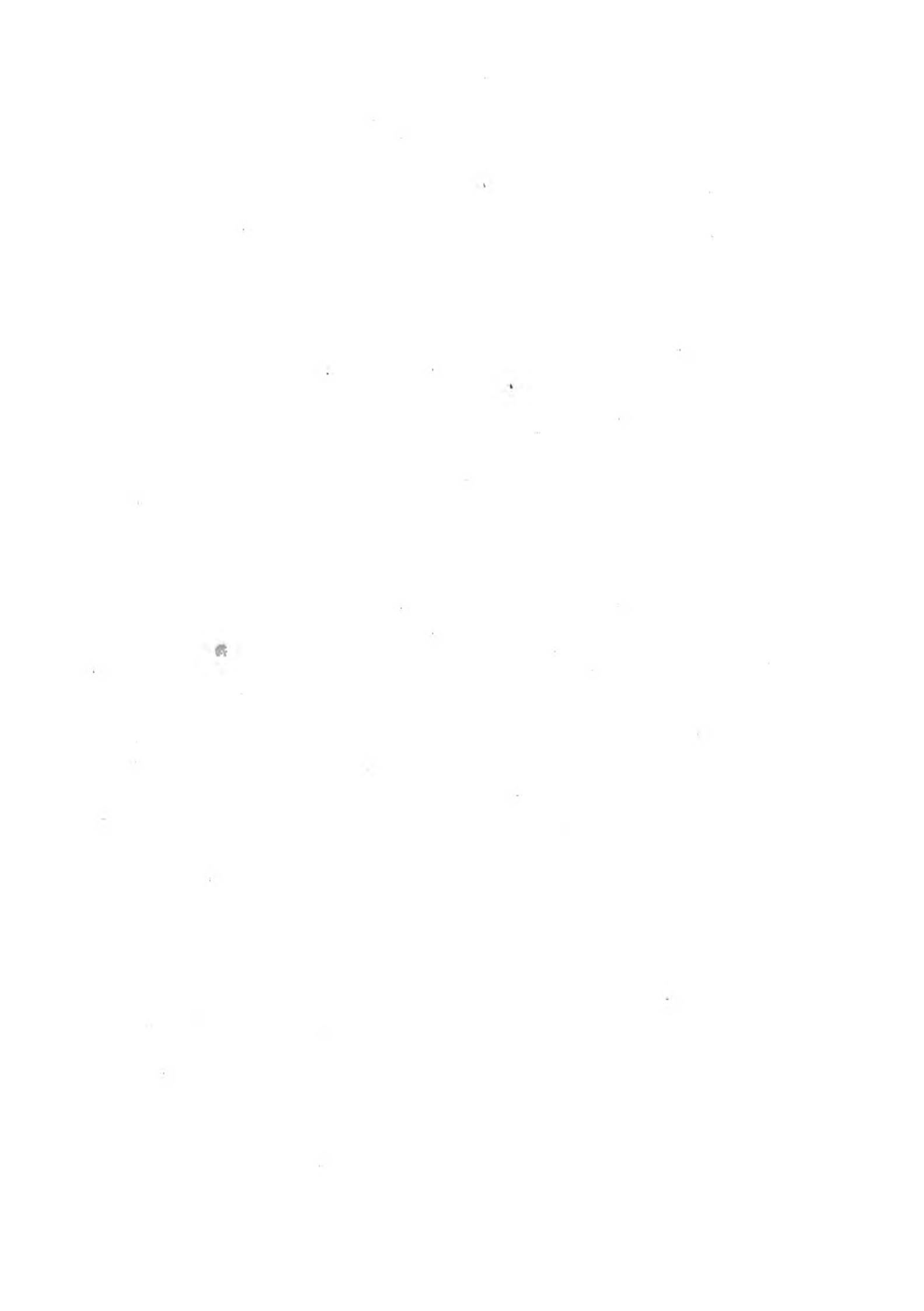
Il ne me reste plus à dire que quelques mots au sujet du parti que j'ai pris, en traduisant, ou en reproduisant en français de nos jours, la Chanson de Roland, celle des Saxons et quelques morceaux extraits du roman de Lancelot du Lac. Quant aux fragments de ce dernier, je les ai reproduits presque toujours textuellement, en y appliquant toutefois l'orthographe moderne.

Pour les portions de la Chanson des Saxons et dans l'ensemble de celle de Roland, je n'ai pas cru devoir m'astreindre au mode de traduction interlinéaire, que les savants et plusieurs littérateurs ont adopté depuis quelque temps : cette méthode pour traduire, me paraît vicieuse en elle-même, et toutefois je comprends qu'on l'emploie dans certains cas, lorsque l'on se propose de former des élèves à l'intelligence et à l'explication rigoureuse des anciens textes. Ce fut en effet, dans cette intention, qu'au seizième siècle, on fit des traductions latines interlinéaires, de tous les poètes de l'antiquité grecque ; traductions, comme personne ne l'ignore aujourd'hui, qui n'ont que le mince avantage de dispenser l'étudiant d'avoir un dictionnaire, tandis qu'elles mettent ordinairement le trouble dans l'esprit du lecteur, en superposant de force, les uns sur les autres, les mots de deux langues dont les syntaxes diffèrent entre elles.

Je n'ai pas pris cette manière, parce qu'elle est vicieuse, comme je l'ai dit ; mais, avant tout, par la raison

que, m'adressant à une masse de lecteurs auxquels je désire faire connaître les opinions, les préjugés et les mœurs chevaleresques du commencement du douzième siècle, c'est bien plus le sens général, et surtout l'esprit qui règne dans les chansons de Roland et des Saxons, que je me suis efforcé de les mettre en état de connaître, que de chercher à les familiariser avec le mécanisme d'un langage vieilli, fort difficile à débrouiller, et que personne, à l'exception des érudits, n'a de véritables raisons d'étudier.

Au surplus, pour répondre à tous les goûts et à tous les besoins, j'ai traduit en entier la Chanson de Roland, avec toute l'exactitude dont je suis capable, reproduisant la phraséologie originale toutes les fois que cela a été possible, conservant la division par strophes numérotées, et reproduisant même rigoureusement un cri, ou refrain bizarre, où il se trouve placé, çà et là, dans la chanson originale.



ROLAND,
OU LA CHEVALERIE.

778—1579.



I

Charlemagne. — Arthur.

ROLAND,

OU LA CHEVALERIE.

778—1579.

I

Charlemagne. — Arthur.

A juger des facultés de l'esprit humain par leurs résultats, l'imagination serait la plus importante. Elle modifie, elle change tout. Bien plus, substituant par sa force créatrice, l'erreur, le mensonge même, à la vérité, elle impose souvent une réalité imaginaire plus puissante que ce qui existe réellement.

L'homme isolé, ainsi que les nations, éprouve le besoin de mettre l'imaginaire à la place du vrai ; mais peut-être ce besoin ne s'est-il jamais fait sentir d'une manière plus impérieuse que chez les peuples modernes, et surtout parmi les chrétiens. Touchant la vérité d'une main et la fable de l'autre, sciemment et volontairement, ils ont dédaigné l'une pour choisir l'autre. Parti pris étrange, im-

pulsion bizarre, donnée aux intelligences depuis le onzième siècle, et dont nous ressentons encore l'influence aujourd'hui, dans nos mœurs ainsi que dans notre littérature, sans pouvoir espérer nous y soustraire jamais entièrement.

Quelle est cette fable sur laquelle l'Europe vit depuis huit siècles? comment s'est-elle accrue et qu'en est-il résulté? C'est certainement ce qu'il serait important de savoir, et ce que nous allons rechercher.

Aucun nom, dans les temps modernes, sans excepter celui de Charlemagne, n'a été si fameux et n'est demeuré plus populaire que celui du paladin Roland. Depuis le dixième siècle, ce brave entre les braves a été pour les nations chrétiennes, ce qu'Achille fut pour les païens, la perfection idéale du guerrier. Aussi la vie de ce héros est-elle devenue, depuis le dixième siècle presque jusqu'à nos jours, le sujet favori des poètes et des romanciers. Le nombre des livres français, anglais, allemands, espagnols et italiens, où le preux Roland figure avec éclat, est innombrable; et il n'y a pas jusqu'à la moindre circonstance relative à ses parents, à sa naissance, à son éducation, ainsi qu'à sa vie chevaleresque, sainte, amoureuse et domestique, qui ne soit spécifiée et décrite avec l'exactitude minutieuse que l'on pourrait mettre dans la biographie de quelqu'un que l'on aurait particulièrement connu.

Ces histoires sont plus ou moins amusantes, selon le talent de ceux qui les ont écrites; mais toutes

ont un défaut commun, c'est de ne se composer que d'une suite de faits erronés, fabuleux, la plupart extravagants, et n'ayant aucun fondement dans l'histoire. Afin de régler tout d'abord le compte de la biographie historique de Roland, je rapporterai le seul passage bien court, mais authentique, où il soit fait mention de ce personnage. Éginhard, ministre de Charlemagne et auteur de la vie de ce grand homme, dit (Parag. IX) à l'occasion de la déroute d'une partie de l'armée des Francs, à Roncevaux : « Eggihard, maître d'hôtel du roi, Anselme, comte du palais, et ROLAND, *préfet des marches de Bretagne*, périrent dans ce combat » (1). L'oraison funèbre est courte, comme on voit, et l'auteur contemporain n'a pas même jugé à propos de distinguer par une épithète honorable, l'homme qui depuis est devenu pour l'Europe entière, le modèle des braves chevaliers. Il faut donc connaître toute la vérité qui est que Roland était simplement et ainsi que d'autres, un brave officier des armées de Charlemagne, et que dans ce temps, la chevalerie n'existait pas, puisqu'elle n'a commencé à s'établir que trois siècles après le temps où Roland vivait.

Il est facile de s'assurer que chez toutes les nations antérieures au christianisme, les aventures

(1) « In quo prælio Eggihardus regiæ mensæ præpositus, Anselmus comes palatii et HRUODLANDUS *Britannici limitis præfectus*, cum aliis compluribus interficiuntur. » *Einhardi opera*. Édit. de J. Renouard, 1840, Paris, t. I, p. 32.

héroïques et mythologiques précèdent toujours les faits réels et consignés par l'histoire. Mais dans l'Europe moderne, en France et en Espagne particulièrement, il en est advenu tout autrement, lorsque la civilisation a commencé à s'y introduire. Les premiers grands événements historiques, ceux du temps de Charlemagne par exemple, non-seulement sont clairs, raisonnablement déduits et dégagés de toute fable obscure, mais les écrivains qui en ont transmis la connaissance, les ont vus se développer, et les ont racontés, on peut le dire, d'après nature. Les ouvrages des Alcuin, des Hinckmar, des Éginhard sont écrits avec un calme et une impartialité d'esprit remarquables; de plus le temps nous a conservé les lois et les règlements que le grand homme de ce siècle avait dictés pour établir une législation uniforme chez les peuples nombreux et si variés qu'il avait soumis à son empire. En un mot, si le règne de Charlemagne offre un des plus nobles et des plus grands développements de la puissance confiée à un seul homme, il faut convenir aussi que nul règne n'est moins ténébreux, ne prête moins à être environné de fables, et qu'il se présente enfin, après neuf cents ans, dans une réalité lumineuse, parfaitement satisfaisante pour l'esprit. Cependant aucune histoire n'a été aussi vite oubliée, aussi complètement dénaturée, aussi bizarrement surchargée de fables, d'extravagances, de folies et d'absurdités, que celle de l'époque de Charlemagne.

C'est une chose pleine de grandeur et de sagesse que le vaste projet de régénération que cet homme avait combiné pour l'Europe moderne. Héritier d'une portion des vastes États de Pepin dont il ne tarda pas à posséder le tout, après la mort de Carloman son frère, Charlemagne par la puissance de ses armes, soumet les Saxons voisins de ses possessions en Allemagne ; s'assure de toutes les populations de l'occident et du midi de la France ; va porter la guerre jusqu'à Saragosse, pour contenir les Sarrazins d'Espagne, détruit en Italie la domination des Lombards, et devient roi de ce pays en qualité de protecteur de l'Église, de son chef et de ses États. Dans cette capitale spirituelle du monde nouveau, il affermit le pouvoir du pontife tout en étendant le sien propre ; et par cet accord avec le premier évêque de la chrétienté, unit les deux pouvoirs, spirituel et temporel, dans l'idée et l'espoir de réunir toute la société chrétienne, sous les pouvoirs combinés et solidaires, d'un souverain pontife et d'un empereur dont tous les autres princes temporels eussent été les vassaux. Tel fut le moyen que Charlemagne, devenu supérieur aux empereurs d'Orient, voulut employer pour faire revivre la dignité impériale en Occident, et renouer ainsi la chaîne interrompue de l'antique puissance de la république romaine. A peine tous ces grands desseins militaires et politiques, sont-ils accomplis, que l'empereur s'occupe de rétablir la culture des sciences, des lettres et des arts, par

des institutions dont les modèles, établis sous ses yeux, doivent servir successivement d'exemplaires à toutes les nations soumises à sa puissance ; les efforts qu'il a faits pour ranimer les connaissances humaines , il les reproduit pour rédiger un code de lois et répandre dans tous ses États, l'usage d'une législation uniforme. C'est ainsi que depuis le Danube, en suivant le littoral de la mer du Nord, les côtes occidentales de l'Océan, et en pénétrant jusqu'à Saragosse pour suivre la ligne maritime que forment la Provence et l'Italie jusqu'au golfe Adriatique, il se proposait de réunir en une seule famille, une foule de nations qui eussent observé la même religion, les mêmes lois ; qui eussent été soumises au même genre d'instruction et d'éducation, et auraient, à la longue, vécu dans une communauté de croyances et de mœurs uniformes.

On a signalé, comme temps de *renaissance*, des époques postérieures, qui certes sont loin d'avoir aussi bien mérité cette désignation que le règne de Charlemagne. Ce grand homme qui pressentit mieux que tout autre, les conquêtes spirituelles que la religion chrétienne était destinée à accomplir, eut la grande idée de combiner cette puissance spirituelle envahissante, avec la conquête par les armes et par les lois, dont son génie et sa vaillance lui avaient fait retrouver la vieille tradition romaine.

Jamais entreprise si vaste et d'une exécution plus

difficile, ne fut achevée en si peu de temps. Lorsque Charlemagne mourut après quarante ans de règne, comme roi et comme empereur, les deux tiers de l'Europe étaient déjà faits au système d'unité qu'il avait établi; et s'il eût eu pour successeur un homme suffisamment habile à le consolider, l'Europe, régénérée par la religion chrétienne et maintenue par la législation de Rome, perfectionnée, eût sans doute fourni une destinée tout autre que celle qu'elle a accomplie.

Mais on sait quelles rivalités fatales désunirent les descendants de Charlemagne; et comment, après une suite de guerres acharnées, les trois fils de son héritier Louis le Débonnaire, détruisirent tout à coup le principe d'unité que leur aïeul regardait comme le lien de la grande famille européenne. A la suite du traité fait à Verdun (843), pour assurer la paix entre les trois frères, Lothaire, l'aîné, revêtu de la dignité impériale, eut en partage l'Italie et la ville de Rome en particulier, avec les provinces situées entre le Rhin, la Saône, la Meuse et l'Escaut; Charles le Chauve conserva l'Aquitaine et la Neustrie; et Louis eut toute la Germanie en partage. Traité fatal, qui fixe l'époque à laquelle la France et la Germanie étant devenues indépendantes l'une de l'autre, la grande idée d'une monarchie politique unissant tous les États de l'Europe, fut complètement anéantie.

Cette grande combinaison peut passer, à la rigueur, pour un admirable rêve, puisqu'elle s'est

évanouie si vite; mais il n'y entre rien de romanesque. Au contraire, tout ce projet du premier empereur d'Occident, se ressent encore du bon sens antique et de la prudence belliqueuse des anciens Romains qui ne faisaient la guerre aux autres nations qu'avec l'intention de les réunir toutes en une seule. Rien ne fut donné au hasard; et dans la bravoure de Charlemagne, comme dans celle de ses officiers et de ses soldats, on ne remarque absolument rien qui fasse seulement pressentir cette jactance fanfaronne, ni cet amour puéril du danger et d'une gloire sans résultat, l'un des traits caractéristiques de l'esprit moderne et chevaleresque. L'idée que se proposait ce grand homme, l'unité religieuse, politique et civile, était trop bien fixée dans son esprit, pour que tous ceux qui l'aidaient dans ses entreprises ne se ressentissent pas de la disposition intérieure de celui qui les dirigeait; et, dans le simple soldat des armées de Charlemagne, il devait se trouver quelque chose de ce chef toujours ardent à propager le christianisme, attentif à répandre les institutions favorables à la moralité et au bonheur des nations relevant de lui; de ce prince qui, ayant recours à tous les moyens pour lier les diverses parties de son empire immense, non-seulement voulait mettre l'harmonie entre les intelligences, en fondant des écoles où l'on enseignât les sciences, les lettres et les arts d'après des principes uniformes, mais poussait la prévoyance jusqu'à demander dans ses *con-*

stitutions, que l'on fit partout usage des mêmes poids et des mêmes mesures, dans le commerce habituel de la vie (1).

Toute illusion est donc impossible, et rien n'est moins romanesque ni moins fantastique que Charlemagne, que ses contemporains et son règne. Et cependant, Dieu seul peut savoir la quantité innombrable de romans extravagants auxquels l'histoire de ce grand monarque a donné lieu.

Il nous manque, et peut-être ne retrouvera-t-on point, une suite de monuments littéraires des neuvième, dixième et onzième siècles, sans lesquels on ne pourra jamais suivre avec méthode, la transformation de l'histoire carlovingienne en récits fabuleux et romanesques. Mais, si je ne me trompe, ceux que nous possédons suffisent à constater, au moins d'une manière assez précise, cette singulière et importante métamorphose.

Il serait sans doute curieux de savoir combien il s'était écoulé d'années après la mort de Charlemagne, lorsque l'on attribua à ce prince comme conseillers et comme capitaines *douze pairs*; et com-

(1) « OMNIBUS. — Ut *æquales* mensuras et rectas, et pondera justa et *æqualia* habeant, sive in civitatibus, sive in monasteriis, sive ad dandum in illis, sive ad accipiendum, sicut in lege Domini præceptum habemus. Item in Salomone, Domino dicente: « Pondus et pondus, mensuram et mensuram odit anima mea. Proverb. 20. » Constitutionum Caroli Magni Epitome, inter *Epistolas Hincmari*, t. I, p. 254, Moguntiae, 1552. » On voit qu'il s'est écoulé onze siècles depuis Charlemagne, avant que l'on revint à son idée de l'égalité des poids et mesures.

ment ces douze pairs ont reçu le titre de *chevaliers* ? On aimerait à apprendre à quel propos et dans quel temps, les premiers écrivains de l'Europe occidentale, qui célébrèrent les faits et *gestes* de Charlemagne et de ses douze pairs, ont eu l'idée de donner à ces personnages, déjà devenus romanesques, des coursiers qui se distinguent par des instincts au-dessus de leur nature, et portant des noms qui révèlent leurs qualités ? On serait encore satisfait de connaître les récits où, pour la première fois, Charlemagne et ses généraux deviennent chevaliers, portent des armes de trempe surnaturelle, ont affaire avec les géants, les enchanteurs, les guerriers et les magiciens ? Mais, ce qu'il y aurait de plus piquant, serait de posséder une suite d'écrits faits depuis le neuvième jusqu'au treizième siècle, où l'on pût découvrir comment le grand Charlemagne de l'histoire s'est transformé en passant des premières *chansons de Gestes* (1) par les histoires rimées, pour tomber sous la plume des trouvères et des romanciers qui ont fait de lui une espèce de personnage désagréablement bouffon, compromis dans des galanteries scandaleuses, se déguisant en pèlerin, et transporté

(1) Les *chansons de Gestes* étaient des récits écrits sans doute originellement en mauvais latin, puis dans les idiomes modernes de l'Europe. On y célébrait les *gestes*, les faits, les actions d'éclat, à mesure qu'ils avaient lieu ; et l'on suppose que c'est de la réunion de plusieurs de ces chansons, qu'ont été formés les premiers poèmes modernes.

sur le dos du diable pour regagner son palais et rentrer dans la possession de sa femme et de ses États ?

Ces recherches étant du domaine particulier de la critique littéraire, je me contenterai de faire usage des monuments dont nous pouvons disposer aujourd'hui, car je suis persuadé qu'ils suffiront à éclaircir la question principale, considérée historiquement. Mettant donc de côté toute discussion relative au degré d'ancienneté de la *Chronique de l'archevêque Turpin*, laquelle passa jusqu'au dix-septième siècle, pour avoir été écrite au commencement du neuvième, je m'arrêterai simplement à la date qui fixe le temps où ce livre dut exercer le plus d'influence sur les esprits en Europe. C'est l'an 1122, sous le règne de Louis le Gros, lorsque le pape Calixte II interposa son autorité pontificale pour affirmer l'authenticité, quelque peu contestée, du livre de Turpin (1). Cette décision du pape, implique nécessairement l'idée que la composition de ce livre n'était pas récente, puisqu'il avait fait naître des discussions assez importantes pour que le chef de l'Église crût

(1) Voyez : Magn. Chron. Belgic. p. 130, sub anno 1122.

On trouve l'épître de Calixte II, où il parle de Turpin, à la suite de la traduction de la chronique attribuée à cet archevêque. Paris, 1527. Voici la phrase relative à Turpin : « Le Benoît Turpin, archevêque de Rheims, associé et compagnon de Charlemagne, a relâchés les péchés et offenses de tous ceux qui furent et seront aux Espagnes, pour combattre la gent infidèle. »

devoir fixer les incertitudes que l'on avait sur son véritable auteur. Or, voici le sujet de cette fameuse Chronique, et quelques-uns des faits principaux qui y sont consignés.

Le premier chapitre est une lettre de Turpin, archevêque de Reims, adressée à Liutprand, doyen d'Aix-la-Chapelle, à qui il fait le récit des prouesses que Charlemagne et ses douze pairs, dont il était un, ont accomplies en Espagne.

L'archevêque raconte comment l'apôtre saint Jacques apparut à Charlemagne, durant une nuit, pour l'engager à aller combattre les Sarrazins d'Espagne. Ces mécréants avaient détruit le tombeau élevé à l'apôtre, dans la Galice, et le saint chargea le roi d'aller le rétablir. Tel est, selon Turpin, l'objet et le but de l'expédition de Charles, en Espagne.

L'empereur se met en marche avec son armée et ses douze pairs. Chemin faisant, il s'empare d'Agen, de Saintes, de Bordeaux, tout en fondant, çà et là, des monastères d'hommes et de femmes, mais sans cesser de combattre le Sarrazin Agolant qu'il finit par vaincre et mettre à mort. Jusque-là, la Chronique se maintient, à peu de choses près, dans les limites d'une histoire réelle. Mais, au seizième chapitre, les faits surnaturels arrivent. Cent cinquante soldats de l'armée de Charlemagne, ayant cédé à la convoitise et à la luxure, sont condamnés par Dieu, à mourir dans la première bataille. Charles averti en songe de cette sentence divine,

voit en effet, dès qu'il est levé, ceux de ses soldats condamnés, marqués avec des croix à la poitrine et au dos. Mu par un sentiment de compassion, le grand empereur, qui tourne déjà à la niaiserie dans la Chronique, imagine, pour éviter la vengeance de Dieu, de ne pas exposer ces soldats aux coups de l'ennemi et d'enfermer ces cent cinquante hommes dans une église. Mais, malgré cette précaution, la volonté divine s'accomplit ; et après la victoire, l'empereur retrouve ses cent cinquante chevaliers dans le lieu saint, mais morts, et sans qu'aucun d'eux, toutefois, porte la marque d'une blessure faite par des armes. A cette punition miraculeuse, succède bientôt (chap. 17), une aventure absolument semblable à beaucoup de celles que l'on trouve dans les romans de chevalerie. Charlemagne a pénétré jusque dans la Navarre, quand on vient le prévenir qu'il y a, dans la ville de Nogera, un géant nommé Ferragus, descendant de Goliath, et venant de Babylone avec cent vingt mille Turcs, pour le combattre. Charlemagne ne balance pas un moment ; il s'avance vers Nogera. Mais Ferragus est à peine instruit de l'arrivée du prince chrétien, qu'il sort de la ville et demande un combat singulier (1).

Charles envoie plusieurs de ses guerriers pour répondre à ce défi ; mais chacun d'eux est succes-

(1) « Egressus ab urbe, singulare certamen, scilicet unum militem contra alterum, petiit. »

sivement enlevé par le géant qui les emporte pour les enfermer dans une prison de la ville. A la vue de ces désastreuses entreprises, personne n'ose bientôt plus se présenter pour combattre, et Charlemagne lui-même ne se souciait déjà plus guère d'exposer de nouveaux chevaliers, lorsque Roland demande, mais n'obtient qu'avec peine, la permission de se mesurer avec le géant. « A peine, dit la chronique, Roland se fut-il approché de Ferragus, que celui-ci, le saisissant avec sa main droite, le plaça rapidement sur le col de son cheval et tourna bride pour aller le mettre avec les autres dans la prison de Nogera. Mais Roland, ayant rassemblé ses forces, saisit le géant par le menton, le renverse sur la croupe de son cheval, et le tient ainsi jusqu'au moment où les deux combattants roulent ensemble jusqu'à terre, séparés par la chute. L'un et l'autre remontent à cheval. Roland fait de nouveaux efforts pour tuer Ferragus, mais il n'atteint et ne renverse que son cheval. Les épées étaient rompues; les deux champions mettent pied à terre et se battent successivement à coups de pierres, et à la lutte, tant qu'enfin, aux approches de la nuit, Ferragus demande une trêve jusqu'au jour suivant, ce que Roland accorde. Il était convenu que le lendemain matin, chacun se rendrait au lieu du combat, sans chevaux et sans lances. Ferragus arrive armé d'une épée, mais qui ne lui fut pas de grand secours, car Roland avec un bâton recourbé seulement, se défendit avec avantage, et porta, en outre,

au géant des coups terribles avec de grosses pierres rondes qui se trouvaient sur le champ de bataille. Après avoir fatigué ainsi le géant jusqu'à midi, sans pouvoir, toutefois, le blesser, Ferragus n'en pouvant plus, demande à Roland une nouvelle trêve qui lui est encore accordée, et le géant se met à dormir. Pour Roland, jeune et dispos, il reste éveillé, et pousse la galanterie chevaleresque jusqu'à mettre une pierre sous la tête de son ennemi, afin qu'il puisse se livrer plus facilement au sommeil. Car aucun chrétien, ajoute Turpin, pas même Roland, n'aurait osé tuer le géant; et telle était la loi établie, que « lorsqu'un Sarrazin et un chrétien convenaient de faire trêve, aucun d'eux ne devait la rompre; et que dans le cas où l'un ou l'autre l'aurait violée, l'infacteur serait mis à mort. »

Cependant le géant se réveille. Roland s'assied auprès de lui, engage la conversation, et lui demande comment il se fait que son corps soit assez robuste et assez dur, pour qu'aucun coup de pierre ou de bâton n'ait pu l'entamer? Ferragus, dit toujours Turpin, parlait la langue espagnole que Roland entendait passablement. « Je ne suis vulnérable qu'au nombril, lui répond ingénument Ferragus, qui, se laissant aller au charme de la conversation, interroge à son tour Roland sur sa race, sur son pays et sa religion. Le paladin français ne manque pas une si belle occasion de montrer ses connaissances théologiques, et il fait au géant une exposition détaillée de la foi chrétienne, et particulièrement du dogme de la

Trinité. Ferragus, après avoir écouté très-attentivement son ennemi, lui répond que, pour son compte, il ne croit qu'à un seul Dieu; qu'il ne saurait admettre trois personnes en une, pas plus que la mort d'un Dieu. Il s'établit alors une discussion théologique en règle, qui dure longtemps, mais sans s'échauffer jamais. Enfin elle s'épuise; alors le bon Ferragus, sans montrer ni haine ni colère, dit à Roland: « Eh bien, je combattrai de nouveau avec toi: si ce que tu me dis de ta foi est vrai, je serai vaincu; que si, au contraire, tu n'exprimes pas la vérité, je serai vainqueur. » Roland accepte le défi, et le combat recommence. Ferragus porte aussitôt un coup d'épée à Roland qui le pare avec son bâton en se jetant sur la gauche. Mais le bâton est coupé, et le géant profitant de cet avantage, se précipite sur son adversaire, le saisit par le bras et le fait facilement pencher vers la terre. Roland sent alors que sa perte est certaine, et dans cette extrémité, il commence à implorer le secours de la bienheureuse Vierge Marie. Peu à peu, Dieu et la Vierge aidant, le chevalier parvient à se remettre sur ses pieds. Il arrache le poignard que portait Ferragus, le lui plonge dans le nombril et reste vainqueur. « Mahomet! Mahomet! mon Dieu! secourez-moi, s'écrie alors le géant blessé, car je meurs! » A ces cris, les Sarrazins accourent, l'enlèvent et le transportent dans la ville. Mais Roland sain et sauf, avait été rejoindre aussitôt ses compagnons. Il les rassemble, les anime, et profitant

de l'instant où les infidèles rentraient à Nogera avec le corps de Ferragus, les chrétiens se précipitent avec ceux de vive force dans la ville, et s'en emparent.

Après ce morceau curieux de la chronique de Turpin, le plus remarquable est la trahison de Ganelon qui livre l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne aux Sarrazins, ce qui entraîne la perte des douze pairs à Roncevaux. Roland qui survit à tous ses compagnons, ne cesse pas de combattre jusqu'à ce que les forces lui manquent ; et lorsqu'il lui en reste à peine pour se soulever, il les emploie, après avoir fait ses adieux à son épée Durandal, à en frapper les roches, pour la briser, afin qu'elle ne reste pas entre les mains des infidèles. Cette belle scène que je ne cite pas d'après Turpin, parce que j'aurai bientôt l'occasion de la faire connaître mieux décrite par un autre écrivain, était devenue, au douzième siècle, un lieu commun dont les poètes et les romanciers usaient et mésusaient à leur gré.

Mais avant de revenir à Roland lui-même, je m'arrêterai encore quelques instants sur la prétendue chronique de Turpin, pour faire observer et suivre plus facilement, les transformations que l'on a fait subir à notre fameux paladin, depuis les deux lignes qu'Éginhard a écrites sur lui, jusqu'au commencement du onzième siècle, lorsque Turpin, ou tout autre, en a fait le personnage que l'on connaît déjà. On observera donc que dans les rap-

ports de combattant à combattant, entre Roland et Ferragus, les lois les plus strictes et les plus recherchées de la chevalerie, sont observées, et que le point d'honneur entre pour beaucoup dans la complaisance bizarre avec laquelle Roland protège le sommeil du géant mahométan. Il est inutile de dire ce qu'il y a d'étrange pour nous, dans la discussion théologique qui s'établit entre les deux champions, et combien il nous semble absurde, sacrilège même, aujourd'hui, de s'en remettre au sort des armes, au *jugement de Dieu*, comme on disait alors, pour prouver la vérité de la religion chrétienne. Ce passage est du nombre de ceux qui pourraient faire penser que la chronique originale, d'une date peut-être antérieure à la première croisade, a été retouchée à plusieurs reprises, après ce grand événement. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ; mais elle est fondée sur un rapprochement curieux. En 1219, lorsque saint François d'Assises alla à Damiette et fut mené prisonnier devant le soudan, il s'établit entre ces deux hommes, une discussion théologique absolument de la même nature que celle de Roland et du géant Ferragus, laquelle se termina à peu près de même ; car saint François, ne pouvant convaincre le soudan, lui dit : « Si tu hésites à abandonner la loi de Mahomet pour celle du Christ, ordonne qu'on allume un grand feu, et j'entrerai dedans avec tes prêtres, afin que vous jugiez tous par là, quelle est la foi qu'il faut suivre avec le plus de certitude. » A

cette preuve j'en ajouterai d'autres qui me confirment dans l'opinion que la chronique de Turpin a été copieusement enflée pendant les croisades. D'abord rien ne ressemble plus, en petit, à l'objet de ces grandes entreprises, que le motif qui fait aller Charlemagne en Galice, sur l'avertissement de l'apôtre Jacques, pour reconstruire le tombeau de ce saint que les Sarrazins avaient détruit. Mais ce trait n'était point suffisant à la gloire de Charlemagne, comme on la lui faisait au douzième et au treizième siècle ; et Turpin, dans le chap. 12 de son livre (*De personâ et fortitudine Karoli*), ne se fait nul scrupule de dire : « Qu'entre toutes les grandes et saintes actions accomplies par ce monarque, il a été à Rome et y a été fait empereur ; qu'il est même allé jusqu'au tombeau de Notre-Seigneur et en a rapporté avec lui, du bois de la vraie croix, dont il a doté plusieurs églises. » Évidemment, ce voyage supposé, en Palestine, n'est qu'un pieux anachronisme fait pour engager les chrétiens à se croiser, en leur proposant Charlemagne comme un modèle à suivre.

Le Roland et le Charlemagne de la chronique sont donc transformés, jusqu'à un certain point, en théologiens, en moines et en croisés. Mais malgré toutes les altérations historiques de l'auteur, on retrouve encore dans ses récits, quelque chose qui rappelle les grandes conceptions du célèbre empereur. « L'intention de Charlemagne, est-il dit, au dix-neuvième chapitre, était d'établir dans la

chrétienté, trois sièges apostoliques d'où dépendraient tous les autres. Le premier à Rome, sous la protection de l'apôtre saint Pierre; le second en Galice, sous la protection de saint Jacques; et le troisième à Éphèse, sous celle de saint Jean l'Évangéliste : de sorte que tous les différends qui auraient pu s'élever, soit à propos des dogmes, soit à l'occasion de la discipline, dans les églises inférieures, eussent été portés et jugés à ces trois sièges principaux. » Je ne pense pas que cette idée cadre avec celles de la cour de Rome, et je m'étonne que le pape Calixte, en recommandant la lecture du livre de Turpin, n'ait pas modifié, retranché même ce passage; mais quoi qu'il en soit, vraie ou supposée, cette idée a de la grandeur, et elle est de la famille de celles que Charlemagne a réalisées pour mettre de l'unité et de l'ordre dans le gouvernement de son empire.

Au surplus, l'ensemble de ce livre fabuleux, est empreint de l'esprit ecclésiastique. C'était le *roman de chevalerie* avoué et protégé par l'Église, comme le prouve l'approbation de Calixte II, afin de l'opposer aux nombreux récits chevaleresques des faiseurs de chansons, des trouvères et des romanciers mondains. Ce qu'il y a de plus scabreux dans la chronique est l'introduction d'un géant à peu près magicien, qui n'est vulnérable qu'en une seule partie de son corps. D'ailleurs, on n'y rencontre pas un mot d'amour ou de galanterie; et la belle

Alde, fiancée à Roland par Charlemagne, n'y est pas même nommée (1).

Vers le même temps (1122) où Calixte reconnaissait l'authenticité du roman chevaleresque ecclésiastique, de Turpin, paraissait un récit en vers sur le même sujet, mais traité tout différemment. C'est la *chanson de Roland*, écrite par Turolde, sur la vie duquel on n'a encore pu trouver aucun renseignement. Voici en abrégé l'extrait de ce poème remarquable (2).

Marsile, roi musulman, tenant son siège à Saragosse, appelle à son conseil, ses ducs et ses comtes pour les instruire de l'invasion prochaine dans ses États, par Charlemagne venant avec l'intention de faire la guerre aux enfants de Mahomet. L'un des preux et des conseillers de Marsile, Blancandrin, propose d'envoyer des présents au roi de France, pour l'engager à rentrer dans son pays. Il ajoute qu'il faut lui faire la promesse, mais avec la résolution de ne pas la tenir, que Marsile ira le retrouver à Aix-la-Chapelle, pour embrasser la foi des chrétiens. Blancandrin est chargé du message, et va en effet trouver Charlemagne. Celui-ci, avant de répondre, assemble aussi son conseil composé

(1) Joh. Turpini historia de gestis Karoli Magni, etc. Ex bibliothecâ Justi Reubei. Hanovriæ, 1519, p. 75 et seq.

(2) La chanson de Roland ou de Roncevaux, du douzième siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque Bodleienne à Oxford, par M. Francisque Michel. Paris, 1837.

de ses barons, parmi lesquels figurent neuf pairs, entre autres son neveu, le comte Roland, et Ganelon, également oncle de Roland.

Charlemagne qui, dans ce poëme, est déjà présenté comme très-sensible et quelque peu crédule, fait connaître à son conseil, la proposition qui lui est faite de la part du roi Marsile. Il ne paraît même pas éloigné de l'accepter. Mais son neveu Roland se doute du piège que tend le roi de Saragosse, et s'oppose avec véhémence à ce que l'on se fie aux belles promesses du mahométan. Cependant les avis se partagent parmi les conseillers. Roland insiste, et demande à être chargé du message auprès du roi Marsile. Mais Ganelon est désigné, ce qui donne lieu à une violente dispute entre les deux pairs. Des mots piquants sont échangés; et Ganelon, après avoir été chargé de la commission, jure à son neveu, qu'il se vengera de lui.

Ganelon part avec Blancandrin pour se rendre auprès du roi de Saragosse. Pendant la route, chacun d'eux confie à l'autre la haine qu'il porte à Roland. Arrivés à la cour du prince mahométan, Ganelon semble d'abord s'acquitter loyalement de son office d'envoyé; mais la haine que lui inspire son neveu, l'entraîne bientôt à découvrir au roi Marsile la marche de l'armée de Charlemagne, et à lui démontrer que rien ne sera plus facile que de se débarrasser de Roland, chargé du commandement de l'arrière-garde, tandis que Charlemagne, abusé par les promesses de Marsile,

sera déjà loin avec le gros de son armée, près des frontières de la France. Marsile et ses officiers félicitent Ganelon à qui ils offrent tous des présents; et la trahison est résolue.

Ganelon revient auprès de Charlemagne à qui il fait accroire que le roi de Saragosse se soumet; qu'il va faire embrasser le christianisme à ses sujets, et que son intention est de se rendre lui-même à Aix, pour recevoir le baptême.

Cependant Charlemagne, après avoir reçu cette réponse, est en proie à des songes funestes pendant la nuit; et dès que vient le jour, il consulte ses barons pour décider à qui on confiera le commandement de l'arrière-garde. Ganelon désigne aussitôt Roland. Bien que le neveu se défie du sort que lui prépare son oncle, il accepte cependant cette commission dangereuse avec un dévouement tout chevaleresque, mais en lançant des paroles injurieuses à celui qui la lui a fait donner.

Les douze pairs, sous le commandement en chef de Roland, et voués à une mort certaine, restent donc en Espagne, avec vingt mille Français, tandis que Charlemagne, triste, inquiet et se défiant de Ganelon, se dispose à passer la frontière avec son armée.

Alors, le roi Marsile fait un appel à tous ses barons. Les tambours résonnent à Saragosse et l'étendard de Mahomet flotte sur la plus haute des tours. Ici, est placé le curieux dénombrement de

tous les chefs païens, qui se promettent de tuer Roland à Roncevaux.

Les préparatifs de guerre des musulmans retentissent si fort que le bruit en parvient jusqu'aux oreilles des chrétiens. Olivier, l'ami, le compagnon de Roland, s'en inquiète. Il monte à un arbre, du haut duquel il découvre l'armée ennemie qui s'approche. En cet endroit du poëme, la différence des caractères de Roland et d'Olivier, se dessine de la manière la plus vraie et la plus heureuse. Les deux guerriers sont également braves; mais Roland l'est jusqu'au dédain de toutes précautions, tandis que son ami Olivier, non moins esclave des lois de l'honneur, est un guerrier plein de prudence. A peine est-il descendu de l'arbre, que certain de l'arrivée de l'armée formidable des païens, il conseille sagement à Roland, de faire sonner son Olifan, son cor, pour avertir Charlemagne, afin qu'il fasse rétrograder l'armée. A cette proposition, Roland, n'écoutant que son courage, refuse d'employer un moyen qui pourrait avoir l'apparence d'une lâcheté. Olivier insiste; mais Roland refuse obstinément de sonner du cor, se confiant dans sa propre valeur et dans celle des vingt mille Français qui composent l'arrière-garde. « Je suis fier, dit-il, de ma lance et de Durandal, ma bonne épée, qui m'a été donnée par le roi; et si je meurs, celui qui l'aura pourra se vanter qu'elle a appartenu à un noble vassal. »

Au moment qui précède le combat, l'arche-

vêque Turpin, l'un des douze pairs de France, lui qui, malgré sa robe, n'en est pas moins ardent au combat que les autres, Turpin harangue les barons et les troupes; et pour les engager à combattre avec plus de confiance, il leur promet, s'ils meurent, qu'ils auront place en le paradis. A ces mots, toute l'armée met pied à terre, s'agenouille et reçoit l'absolution et la bénédiction du preux archevêque.

La résignation courageuse avec laquelle Olivier se soumet à l'entêtement de Roland qui n'a pas voulu demander secours au roi en sonnant du cor, est pleine de grandeur et de noblesse; et malgré la persuasion où il est que l'arrière-garde ne pourra résister à la nombreuse armée de Marsile, il s'avance au combat et se dévoue gaillardement à la mort.

Bientôt les Français et les Sarrazins sont en présence; on voit paraître successivement Aeltroth, que Roland tranche en deux; Fallaron qu'Olivier renverse mort; l'un est neveu, l'autre frère de Marsile: puis Corsablix, roi de Barbarie, que Turpin culbute et tue. Ces espèces de combats singuliers se multiplient toujours davantage jusqu'au moment où la bataille devient générale. C'est alors que Roland chevauche de tous côtés, taillant et tranchant avec Durandal, sur les Sarrazins. Il entasse les morts autour de lui. Olivier, non moins terrible, frappe avec tout autant de vigueur. Aucun des douze pairs ne le cède à l'autre au milieu du

combat, et dans son ardeur guerrière, l'archevêque Turpin s'écrie : « *Gloire à notre noblesse ! Mont-joie !* »

Mais tandis que l'arrière-garde porte le ravage parmi les païens, Charlemagne, qui se doute de la trahison de Ganelon, *verse des larmes* en pensant qu'il ne pourra pas porter secours aux siens. Ici le poète rapporte qu'en France il y eut alors des tonnerres et des vents inaccoutumés ; que la foudre tomba plusieurs fois du ciel, et que la terre trembla : présages sinistres de la mort prochaine de Roland.

Jusque-là cependant, les Français portent le ravage et la mort dans l'armée païenne. Mais c'est alors que Marsile se présente lui-même avec des renforts, pour rallier et secourir ce qui reste de son armée. Le combat recommence avec un nouvel acharnement, et cette fois, les Français, malgré leur valeur, éprouvent des pertes irréparables. Engelier, le duc Samson, Anséis, Gérins et Gerer, les deux inséparables, tous sont tués par les païens. Ce sont tous de hauts barons, et Roland croit s'apercevoir que leur mort jette le trouble dans l'âme des Français. Alors il redouble de courage et d'efforts pour jeter l'effroi parmi les Sarrasins. Après avoir renversé et tué Grandonie, il appelle Olivier avec lequel il va joindre l'archevêque Turpin, et ces trois vaillants font des prodiges de valeur. La bataille tourna bien pour les Français jusqu'à quatre fois, mais à la cinquième,

elle leur devint funeste, et tous les chevaliers furent tués à l'exception de soixante que Dieu épargna. Aussi se préparèrent-ils à vendre chèrement leur vie.

Dans ce moment suprême de détresse, il se passe une scène pleine d'intérêt et d'originalité, entre Olivier et Roland. Celui-ci, couvert de sang, épuisé de fatigue et prévoyant que, malgré leur vaillance, ils seront bientôt surmontés par le grand nombre des ennemis, consulte tardivement, son compagnon, pour savoir s'il ne serait pas encore temps de faire sonner son cor et d'avertir Charlemagne. « Maintenant ce ne serait pas bien, répond Olivier. Quand je vous en ai prié, vous n'avez pas daigné le faire. Si vous m'eussiez cru, le roi serait ici, et nous aurions gagné la bataille contre Marsile. Par ma barbe ! ajoute Olivier, s'il était possible que je revisse ma noble sœur Alde, elle ne serait jamais votre épouse. » La belle Alde avait en effet été fiancée par Charlemagne à Roland qui aux paroles d'Olivier est près de s'emporter contre son ami. Mais l'archevêque Turpin qui s'aperçoit de ce conflit, s'avance rapidement vers les deux preux, leur dit de cesser leur dispute et de ne penser qu'à combattre. Cependant Roland s'obstine à sonner de son cor, ce qu'il ne fait qu'avec peine, tant il est couvert de blessures, tant il est affaibli par la perte de son sang.

Toutefois Charlemagne en entend le son affaibli. Il veut retourner sur ses pas ; mais Ganelon

l'en dissuade en se moquant de lui et de Roland qui, dit-il, « *va, cornant tout le jour, à propos d'un lièvre.* » Cependant le son du cor se fait entendre de nouveau, et le duc Naime décide enfin le roi à retourner pour secourir son arrière-garde. Ne doutant plus alors de la trahison de Ganelon, Charlemagne le fait arrêter et mettre aux fers.

Mais toutes ces résolutions tardives seront inutiles. Pendant que l'armée rétrograde avec toute la promptitude possible, les destinées de l'arrière-garde et de son chef Roland, s'accomplissent. En vain ce preux fait-il des prodiges de valeur et parvient-il même à couper le poing du roi Marsile, Olivier son compagnon, est frappé à mort, et Turpin est blessé de manière à ne plus pouvoir combattre. Resté seul en quelque sorte, Roland fait face de tous les côtés aux païens qu'il renverse morts autour de lui : dans son infatigable activité, au milieu du combat, il rassemble toutes ses forces, et quoiqu'avec peine et en se rompant les veines des tempes, il parvient à faire rendre un faible son à son Olifan. Roland et Turpin entendent le bruit des clairons de l'armée de Charlemagne qui répondent, et dans le même moment que leur courage se ranime avec l'espoir d'être secourus, ils se précipitent de nouveau sur les païens que le retour de l'armée du roi commence à effrayer. « Allons, se disent les deux braves, nous avons entendu les trompettes de ceux de France; Charles le puissant roi va paraître! » et ils font encore

un grand carnage des païens, qui fuient de tous côtés.

Mais Roland a eu son écu percé, et son beau cheval Vaillantif a été tué. Il est à pied, et va au secours de Turpin, couvert lui-même de blessures. Il le couche sur l'herbe, étanche son sang, et le prie avant de mourir, de rendre les derniers devoirs à ceux de leurs compagnons qui ont déjà péri. Ici se trouve une scène admirable par sa grandeur et sa nouveauté. Roland seul, malgré sa fatigue et ses blessures, va de tous côtés chercher ses compagnons morts, qu'il rapporte un à un sur ses épaules : Gérins, Gérard, Olivier, Anséis, Gérard de Roussillon et tant d'autres qu'il place en cercle, devant l'archevêque gisant blessé. Alors le vieux prêtre-guerrier, pleurant de ce qu'il ne peut plus se soulever, étend avec peine sa main, et dit en bénissant les héros morts : « Seigneurs, vous fûtes malheureux ! que Dieu puissant ait toutes vos âmes et les mette en paradis parmi ses saintes fleurs ! Quant à ma mort, elle me donne de la tristesse, parce que je ne verrai plus le grand empereur. »

Tous les compagnons de Roland sont morts. Seul, tenant son Olifan d'une main et son épée de l'autre, ce brave se retire à l'écart pour chercher quelque repos, et il se laisse tomber sur l'herbe. A ce moment, un Sarrazin qui l'épiait, se jette sur lui pour s'emparer de ses armes. Mais se ranimant tout à coup, comme une lampe qui va s'é-

teindre, Roland retrouve momentanément toute son énergie, assène un coup de Durandal sur la tête du païen, qu'il étend mort à ses pieds.

Ce dernier effort achève d'épuiser le héros. Cependant il se dresse encore une fois sur ses pieds, et dans l'inquiétude qu'il éprouve à l'idée que son épée pourra tomber entre les mains des ennemis, il en frappe les roches pour la briser. Vain espoir ! l'acier en a été si fortement trempé, que la lame, loin d'être entamée, fait au contraire voler les roches en éclats. C'est alors que le preux adresse des plaintes et des adieux si touchants à sa chère Durandal : « Pour cette épée, dit-il, j'éprouve un chagrin et une douleur extrêmes. Mieux vaut la détruire que de la laisser tomber entre les mains des païens. O vous, Durandal, avec laquelle j'ai conquis tant de terres pour Charlemagne, vous ne devez jamais vous trouver qu'entre les mains d'un chrétien. » Après ce souhait douloureux, Roland, sentant la mort approcher, se dirige vers un pin au pied duquel il s'étend, puis il place son épée sous lui, tient son Olifan, et dirige sa face vers les païens, afin que Charles et les siens jugent, quand ils le trouveront mort, que le noble comte a rendu le dernier soupir en brave et en vainqueur. Puis, il prie, il implore la miséricorde de Dieu, lui demande le pardon de ses fautes, et expire.

Enfin Charlemagne arrive sur le champ de bataille où il ne trouve plus que des morts. Lui et les siens apercevant au loin le tourbillon de pous-

sière qu'excitent les païens fuyant encore, Charles ordonne de laisser les morts gisants à terre et de ne les ensevelir qu'après que l'on se sera vengé des musulmans. En effet, on les poursuit jusqu'aux bords de la Sèbre, du côté de Saragosse, là où les Français les font périr ou par le fer ou dans les eaux.

Victorieux, Charlemagne revient sur le champ de bataille de Roncevaux, où il s'occupe de faire rendre les derniers honneurs aux braves de l'arrière-garde. Roland, Olivier et l'archevêque Turpin sont l'objet de ses soins particuliers, et il fait embaumer leurs corps pour les envoyer en France, où il se propose de rentrer lui-même.

Mais sur le point de partir, Charlemagne reçoit deux messagers païens. Ils lui annoncent le défi de bataille de la part de l'amiral Baligant. Ce guerrier, sur la nouvelle que le roi Marsile a eu le poing coupé dans le combat, est arrivé en toute hâte de la Babylonie, et a amené avec lui dix-sept rois et nombre de ducs qui commandent les différents corps d'une armée formidable. Aussitôt Charles, mettant de côté les tristes pensées qui l'assiègent, s'écrie d'une voix puissante : « Barons français, à cheval ! »

Le dénombrement des deux armées ennemies ainsi que l'ordre dans lequel les troupes chrétiennes et musulmanes sont échelonnées, forment un tableau plein d'éclat et d'intérêt. Mais malgré la supériorité du nombre et la bravoure des païens,

Charles obtient la victoire et arrache même la vie à Baligant à la fin d'un combat long et opiniâtre, entre ces deux chefs.

Charles entre à Saragosse, en fait détruire les mosquées, et contraint les habitants à se laisser baptiser. Ceux qui refusent de se soumettre à cette obligation, sont condamnés au feu ; mais plus de cent mille, dit l'auteur, ont été faits vrais chrétiens. Quant à la reine, veuve de Marsile, elle doit être conduite en France, parce que Charlemagne veut qu'elle soit convertie *par amour*, c'est-à-dire en l'instruisant et après avoir reçu la persuasion dans son cœur.

Une garnison est établie à Saragosse et l'empereur rentre en France. Arrivé à Bordeaux, il dépose dans l'église de Saint-Séverin, l'Olifan de Roland ; puis s'embarquant sur la Gironde, il se rend à Blayes où il laisse les restes de Roland, d'Olivier et de Turpin dans l'église de Saint-Romain.

Ces honneurs rendus aux braves, il reste encore à punir le traître Ganelon, que Charlemagne traîne prisonnier à sa suite. Mais à peine l'empereur est-il entré dans son palais d'Aix-la-Chapelle, que la fiancée de Roland, la belle Alde, se présente à lui croyant revoir celui qu'elle aime. A la nouvelle de la mort du preux, l'infortunée jeune fille tombe évanouie et meurt de douleur.

Cependant on instruit le procès de Ganelon qui est condamné au dernier supplice ; et l'ensemble de cette épopée se termine par la conversion de la

veuve de Marsile, Bramimonie, qui reçoit le baptême et le nom chrétien de Julienne.

La comparaison simultanée du passage d'Éginhard sur Roland, de la Chronique de Turpin, et de la Chanson de Turol, suffit pour démontrer clairement que vers les premières années du douzième siècle, le prétendu neveu de Charlemagne était depuis longtemps déjà un personnage mythologique que chacun avait le droit de faire agir et parler à sa façon. Aussi le chroniqueur et le poète ont-ils largement usé de cette faculté, car dans le premier ouvrage, Turpin survit à la bataille de Roncevaux et en rédige même le récit; tandis que dans le second, l'archevêque de Reims, vaillant chevalier, l'un des douze pairs, meurt en combattant à Roncevaux et après avoir béni et absous ses compagnons restés sans vie.

A cette variante notable, il faut ajouter que la teinte cléricale et théologique répandue sur toute la chronique, devient essentiellement politique et guerrière dans la Chanson; que dans les deux récits, la plupart des personnages musulmans ne sont pas les mêmes; et chose à noter, que c'est dans le livre du prétendu archevêque, que se trouve un être fabuleux, moitié sorcier et moitié théologien, et préservé par un charme; je veux dire le géant Ferragus, figure imaginaire, dont il n'y a pas trace dans la Chanson de Turol, où tout, bien qu'exagéré parfois, est cependant contenu dans les limites de la vraisemblance poétique.

Par ce rapprochement qui classe la *Chronique* dans la catégorie des romans, et fait reporter l'ouvrage de Tuold jusqu'au temps des graves *chansons de Gestes*, dont la tradition s'était perpétuée depuis Charlemagne, on est autorisé à conclure que le fond de la composition de Tuold, emprunté, comme il le dit lui-même, à des écrivains qui l'ont précédé, est beaucoup plus ancien cependant que la version de Turpin. Et si ce dernier livre est presque déjà un roman de chevalerie, l'œuvre de Tuold est encore une sévère et fort belle épopée.

S'il n'est pas question d'amour ni de galanterie, dans le roman chevaleresque de l'archevêque Turpin, on en trouve facilement la raison dans l'esprit monacal qui anime ce livre. Mais le silence absolu sur ces deux sentiments, dans la *Chanson de Roland*, a sans doute une tout autre cause, et a droit d'éveiller l'attention. D'après le témoignage même de Tuold, il a pris son sujet dans de très-anciens livres (1). Il fallait donc que ces ouvrages fussent antérieurs au commencement du onzième siècle, puisque ce n'est qu'à cette époque que les troubadours provençaux et les trouvères ont commencé à introduire la passion de l'amour et les mœurs galantes dans toutes les œuvres littéraires? Si cette remarque est juste, il s'ensuivrait que des

(1) Dans les *Gesta Francorum*, et dans un auteur, Gilie, qu'il nomme, mais sur lequel on n'a encore pu trouver aucun renseignement.

deux livres qui nous occupent, quelle que soit d'ailleurs l'ancienneté relative de leur rédaction, le fond de celui de Turolde est très-antérieur à celui de la Chronique de Turpin.

Ce fait solidement établi, comme je le crois, il est du plus haut intérêt, pour l'étude des mœurs dans les temps modernes, de savoir comment les écrivains traitaient la passion de l'amour, à cette époque intermédiaire comprise depuis Charlemagne, où la femme était encore soumise aux lois et aux habitudes de l'ancienne Rome, jusqu'au milieu du onzième siècle, lorsque le beau sexe devint tout à coup, l'objet d'un culte presque superstitieux. Turolde va nous l'apprendre; et pour plus de sûreté, je le ferai parler lui-même en citant la scène de la belle Alde que j'ai déjà signalée plus haut.

« A peine Charlemagne est-il entré dans son palais, dit le poète, que voici venir Alde, une belle demoiselle, qui demande au roi : « Où est Roland, le capitaine qui jura de me prendre pour compagne? » A ces mots, Charles éprouve une douleur profonde. Des larmes s'échappent de ses yeux, et il tire sa barbe blanche. « Chère amie, dit-il enfin, tu me parles d'un homme qui n'existe plus. Je t'en donnerai un en échange, ce sera Louis ; je ne saurais mieux dire, il est mon fils, et gouvernera mes États. » Alde répond : « Ces paroles ne peuvent me convenir. Fassent Dieu, ses saints et ses anges, que je ne survive pas à Roland! » Elle devient

pâle, tombe aux pieds de Charlemagne, et meurt tout aussitôt (stroph. 270). »

Cette scène tout homérique, comme la plupart de celles que renferme ce poëme remarquable, donne lieu à la passion de se manifester, mais sans que l'auteur ait pris soin de la peindre en détail, lui qui, lorsqu'il exprime tout autre sentiment que l'amour, se montre abondant, souvent ingénieux, et quelquefois même un peu prolix. On ne saurait donc en douter, dans la Chanson de Turold, on retrouve l'amour fort, mais simple, chez la femme, comme quand elle n'est pas encore devenue une idole pour l'homme, et que les grands déchirements du cœur sont presque exclusivement son partage. Charlemagne qui se montre si sensible et si généreux envers Alde, jusqu'à lui offrir de remplacer Roland par son fils qui sera roi, Charlemagne ne se doute pas encore qu'il n'y a pas de si grand prince qui puisse dédommager une fille, de la perte de l'homme qu'elle aime sincèrement ? Ces secrets du cœur féminin étaient tellement cachés avant que la galanterie eût fait une science de l'amour, que les hommes ne les soupçonnaient même pas ; et en effet le Roland de la Chanson, lorsqu'il est mourant à Roncevaux, non seulement ne témoigne point de regret, en reportant son souvenir sur sa fiancée qui mourra à cause de lui ; mais le nom d'Alde ne vient même pas sur ses lèvres, et tout ce qui lui reste de force de corps et d'énergie dans l'âme, est employé à cher-

cher les moyens de briser son épée pour qu'elle ne tombe pas entre les mains de ses ennemis.

Tel était l'amour en réalité, avant l'introduction de la *gaie science* des troubadours en Europe, et cette circonstance de la Chanson de Roland me paraît être une nouvelle preuve de l'ancienneté des traditions qui ont aidé Turolde à composer son ouvrage, ainsi que du maintien de ces traditions carlovingiennes, jusqu'au commencement du douzième siècle.

Dans le même temps (1122) que le pape Calixte défendait Turpin et sa Chronique contre ceux qui niaient l'existence de l'un et l'authenticité de l'autre, époque sur laquelle j'insiste parce qu'elle est certaine, et que c'est aussi celle où dut paraître la Chanson de Roland, il courait dans toute l'Europe alors, une troisième chronique dont le succès parmi les nations chrétiennes, fut immense.

Malgré la bizarrerie et l'extravagance des récits que contient ce livre, ainsi que ceux de la même espèce qui parurent alors, ils ont exercé une influence si puissante et si durable, sur les opinions et les mœurs depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours, qu'il est impossible de ne pas les envisager, au moins momentanément, d'une manière sérieuse.

Vers 1100, il y avait déjà, comme aujourd'hui, des savants très-curieux des anciennes histoires, et qui couraient l'Europe pour déterrer les vieux livres où elles étaient contenues. Un certain Gau-

tier Calenius, entre autres, archidiacre d'Oxford, voyageant en France par curiosité et s'étant arrêté dans la Bretagne, trouva là, chez ces exilés d'Angleterre, une chronique en langue galloise, où était racontée l'histoire des rois bretons (en Angleterre), depuis *Brutus* jusqu'à Cardawaloc. Heureux de sa trouvaille, Calenius transporta son livre en Angleterre, et le confia à Geoffroi de Monmouth, Bénédictin gallois, qui le traduisit en latin, et selon toute apparence, y fit des additions et des embellissements, pour dissimuler la sécheresse de la chronique originale. Cette version latine, achevée vers 1128, eut un succès de vogue dans toute l'Europe, mais particulièrement en Angleterre et en France. Il fut tel, que les gens qui ne savaient pas le latin, étant curieux cependant de connaître ce livre, plusieurs trouvères anglo-normands, se mirent à retraduire la chronique galloise, en vers français. La plus fameuse de ces versions est celle de Wace, de l'île de Jersey. Elle porte le titre de *Roman de Brut*, et l'on peut croire que l'auteur qui mourut très-vieux en 1180, l'avait publiée vers 1150 (1).

Je crois devoir solliciter ici tout à la fois, l'attention et l'indulgence du lecteur, avant de lui donner une idée de cette étrange production. Et pour faire ressortir avec plus de netteté l'inconcevable besoin

(1) Le *Roman de Brut*, par Wace, publié, pour la première fois, avec un commentaire et des notes, par Leroux de Lincy, 2 vol. in-8°. Rouen, 1858.

que les peuples ont de repaître leur imagination des fables les plus étranges et les plus absurdes, je rappellerai que pendant les cinquante premières années du douzième siècle, où les esprits les plus élevés même, se plaisaient à la lecture de la Chronique de Turpin et de celle de Geoffroi de Monmouth, c'était cependant le temps aussi, où saint Anselme de Cantorbéry, Guillaume de Champeaux, saint Bernard, Abeilard, Pierre le Lombard et Richard de Saint-Victor, s'efforçaient, les uns par leurs saintes prédications, mais tous par des écrits pleins de science et de haute raison, de former les nations chrétiennes aux vertus et à la connaissance de la vérité. Des associations d'idées si disparates, chez les nations, ne peuvent avoir lieu impunément; et, comme on le verra, les balivernes racontées par Turpin et par Wace, ont eu des conséquences si graves, que l'on est bien forcé de s'en occuper sérieusement. Résignons-nous donc à prendre connaissance de quelques-unes des prétendues traditions consignées dans le roman de Wace.

Après la destruction de Troie, Énée obligé de fuir, s'embarque avec son fils Ascagne et va aborder en Italie. A la mort d'Énée, Ascagne lui succède et élève Sylvius que son père Énée avait eu de Lavinie. Sylvius hérite de son frère et donne son nom au fils que ce frère a laissé. Or, Sylvius II, fils d'Ascagne, avait séduit une fille de Lavinie dont il eut un fils nommé Brutus (BRUT). Les devins consultés au moment de la naissance de cet en-

fant, répondent qu'il doit tuer son père et sa mère. En effet, celle-ci meurt en donnant le jour à Brutus, et Brutus à peine âgé de quinze ans, perce le sein de son père pendant qu'il chassait avec lui. Menacé de la vengeance de sa famille, Brutus s'exile et va en Grèce. Là il trouve les Troyens esclaves, mais prêts à secouer le joug de leurs vainqueurs et n'attendant qu'un chef pour les décider à agir. Brutus se propose, il est accepté, et la guerre commence entre les Troyens révoltés et les Grecs. Brutus vainqueur s'empare du roi Pandrasus et exige de lui pour sa rançon, qu'il lui donne des vaisseaux, de l'or et sa fille. Le roi grec est forcé de se soumettre à la loi de son vainqueur, et Brutus, riche de tout ce qu'il vient de recevoir, s'embarque avec les Troyens, et relâche d'abord en Afrique. Là, trouvant les autels de Diane déserts, il offre un sacrifice à cette déesse, qui, en récompense de sa piété, lui désigne la terre qu'il doit habiter. Brutus reprend la mer, navigue jusqu'aux colonnes d'Hercule, passe le détroit, rencontre les Syrènes et relâche en Espagne où il retrouve encore des Troyens fugitifs qui se joignent à lui. La flotte aborde bientôt en Armorique, près de l'embouchure de la Loire, où Brutus et ses compagnons descendent pour chasser. Mais le roi de Poitiers leur envoie demander de quel droit ils en usent ainsi. Les Troyens refusent de répondre, et tuent un Français. Aussitôt le roi poitevin, Gofar, marche contre eux, livre bataille et est vaincu.

Cependant, loin de perdre courage, ce chef appelle à son secours, « *les douze pairs qui se partageaient la terre en douze portions, chacun d'eux tenant un fief et se faisant appeler roi* » (1). Anachronisme que je fais remarquer parce qu'il indique la fusion déjà opérée de la mythologie carlovingienne avec celle d'Arthur et de la Table ronde. Quoi qu'il en soit, le Poitevin Gofar recommence la guerre, mais sans être plus heureux, car il éprouve une seconde défaite.

Cependant le neveu de Brutus, *Turnus*, périt dans le combat, et pour consacrer sa mémoire, on laisse son nom à la ville de *Tours*. Chargés de dépouilles, les Troyens regagnent leurs vaisseaux, se rembarquent, et après quelques jours de navigation, arrivent à l'île d'Albion, la terre promise par la déesse Diane. A peine arrivés, les Troyens se mettent à célébrer leur débarquement, par des fêtes; lorsque tout à coup les *Géants*, premiers habitants de la terre d'Albion, accompagnés de leur roi *Géomagot* (Gog et Magog), viennent fondre sur leurs envahisseurs. Un combat terrible s'engage, et Brutus avec ses Troyens, obtient une éclatante victoire à la suite de laquelle *Géomagot* demeure prisonnier. Il prend alors à Brutus l'envie de s'assurer si l'un de ses fidèles compagnons, *Corinéus*, sera

(1) Li roi en ot dol et pesance por guerre aie, ala en France as douze pers qui là estoient, qui la terre en douze partoient; cascuns des douze un fié tenoit et roi apeler se faisoit.— Roman de Brut, vers 621-626.

plus fort et plus adroit à la lutte que le géant. On met les deux *boxeurs* en présence, et ils se disputent vigoureusement la victoire jusqu'au moment que Corinéus, se sentant blessé et craignant de ne pouvoir résister plus longtemps, saisit Géomagot entre ses bras et, quoique tout essoufflé, le porte sur une falaise d'où il le précipite dans la mer. Alors, devenu maître du pays, Brutus lui impose son nom (*Brut, Bretagne*), et fonde sur la Tamise une nouvelle Troie qui est *Londres*. Puis du nom de Corinéus, on fait celui d'une province; la *Cornouailles*; et enfin Brutus, après vingt-quatre ans de règne, laisse son nouveau royaume à ses trois fils Locrin, Camber et Albanach, ce qui fut l'origine de la division en Angleterre, Galles et Écosse.

L'origine troyenne des rois anglais, étant clairement démontrée, selon Wace, le romancier déroule l'histoire d'une suite de princes dont il n'est parlé absolument que dans cet étrange livre. Il y est aussi fort question des longues opérations de la conquête que les Romains firent de la Grande-Bretagne, depuis Jules César jusqu'à Vespasien; et à la suite d'une foule d'événements où la vérité est mêlée à des erreurs et à des contes de toute espèce, on arrive au règne du fameux roi Arthur, dont les romanciers seulement reportent l'existence à l'an 490 de notre ère, car aucun historien grave ne s'est occupé de ce roi fabuleux.

Sa naissance mérite considération, car elle se lie à une aventure qui ouvre la série des malheurs qui

pèsent si habituellement sur la tête des maris, dans les fastes de la chevalerie galante. Le roi Uter régnait enfin sur la grande Bretagne, après être demeuré vainqueur de ceux qui avaient voulu lui disputer ses droits. Rentré à Londres, il eut l'idée de célébrer de grandes fêtes à l'occasion de son couronnement, et y invita tous ses barons et leurs femmes. Au nombre de ces seigneurs, se trouvait le comte de Cornouailles, et sa jeune épouse, la belle Igerne, dont le roi Uter devint éperdument amoureux. Le comte s'étant aperçu du malheur dont il était menacé, prit aussitôt la fuite avec sa femme qu'il enferma dans le château de Tintagel, devant lequel le roi Uter, sous prétexte d'être blessé seulement de l'impolitesse du comte, mit le siège. Mais la forteresse était disposée de telle sorte qu'il suffisait de deux ou trois hommes déterminés pour en défendre l'entrée. Arrêté par cette difficulté, mais d'autant plus pressé par son amour, Uter a recours au prophète, à l'enchanteur Merlin qui, par les ressources de son art magique, trouve moyen de donner au roi les traits et toute l'apparence du comte de Cornouailles. Le complaisant Merlin lui-même prend la forme d'un serviteur du comte, et ce nouveau Sosie introduit le nouvel Amphitryon chez la belle Igerne qui, par suite de cette supercherie, donna le jour au grand Arthur (1).

Quant à ce prince imaginaire, voici comment on

(1) Roman de Brut, vers 8,780, 8,968.

le fait parler de lui-même dans une ancienne ballade anglaise qui n'est qu'un extrait fidèle de sa vie telle qu'on la lit dans le *Roman de Brut*. « Issu du sang de Brutus, dit le héros supposé, et né en Bretagne, je me nomme le roi Arthur, et ma renommée s'étend également chez tous les peuples, tant chrétiens que païens. Je crois en Jésus-Christ, et j'adore le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu. Quatre cent quatre-vingt-dix ans après la naissance de mon Sauveur, j'ai régné sur la Grande-Bretagne, et dans ce temps j'ai maintenu la chevalerie de la Table ronde si fameuse. Table à laquelle cent trente nobles chevaliers s'asseyaient souvent. Ces chevaliers, tant à cause de leurs vertus que de leurs faits d'armes, sont devenus célèbres dans tout le monde, comme le prouvent les livres écrits à leur sujet. Le roi Uter m'a engendré dans le château de Tintagel, de la belle Agyana (1), qui était dans ses États; et quand j'eus atteint l'âge de quinze ans, je fus couronné roi. Tout le royaume de Bretagne était dans le trouble et l'émoi; je me proposai d'y rétablir le calme. J'en chassai les Saxons qui l'opprimaient; et à la suite de hauts exploits, j'achevai la conquête de l'Écosse. L'Irlande, le Danemarck, la Norwège, toutes ces provinces, je les ai conquises; et j'ai rendu mes tributaires, les rois d'Islande, de Gothland et de

(1) Les changements de noms sont fréquents dans les chroniques romanesques.

Swethland. Quant à la Gaule, nommée aujourd'hui la France, j'en ai également fait la conquête, et j'ai tué l'intrépide Frolo, en combat singulier. Le hideux géant Dynabus, si horrible à voir et dont l'ancre se trouvait sur la montagne de Saint-Bernard, je l'ai tué par la force de mon bras. Pour Lucius, l'empereur de Rome, je l'ai conduit à une fin terrible, car mille de ses plus vaillants chevaliers au moins, ont pris la fuite pour se soustraire à mes coups ; et outre l'empereur romain lui-même, qui perdit la vie en cette occasion, je tuai encore cinq rois païens qui s'étaient unis à lui. J'envoyai le cadavre de l'empereur Lucius à Rome, mais pauvrement enveloppé dans une bière ; et l'année suivante, je franchis le mont Joie, puis je me dirigeai vers Rome où, après avoir été reçu en conquérant, je fus solennellement couronné empereur par tous les cardinaux. Je séjournai dans cette ville pendant tout un hiver. Mais ayant été averti que Mordred, mon neveu, à qui j'avais laissé le soin de mes États et de ma reine, me trahissait doublement, je retournai en toute hâte en Bretagne avec mes troupes pour punir le coupable. A peine étais-je arrivé à Sandwich, que j'y trouvai Mordred prêt à me résister, et je ne parvins à débarquer qu'après une lutte sanglante. C'est là que fut blessé mon autre neveu Gauvain. Mais enfin je fis reculer Mordred qui s'enfuit à Londres, de Londres à Winchester, jusqu'à ce qu'il parvint en Cornouailles. Là, je le poursuivis encore, et lorsque

nous nous rencontrâmes, nos armées se battirent jusqu'à la mort. De cent mille hommes, à peine en resta-t-il un vivant ; et dans cette fatale journée la noble chevalerie de Bretagne trouva sa fin, mais tous les traîtres furent mis à mort. J'avais porté la couronne vingt-deux ans avec honneur et gloire, mais blessé moi-même, je fus enlevé tout à coup, par une mort inattendue (1). »

Le récit de cette mort a été retracé dans de vieilles ballades et dans d'anciens romans, et il nous importe de le connaître. Suivons-le donc avec attention :

« Le dimanche de la Trinité, il fut décidé que la grande bataille entre Arthur et Mordred, serait donnée. Bataille, hélas ! où tant de chevaliers ont crié *saive qui peut !* Avant le premier chant du coq, lorsque le roi Arthur était encore au lit, ce prince vit venir Gauvain qui lui dit : Puisque vous êtes mon cher oncle, et si vous tenez à la vie, ne vous présentez pas aujourd'hui devant l'ennemi. Évitez la bataille si vous pouvez, car Lancelot est maintenant en France, avec un grand nombre de vaillants chevaliers qui seront de retour dans le courant de ce mois, et pourront alors vous assister dans le combat. » Le roi appela tous ses nobles avant l'aube du jour, et leur fit savoir ce que Gauvain lui avait dit. Les nobles lui donnèrent le con-

(1) Voir le *Roman de Brut*, vers 15,480 — 15,680 ; et dans les « *Reliques of ancient English poetry* ; « *The legend of King Arthur*, t. III, p. 34, Francfort, 1825.

seil, d'envoyer dès le matin un héraut d'armes pour demander un parlement. Alors le roi Arthur choisit douze chevaliers, les meilleurs de ceux qui l'entouraient, pour aller parlementer avec l'ennemi et faire un arrangement. Cependant le roi disposa son armée de manière à ce qu'elle fût prête au besoin, mais il ordonna que personne n'agitât son arme, à moins que l'on ne vît tirer l'épée à l'ennemi. De son côté, Mordred choisit douze chevaliers, des plus éminents de son armée, pour entrer en parlement avec le roi, et il disposa aussi ses troupes pour qu'elles fussent prêtes au besoin, recommandant surtout que personne n'agitât son arme à moins que l'on ne vît tirer l'épée à l'ennemi, car il n'osait pas plus se fier à son oncle que son oncle ne se fiait à lui. Or, quand ils furent en face l'un de l'autre, et comme l'on commençait à faire un accord, et à convenir d'une trêve d'un mois, il arriva qu'une vipère, s'étant élancée d'un buisson, piqua un des chevaliers du roi, au genou. Sitôt que le chevalier se sentit blessé, et vit le reptile suspendu à sa jambe, il tira son épée du fourreau, circonstance bien fâcheuse comme vous allez l'entendre ! Car à peine les deux armées eurent-elles vu briller la lame de l'épée, qu'elles se ruèrent l'une sur l'autre, et que le carnage devint affreux..... Arthur et Mordred combattirent avec fureur, jusqu'à ce que ce dernier, se sentant blessé à mort, rassembla ses forces pour porter aussi un coup mortel au roi son oncle,

qui en effet en reçut un terrible. Alors Arthur près de mourir, s'adressant à l'un de ses chevaliers, sire Lukyn, qui l'avait assisté dans la bataille, il lui dit : « O vous chevalier, dont j'ai si longtemps éprouvé la fidélité, prenez mon épée Escalibar qui pend à mon côté, et allez la jeter dans la rivière ; car maintenant que je suis gisant sous cet arbre, il faut que je renonce à l'usage de quelque arme que ce soit. » Puis, s'adressant à son épée : « Adieu, fidèle épée, lui dit-il, jamais vaillant chevalier n'en eut de meilleure que toi qui m'as aidé à résister si fortement et si longtemps à mon ennemi. Avec cette faux dans ma main, j'ai souvent moissonné des champs ensanglantés. Mais maintenant l'heure fatale est venue, où je ne puis plus me servir de toi. » Alors le duc Lukyn alla à la rivière, y jeta sa propre épée, conservant Escalibar qu'il rapporta en cachette, car la lame en était d'acier de Cologne, et la garde ornée de pierres précieuses. Hélas ! se disait le chevalier, comment jeter et perdre une telle arme ! Il revint donc auprès du roi qui lui dit : Sire Lukyn, qu'avez-vous vu ? — Rien, mon seigneur lige, si ce n'est que le vent souffle fort sur les eaux. — Retournez, ô bon sire Lukyn, retournez, dit le roi, jetez mon épée dans la rivière, et ne me laissez pas ainsi en peine, en ce lieu. — Le duc retourna donc à la rivière dans laquelle il jeta le fourreau de l'épée. Mais ayant gardé la lame d'Escalibar qu'il alla cacher sous un arbre, il revint près du roi

qui demanda : Sire Lukyn, avez-vous vu quelque chose ? — Rien, mon lige, si ce n'est que le vent combat avec plus de fureur encore les eaux de la rivière. — O Lukyn ! Lukyn ! dit alors le roi, tu m'as trompé deux fois ! Hélas ! à qui se fier désormais, puisqu'un pareil chevalier a pu trahir ? Dis, Lukyn, voudrais-tu voir ton maître mort, le tout pour une épée dont la possession t'a tenté ? Retourne, et jette-la dans la rivière, ou l'un de nous deux mourra. » — Alors le duc humilié de ce reproche, ne fit point de réponse à Arthur, mais se dirigea vers la rivière dans laquelle il lança l'épée aussi loin qu'il put. — A l'instant, une main et un bras la saisirent et la brandirent trois fois dans l'air, jusqu'à ce qu'elle retomba dans le courant du fleuve, d'où le duc ne la vit plus reparaitre. Lukyn resta quelque temps immobile d'étonnement, puis retourna vers le roi ; mais Arthur avait disparu de dessous l'arbre. Depuis ce terrible jour, on ne l'a pas revu sur la terre, et les Bretons attendent encore son retour (1). »

Je n'ai pas connaissance d'une suite de récits tels que les contes relatifs à la fondation du royaume breton, et à l'histoire d'Arthur, où le chaos des idées qui se sont agglomérées pendant le moyen âge, se résume mieux. Souvenirs confus d'Homère et de Virgile, fondation de la ville de Tours, les

(1) *Reliques of ancient poetry*, t. III, p. 26. Cette ballade de la fin du quinzième siècle a été faite d'après les traditions welshes et le Roman de la mort d'Arthur.

douze pairs de France, les deux géants de l'Écriture, Gog et Magog, n'en faisant plus qu'un, et étant maîtres de l'Angleterre, puis les souvenirs de la puissance de l'ancienne Rome, mêlés aux haines des Bretons qui sont chrétiens et des Saxons qui sont idolâtres; tous ces éléments contraires, mais rapprochés là, on ne sait comment, forment un amalgame qui, après avoir bien fermenté, produit un roi imaginaire, le grand Arthur, dont la naissance équivoque est due à l'étrange complaisance de l'enchanteur Merlin. Ce fabuleux Arthur, dont l'existence est reportée au sixième siècle, n'en est pas moins jaloux de la gloire du très-véritable Charlemagne qui n'est venu au monde que cent soixante ans après lui; et le fantastique roi breton, oppose au premier empereur d'Occident, conquête pour conquête, dignité pour dignité. Non-seulement ils'empare de l'Écosse, de l'Irlande, du Danemarck et de ses dépendances, mais il fait la conquête de la France; il combat, tue et dépossède l'empereur romain Lucius, et se fait mettre la couronne impériale sur la tête par tous les cardinaux, comme cela est effectivement arrivé à Charlemagne. Bien plus, après avoir singé le Charlemagne de l'histoire, l'imprudent Arthur veut encore partager et la gloire et les malheurs de l'empereur des Romains, et pour contre-balancer l'éclat des *douze pairs*, il établit la chevalerie de la *Table ronde*, et enfin, ainsi que Charlemagne appauvri et dégradé par les romanciers, Arthur éprouve, par le fait de son neveu

Mordred, le malheur qui pèse, comme je l'ai déjà dit, sur la tête de la plupart des grands rois qui figurent dans les récits chevaleresques.

Mais Arthur meurt absolument ainsi qu'il a vécu, en plagiaire et comme une ombre vaine. Après avoir reçu une blessure mortelle de Mordred qu'il vient de tuer, ce n'est plus Charlemagne qu'il imite, mais le neveu de l'empereur, le fameux Roland. Jaloux de *Durandal*, à ce moment, il veut soustraire son épée *Escalibar* à toute main indigne, et ne trouvant pas à roche à sa portée pour en briser la lame, il ordonne qu'on la jette dans l'eau d'un fleuve, ce qui détermine l'évanouissement complet de l'arme et du prétendu roi qui la portait.

Il ne peut rester aucun doute maintenant sur la fusion des deux fables chevaleresques, fondées d'une part sur Charlemagne et ses douze pairs, et de l'autre sur Arthur et la Table ronde. Le Roman de Brut et la Chronique de Turpin, dans lesquels il y a un géant et des enchantements, prouvent même que cette fusion était complète vers la première moitié du douzième siècle.

Mais tout en accordant que les trouvères et les romanciers, qui traitaient les sujets propres à l'un ou à l'autre de ces deux séries de fables, employaient les machines poétiques qui leur étaient devenues communes, telles que les géants, les enchanteurs, les épées, les cors et les châteaux magiques, etc., cependant il ne faut pas perdre de vue que l'objet

de la chevalerie de Charlemagne n'est pas le même que celui de la Table ronde.

Dans les narrations carlovingiennes, quoique les entreprises guerrières soient toujours dirigées contre les Sarrazins, les idolâtres et dans un intérêt religieux favorable à la propagation du christianisme, cependant elles retiennent toujours quelque chose de la direction politique que Charlemagne leur a réellement donnée, durant sa vie, pour conserver l'unité intellectuelle parmi ses sujets, à mesure qu'il reculait les limites de son empire. Dans les récits de ses invasions en Saxe et en Espagne, ainsi que dans ceux des guerres privées qu'il eut à supporter de la part de ses vassaux, comme celle que lui firent les quatre fils Aymon, le souverain temporel de la chrétienté paraît toujours, et il se fond avec l'homme de la vieille Rome, qui agissait constamment dans l'intérêt de la patrie. Aussi les douze pairs combattent-ils moins dans l'idée de se distinguer personnellement, que par dévouement pour la réussite de leur chef; aussi la chevalerie carlovingienne semble-t-elle destinée à accomplir de grandes entreprises ayant un but utile, ce qui l'a fait associer, par l'imagination, aux grands travaux des croisades.

Du premier travail de ce chaos indigeste, que résulte-t-il déjà? Le *point d'honneur* qui fermente dans l'âme de Roland bravant la perte inévitable de son armée et de sa personne, en s'obstinant, par fanfaronnade, à ne point sonner de son Olifan;

puis *le duel*, privé et judiciaire, dont le double caractère est fortement empreint dans le pas d'armes de Ferragus et du neveu de Charlemagne ; et enfin la *galanterie* se présentant, tout à coup, sous son aspect le plus défavorable, avec l'amour du roi Uther pour la belle comtesse de Cornouailles, et dans la trahison de Mordred. On apprend encore que les chrétiens, et même un pape, au douzième siècle, lisaient avec vénération la fausse Chronique de Turpin, et accueillaient indifféremment les dogmes de l'Église et la fable du géant-magicien Ferragus. Mais ce qui surpasse toutes ces singularités, est de voir le vrai Charlemagne de l'histoire, réduit déjà à la proportion d'un personnage de roman, tandis qu'un certain Arthur, un être fantastique, se trouve tout à coup doté, grâce à des contes absurdes, de la triple dignité d'empereur, de conquérant et de fondateur de la Table ronde. Tels sont les éléments vivaces extraits de ce chaos que nous venons de parcourir, assemblage de figures et d'inventions que l'Europe a préférées comme point de départ de sa civilisation, au véritable Charlemagne et à cette majestueuse monarchie politique pour laquelle ce grand homme avait déjà jeté de si solides fondements.

Le vrai n'a pas pu prévaloir, il a fallu des fables ; et quelles fables !

The first part of the paper is devoted to the study of the asymptotic behavior of the solutions of the system (1) as $t \rightarrow \infty$. It is shown that the solutions of the system (1) are bounded and tend to zero as $t \rightarrow \infty$. The second part of the paper is devoted to the study of the asymptotic behavior of the solutions of the system (1) as $t \rightarrow 0$. It is shown that the solutions of the system (1) are bounded and tend to zero as $t \rightarrow 0$.

The third part of the paper is devoted to the study of the asymptotic behavior of the solutions of the system (1) as $t \rightarrow \infty$. It is shown that the solutions of the system (1) are bounded and tend to zero as $t \rightarrow \infty$. The fourth part of the paper is devoted to the study of the asymptotic behavior of the solutions of the system (1) as $t \rightarrow 0$. It is shown that the solutions of the system (1) are bounded and tend to zero as $t \rightarrow 0$.

II.

Chevalerie historique. — Les Teutoniques.

II.

Chevalerie historique. — Les Teutoniques.

Si le siècle qui a précédé le nôtre a parfois trop brutalement dédaigné les fables mêlées ordinairement à toutes les histoires, il faut convenir que de nos jours, le goût pour les contes les plus absurdes s'est ranimé de manière à donner des inquiétudes sur l'état de santé mentale de beaucoup de gens. Les aventures les plus étranges et les plus contraires au bon sens, telles que l'expédition de Charlemagne pour rétablir le tombeau de saint Jacques en Galice, le combat et la discussion théologique entre Ferragus et Roland, et les faits et gestes des chevaliers de la Table ronde; toutes ces fantaisies qui ont eu tant d'action sur les cerveaux brûlés et les niais contemporains des Pierre le Lombard, des saint Bernard, des saint Thomas d'Aquin et de beaucoup d'autres esprits droits et sages qui les réprouvaient, ces extravagances ont repris de l'empire aujourd'hui. On les recherche, on s'en amuse; et par suite de cette facilité avec laquelle les lettrés de nos jours se transportent, en imagination, dans d'autres pays,

dans d'autres temps, et peuvent même adopter, momentanément, d'autres croyances, on arrive bientôt à trouver ces fables si ingénieuses, et renfermant un sens si profond, que loin d'en dégager l'histoire, on les y mêle, au contraire, avec un art particulier. Quelle que soit l'absurdité d'un récit des treize premiers siècles de notre ère, quand il est tombé entre les mains d'un écrivain qui entend bien son métier, il enlève la vieille patine qui l'entoure, il le polit, le retouche même tant soit peu, et l'expose à la curiosité des amateurs comme un *mythe*, une *légende*, ou enfin comme un *symbole*, quand on a eu le bonheur de mettre la main sur un fait si absurde, qu'il est loisible à chacun de l'interpréter comme bon lui semble.

Ces jeux de l'esprit ne sont peut-être pas complètement inutiles à la rectification de quelques détails historiques ; cependant il faut s'en défier, parce qu'ils faussent le bon sens, si l'on s'y livre fréquemment et avec trop d'ardeur.

Nous avons jeté un coup d'œil sur la chevalerie romanesque, portons notre attention maintenant sur la chevalerie réelle, ou historique.

Lorsque Hugues Capet monta sur le trône (987), il était duc de France et comte de Paris. Ces titres et ces possessions étaient devenus héréditaires dans sa famille, et il les réunit à la couronne dont ils n'ont jamais été séparés. Quant au reste du royaume, il était partagé entre plusieurs grands vassaux qui s'étaient attribué la propriété suc-

cessive de dignités et de biens dont l'administration leur était confiée. Les principaux feudataires étaient, Richard, duc de Normandie, Guillaume Fier-à-bras, duc d'Aquitaine, Guillaume Sanche, duc de Gascogne, Henri, duc de Bourgogne, Arnould, comte de Flandre, et Raimond, comte de Toulouse. Mais ces hauts barons, ces grands seigneurs, n'étaient pas les seuls qui relevassent immédiatement de la couronne ; il y en avait encore un grand nombre d'autres, dont les possessions étaient moins considérables. Cependant tous avaient sous eux des vassaux, des arrière-vassaux ; en sorte que tout était fief ; d'où il arriva qu'il s'établit une police féodale qui fixe la nature du gouvernement capétien. En effet, il s'en fallait bien que les premiers souverains de cette race, réduits à un domaine très-restreint, eussent l'étendue de puissance qui caractérise le monarque. Ils étaient bien rois de la France, parce qu'ils réglaient le temps où devaient se tenir les assemblées de l'État, et qu'ils recevaient foi et hommage des chefs de la nation, actes qui déterminent la supériorité dans ceux qui les reçoivent et la dépendance dans ceux qui les rendent ; mais de leur côté, les ducs, les comtes, les barons, et la plupart des prélats, jouissaient d'États particuliers. Ils avaient leurs droits, leurs coutumes, ils étaient obéis de leurs sujets sur lesquels ils avaient eux-mêmes droit de vie et de mort ; et en somme, il s'était établi une gradation de vassaux qui tous étaient tenus de remplir en-

vers leur seigneur, les mêmes devoirs que ce seigneur devait remplir à son tour, à l'égard du roi; de telle sorte, que les sujets paraissaient moins être les sujets du prince, que ceux de la monarchie.

C'est de cette espèce de gouvernement qui s'établit avec régularité en Europe, vers le commencement du onzième siècle, que résulta la chevalerie. Les querelles entre le prince et les grands vassaux, et celles bien plus nombreuses encore, des vassaux entre eux ou avec les arrière-vassaux, entretenaient des guerres continuelles. Alors toute espèce de différend ne se terminait que par les armes; aussi tout le monde, et surtout la noblesse, n'était-il occupé que de guerre; aussi l'éducation des enfants nobles avait-elle pour objet principal le maniement des armes.

Par suite de l'établissement du régime féodal, le possesseur du plus mince fief, était roi chez lui, avait sa cour, et y distribuait des offices semblables à ceux de la cour du souverain. Ainsi que le roi, le seigneur distribuait ses dignités et ses charges à ses parents, et se formait ainsi un petit royaume absolument analogue au grand, par ses éléments et dans ses formes. Les mêmes usages et le même ordre se retrouvaient dans quelques monastères; et lorsque l'abbé de Saint-Denis allait en campagne, par exemple, il était accompagné d'un chambellan et d'un maréchal (1).

(1) Hist. de Saint-Denis par D. Félicien, l. 5, p. 379, 1189-1251, note a.

Un usage que l'expérience a fait adopter dans tous les temps et par les familles de toute condition, est celui d'échanger les enfants mâles à l'époque de leur adolescence, pour les instruire dans la profession qu'on veut leur faire prendre; et il paraît avoir été suivi, surtout par la noblesse féodale, à partir du onzième siècle. En raison des intérêts politiques et militaires qui unissaient plus ou moins étroitement les maisons nobles, et dans l'intention d'accroître leur puissance et de résister à leurs ennemis, elles établissaient entre elles des liens nouveaux et plus fermes, au moyen des échanges réciproques qu'elles faisaient de leurs enfants pendant les années consacrées à leur éducation. Le fils d'un seigneur allait servir et faire son apprentissage de guerrier, chez un autre seigneur qui lui-même confiait son fils à quelqu'un de la noblesse; en sorte que dans un temps assez court, il se forma chez les hauts barons et les seigneurs, des séminaires de guerriers aptes et disposés à les servir.

On pense, avec beaucoup de raison, que cet usage est la véritable source de la chevalerie d'Europe, qui s'organisa vers le milieu du onzième siècle, un peu avant les premières croisades. Alors le jeune enfant noble restait entre les mains des femmes, jusqu'à sept ans. A partir de cet âge, on lui donnait, dans la maison paternelle, outre l'instruction religieuse, une éducation mâle, en l'exerçant à monter à cheval, à manier les armes, et

à chasser, pour le préparer, dès l'adolescence, aux travaux et aux fatigues de la guerre. Puis, à l'époque de la puberté, on le confiait au chef d'une famille amie, pour qu'il se perfectionnât dans le métier de la guerre, dans les règles de la politesse adoptées alors, et enfin le rendre digne de combattre sous les ordres de son patron. Pendant cet apprentissage, dont la durée était subordonnée à l'intelligence et à la bravoure que montrait le jeune élève, le seigneur, auquel il était confié, le faisait passer successivement par des degrés qui répondaient aux progrès de ses mérites et surtout de son courage. C'est ainsi qu'il était désigné par les titres de *Varlet*, de *Damoisel* ou *page* et de *Bachelier* et *d'Écuyer*, dont l'importance relative ne nous est pas bien connue aujourd'hui, mais qui, vraisemblablement, marquaient l'élévation successive et graduelle de celui qui aspirait à devenir chevalier.

Les fonctions de ces *varlets*, de ces *pages*, étaient le service ordinaire de *domestiques* (1) auprès de la personne de leur maître et de leur maîtresse, soit en les accompagnant à la chasse, dans les voyages, pendant les visites et les promenades, ou même

(1) Le mot *domestique* qui voulait dire : faisant partie de la maison, n'avait rien d'humiliant. On dit encore aujourd'hui dans ce sens : intérêts, malheurs, chagrins domestiques. En Italie, on a conservé les acceptions latines encore plus pures, on entend par *famiglia*, toutes les personnes attachées aux divers services d'une grande maison.

pour les servir à table. Cependant, quoique n'aspirant encore qu'à l'honneur d'être faits écuyers, ils s'exerçaient entre eux avec des armes feintes, et simulaient des combats dans des tournois.

Ce n'était qu'après le développement complet de leurs forces corporelles, et quand on était certain que leur éducation religieuse ainsi que leur adresse guerrière étaient suffisamment affermies, que le jeune gentilhomme était mis *hors de pages*. Il devenait *écuyer* pour accompagner et servir son seigneur à la guerre, et si l'occasion de combattre se présentait pour lui et qu'il en profitât de manière à se distinguer par sa valeur et son adresse, il prenait le titre de *bachelier*, jusqu'à ce qu'il fût reconnu et fait *chevalier*.

Cette gradation dans les titres accordés aux jeunes nobles destinés aux armes, ne se fixa sans doute avec régularité qu'assez lentement. Mais ces grades correspondent si bien aux progrès naturels qu'un enfant peut faire depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui où il devient adulte, que loin de trouver rien d'arbitraire et de capricieux dans ces usages, on s'explique facilement au contraire, comment ils ont dû passer sans aucune peine à l'état de réglemens. Ainsi les mœurs des seigneurs féodaux étant données, la profession des armes étant reconnue indispensable parmi eux, tout concourt à démontrer la nécessité d'une éducation militaire donnée à la jeune noblesse appelée à soutenir et à

défendre cet ordre de choses (1). Il faut donc reconnaître que l'établissement de la chevalerie est naturel et nécessaire.

Mais si cette éducation était raisonnable en soi, il n'en fut pas de même du résultat général qu'elle produisit. Du milieu de cette foule de souverains ayant une espèce de royaume, rendant la justice, battant monnaie et s'entourant d'une armée de chevaliers qui ne pouvaient se dispenser d'épouser leurs querelles et de se prêter à tous leurs envahissements et à leurs violences, s'éleva un esprit d'anarchie qui ne permettant plus de reconnaître aucune puissance souveraine, remit les questions et les litiges de toute nature à la décision des armes.

Vers 1040, les choses en étaient venues au point en Europe, et particulièrement en France, que les guerres de seigneur à seigneur et les haines privées avaient fait de ce royaume une espèce d'arène où le sang coulait sans cesse. Les rois eux-mêmes n'étaient point garantis des attaques de leurs subordonnés, et comme d'après les lois féodales, le suzerain pouvait être attaqué par son vassal, sous le seul prétexte de vexation et de déni de justice, les fausses plaintes entretenaient partout la guerre, et

(1) Ce raisonnement m'a paru assez fort pour ne pas l'environner de preuves; au surplus, ceux qui désireraient les connaître pourront consulter : le chap. 1^{er} *des Chevaliers*, par C. Fauchet; le Dictionnaire de Ducange aux différents mots qui se rattachent à cette question; *les Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, de Lacurne Sainte-Palaye, etc., etc.

nul n'était à l'abri des attaques d'un voisin rapace et téméraire.

L'autorité temporelle se trouvant impuissante contre ces monstrueux désordres, l'Église crut pouvoir y porter remède. Les prélats de France d'accord avec quelques seigneurs plus sages que les autres, portèrent sous le règne de Henri I^{er}, une loi à laquelle les auteurs du temps (1043) donnent le nom de *Trêve de Dieu*. Elle faisait défense, sous les peines les plus sévères, de se défier et de se battre, depuis le jeudi jusqu'au lundi de chaque semaine, ainsi que pendant les jours des grandes solennités. La rigueur avec laquelle on voulait que cette loi fût observée était telle, que l'on ordonna de poursuivre et de tuer même, ceux qui la violeraient, en les saisissant jusque dans les églises, ouvertes alors comme lieu d'asile, même aux plus grands criminels.

Malgré ces précautions rigoureuses, la Trêve de Dieu ne fut point observée. En vain Guillaume le Conquérant l'établit-il en Angleterre et en Normandie (1080) ; elle ne produisit aucun bon effet. Raymond Béranger, comte de Barcelone, n'avait pas été plus heureux dans ses États (1060) ; et la confirmation qu'en firent plus tard le concile de Clermont, en 1095, puis celui de Rome en 1102, ne réussit pas davantage. La fureur des combats entre particuliers et entre seigneurs, ne se ralentit pas ; soit en duel, soit à la guerre, toutes les questions, tous les litiges étaient résolus par les armes.

Tel était l'unique fondement de toute jurisprudence en Europe, lorsque les armées des Croisés de tous les pays, rassemblées en Palestine et en Égypte, eurent l'occasion d'entendre les troubadours et les trouvères qui y étaient venus eux-mêmes. Les compositions littéraires de ces propagateurs de la *gaie-science*, dans lesquelles se trouvaient des idées de courtoisie, d'amour et même de galanterie, firent pénétrer dans l'esprit des guerriers du nord et de l'occident de l'Europe, si sauvages et si bruts encore, les premières semences de politesse. Tout concourt, il faut le dire, à faire penser que c'est dans les champs de la Palestine, que la chevalerie déjà raffinée et galante des Provençaux, fit si rapidement fortune auprès de tous les guerriers de l'Europe qui se trouvaient là ; et l'on peut même supposer, ce que nous rechercherons plus tard, que les Orientaux avec lesquels les Européens frayèrent aussi, leur communiquèrent quelques usages de ce genre. Quoi qu'il en soit, on sait très-positivement que Louis VII de France mena avec lui des légions de troubadours provençaux et français, à la seconde croisade, en 1147, et que quarante ans après, le roi Richard Cœur-de-lion, à son retour de Palestine en Angleterre, non-seulement ne pouvait plus vivre sans être entouré d'une foule de poètes de ce genre, à sa cour, mais qu'il était devenu un rival inquiétant pour eux.

Ainsi le maintien de la Trêve de Dieu jusqu'en

1102, ne permet pas de douter que, bien qu'il existât certainement des règlements militaires relatifs à la manière de se comporter dans les tournois et les duels, cependant la courtoisie chevaleresque était à peine connue alors. Mais, comme d'ailleurs la Chronique de Turpin, la Chanson de Roland, le Roman de Brut, et beaucoup d'autres compositions des trouvères, avaient rendu familiers à tous les esprits de ce temps, les récits fabuleux des douze pairs de Charlemagne et ceux de la Table ronde, il en résulte que les vingt-cinq ou trente premières années du douzième siècle, doivent être considérées comme la période de temps pendant laquelle l'éducation et les lois militaires, en usage depuis l'établissement de la féodalité depuis Hugues Capet, ce que nous appellerons *chevalerie réelle*, se combinèrent tout à coup avec la *chevalerie romanesque*.

Quant à cette éducation militaire, commandée par les mœurs féodales, espèce de chevalerie naturelle qui existait du temps de Charlemagne, on pense avec beaucoup de raison qu'elle tire son origine des anciens Germains, qui avaient coutume de faire passer les jeunes gens de l'intérieur de la famille à la vie publique, par une cérémonie qui consistait en ce qu'un chef ou leur père, leur donnait le bouclier et la *framée*. Jusque-là les adolescents n'appartenaient qu'à la maison paternelle, mais une fois armés ainsi, ils faisaient partie de l'État (1).

(1) « Nihil autem neque publicæ neque privatæ rei, nisi armati

Sous Charlemagne et ses successeurs, lorsque le jeune gentilhomme était *hors de pages*, il était présenté à l'autel par son père et sa mère, ou par des parrains qui, chacun portant un cierge, allaient à l'offrande. Le prêtre prenait de dessus l'autel une épée qu'il bénissait, et il l'attachait au flanc du jeune guerrier. Quand on lui avait ceint l'épée, le récipiendaire acquérait le droit de la porter toujours. Cet usage qui remonte au temps de la première et de la seconde race des rois de France, et dans lequel il est assez raisonnable de ne voir que la continuation de celui des Germains rapporté par Tacite, est sans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de quelques écrivains qui, confondant cette réception de l'épée, avec une cérémonie beaucoup plus moderne, ont fait remonter l'origine de la chevalerie de deux ou trois siècles trop haut.

Mais avant d'arriver à la chevalerie même, il est nécessaire de remonter à l'origine d'un usage qui s'y rattache et d'où elle reçut tout à la fois son accroissement et une grande partie de sa gloire. De quelque nom qu'on les appelle, il y a toujours eu

agunt juvenes. Sed arma sumere non ante cuiquam moris, quàm civitas suffecturum probaverit. Tum in ipso concilio, vel principum aliquis, vel pater, vel propinquus *scuto framedque juvenem ornat*. Hæc apud illos toga, hic primus juventutis honos. Ante hoc, domus pars videntur, mox Reipublicæ. Insignis nobilitas aut magna patrum merita, principis dignationem etiam adolescentulis assignant. Ceteris robustioribus ac jam pridem probatis aggregantur » (Tacitus, *de Mor. Germ.* 1).

des *tournois* ; c'est-à-dire que chez tous les peuples belliqueux, on a institué, pour former la jeunesse aux armes, des jeux guerriers, des combats simulés, des passes d'armes et des revues de parade. Xénophon, Virgile, Tacite et Végèce (1) ne laissent aucun doute sur l'antiquité et l'emploi de ces moyens d'enseignement pour la jeunesse ; et sans avoir recours à ces autorités, le bon sens indique que dans tous les temps et chez tous les peuples civilisés, ce que les nations modernes ont nommé des *tournois* a toujours dû être en usage. Ce qui dénature presque toujours les choses les plus raisonnables, dans l'esprit des hommes, vient de ce qu'au lieu d'en rechercher l'origine, l'attention se porte au contraire sur leur dégénérescence et leurs abus. Les romans de chevalerie ne nous permettent plus d'imaginer un *tournoi*, sans chevaliers errants, sans dames présentes et animant les combattants par leurs gestes ou par leurs regards. Mais originairement le *tournoi* (*torneamentum*) était quelque chose de fort simple et de très-raisonnable. Il fallait former au maniement des chevaux et des armes ces jeunes *varlets*, *damoisels* ou *pages* dont on voulait faire des guerriers, et les seigneurs les exerçaient à l'escrime et à la voltige, dans la cour de leurs châteaux. Pour perfectionner l'adresse de ces jeunes gens, on plantait un pieu ou un manne-

(1) Xénophon : De la cavalerie. — Virgile, l. 5. — Tacit. *Annales*, l. 11.

quin armé, auquel on donnait le nom de *quintaine* ou *jacquemart*, contre lesquels les apprentis chevaliers dirigeaient leurs lances et leurs épées et faisaient tourner leurs chevaux. Il était naturel que pour rompre l'ennui de la vie de château, pendant les intervalles de paix, on fit de ces exercices, un spectacle pour divertir la famille châtelaine et occuper la garnison. On comprend encore que quand la femme et les filles du seigneur, favorisaient parfois d'un regard tel varlet ou tel page, les jeunes guerriers, emportés par le désir de se distinguer, ne se tenaient pas toujours dans les limites d'un combat simulé entre eux, et que les jouteurs se faisaient parfois de larges blessures. De leur côté, les spectatrices de ces combats n'étaient pas toujours sans laisser percer quelques préférences; et plus d'un page a dû faire concevoir à son seigneur des inquiétudes que les romanciers ne tardèrent pas à faire partager à Charlemagne et au prodigieux Arthur. Les rivalités de toute espèce s'augmentaient encore dans les réunions où plusieurs cours de seigneurs étaient invitées à prendre part aux tournois des princes suzerains. On ne devait y célébrer que des jeux guerriers, disait-on, mais la présence des femmes irritait la vanité des combattants, le sang coulait, et il s'ensuivait souvent mort d'homme.

Il y avait trois sortes de combats déjà en usage en 1066 : le *pas d'armes*, dans lequel un brave seul, ou soutenu par quelques autres, défendait

un pont, un passage, ou un défilé, contre ceux qui venaient se présenter, en si grand nombre qu'ils fussent ; puis, la *joute*, ou duel après défi, entre deux chevaliers, à la lance et à l'épée ; et enfin le *tournoi*, dans lequel, outre la joute simple, les chevaliers combattaient deux contre deux, quatre contre quatre, et jusqu'à trente contre trente, ou plus encore. L'usage des tournois ou combats simulés pour exercer la jeunesse à la profession des armes, est vieux comme le monde civilisé, avons-nous dit, aussi est-il fort difficile de savoir chez laquelle des nations de l'Europe l'usage de ces espèces de fêtes militaires a été établi d'abord. Les Allemands réclament aujourd'hui la priorité que je ne leur contesterai pas ; toutefois, je rapporterai l'opinion qui a toujours prévalu jusqu'ici. On attribue l'introduction, quoique je pense qu'il serait plus juste de dire le perfectionnement ou la régularisation des tournois en France, à un Angevin, le seigneur de Preuilli, qui le premier, mit ces fêtes en honneur vers 1066. L'usage, ajoute-t-on, s'en répandit dans tous les États de l'Europe pendant les cinquante années qui suivirent, et ce furent encore les Français qui les introduisirent chez les Grecs, après la prise de Constantinople par les Latins, en 1204 (1).

(1) Concilium lateranense II, anno 1139, can. 14, Labbe, t. X, pag. 1006. — Pour donner une idée de la puissance des préjugés chevaleresques, à cette époque, je ferai remarquer qu'au dix-neuvième canon de ce concile, on condamne l'usage des arcs

Ces tournois régularisés par Godefroi de Preuilli étaient fort meurtriers, à ce qu'il paraît, puisque ce seigneur y fut tué avec plusieurs barons. Des fêtes aussi sanglantes durent contribuer à faire remettre la Trêve de Dieu en vigueur, par la cour de Rome ; et comme cette fureur pour les tournois alla toujours en augmentant, le deuxième concile de Latran condamna plus tard « ces fêtes abominables, est-il dit dans le canon 14, où les chevaliers se rassemblent pour faire montre de leurs forces et de leur témérité ; où l'âme des combattants est mise en danger par la mort ; ajoutant que ceux qui la recevront dans ces tournois, seront privés de la sépulture ecclésiastique (1). »

L'usage de conférer le droit de citoyen aux jeunes Germains, en leur donnant la framée et le bouclier, modifié par les mœurs chrétiennes, sous les deux premières races de nos rois, a évidemment donné naissance à celui de faire ceindre l'épée aux jeunes gentilshommes, par un prêtre, et en face des autels. Peut-être qu'en multipliant les recherches, on serait conduit par des pratiques intermédiaires, de cette cérémonie originale à celle que l'on observa ensuite pour faire un gentilhomme chevalier.

et des arbalètes entre chrétiens, comme des armes qui favorisaient la lâcheté. « Artem autem illam mortiferam et Deo odibilem ballistariorum et sagittariorum adversus christianos et catholicos exerceri de cætero sub anathemate prohibemus. »

(1) Voyez Ducange, au mot *Torneamentum*, et à la dissertation VII de son édition de Joinville.

A défaut de détails plus anciens, je rapporterai la description d'une cérémonie de ce genre, qui eut lieu en 1127, lorsque Godefroi d'Anjou fut armé chevalier à Rouen par le duc de Normandie dont il allait épouser la fille. « Godefroi sortant du bain, dit le moine de Marmoutiers (1^{er} livre de son histoire), fut revêtu d'une chemise de lin, par-dessus laquelle on lui mit une cotte tissée de soie rouge et de fil d'or. Ensuite on lui donna une casaque de guerre, écarlate, brodée d'or. Les hauts-de-chausses étaient de pareille étoffe, les bas de soie et les souliers ornés de petits lions d'or. Le prince étant ainsi vêtu, on lui amena des chevaux, et on apporta ses armes. On le revêtit d'abord d'un haubert à doubles mailles et à l'épreuve des lances et des traits ; on lui mit des grèves de fer, à bonnes doubles mailles, et des éperons d'or ; on lui passa au cou un bouclier sur lequel étaient peints des lionceaux. Son casque était orné de pierres précieuses et de si bonne trempe, que nulle épée n'eût pu le fausser. On lui mit en main une lance de frêne avec un fer de Poitiers, et on lui apporta une riche épée tirée du trésor royal. Ainsi armé, Godefroi sauta avec beaucoup d'adresse sur un très-beau cheval d'Espagne, sans mettre le pied à l'étrier. »

Toute curieuse que soit cette description, elle ne contient pas cependant ce qu'il est si important de connaître, les cérémonies religieuses usitées en pareille occasion, et les engagements que l'on faisait contracter au nouveau chevalier. Pour trouver

ces détails non pas imaginaires et romanesques, mais historiques, il faut aller jusqu'à l'an 1247, lorsque Guillaume, comte de Hollande, après avoir été élu roi des Romains, et avant d'être couronné à Aix-la-Chapelle, voulut recevoir l'honneur de la chevalerie. Pour se préparer à cette grande solennité, ce prince observa toutes les choses commandées par la religion chrétienne. Il se confessa, passa la nuit en prières dans l'église, et après s'être baigné, il fut conduit de nouveau à l'église. Après l'Évangile, le roi de Bohême, l'un des électeurs de l'Empire, présenta le futur chevalier à Piétro, capucin cardinal de Saint-Georges au voile d'or, en lui disant : « Très-saint père, nous vous présentons ce célèbre écuyer, vous priant humblement de recevoir ses vœux, afin qu'il soit agrégé à l'ordre de chevalerie. Alors, le cardinal énuméra au jeune prince toutes les qualités qu'un véritable chevalier doit posséder : l'honnêteté, la prudence et la générosité. Puis il lui expliqua les devoirs auxquels la chevalerie l'engageait, et les règles qu'il aurait à observer : d'abord, d'entendre tous les jours l'office de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; secondement d'exposer courageusement sa vie pour défendre et soutenir la foi catholique, puis la sainte Église et ses ministres, contre ceux qui l'affligeaient, ainsi que les veuves, les orphelins et les pauvres.

« Voulez-vous, demanda ensuite le cardinal au comte Guillaume, observer rigoureusement ces rè-

gles et être chevalier ? — « Je le veux, répondit le récipiendaire. Alors, dès que le nouveau chevalier eut fait ce serment, le cardinal, pour achever la cérémonie religieuse, dit encore au prince : « Que cette profession que vous venez de faire devienne la rémission de vos péchés ; amen. » Le roi de Bohême donna un soufflet au comte Guillaume, et après lui avoir ceint l'épée, il lui dit : « Je vous fais chevalier en l'honneur de Dieu tout-puissant, et vous reçois avec joie dans [notre société. » Le cardinal se rapprocha encore du nouveau chevalier, et ajouta ces paroles : « Souvenez-vous que le Sauveur du monde reçut un soufflet, et qu'on se moqua de lui, en présence du pontife Anne ; qu'il fut fouetté et couronné d'épines dans le prétoire de Pilate ; qu'Hérode le fit revêtir d'une méchante robe pour le déshonorer, et qu'il servit de jouet à la cour de ce prince ; qu'il fut dépouillé devant tout le peuple, enfin attaché à une croix. Je vous exhorte donc à penser souvent à tous ces opprobres, à porter courageusement la croix de Jésus-Christ, et à venger la mort du Sauveur (1). »

Cette cérémonie, qui devint le préliminaire du couronnement des rois, prend un caractère tout à fait remarquable par l'exhortation faite par le cardinal au comte Guillaume, à l'occasion de la *colée* ou soufflet. Toute cette recommandation porte sur l'humilité chrétienne qui enseigne à supporter,

(1) Chroniques de Flandre, 1247.

même les injures les plus humiliantes avec résignation et courage. Et tel était en effet le caractère religieux que l'Église s'efforçait de donner à la chevalerie.

Mais, comme nous l'avons vu déjà, il était dans les destinées de cette institution que tout ce qu'elle produisait de plus raisonnable et de plus sérieux se combinât tout aussitôt avec des sentiments et des récits romanesques.

Entre ces deux cérémonies chevaleresques, vers le même temps à peu près que la Chronique de Turpin, la Chanson de Roland et le Roman de Brut, remuaient toutes les imaginations en Europe, se répandit encore un ouvrage moitié vrai, moitié fabuleux, sur la manière de conférer l'ordre de chevalerie, et où la qualité et la dignité de chevalier sont exaltées autant qu'elles peuvent l'être. Ce roman est l'*Ordène de chevalerie* (1).

Ce titre dont la traduction la plus exacte serait, je crois, l'*ordination du chevalier*, mérite d'être étudié avec soin. Voici donc le sujet et les traits caractéristiques de ce poème. En 1187, le prince Hugues de *Tabarie*, corruption de *Tibériade*, seigneur de Galilée, ayant été fait prisonnier par les troupes

(1) L'*Ordène de chevalerie* est un poème de cinq cent et quelques vers, écrits dans le dialecte picard. Le fait historique qui y a donné lieu, la captivité de Hugues de Tabarie, après la prise de Tibériade par les troupes de Saladin, en 1187, sert de point de départ pour juger de l'époque de la composition de cet ouvrage, écrit, selon toute apparence, dans les premières années du treizième siècle.

du grand Saladin, qui venait de reprendre Jérusalem sur les chrétiens, est conduit en présence du vainqueur qui, plein d'estime pour son courageux ennemi, le salue d'abord amicalement et finit par lui signifier qu'il ait à lui payer une très-forte rançon, ou qu'il perdra la tête. Dans l'impossibilité où Hugues de Tabarie se trouve de satisfaire à la demande du soudan, il se résigne à son sort. Mais Saladin ranime l'espérance de son illustre prisonnier, et lui conseille d'aller trouver ses frères les chrétiens, qui ne manqueront pas de lui fournir l'argent nécessaire pour son rachat. Saladin accorde deux ans à Tabarie, pour cette recherche, mettant pour seule condition, qu'après ce délai, Tabarie viendra se remettre entre ses mains, si la rançon n'est pas entière. Tabarie s'engage par serment, et se dispose à partir, lorsque le soudan l'arrête, le fait passer avec lui dans l'intérieur de son appartement, et commence à le questionner sur cette chevalerie dont il entend si souvent parler. « Hugues, dit-il, par cette foi que tu dois à ton Dieu, instruis-moi, car j'ai grand désir de savoir comment on fait les chevaliers. — Je ne puis le faire, répond Tabarie, parce que le *saint ordre* de chevalerie ne pourrait vous être conféré. Vous obéissez à une loi vile, et n'avez reçu ni la foi ni le baptême. Si je vous conférais cet ordre, j'en serais fort blâmé. » Le soudan, quoique avec douceur, représente à Tabarie qu'il est son prisonnier, et que conséquemment, il lui convient de faire tout ce

qui lui est commandé. Hugues se rend à cette raison, et commence à enseigner Saladin. Il lui fait d'abord laver le visage, raser la barbe et couper les cheveux, et ordonne que l'on prépare un bain. Interrogé par le soudan, Hugues lui explique le sens mystique de ces cérémonies préliminaires : la coupe des cheveux et les ablutions sont le symbole du premier baptême, et de la pureté de l'âme avec laquelle on doit se présenter pour devenir chevalier ; Hugues fait ensuite coucher Saladin sur un lit. Ce lit est l'emblème du paradis dans lequel Dieu doit donner la récompense d'une vie pure, et le repos à ceux qui ont employé leur vie à secourir les faibles et les opprimés. La chemise blanche que le soudan revêt ensuite, est un avertissement de tenir son corps pur et net, comme elle, et la robe écarlate qu'il met par-dessus, lui fera souvenir qu'un chevalier doit toujours être prêt à répandre son sang pour Dieu et la sainte Église. Les bottes brunes qu'on lui fait chausser doivent lui rappeler continuellement qu'il est venu de la terre et qu'il doit y retourner. La ceinture dont on entoure ses reins, est l'emblème du courage dont il doit s'entourer, de la chasteté, de la *virginité* même, qu'il est tenu d'observer. Les éperons d'or attachés à ses talons, avec lesquels il fera obéir son cheval à toutes ses volontés, c'est la figure des élans intérieurs de l'âme qui l'exciteront à aimer Dieu profondément et à défendre sa loi avec courage. Quand Hugues en vient à ceindre l'épée, Sa-

latin à qui toutes ces instructions plaisaient beaucoup, dit le poète, demande la *signifiânce du branc*. Alors Tabarie répond : « Ce branc ou cette épée, est à deux tranchants, afin que le chevalier puisse se défendre contre plus riche et plus puissant que lui, et de l'autre côté soutenir le faible et l'opprimé.

Après avoir reçu une coiffure blanche, comme signe de la pureté de pensée recommandée au chevalier, Saladin demande s'il y a encore d'autres cérémonies ?

— Oui, répond Hugues de Tabarie, mais je n'ose la faire. — Qu'est-ce donc ? — C'est *la colée* (le soufflet). — Pourquoi ne me l'avez-vous pas donnée, et dites-moi le sens qu'on y attache. — C'est pour faire souvenir à celui qui est ordonné chevalier, de celui (Jésus-Christ) qui l'a reçue. Mais je ne vous la donnerai pas, car je suis votre prisonnier et ne veux point faire une insulte en vous frappant, ce qui serait blâmé.

Mes mie ne la vous donron,
Car je sui chi en vo prison,
Si ne doi fere vilounie
Por cose c'on me fache et die ;
Si ne vous voel pour chou ferir.

Pour remplacer la cérémonie du soufflet que Tabarie n'ose point donner à Saladin, l'instructeur fait quatre recommandations au sultan, 1° de ne jamais rien dire contre la vérité, et de haïr les

menteurs ; 2° d'entendre chaque jour la messe, et d'y faire une offrande ; 3° de jeûner tous les vendredis en souvenir de la Passion de Jésus-Christ, ou d'y suppléer par quelque œuvre pie ; 4° et enfin de venir en aide à toute dame ou demoiselle, si elles en ont besoin, puisque c'est le plus sûr moyen d'acquérir de l'estime et de la gloire. « Car, ajoute Tabarie, il faut honorer les femmes, et ne pas craindre, pour les soutenir, d'essuyer les plus grandes fatigues. »

Saladin trouve tout cela admirable, et dans son enchantement, il fait entrer Hugues de Tabarie dans un appartement voisin, où se trouvent rassemblés cinquante amiraux (généraux) que le sultan sollicite lui-même en faveur du prisonnier, pour qu'ils contribuent à sa rançon. Tous s'empressent de fournir une certaine somme dont le total n'égale cependant pas celle exigée par Saladin, car il s'en faut de treize mille besants. C'est alors que dans son enthousiasme, le sultan fait apporter cette somme à Tabarie, en joignant à cette première générosité, celle de donner la liberté à dix autres chevaliers français, sans rançon.

Enhardi par ce succès, Hugues espère obtenir la liberté de ses autres compagnons d'infortune ; mais Saladin refuse, en disant qu'il a juré par Mahomet, de ne plus laisser racheter aucun chrétien. Après cette décision qui ne prouve pas que le sultan ait été bien profondément touché de tout ce que son prisonnier lui a dit de la religion chré-

tienne, Hugues et ses chevaliers passent huit jours dans les fêtes, puis, au moyen d'un sauf-conduit et d'une escorte de cinquante hommes, ils rentrent en Galilée, où le prince de Tabarie distribue généreusement tout ce qu'il avait reçu du généreux sultan. Cette histoire bizarre, qui a quelques rapports avec celle de Roland et de Ferragus, se termine par des réflexions sur l'excellence de la chevalerie, qui trouveront naturellement leur place ici : « Dans ce conte, dit l'auteur, on peut apprendre deux bonnes choses : l'une, au commencement, est la manière dont se fait un chevalier ; la seconde que s'il n'y avait pas de *chevalerie*, ce serait peu de chose que la *seigneurie*. Les chevaliers défendent la sainte Église ; et ils font justice de tous ceux qui se livrent au mal. Qui n'aime pas les chevaliers est bien sot ; car sans eux, on volerait nos calices jusque sur la table sainte. Mais leur justice y pourvoit, et elle nous protège contre les méchants. Sans elle, que deviendrions-nous avec les Sarrazins, les Barbaresques et les Albigeois, qui nous feraient renoncer à notre religion ? Mais tous ces gens craignent les chevaliers ; aussi doit-on chérir ceux-ci d'autant plus, les exalter, les honorer, et se lever en leur présence, de si loin qu'on les aperçoit. Par la même raison, on doit donc honnir ceux qui cherchent à les rabaisser ; car je vous dis en vérité, que le chevalier a le droit de porter toutes ses armes, jusque dans la sainte église, lorsqu'il vient entendre la messe, afin que

nul méchant ne trouble le service du Fils de Marie, ni le saint sacrement. Et si quelqu'un, dans ce lieu, ne se conformait pas à ses ordres, *le chevalier a droit de le tuer. Et se nus le voloit desdire, il a pooir de li ochire.* J'ai encore quelque chose à dire : Fais ce que tu dois, arrive qui pourra, voilà ce qui est recommandé au chevalier ; et vous l'en tiendrez plus cher, si vous entendez bien ce proverbe, car je vous affirme hardiment, que dans un cas pareil, s'il agissait rigoureusement selon ce que lui prescrit son ordre, rien ne pourrait l'empêcher d'entrer en paradis. C'est pour cela que je vous ai enseigné que c'est un devoir d'honorer les chevaliers par-dessus tous les autres hommes, excepté le prêtre qui fait le sacrement du corps de Dieu.»

Bien que la donnée principale, et la plupart des détails de l'*Ordène de chevalerie*, soient fabuleux, ou au moins romanesques ; c'est cependant un livre didactique sur la matière, et il est d'autant plus curieux pour nous, qu'il obtint un grand succès dans toutes les parties de l'Europe, où l'on s'empressa d'en faire des traductions pendant les douzième, treizième et quatorzième siècles. Il contient, tout à la fois, et l'énumération des devoirs du chevalier, et les prétentions chevaleresques ; la vie sainte et pure qui est recommandée aux chevaliers, et l'importance donnée à leur ordre que l'on place précisément, entre ce qu'il y a de plus élevé dans les pouvoirs temporels, la sei-

gneurie, et la *prêtrise* qui émane directement de Dieu. Hugues de Tabarie fait du chevalier, un *prêtre-armé*, ayant droit d'entrer, avec cette double qualité, dans l'église, et d'y maintenir l'ordre, avec son épée sainte.

Cette idée n'était sans doute pas nouvelle quand on l'exprima dans l'*Ordène*, puisqu'elle fut si facilement et si universellement accueillie, à l'apparition de ce conte, et qu'elle s'accorde parfaitement d'ailleurs, avec ces paroles dites plus tard par saint Louis, « que l'on ne devait pas chercher à défendre la loi chrétienne, si ce n'est avec son épée, dont on donnerait dans le ventre du médisant, tant qu'elle pourrait entrer. »

Dans tous les temps, la vogue d'un livre s'explique par l'énergie ou la complaisance avec lesquelles l'écrivain a flatté les goûts et les espérances d'une grande partie de ses contemporains. A ce titre, l'auteur de l'*Ordène*, ainsi que celui de la *Chronique de Turpin*, ne pouvaient manquer d'obtenir un grand succès, puisqu'en élevant, ainsi qu'ils l'ont fait, la chevalerie, devenue si nécessaire depuis l'ouverture des croisades, ils donnaient à leurs légendes chevaleresques un caractère de gravité ecclésiastique, que la cour de Rome et tout le clergé catholique espéraient opposer fructueusement à l'effet des romans de chevalerie mondainé, dont l'Europe était déjà inondée.

Considéré sous ce point de vue, l'*Ordène* de chevalerie acquiert une importance historique,

puisque ce livre exprime la réaction énergique du clergé, contre les narrations fabuleuses, galantes et même obscènes, des romans de Charlemagne et d'Arthur.

En effet, ce n'était pas sans raison que la portion pure et austère du clergé et de la noblesse, s'effrayait des conséquences qui pouvaient résulter de cette multitude de fables, de contes et de fabliaux, dans lesquels les trouvères et les romanciers se faisaient un malin plaisir de mêler les anecdotes et les faits les plus scandaleux, aux actes graves et pieux que commandaient la religion et la chevalerie.

C'est en Palestine, pendant la première croisade, que cette crainte, instinctive ou réfléchie, semble avoir inspiré à certains hommes, l'idée de garantir la chevalerie de l'influence qu'exerçaient déjà sur elle, le luxe des tournois, les sentiments d'amour et les habitudes de galanterie, si fréquemment célébrés et décrits par les poètes de la Provence. On voulut la ramener à la gravité d'une institution militaire et religieuse tout à la fois, et les circonstances journalières de la guerre terrible que les croisés avaient à soutenir contre les Sarrazins, ne tardèrent pas à en fournir naturellement l'occasion.

A partir de la première croisade, tous ceux qui avaient reçu l'éducation et l'instruction militaires, jusqu'au degré voulu pour entrer dans l'ordre de la chevalerie, furent naturellement des

premiers qui se présentèrent pour aller à la conquête du saint sépulcre, et lorsque Jérusalem, prise par les croisés en 1099, fut gouvernée ensuite par les successeurs de Godefroy de Bouillon, les guerres et les dangers continuels que suscitait le voisinage des Sarrasins, firent sentir aux Francs qui portaient les armes, le besoin d'agir avec ensemble et unité, par conséquent de se soumettre à la discipline. Rien n'explique plus clairement ce besoin d'ordre et de régularité, que les causes qui firent naître l'ordre des chevaliers du Temple, ainsi que ceux des grands maîtres de Saint-Jean de Jérusalem et des Teutoniques, dont les origines sont de même nature et à peu près de la même époque. Les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits ensuite de Malte, furent ceux qui se constituèrent les premiers. Vers le commencement du onzième siècle, des marchands d'Amalfi, trafiquant en Palestine, et désirant visiter les saints lieux, obtinrent du kalife d'Égypte, une place dans la ville de Jérusalem. Ils construisirent un hospice pour les personnes de leur nation, et ne tardèrent pas à en élever un second, sous l'invocation de la sainte Vierge. Ils en confièrent le soin à des religieux bénédictins, qu'ils firent venir de leur pays avec un abbé. Les Amalfitains voulant perfectionner cet établissement, construisirent aussi un couvent de bénédictines, où les femmes, qui venaient fréquemment d'Europe alors, pour visiter les saints lieux, pussent trouver aussi un asile sûr. Les pèlerins,

hommes et femmes, d'Amalfi, malades ou bien portants, étaient donc reçus dans ces hospices soutenus par les sommes que les Amalfitains faisaient payer annuellement à Jérusalem. Les pèlerins chrétiens, exposés aux avanies des mahométans, avaient besoin, fort souvent, d'être secourus par leurs corréligionnaires; et c'est des escortes fréquentes formées par les frères desservant l'hospice, pour protéger la marche des pèlerins, que l'ordre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem prit naissance. Ces religieux montaient à cheval, étaient armés, et en cas d'attaque, combattaient les Arabes assaillants. Lorsque Godfroi de Bouillon, après la prise de Jérusalem, trouva cette institution que la guerre avait rendue encore plus nécessaire, on l'affermi, on la régularisa; et de ce moment, l'ordre devint nombreux et s'enrichit avec rapidité, par les pieuses libéralités des fidèles. La bravoure de ces moines devenus guerriers, ne tarda pas à prendre une grande importance dans les opérations militaires des croisés en Syrie, et de 1113 à 1130, ils se constituèrent en ordre chevaleresque et religieux, eurent des grands maîtres, et reçurent enfin du pape Innocent II la permission de porter une bannière où serait une croix blanche, sur un champ de gueules (1). Telle

(1) Je ne dois indiquer ici que l'origine et l'existence de l'ordre de Malte. On peut consulter pour les détails : « Dell' origine ed Instituto del santo militar' ordine di santo Giovanni-Battista Gerosolimitano, detto poi di Rodi, oggi di Malta, dissertazione di P. A. Paoli, 1781, in-4°. »

est l'origine des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui jetèrent, dès leur formation, un si grand éclat et rendirent de si importants services à la chrétienté sous les titres successifs de chevaliers de Rhodes et de chevaliers de Malte.

Depuis la prise de Jérusalem par les Francs, la conservation des lieux saints et la nécessité de défendre, contre les musulmans, le grand nombre de pèlerins qui affluaient de toutes parts en Syrie, rendirent la surveillance militaire chaque jour plus indispensable. Quelques gentilshommes, venus avec Godefroi de Bouillon, eurent l'idée de créer une milice dont l'objet particulier serait cette surveillance. Ils étaient au nombre de neuf, dont les principaux furent Hugues des Payens, et Geoffroy de Saint-Omer. Aux trois vœux de religion : la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, ils en ajoutèrent un quatrième par lequel ils s'engageaient à porter les armes contre les infidèles. En 1118, le patriarche Gormond, en recevant leurs vœux, les obligea particulièrement à pourvoir à la sûreté des chemins et à protéger les pèlerins contre les insultes des brigands. Le roi Baudouin II, intéressé à favoriser cette congrégation naissante, mit à leur disposition, pour un temps, le quartier méridional de son palais, près du Temple d'où ils furent appelés *Frères de la milice du Temple*, chevaliers *du Temple*, et enfin *Templiers*. Neuf ans après leur institution, lorsque déjà ils avaient rendu d'éminents services à la cause sainte, Hugues des Payens

passa en Occident (1127) pour obtenir du saint-siège la confirmation de son institut. On le renvoya au concile de Troyes, qui s'ouvrit en janvier 1128, et il s'y présenta en effet avec cinq de ses chevaliers. Le concile approuva leur résolution et ordonna qu'ils porteraient un habit blanc, avec une croix rouge, comme celle des croisés français, et que leur étendard, nommé *Beaucens* ou *Beauscéant*, serait partie de noir et de blanc.

Saint Bernard assistait à ce concile, et il est à remarquer qu'il refusa d'écrire une règle pour les nouveaux religieux chevaliers. Ce fut un nommé Jean de Saint-Michel qui la leur composa (1). Elle ne présente rien de remarquable, si ce n'est des recommandations fréquentes de se préserver des envahissements du luxe et des habitudes mondaines.

Dès que l'institut des *pauvres chevaliers*, comme ils sont désignés dans la règle, eut été reconnu, son chef, Hugues des Payens, parcourut d'abord toute la France, puis passa en Angleterre, en Espagne, et revint en Italie. Dans ces divers pays, outre les aumônes abondantes qu'il recueillit, il fit un très-grand nombre de prosélytes qu'il engagea dans sa nouvelle milice dont les progrès s'étendirent dans toutes les parties de l'Europe. En 1129, l'ordre avait déjà des établissements dans les

(1) Cette règle est imprimée à la suite des actes du concile de Troyes, 1128, Labbe, t. X, p. 924-936, sous ce titre : « *Incipit Regula pauperum commilitonum sanctæ civitatis.* »

Pays-Bas, en 1131 dans l'Aragon et la Navarre.

Cet ordre s'enrichit rapidement ; et il y avait à peine quatre ou cinq ans d'écoulés depuis son établissement, lorsque saint Bernard qui, par prudence, ne s'était pas mêlé de cette affaire, se décida à donner des louanges à la nouvelle milice, aux chevaliers du Temple (1). Cependant, tout en cherchant à les affermir dans l'observation des grands et saints travaux qu'ils avaient entrepris d'accomplir en terre sainte, il insiste sur l'observance de la discipline qui leur a été imposée, en leur recommandant d'éviter de porter des chevelures flottantes et des habillements trop larges et trop longs, comme les chevaliers mondains, « ornements féminins qui ne conviennent nullement à des hommes destinés à mener une vie sainte et guerrière. »

Quelque fondés que pussent être déjà, ces avertissements où percent les reproches, on sait la valeur avec laquelle ces moines-chevaliers combattirent en Syrie et en Égypte, pendant les deux premières croisades, et avec quelle rapidité, leur ordre devint puissant, non-seulement par les armes, mais par les richesses immenses qu'il amassa en deux siècles, dans toutes les contrées de l'Europe. « Les chevaliers du Temple étaient si pauvres dans l'origine, dit Mathieu Paris, qu'ils n'avaient qu'un cheval pour deux ; et c'est pour perpétuer la mémoire de cette pauvreté, qu'ils firent mettre sur

(1) De Laude novæ militiæ, ad milites templi. S. Bernardi op. t. I, pag. 550.

le sceau de leur ordre, un cheval monté par deux cavaliers, » précaution assez inutile, et qui ne renfermait que de l'orgueil, puisqu'elle ne rappelait pas à l'humilité, car trente ans après leur première institution, il est dit déjà, dans la règle qui leur fut donnée en 1128, que chaque chevalier peut avoir trois chevaux.

Les mêmes besoins qui avaient fait naître les ordres religieux militaires des Hospitaliers et des Templiers, donnèrent naissance, sur les mêmes lieux, et presque dans le même temps, à une troisième institution du même genre. Vers l'an 1128, un riche particulier allemand, dont le nom n'a pas été conservé par les historiens, ayant fixé son séjour à Jérusalem, commença à recevoir et à héberger dans sa maison, les pauvres pèlerins de sa nation. On ajoute que la femme de cet homme pieux, voulant rendre aux personnes de son sexe, des services de la même nature, leur ouvrit une autre maison peu éloignée de celle de son mari. La petite relative de ces deux maisons ne se trouvant plus en rapport avec le zèle de l'Allemand, il fit construire un hôpital à ses frais, et obtint du patriarche, la permission d'y joindre une chapelle dédiée à la Vierge. Plusieurs gentilshommes allemands et un bon nombre de particuliers de cette nation, s'empressèrent d'augmenter cette fondation, et se vouèrent au service des pauvres et des malades. Comme, avant tout, l'objet du pèlerinage de ces Allemands, était de combattre les infidèles, ils

s'y obligèrent par un quatrième vœu, en prenant pour modèle la règle des Templiers. Cet hôpital allemand, ainsi que celui des hospitaliers de Jérusalem furent considérés comme des institutions si respectables, que lorsque Saladin, après la bataille de Tibériade, reprit Jérusalem aux Francs, en 1189, le vainqueur ne détruisit pas les deux hôpitaux et n'imposa d'autre condition, que de n'y garder que le nombre de personnes absolument nécessaires pour les desservir. Deux ans après, les chrétiens faisant le siège de Ptolémaïs (Saint-Jean d'Acre), les mêmes actes de charité se renouvelèrent, et ceux des chevaliers de l'hôpital allemand de Jérusalem, qui avaient pu échapper aux fers de Saladin, firent dans le camp, et sous une voile de vaisseau, un hôpital où ils donnèrent des secours aux blessés et aux infirmes de leur nation.

Sur ces entrefaites, arriva, dans l'automne de 1190, Frédéric, duc de Souabe, amenant avec lui les débris de l'armée de Frédéric Barberousse son père. Le duc de Souabe, jugeant par les services qu'endaient les Frères hospitaliers, que cette institution deviendrait encore plus utile si on la rendait plus stable, imagina d'en faire un *ordre de chevalerie*, à l'instar de ceux des Hospitaliers et des Templiers. Du consentement du patriarche et des chefs de l'armée, on mit donc ce projet à exécution; et les évêques furent chargés de rédiger une règle, tirée d'une part, de celle des Hospitaliers pour ce qui se rapportait aux soins des malades, et de l'autre, de

celle des Templiers, pour ce qui avait rapport à la milice et à la discipline. Ces soins pris, Frédéric de Souabe érigea solennellement le nouvel ordre, auquel on donna pour titre de fondation : *l'Hôpital allemand, ou teutonique, de la sainte Vierge de Jérusalem.*

Mais l'intention de Frédéric étant de donner de la consistance et tout l'éclat possible à cette institution, ce prince envoya des ambassadeurs à Henri VI son frère, alors roi des Romains, pour lui demander la confirmation du nouvel ordre, et l'engager à joindre ses sollicitations aux siennes, afin d'obtenir l'approbation de Clément III. Ce pape étant mort en ce temps, ce fut son successeur Célestin III, qui confirma l'ordre Teutonique, dont il astreignit les religieux-chevaliers à la règle de Saint-Augustin. En outre il ordonna qu'ils porteraient un manteau blanc avec la croix noire lisérée d'argent ; qu'ils laisseraient croître leur barbe selon l'usage des ermites de Saint-Augustin, et diraient chaque jour et chaque nuit, deux cents *Pater noster* et *Ave Maria*.

Quant à l'économie temporelle de cet ordre, elle était ainsi réglée. L'ordre, composé de trois classes, fut renfermé uniquement dans la nation germanique. Les seuls gentilshommes pouvaient être admis dans la classe des chevaliers : les prêtres ne furent jamais astreints à aucune preuve, et les frères servants se recrutaient parmi les gens de tout état. A l'époque brillante de la chevalerie teutoni-

que, le nombre de ces derniers était énorme, et dans la Prusse seule, on en comptait plus de six mille.

Nous voilà bien loin maintenant des fables carlovingiennes, des extravagances de la Table ronde et de l'enchanteur Merlin. Cette fois, nous avons pénétré jusqu'à la chevalerie réelle, arrivée à l'état d'institution positive, avec une origine, des formes et un but bien déterminés. Mais il nous reste à savoir quels furent les résultats de cette chevalerie religieuse.

Avant de passer outre, je dois prévenir une objection et dire pourquoi je m'attache à l'histoire des chevaliers Teutoniques, de préférence à celle des Hospitaliers et des Templiers. Ces deux derniers ordres, institués pour défendre la terre sainte et combattre les Sarrazins d'Afrique, de Syrie et d'Orient, par la suite des événements, auxquels ils ont pris part, ont rempli régulièrement leurs vœux, en combattant pour la cause sainte, sur les lieux et contre les ennemis qui leur avaient été originellement désignés. Mais il n'en fut pas toujours de même des Teutoniques. S'ils donnèrent en Syrie des témoignages éclatants de leur courage et de leur foi, en défendant pied à pied, ainsi que les autres chevaliers de l'Europe, le littoral de l'Égypte et de la Syrie, où les Sarrazins les avaient successivement repoussés; revenus dans leur pays, les Teutoniques ont donné aux actes de leur foi et de leur courage, ainsi qu'à leurs opéra-

tions chevaleresques, une direction si nouvelle, si inattendue, qu'il m'a paru indispensable de faire connaître le jour nouveau sous lequel la chevalerie s'est montrée pendant le treizième siècle, dans le nord de l'Europe.

Au premier grand maître de cet ordre, Henri de Walpot, succédèrent Otton de Kerpen et Herman de Bardt. Ces trois chevaliers, au milieu des désordres qui règnent toujours dans l'armée la plus brave, lorsqu'elle se retire devant un ennemi victorieux, ne purent que faiblement contribuer à régulariser le corps des Teutoniques. Il fallait combattre vaillamment et presque tous les jours ; les instants de relâche étaient employés à secourir les blessés et les infirmes, comme la règle l'exigeait, en sorte que l'administration fut complètement négligée.

A la mort de Herman de Bardt, en 1210, le grand maître qui lui succéda, Herman de Salza, s'occupa aussitôt de réparer les pertes nombreuses que les Teutoniques avaient éprouvées en combattant en Arménie. L'activité et l'énergie de ce nouveau chef, ne tardèrent pas à lui faire reconstituer l'ordre avec plus de force et de régularité. Sous son commandement, l'ordre teutonique prit aussitôt un développement prodigieux, et bientôt les privilèges et les bienfaits qui lui furent prodigués par les papes, les empereurs et plusieurs princes, le mirent en état de faire les plus grandes entreprises.

Salza s'associa à André II, roi de Hongrie (1217),

dans une expédition contre les infidèles, où les croisés firent des prodiges de valeur, mais qui finit sans gloire et sans résultat, au pied du mont Thabor. Deux ans après, ce chef conduisit les Teutoniques au siège de Damiette où ils rivalisèrent de courage avec les Templiers, et sauvèrent l'armée chrétienne commandée par le roi titulaire de Jérusalem, Jean de Brienne (1219). Mais après avoir fait de vains efforts pour retarder la fin désastreuse de l'expédition des croisés en Égypte, Salza passa en Italie où il trouva l'empereur Frédéric II, dont il gagna l'estime et la confiance. Dans l'intention de déterminer ce prince à secourir de nouveau la terre sainte, il lui conseilla d'épouser Yolande de Brienne, héritière du roi de Jérusalem. Le grand maître des Teutoniques dirigea toutes les négociations qui précédèrent ce mariage, et bientôt son habileté fut encore utile à Frédéric II, dans les démêlés que cet empereur eut avec le pontife Grégoire IX.

Ces importants services furent récompensés par le pape, qui donna à Salza une bague de haut prix, transmissible aux grands maîtres de son ordre. Quant à l'empereur, dans sa reconnaissance, il l'éleva au rang des princes de l'empire, ainsi que les grands maîtres qui lui succéderaient, avec l'autorisation de joindre l'aigle impériale à leurs croix.

De même que les Templiers avaient fondé des maisons de leur ordre, par toute la France et l'Angleterre, les Teutoniques avaient répandu leur institution en Allemagne; et c'était de là, qu'après

avoir reçu l'instruction religieuse et militaire, les nombreux chevaliers se rendaient successivement où le grand maître leur ordonnait d'aller.

Vers 1229, le maître des Teutoniques fut sollicité par le duc de Masovie, de venir avec ses chevaliers, au secours de la Pologne, que les Prussiens, peuple encore barbare et idolâtre, mettaient à feu et à sang. Mais avant de répondre au duc, Salza consulta le pape et l'empereur, qui l'encouragèrent aussitôt à tenter cette entreprise, en l'assurant qu'ils ne le laisseraient manquer d'aucun secours. De son côté, le duc de Masovie fit donation à l'ordre Teutonique, de la province polonaise de Culm, envahie par les Prussiens, et lui assigna, en outre, la propriété de tout ce que les chevaliers pourraient conquérir de la Prusse, sur laquelle il n'avait cependant aucun droit. L'empereur, enchérissant encore sur ces largesses séduisantes, donna en toute souveraineté, à l'ordre, non-seulement ce que le duc de Masovie voudrait bien lui accorder, mais encore la Prusse entière, si les chevaliers pouvaient en faire la conquête sur les païens. Enfin, pour remplir sa promesse et seconder l'ordre Teutonique, le pape Grégoire IX confirma les donations du duc, ainsi que la souveraineté promise par l'empereur, et fit prêcher la *croisade* contre les Prussiens, comme on en avait publié une contre les Sarrazins et les Albigeois.

Salza ayant pris toutes les mesures nécessaires pour que son ordre pût simultanément concourir

à la défense de la terre sainte et à l'attaque de la Prusse, nomma, pour diriger cette dernière expédition, frère Herman de Black, qui, à la tête d'une petite armée, passa la Vistule en 1231, et alla prendre position sur la rive opposée. Après avoir remporté plusieurs avantages signalés sur les Prussiens, Black agrandit et fortifia son camp qu'il convertit presque aussitôt en ville, sous le nom de *Thorn*. Pendant les deux années qui suivirent, cet habile guerrier, ayant obtenu de nouveaux succès et étendu ses conquêtes, fonda encore les villes de *Culm* et de *Marienwerder*.

Le succès de cette entreprise en était arrivé à ce point, en 1233, lorsque Salza vint reconnaître l'état de la Prusse, à qui il donna ses premières lois, et où il fit frapper les premières monnaies.

Bientôt les chevaliers teutoniques, soutenus par l'armée de Henri, marquis de Misnie, firent la conquête de la province de Pomésanie; et en 1237, le maître provincial de l'ordre, fonda la ville d'*Elbing*. Enfin, aidés par Otton I, duc de Brunswick, et consacrant toujours les progrès de leurs armes par des établissements stables, les Teutoniques soumièrent successivement, les provinces de Pogésanie, de Warmie, de Nattangie; en sorte que dans l'espace de neuf ans environ, la moitié de la Prusse fut contrainte d'accepter la religion chrétienne et de se soumettre à la souveraineté de l'ordre Teutonique.

En considérant la conversion des Livoniens, des

Curlandais et des Prussiens, obtenue ainsi par des victoires sanglantes, et comme résultat de conventions que les vaincus étaient forcés d'accepter sous peine de la vie, cette croisade des Teutoniques ressemble trop à la manière dont Mahomet propagea l'islamisme, pour que de vrais chrétiens lui donnent leur entière approbation. Mais, envisagée simplement sous le point de vue humain, et comparée, par exemple, aux expéditions analogues, faites en Saxe et en Espagne, par Charlemagne, pour garantir l'Europe des nations qui pouvaient compromettre son unité religieuse et entamer dans l'avenir, son territoire, on doit avouer que l'expédition des Teutoniques, combinée pour entretenir cette double unité si importante, fut conduite pendant trois siècles, avec une rare habileté et une incroyable persévérance.

Dès les premières années du treizième siècle, des moines de Cîteaux avaient déjà tenté de transmettre la foi chrétienne aux peuples du nord de l'Europe. Mais sitôt que les ordres fondés par saint François d'Assises et saint Dominique, eurent été approuvés par le saint-siège, ils réunirent leurs efforts à ceux des Cistétiens, pour faire pénétrer la religion chrétienne en Prusse et en Livonie. Saint Hyacinthe, dit le Thaumaturge, l'un des plus ardents disciples de saint Dominique, fut celui de ces missionnaires, qui, par l'ardeur de sa foi, ainsi que par les moyens étranges qu'il employait pour la communiquer aux autres, produisit le plus

d'impression sur les peuples du nord, encore sauvages. On était parvenu à former quelques familles chrétiennes, puis des villages, auxquels on donna des prêtres pour les gouverner et les instruire. Ce nouveau peuple en s'accroissant, ne tarda pas à devenir l'objet des vexations et des outrages de leurs compatriotes non convertis, et il fallut se défendre. Les Frères prêcheurs qui surveillaient les familles chrétiennes, les voyant toujours accablées par le nombre de leurs ennemis, implorèrent l'assistance du saint-siège qui, par son entremise, décida des Allemands et des Polonais à aller au secours des chrétiens opprimés. La guerre prit alors plus de régularité; on la considéra comme légitime, et ce fut vers ce temps (1203), qu'un moine nommé Albert, de l'ordre de Cîteaux, et alors évêque de Riga, fonda un ordre militaire pour défendre la religion et s'opposer aux infidèles de Livonie. Cette milice religieuse dont la règle et les statuts sont à peu près les mêmes que ceux des Hospitaliers, des Templiers et des Teutoniques, rendit de grands services à la cause chrétienne, jusqu'au moment où les chevaliers de Salza et de Black commencèrent leur expédition. Mais en 1237, la milice religieuse fondée par le moine Albert, les *Chevaliers de Livonie*, les *Frères de l'épée* ou *Porte-glaive*, car on les désignait indifféremment ainsi, après s'être enrichis par la conquête de vastes domaines, et voyant leur corps affaibli, autant par les revers que par les victoires, demandèrent à être réunis

à l'ordre Teutonique, ce à quoi consentirent le pape Innocent III et Herman de Salza.

A compter de ce moment, le chef des Teutoniques fut nommé GRAND MAITRE de l'ordre, et agit en souverain. Il nomma Black qui avait fait la conquête de la Prusse, pour gouverner la Livonie en qualité de *précepteur* ou proviseur ; et dès l'année suivante (1238), ce même Black fit un traité d'alliance avec Waldemar II, roi de Danemark, auquel il rendit la ville de Revel ainsi qu'une partie de l'Estonie, que les chevaliers Porte-glaive, avaient conquises sur les Danois.

Quant à Herman de Salza, homme si énergique et si habile, on dirait que le lieu de sa mort était providentiellement déterminé pour faire éclater son activité et son zèle. En effet, il rendit le dernier soupir à la commanderie de Barletta, dans le royaume de Naples, précisément entre l'Afrique où une partie de ses chevaliers faisaient, ainsi que les Hospitaliers et les Templiers, des prodiges de valeur dans les armées des croisés (1), tandis qu'une autre portion de sa milice poursuivait si vigoureusement la conquête de la Prusse, sous le commandement de Black.

(1) Les chevaliers Teutoniques combattirent si vaillamment sous les yeux de saint Louis, en Égypte, que ce prince, les honorant d'une affection particulière, leur fit plusieurs dons, et ajouta quatre fleurs de lis à la croix du grand maître de l'ordre, concession qui date du 20 août 1250, après la défaite à la Massoure.

¶ Quoique la plus grande partie de ce pays fût encore plongée dans l'idolâtrie, en 1243, Innocent IV, dans l'espoir de concourir de son côté à sa conquête spirituelle, le partagea en quatre diocèses, ceux de Culm, de Pomésanie, de Warmie et de Sambie ; stipulant que les terres conquises ou à conquérir, seraient divisées en trois parts : deux pour les chevaliers Teutoniques, et la troisième pour les évêques et leurs chapitres. Dans l'intention de donner plus d'importance et de poids à ces dispositions, le pontife romain prit la Prusse aux droits et propriété de saint Pierre, et la donna ensuite aux Teutoniques pour qu'ils la possédassent librement, en disant au grand maître, alors qu'il lui conféra l'investiture : « *Annulo nostro investimus.* »

§ Mais ce ne fut qu'après cinquante-deux ans de guerres opiniâtres et meurtrières, que les Teutoniques, sous le magistère de Burchard de Schwenden (1283), soumirent entièrement la Prusse. Toutefois leur occupation fut loin d'être paisible ; car, de ce moment, la rébellion incessante des différentes parties de leurs États, et les attaques de plusieurs nations, de la Pologne surtout, jalouse de leurs succès, les entraînèrent dans une suite de guerres interminables. Les Prussiens ne cédèrent jamais qu'à la force ; et les dispositions naturellement belliqueuses de cette nation, opposées à la bravoure intéressée et opiniâtre des Teutoniques, firent couler des torrents de sang pendant plus de deux siècles.

Sous le grand maître Louis d'Erlichshausen (1454), les Prussiens, soutenus par la Pologne, se révoltèrent et montrèrent plus d'énergie qu'ils ne l'avaient fait encore. Il s'ensuivit une guerre qui dura douze ans. Les Teutoniques montrèrent une persévérance de courage admirable sans doute; mais par suite des succès et des revers éprouvés de part et d'autre, trois cent mille Prussiens périrent dans les combats, et l'on compta près de dix-huit mille villages incendiés ou détruits, dans cette croisade, sans parler de la peste qui joignit ses ravages aux horreurs de la guerre. Malgré les efforts si longtemps prolongés, des Teutoniques, ces chevaliers furent cependant contraints d'accepter un traité qui commença leur ruine (1466). La Prusse fut divisée en deux parts : l'une, occidentale, la Poméranie, passa sous la domination du roi Casimir; l'autre, orientale, demeura au grand maître des chevaliers Teutoniques, mais avec l'obligation d'en faire hommage à la couronne de Pologne.

Mais ce qui acheva d'affaiblir, et ruina même l'ordre Teutonique, est l'apostasie d'un de ses grands maîtres. Albert de Brandebourg, après avoir adopté les opinions de Luther, en 1525, quitta l'habit religieux militaire, et conclut avec le roi de Pologne Sigismon I^{er}, son oncle, un traité qui lui assura la Prusse ducal, héréditaire dans sa maison (1).

(1) Forcé de me tenir dans les limites imposées par mon sujet, j'indiquerai les ouvrages dans lesquels on pourra prendre plus

Je ne crois pas me tromper en présentant les longues et terribles opérations des Teutoniques, dans le nord de l'Europe, comme la réalisation la plus complète de ce que la chevalerie réelle a jamais tenté d'accomplir. Par la force des armes, ces chevaliers-moines ont implanté la religion chrétienne et sa civilisation dans un pays idolâtre.

Quoiqu'en fait de bravoure chevaleresque, les Hospitaliers et les Templiers ne le cèdent en rien aux Teutoniques, les deux premiers de ces ordres se sont toujours trouvés forcés de se tenir sur la défensive avec les Sarrazins. Malgré leurs efforts surhumains, ils n'ont jamais possédé assez longtemps des contrées musulmanes, pour qu'eux et les ecclésiastiques croisés, pussent confondre les Mahométans d'erreur, comme on s'en est si longtemps flatté. A la guerre opiniâtre que firent les Sarrazins d'Afrique, se joignit encore de leur part, une résistance intellectuelle, religieuse, dont les croisés, pris en masse, n'ont jamais apprécié la force. L'habitude, prise en Europe, pendant les premières croisades, d'appeler les musulmans *païens*

ample connaissance de l'histoire des Teutoniques. — J. de Vitri, Hist. orient., cap. 66. — Petrus Dubourg, Chron. Prussiæ, c. 1. — Eust. Sollins, Hist. Ordin. Teutonici. — Micheli. — Ant. Mongitori, Monumenta historica sacræ domûs milit. ordin. Teutonicorum, etc. Panormi, 1721. — En. Silvii. Piccolomini, Opera, pag. 419 et seq. — Monstrelet, chap. 66, 69, du liv. premier. — Recherches sur la const. de l'ordre Teutonique; Mergeintheim, 1807. — Essai sur l'ordre Teut. par le baron de Wal; Paris et Reims, 1784-1790, 8 vol. in-12.

et de les considérer comme *idolâtres*, rendit tout rapprochement spirituel, impossible entre ceux-ci qui étaient rigoureusement monothéistes et les chrétiens trinitaires. Vainement quelques hommes éclairés s'étaient-ils efforcés, vers la fin du onzième siècle (1), de prévenir les difficultés insurmontables, qui devaient résulter du choc de ces deux principes; l'erreur populaire persista, et les missionnaires religieux, tels que saint François d'Assises et Raymond Lulle, persuadés d'abord, que rien n'était plus facile que de faire reconnaître la supériorité de la religion chrétienne, à des *idolâtres*, à des *païens*, s'engagèrent témérairement, avec les imans, dans des discussions théologiques, sur lesquelles ils trouvèrent les docteurs musulmans, aussi bien préparés et souvent plus subtils qu'eux. Alors on en vint promptement au moyen recommandé par saint Louis; et en effet, l'épée devint l'argument que l'on opposa à tout. Ce préjugé fut même tellement populaire, que les romanciers le mêlèrent à leurs fables les plus absurdes, comme le prou-

(1) A ce sujet, je citerai une lettre que Grégoire VII adressait, en 1076, à Anzir, roi de Mauritanie, où, après avoir remercié ce prince mahométan de ce qu'il lui a renvoyé des prisonniers chrétiens, il ajoute : « C'est Dieu qui vous a inspiré cette bonne disposition; Dieu, créateur de toutes choses, sans lequel nous ne pouvons faire ni penser quoi que ce soit de bon; c'est à Dieu que nous devons tous cette charité; à ce Dieu que vous et moi reconnaissons et confessons, quoique d'une manière différente. » « *Nos qui unum Deum, licet diverso modo, credimus et confitemur.* » (Labbe, t. X, p. 146.)

vent la discussion théologique et le combat qui ont lieu entre le Roland et le Ferragus de Turpin ; ainsi que la distinction que Charlemagne fait en forçant les vaincus à s'avouer chrétiens, ou par la crainte d'être brûlés, ou par *amour* ; et enfin ce passage de l'*Ordène* qui décide que le chevalier a droit de vie et de mort sur ceux qui interrompent le service divin.

Les Teutoniques, pendant la croisade qu'ils firent dans le Nord, au lieu d'avoir des populations très-civilisées à combattre, tels que les mahométans du douzième siècle, ne trouvèrent au contraire, dans la Prusse et la Livonie, que des populations plongées encore dans l'ignorance et la barbarie, contre lesquelles il n'y avait qu'un seul moyen à employer pour les réduire, la force. Or, le principe chevaleresque imposait, en quelque sorte, aux Teutoniques, le soin d'en faire usage, et l'on a vu les grands, mais terribles résultats qu'ils en obtinrent.

Les Teutoniques ont donc eu dans le Nord, un avantage de position, que ne pouvaient trouver les croisés en Afrique. Ceux-ci, malgré la différence de principe religieux entre eux et leurs ennemis, échangèrent cependant avec les Sarrazins, des idées de politesse, de courtoisie, de littérature et de science ; les actes de générosité n'étaient pas rares entre les princes chrétiens et mahométans, et quoique l'anecdote de Hugues de Tabarie auquel Saladin demande la chevalerie, ne soit pas rigoureusement historique, elle prouve, ce qui a existé

réellement, que l'imagination des Européens, pendant les croisades en Orient, se berçait alors d'une conquête spirituelle sur les disciples de Mahomet.

Rien de semblable ne pouvait avoir lieu dans le Nord de l'Europe; aussi, comme dans un pays nouveau dont on cherche à anéantir la population que l'on n'a ni le temps ni les moyens d'instruire, Herman de Salza, son lieutenant Black, et leurs successeurs ont-ils fait une guerre d'extermination pour achever le baptême sanglant des Prussiens.

Là on aperçoit la chevalerie telle qu'elle était au fond, forte par sa constitution, implacable dans ses actes, et ayant pour but seul de défendre et de faire triompher la religion chrétienne, par l'épée, comme le démontre jusqu'à l'évidence, la terrible entreprise des Teutoniques auxquels il restera, ainsi qu'aux princes et aux pontifes qui les ont aidés et autorisés, une tache indélébile : celle d'avoir donné et reçu en propriété, les terres de la Prusse et de la Livonie, comme prix de la conversion forcée des habitants, au christianisme.

Parmi les grandes entreprises auxquelles l'esprit chevaleresque a eu part, il ne faut point omettre la croisade, originairement dirigée contre les Sarrazins de Syrie et d'Égypte, mais qui devint, par hasard, l'occasion de la conquête de Constantinople, par les Français, en 1204. Au premier aperçu, cette expédition aventureuse, toujours modifiée par des accidents imprévus, semble devoir se rattacher au roman, plus qu'à l'histoire, et

la première idée que l'on s'en forme, avant d'en connaître les détails, est de croire que l'on y trouvera les prouesses chevaleresques les plus brillantes et les plus extraordinaires. Mais, s'il est un livre de ce temps, qui puisse faire juger de la différence qu'il y avait alors, entre la chevalerie réelle et celle des romans, c'est la curieuse relation que Jeoffroi de Villehardouin a laissée *de la conquête de Constantinople* à laquelle il a pris part. Voici en peu de mots la marche qu'a suivie ce bizarre événement. En 1198, les affaires d'Orient étant dans le plus mauvais état, le pape Innocent III encouragea de nouveau les Européens à se croiser. Un saint homme, Foulque de Neuilly, prêcha la croisade en France, avec tant de succès, qu'à un tournoi qui eut lieu en Champagne, une foule de chevaliers français, flamands et lombards résolurent de prendre la croix; et Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, fut chargé de les conduire en terre sainte. Une portion de cette armée s'était embarquée en Flandre, et passant par le détroit de Gibraltar, elle devait se rendre à Modon en Grèce. L'autre corps d'armée, sous la conduite de Baudouin, avait rendez-vous à Venise, où l'on comptait faire un marché avec la sérénissime république, pour qu'elle se chargeât de fournir des vaisseaux de transport, et conduire le corps d'armée en Syrie. Le premier désordre résulta de l'insubordination des croisés partis de Flandre, qui, malgré un serment solennel, relâchèrent à

Marseille, et au lieu de se diriger vers Modon, allèrent droit en Afrique.


Cependant, Baudouin et les chevaliers qui avaient pris rendez-vous à Venise, s'y trouvèrent, et il s'agit alors de faire marché avec les Vénitiens. Aucune des précautions qu'avait l'habitude de prendre une république commerçante ne fut omise en cette circonstance; et après bien des pourparlers, on conclut un marché. Outre la somme convenue, le doge, Henri Dandolo, vieillard qui, malgré son grand âge et sa cécité, avait pris la croix, avait stipulé que les Croisés l'aideraient à reprendre la ville de Zara, qui s'était mise en rébellion contre la république. On lui tint parole; mais cette expédition hors d'œuvre commença à jeter de l'incertitude dans l'esprit d'une partie des chevaliers croisés, qui demandèrent à se retirer. Cependant, cet accident, quoique assez grave, n'eut pas des suites aussi fâcheuses qu'on pouvait le craindre. Mais la flotte vénitienne transportait, avec les croisés, un personnage qui devait changer bien autrement les projets de l'armée. Baudouin avait trouvé à Venise Alexis le Jeune, neveu d'Alexis III, usurpateur de la couronne impériale de Constantinople. Le jeune Alexis voulait naturellement rentrer dans ses droits; aussi, après avoir promis de payer une partie de la somme que les croisés devaient aux Vénitiens, pour le transport, et avoir fait entendre à Baudouin et à quelques chevaliers, qu'après être

remonté sur le trône, il les aiderait puissamment dans leur entreprise sainte, obtint-il de ces chefs, qu'ils s'arrêteraient à Constantinople pour prendre la ville, et lui rendre sa couronne. En effet, les Français entrent dans Constantinople, replacent Alexis sur le trône, et s'efforcent de rétablir le calme dans ses États. Mais à peine le jeune et astucieux prince grec a-t-il obtenu des Français ce qu'il en espérait, qu'il se montre insolent et ingrat envers eux. Les croisés alors s'emparent de nouveau de Constantinople, et tous les membres de cette famille impériale grecque se conduisent d'une manière si lâche et si cruelle, que les Francs ne se font aucun scrupule de s'emparer de leurs états. Baudouin, comte de Flandre, est nommé à l'unanimité, empereur de Constantinople, la croisade en Syrie est oubliée, et alors commence, dans l'empire d'Orient, une guerre acharnée entre les croisés vainqueurs et les Grecs opprimés. Cette guerre, que Villehardouin a racontée d'une manière si simple et si véridique, fait bien ressortir sans doute le courage patient et la valeur résignée, de tous ces malheureux chevaliers français, obligés de se défendre, jour et nuit, contre des populations qui les avaient en horreur ; mais on voit au fond, combien cette guerre fut peu chevaleresque, comme on l'entend d'ordinaire. Toujours harcelés par un ennemi qui ne se montre que quand il est très-supérieur en nombre, sans vivres, sans habits, disséminés sans ordre et sans prudence, sur un ter-

ritoire ravagé, les chefs et les soldats du nouvel empereur de Constantinople tombent de tous côtés, et Baudouin lui-même, fait prisonnier dans un combat, est cruellement mis à mort par ses ennemis.

Ce n'est plus de la chevalerie, c'est de la guerre, et malheureusement, il faut ajouter que c'est de la guerre mal faite.

Enfin nous voilà donc arrivés à la chevalerie, je ne dirai pas pure, car elle ne le fut jamais; mais brute, dégagée des fables séduisantes ou bizarres, dont elle est toujours entourée, et n'ayant pas surtout ce vernis de politesse, ni cet élément de galanterie qui en ont fait un je ne sais quoi indéfinissable, dont on est encore dupe aujourd'hui.



III.

Chevalerie romanesque. — Galanterie.

III.

Chevalerie romanesque. — Galanterie.

Cette grande opération achevée dans les intérêts temporels du saint-siège et de l'Allemagne, au milieu de pays éloignés, qu'il importait à l'Europe de voir soumis à ses lois et à ses habitudes, fut cause que les Teutoniques gouvernèrent toujours au milieu des inquiétudes, mais assez longtemps, les terres qu'ils avaient conquises, sans exciter la jalousie des nations du Midi et de l'Occident de l'Europe. C'était un rempart contre la barbarie du Nord, que l'on avait intérêt de conserver.

Les autres ordres religieux militaires, les Hospitaliers, les Templiers surtout, ne furent pas aussi favorisés par le sort. Après la funeste et dernière expédition de saint Louis en Afrique, lorsque les chevaliers du Temple, ainsi que tous les croisés, furent contraints d'abandonner la Syrie, les Templiers, répandus en Europe, riches, fiers de la gloire qu'ils s'étaient acquise, et passant dans un repos qui leur devint fatal, des jours destinés par les statuts de leur ordre, aux travaux

de la guerre ou à la régularité du cloître, se laissèrent aller à l'oisiveté, au luxe et à l'intempérance.

Ils n'étaient pas les seuls à qui on pût adresser ces reproches ; car les mœurs et les habitudes de la plupart des autres croisés rentrés en Europe donnèrent une idée assez fâcheuse de la moralité que l'on rapportait des expéditions saintes, pour que le contraste du libertinage brutal des croisés, avec la sainteté de leur mission, devînt un lieu commun, dont les troubadours et les trouvères ont fait si souvent usage dans leurs narrations satiriques.

C'est donc au refroidissement de l'Europe, pour les croisades, après celle de saint Louis, et à cette immense quantité de guerriers, de chevaliers, rentrés pauvres en Europe, accoutumés à la rapine, et tombant tout à coup dans l'oisiveté, qu'il faut attribuer le peu de cas que l'on commença à faire des chevaliers, et le déclin abrupt de leur institution, au moins dans ce qu'elle avait de positif, de réel et de sérieux.

Jusqu'au règne de saint Louis, les tournois, où tant de gens perdaient inutilement la vie, n'étaient encore qu'atroces ; mais vers la fin du treizième siècle, ils devinrent ridicules. Tous ces chevaliers désœuvrés, et les jeunes nobles à qui ils servirent de modèles, sous prétexte de s'entretenir ou de se former dans le maniement des armes, se portèrent en foule aux tournois, à défaut de combats réels. Parmi les fauteurs de ces fêtes, il y en eut de deux

espèces; les uns riches, qui dissipèrent souvent leur patrimoine, pour paraître avec éclat dans ces solennités, par la beauté de leurs chevaux, par la richesse et le brillant de leurs armes et en étalant la multitude des gens de leur suite; les autres, au contraire, pauvres ou ruinés, qui n'employaient leur témérité et n'exerçaient leur adresse, que pour vaincre de riches adversaires dont ils obtenaient pour rançon, des armes et des coursiers, sans parler des dons qu'ils recevaient des seigneurs à la cour desquels, comme des jongleurs et des histrions, ils allaient faire admirer leurs talents. D'autres enfin, exaltés par la lecture des romans de chevalerie, déjà fort en vogue depuis longtemps, cherchant partout des aventures à accomplir et des princesses à adorer, allaient prodiguer une adresse et une bravoure stériles, dans les petites cours féodales, ne donnant d'autre but à leurs actions, que de faire caracoler leurs beaux chevaux devant les dames, d'inquiéter les pères et les maris, et enfin de se débarrasser par le duel, des fâcheux et des rivaux qui leur portaient ombrage.

90 En lisant l'histoire de ce temps, on s'aperçoit que la chevalerie, déjà inutile, va devenir nuisible. Son principe est un égoïsme orgueilleux, et son mode d'existence, l'indiscipline.

11 Sans chercher ici, si l'intention des Templiers était pure, il est certain que cet ordre avait des statuts particuliers; c'était une société secrète, voulant se soustraire à l'action du gouvernement des

États ; c'était l'indiscipline tendant à la rébellion, puis à l'usurpation d'un grand pouvoir; en un mot, les Templiers, concentrant dans leur ordre les puissances temporelle et spirituelle, comme guerriers, comme ecclésiastiques et comme riches propriétaires, devaient porter ombrage non-seulement aux princes séculiers, mais au pontife romain lui-même.

Sans excuser l'avidité avec laquelle Philippe le Bel s'empara des immenses richesses de cet ordre, j'avoue que les raisons que je viens de faire valoir me paraissent être le motif vraiment politique, qui a pu décider ce prince, d'accord avec le pape Clément V, à abolir l'ordre des Templiers (1311).

Quoi qu'il en soit, leur procès porta un coup décisif à la chevalerie réelle; et sans examiner ici la question de l'innocence de ces chevaliers, je signale seulement leur condamnation, comme le fait qui caractérise la première réaction politique tentée contre une institution à la fois religieuse et chevaleresque, dans un temps où ces corporations étaient encore environnées de tant de respect. Les Templiers vraiment coupables, c'eût été déjà une nouveauté bien hardie, que de les accuser en face de l'Europe; mais si des erreurs et des fautes de leur part, ont été malignement transformées en crimes et en sacrilèges, pour les perdre, en plein concile, c'est qu'on avait d'autres raisons en agissant ainsi, que celle de s'emparer de leurs biens.

Cette mémorable condamnation, et l'abomi-

nable supplice qui en résulta, portèrent néanmoins atteinte à la dignité presque sacrée de la chevalerie.

Vers le même temps, Philippe le Bel, entraîné par les idées nouvelles, se préparait à consommer la ruine de cette institution, en ajoutant certaines clauses aux lois déjà faites contre le duel. Dès l'an 1168, le roi Louis le Jeune avait réglé que personne ne pourrait être reçu en duel, pour une somme au-dessous de trois sous (4 fr. 50 c.). Quelque temps après, 1215, le pape Innocent III défendit aux ecclésiastiques, d'accepter et de provoquer le duel pour soutenir un droit quelconque, et de recourir à la *sentence du sang* (*sententiæ sanguinis*). En 1270, saint Louis tenta de nouveaux efforts pour abolir, dans ses domaines au moins, cette loi féroce et meurtrière. Mais Philippe le Bel fit plus encore. En 1306 il abrogea la preuve par le combat, en matière civile, et déclara, par son ordonnance, « que cette preuve ne pourrait avoir lieu, en matière criminelle, que lorsque le crime que l'on imputait à l'accusé, méritait la mort, et que ce moyen serait jugé le seul possible pour découvrir la vérité. » Ces restrictions, l'infamie dont les vaincus couraient risque de se couvrir, jointes aux longues formalités que le roi prescrivit par un règlement qui suivit son ordonnance, dégoûtèrent peu à peu du combat judiciaire, qui insensiblement, cessa d'être mis en usage, et ne fut plus ordonné que pour des affaires importantes, entre

personnes de haut rang (1). Or, en flétrissant le duel, par les lois, c'était détruire le principe de la chevalerie, dont la prétention était de ne reconnaître d'autre justice temporelle, que celle qu'elle se rendait elle-même.

Comme rien n'est parfait dans ce monde, rien n'y est stable ; et pour les institutions, même les plus recommandables, il vient toujours un moment où l'on reconnaît tout à la fois, leur utilité passée et les abus qu'elles doivent engendrer. Involontairement alors, les nations, ainsi que ceux qui les gouvernent, se cabrent tout à coup, devant ce qu'ils avaient particulièrement honoré jusque-là ; et malgré la force des anciens préjugés, tout est modifié. Rome et les princes de la terre avaient donc profité avec joie des secours qui leur furent offerts par les Hospitaliers, les Teutoniques et même par les Templiers, tant que les dangers des guerres en Afrique tinrent lieu de discipline à ces espèces de corps-francs ; mais quand les chevaliers du Temple, complètement inoccupés, revinrent vivre de leurs immenses richesses, dans les nombreuses commanderies qu'ils avaient établies en Europe, on s'aperçut de ce qu'il y avait d'inutile, de dangereux même, dans une institution qui n'avait plus d'objet qui dût exercer sa force. Cette puissance énorme, n'ayant plus d'emploi, fit naî-

(1) Le dernier combat de ce genre, est celui qui eut lieu en 1547, la première année du règne de Henri II, entre les seigneurs de Jarnac et de la Chataigneraie.

tre l'inquiétude, et Philippe le Bel, que son instinct monarchique poussait à hâter la ruine de la féodalité déjà si fortement ébranlée, ne manqua pas de saisir une nouvelle occasion de donner plus d'unité à la puissance royale.

Tout, d'ailleurs, le servit ; le mauvais succès des croisades, pendant deux siècles, en avait dégoûté. Puis, la honteuse démoralisation de ceux qui avaient séjourné en terre sainte, les habitudes de violence et de paresse que tous les hobereaux chevaliers rapportaient de l'Orient, la fureur des tournois somptueux, la galanterie scandaleuse des chevaliers de parades, et l'état piteux où se trouvaient la plupart de ces guerriers comédiens, vendant leur dernier quartier de terre, pour briller en combattant dans les fêtes ; tous ces tristes restes de la chevalerie, ne tardèrent pas à faire tomber cette institution dans l'esprit des populations citadines, qui, depuis l'affranchissement des communes, et à l'abri des gouvernements municipaux, s'étaient enrichies dans les villes, par le commerce et l'industrie.

Mais ce qui avait porté, depuis longtemps déjà, le coup le plus funeste à la chevalerie réelle, à celle qui fait partie de l'histoire, c'était la chevalerie romanesque qui s'est emparée de si bonne heure de toutes les imaginations en Europe, que l'on peut affirmer que dès le commencement du douzième siècle, les mœurs, les usages, et jusqu'aux plus grandes extravagances qui se rencontrent dans

les romans de chevalerie, étaient devenus l'objet de l'admiration et de l'imitation de toutes les classes de la société laïque. Car je crois devoir insister sur l'observation déjà faite, que la plus grande fureur pour les romans de chevalerie, coïncide précisément avec l'existence des saint Bernard, des saint Dominique et des saint Thomas d'Aquin.

Or, la Chronique de Turpin, la Chanson de Roland et le Roman de Brut nous ont appris non-seulement comment on arrangeait l'histoire vers 1130, mais de quelles fables monstrueusement ridicules, les esprits des chrétiens se repaissaient alors. Si l'altération de l'histoire et l'admission des géants et des enchanteurs, peuvent encore être attribuées à une ignorance que l'on croit plus commune à cette époque, qu'elle ne l'était effectivement, comment expliquera-t-on l'introduction habituelle, non-seulement de la passion de l'amour, mais d'une galanterie plus que raffinée, dans les compositions chevaleresques que toute l'Europe chrétienne a dévorées, pendant plus de cinq siècles?

Turpin et Tuold sont irréprochables pour la chasteté. Dans Wace, les amours du roi Uter, pour la femme du comte de Cornouailles, sont déjà vives; mais la sécheresse du versificateur ne lui a pas permis de développer des scènes où la galanterie du onzième siècle aurait pu se montrer.

Je crois avoir trouvé un livre où cette manifestation singulière du sentiment de l'amour, se trouve exprimée, sinon pour la première fois, au moins

sous les formes les plus anciennes que j'aie pu trouver. Cet ouvrage, auquel on a donné le titre de *Chanson des Saxons* (1), est une composition fort spirituelle, du milieu du treizième siècle. Comparée simultanément au poème de Turolde et à celui de l'Arioste, la Chanson des Saxons peut être considérée comme une œuvre d'un genre intermédiaire, où l'on trouve, tout à la fois, un reste de la gravité du personnage historique de Charlemagne, et un avant-goût très-vif des galanteries romanesques, que le poète de Ferrare a prodiguées dans son *Roland furieux*.

Ce poème fait suite à celui de Turolde : « Charlemagne vient d'éprouver le grand revers de Roncevaux. Il a perdu son arrière-garde, ses douze pairs, au nombre desquels est son neveu Roland. Cette nouvelle se propage, et elle arrive enfin jusqu'aux oreilles de Guiteclin (2), roi de la Saxe, qui aussitôt cherche à profiter de cette défaite, pour

(1) *La Chanson des Saxons*, par J. Bodel, publiée pour la première fois par Francisque Michel, 2 vol. Techner. Paris, 1839.

(2) Guiteclin, Witikind, Widichindus ou Widorkindus, l'un des principaux chefs de la Westphalie, du temps de Charlemagne. Après avoir fait d'abord sa soumission à Charlemagne avec les Saxons, Witikind, mécontent du vainqueur, se retira en Danemark, d'où il revint bientôt pour soulever les populations saxonnes contre Charlemagne. Vaincu de nouveau, Witikind se réfugia cette fois, chez les Normands, jusqu'à ce que, se confiant enfin à Charlemagne, il consentit à recevoir le baptême au château d'Attigny, en 785. — *Annales Francorum*, t. I des Œuvres d'Eginhard. J. Renouard. Paris, 1841.

pénétrer dans les États de Charlemagne. Il assiège Cologne, prend cette ville, et en ramène prisonnière la belle HéliSSan, fille du comte Milon, gouverneur pour le roi.

« Charlemagne, toujours plein de l'idée de repousser et de vaincre les nations infidèles, dont le contact pourrait nuire à l'unité de son empire, quitte l'Espagne, lève une nouvelle armée en France, et va camper sur la rive gauche du Rhin. Entre la rive droite et la ville de Trémoigne, aujourd'hui Dormund, siège de Guiteclin, est établi le camp de ce prince, au milieu duquel s'élève la tente de son épouse, la belle reine Sébile, près de laquelle vit, dans des rapports d'amitié, la demoiselle HéliSSan prisonnière.

« HéliSSan avait été fiancée à Bérard de Montdidier, par Charlemagne; et au milieu des regrets que lui inspire l'éloignement où elle est de son futur époux, la belle prisonnière n'a pas manqué de parler favorablement des qualités de son amant, et, par la même occasion, de vanter les mérites des chevaliers français, et en particulier ceux de Baudoin, le neveu de Charlemagne. Il ne tarde pas à s'établir des signaux entre les dames de la rive droite et les chevaliers de la rive opposée, en sorte que bientôt, Bérard et Baudoin sont invités à traverser le fleuve, pour rendre visite à HéliSSan et à Sébile.

« Quelques circonstancessingulières donnent un caractère particulier à l'origine de ces amours et de

ces intrigues galantes. Sébile, déjà touchée en faveur de Baudoin, imagine d'engager son mari à lui laisser donner des espérances au neveu de Charlemagne, dans l'intention, dit-elle, de lui tendre un piège et de se rendre maître de lui. D'un autre côté, Charlemagne, qui n'ignore pas l'amour que Sébile ressent pour son neveu, prétend en profiter pour amener la reine à embrasser la foi chrétienne, et par suite convertir toute la Saxe. Cette intrigue politique, liée à une intrigue amoureuse, ce projet sérieux dont la réussite est fondée sur celle des amours de deux jeunes gens, sont d'autant plus piquants, que la belle Héli-san, qui semble avoir le mot de Charlemagne, favorise les amours de la reine et de Baudoin, avec un zèle et une complaisance dont cependant on aurait mauvaise grâce d'être choqué, puisque tout ce complot est tramé pour effectuer la conquête de la Saxe, faire baptiser Sébile et tous les Saxons.

« Cependant Baudoin, monté sur son cheval, traverse le Rhin à la nage, pénètre jusqu'à la tente de Sébile, à qui il donne et dont il reçoit les plus vifs témoignages d'amour. Après cet exploit, l'aventureux chevalier s'échappe du camp, et vient jusqu'à la rive du fleuve qu'il re-traverse, après avoir mis à mort tous ceux qu'il a rencontrés. De retour au camp français, Baudoin est gourmandé par Charlemagne, sur son équipée. Le roi lui défend, ainsi qu'aux autres officiers, de commettre de pareilles imprudences ; mais le rusé Charlemagne

ne parle ainsi que pour exciter son neveu à lui désobéir de nouveau, ce que Baudoin se propose bien de faire.

« Cependant l'amant d'Hélissan, Bérard de Montdidier, est armé chevalier par le roi ; et à peine lui a-t-on conféré cet honneur, qu'impatient de donner des preuves de sa vaillance, et de ne pas rester inférieur à Baudoin, il passe aussi le Rhin à la nage, pour aller voir sa future.

« Ces scènes de témérité et d'amour se renouvellent assez fréquemment, pour que la pauvre reine Sébile, tout entière à sa passion pour Baudoin, en vienne jusqu'à faire avertir secrètement Charlemagne, des opérations militaires que les Saxons et son mari Guiteclin méditent contre lui. Toute remplie des espérances de devenir chrétienne, que lui donnaient Hélissan et Baudoin, la belle reine saxonne fait bon marché de la foi conjugale, et trompe son mari avec autant de sang-froid et d'astuce, que la plus délurée commère d'un fabliau grivois.

« Je ne puis qu'indiquer ici plusieurs rivalités qui s'élèvent entre les chevaliers de l'armée française. Ainsi Baudoin et Bérard, Charlemagne lui-même et son neveu, se défient et se battent ; mais l'odieux de ces duels entre compatriotes et parents, est sauvé par la différence des vêtements et des armures, que l'un des combattants a ordinairement pris à un Saxon, ce qui lui fournit l'occasion de se

venger, sans se rendre ostensiblement coupable d'une mauvaise action.

« Cependant la guerre traîne en longueur, quand des renforts arrivés de France suspendent toutes ces aventures partielles. On jette un pont sur le Rhin ; on donne une grande bataille, les Saxons sont forcés de plier, Charlemagne tue Guiteclin, on s'empare de la reine, et dès que l'on a rendu les honneurs funèbres à son époux, le roi, impatient de terminer la conquête de la Saxe, fait baptiser Sébile par l'archevêque de Rheims, l'unit ensuite en mariage à Baudoin, donne aux époux le royaume de la Saxe à gouverner, et retourne en France.

« Mais à peine s'éloigne-t-il de l'Allemagne, que les fils de Guiteclin se disposent à reprendre sur Baudoin les États de leur père. Une guerre nouvelle s'allume, et Sébile envoie dire à Charlemagne de leur porter secours. En effet, le roi revient avec son armée, et les combats recommencent avec plus d'acharnement que jamais, sous les murs de Trémoigne. Ici interviennent en faveur de la Saxe des guerriers dont les noms sont devenus fameux dans les compositions chevaleresques, un Fieramor, puis un Fierabras, seigneur de Russie qui, après avoir soutenu un combat avec Charlemagne, tue Bérard de Montdidier accouru pour le secourir.

La mort de ce jeune chevalier offre une circonstance qui mérite d'être signalée, parce qu'elle ne se trouve pas dans la *Chanson de Roland* au moment de la mort de ce dernier héros. Roland,

tout entier à ses devoirs de guerrier et de chrétien, ne pense absolument qu'à son épée et à Dieu. Mais Bérard, non moins brave et également pieux, témoigne encore du tendre souvenir qu'il conserve de la belle Hélistan ; et il forme des vœux ardents pour le bonheur de sa maîtresse en ce monde, au moment où lui-même va quitter la vie.

« La mort de Bérard devient bientôt la cause de celle de Baudoin. Celui-ci, impatient de venger la perte de son frère d'armes, est frappé mortellement par Fieramor, qui lui crie avec ironie : « Désormais tu ne feras plus la cour à la reine « Sébile ! » Baudoin tombe sans force et tous les détails qui précèdent le moment où il rend le dernier soupir, offrent une imitation, mais assez heureusement diversifiée, des circonstances qui accompagnent la mort de Roland, dans la Chronique de Turpin et dans la Chanson de Turol ; avec cette différence importante, que le second neveu de Charlemagne, Baudoin, brave et pieux, donne, comme Bérard, en mourant, les témoignages les plus expressifs de son attachement pour Sébile.

« La perte de ces deux chevaliers inspire à Charlemagne une ardeur de vengeance qui le ramène dans les combats. Défié par Dyalas, l'un des fils de Guiteclin, il consent à se mesurer avec lui. Vainqueur, Charlemagne impose au jeune guerrier saxon la condition de recevoir le baptême.

« On rend les derniers honneurs à Bérard et à Baudoin. Bientôt Charlemagne, ayant pu renforcer

son armée de nouvelles troupes venues de France, se prépare à donner une grande bataille pour achever de soumettre les Saxons. Dyalas, qui, depuis son séjour auprès de Charlemagne et de Sébile, s'est converti à la foi chrétienne, s'habille et s'arme à la française pour combattre les Saxons. Le roi lui confie l'oriflamme qu'il va porter dans le combat jusque dans les rangs de ses compatriotes, à qui il déclare solennellement, qu'il a abjuré leur loi et s'est soumis à Charlemagne.

« La victoire des Français est complète, et pour en consacrer la mémoire, Charles fait construire une abbaye où la malheureuse Sébile, veuve de deux maris, mais inconsolable de la perte de Baudoin, va terminer ses jours. »

Ce poëme, dont les détails romanesques n'ont aucun rapport avec ceux que l'histoire nous a transmis sur l'expédition de Charlemagne en Saxe, ne pêche jamais cependant contre la vraisemblance poétique. La double intrigue politique et amoureuse, au moyen de laquelle le roi parvient à faciliter la soumission de la Saxe, en faisant séduire la reine de ce pays, a un air de vérité qui pourrait faire croire, comme le dit l'auteur de cette narration, que ce sont d'anciennes traditions qu'il a reproduites en vers. Ce qui doit fortifier cette opinion et faire pencher à croire que l'ouvrage de Bodel a été fait avec de très-anciennes *chansons de gestes*, c'est l'absence du merveilleux, de l'extravagant et de la magie dans son

ouvrage. Ce que contient la Chanson des Saxons n'est sans doute pas vrai ; mais cependant tout y est raisonnable, et résulte d'une cause naturelle. Il n'y a pas jusqu'aux intrigues galantes et aux scènes d'amour, fort gracieusement traitées d'ailleurs, qui ne soient subordonnées, avec autant d'art que de raison, au grand projet de conquête que Charlemagne réalise en Saxe.

Sous ce rapport, la Chanson des Saxons, si différente de l'extravagante Chronique attribuée à Turpin, se rapproche de la Chanson de Turol, dont le dessein général a un caractère historique. Mais l'ouvrage de Bodel s'éloigne également de ces deux récits, par un élément nouveau qui s'y trouve introduit : le sentiment de l'amour, poussé jusqu'aux raffinements de la galanterie.

A cela près, le poëme de Bodel a encore la gravité et rappelle cette teinte historique que les Chansons de gestes perdirent complètement sous le règne de Philippe-Auguste, lorsque les trouvères, qu'il chassa de son royaume, à cause de la frivolité et de l'indécence de leurs récits, s'étaient emparés des anciennes traditions historiques et les altéraient, les corrompaient à l'envi. Cependant depuis longtemps déjà les romans chevaleresques de la Table ronde, écrits d'abord en prose, puis mis en vers par Chrétien de Troyes et par quelques autres versificateurs de la fin du douzième siècle, inondaient l'Europe ; et les compositions les plus célèbres et les plus recherchées en ce genre,

Lancelot du Lac et *Tristan de Léonois*, érigeant la passion de l'amour en vertu, avaient fait des amants passionnés, de véritables héros, réduisant les époux, même couronnés, à jouer le triste rôle de niais jaloux, exposés à l'opprobre de tout le monde, depuis les grands de leur cour jusqu'à leurs plus humbles sujets.

Sous ce rapport, la Chanson de Bodel est arriérée de cent cinquante ans, sur le goût qui régnait quand elle fut publiée. Et bien que l'amour y soit déjà vivement mis en jeu, l'objet principal, la soumission et le baptême des Saxons, est assez grave et tient assez de place dans la composition, pour que les galanteries épisodiques se perdent dans l'ensemble.

D'ailleurs, comme Bodel prend soin de nous en instruire, c'est volontairement qu'il est en retard sur son temps; et dans les premiers vers de sa Chanson, il fait observer que *les livres d'histoire* qu'il a consultés, sont *garants et témoins* de tout ce qu'il va dire; car, ajoute-t-il, il n'y a pas un seul de ces *vilains jongleurs* ou trouvères de son temps, qui puisse être en état de parler aussi véridiquement que lui.

Quoique le récit de Bodel date de l'an 1250 environ, un siècle déjà après la vogue de la Chronique de Turpin, du Roman de Brut, et de la plupart des romans de chevalerie, cependant, je suis persuadé que la Chanson des Saxons est une des premières compositions où, à la gravité mâle et

historique des anciennes chansons de gestes, on a essayé d'ajouter les fables amoureuses, galantes, *et tous ces lieux communs demoralé lubrique*, comme dit Boileau, qui ravissaient déjà les lecteurs de romans au treizième siècle.

En tous cas, de l'ensemble et des détails des diverses compositions moitié historiques et moitié romanesques, que nous avons passées en revue, il résulte clairement que, pendant les douzième et treizième siècles, outre l'admission d'êtres fantastiques et imaginaires, le culte exagéré de la femme se répandit généralement en Europe, et que de ce dernier fait la conséquence fut que, malgré la foi religieuse que l'on dit avoir été si forte alors, cependant tout, dans l'opinion commune, fut immolé à l'amour, comme si c'eût été Dieu lui-même. Du moment que cette passion mondaine était très-ardente, elle semblait se purifier elle-même; et dans l'esprit des croyants à cette espèce de dogme, un grand amour justifiait, en l'un et l'autre sexe, les déterminations et les actes les plus coupables.

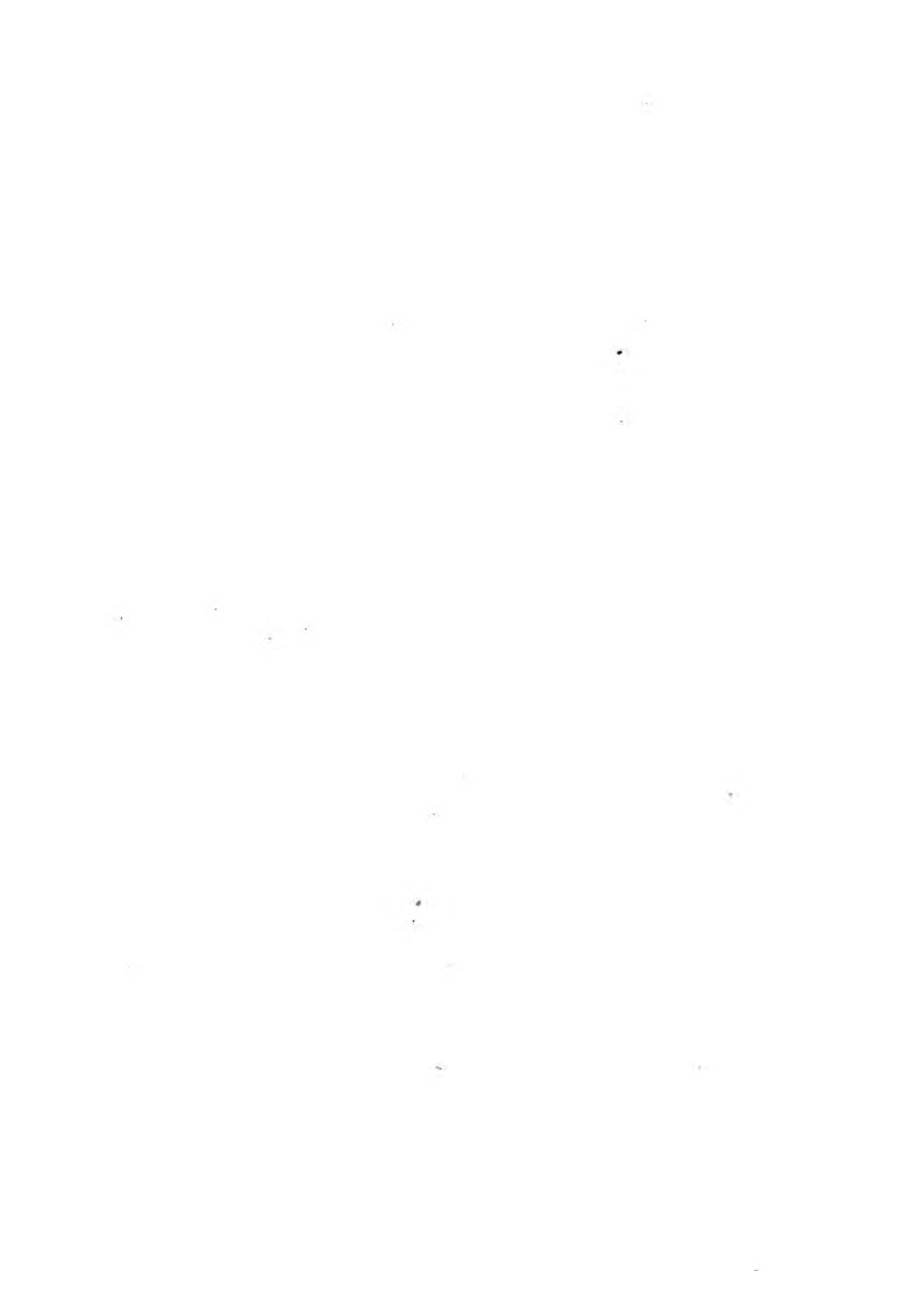
La femme était donc une idole. Quant à celui qui l'adorait, l'homme parvenu à la plus haute dignité imaginable, après le sacerdoce, c'était le chevalier; le chevalier qui, selon Hugues de Tabarie, pouvait déjà entrer armé dans l'église et s'y servir de son épée, le chevalier à qui les romanciers, les trouvères et tous ceux qui lisaient leurs écrits, reconnaissaient le droit de s'emparer de la

femme des autres, y compris celles de leurs souverains, et de pourfendre, s'ils étaient les plus forts, tous ceux qui s'aviseraient de contester la légitimité de leur conduite.

Telles furent les opinions immorales et bizarres que la chevalerie romanesque a si profondément établies dans toute l'Europe, depuis le douzième siècle; préjugés qui, dès ce temps, ont si complètement faussé les idées et les mœurs, que nous nous en ressentons encore aujourd'hui.

IV

Chevalerie de différents peuples.



IV

Chevalerie de différents peuples.

La Chronique de Turpin et le Roman de Brut sont les deux compositions occidentales qui, jusqu'à présent au moins, indiquent le commencement de la chevalerie merveilleuse en Europe; car on a dû remarquer que dans les Chansons *de Roland* et *des Saxons*, où l'on prend une idée assez juste des vieux récits de gestes, si parfois on trouve de l'exagération, le surnaturel ne s'y montre jamais, à moins qu'il ne se rapporte aux croyances chrétiennes.

Dans la Chronique, il n'y a absolument que le personnage de Ferragus dont l'existence ait quelque chose de magique; et l'on peut supposer avec raison, que ce géant, guerrier et théologien, ne figurait pas dans les premières copies d'un ouvrage qui a été continuellement retouché depuis le douzième siècle jusqu'au seizième.

Sur ce sujet, le roman de Wace est plus riche, et par conséquent plus curieux. Outre l'apparition

des géants Dinabus et Géomagot, le magicien, le prophète Merlin, ou Merdhin, fixe particulièrement l'attention. Il prend part à deux événements entre autres qui lui fournissent l'occasion de déployer toute la puissance qu'il a dans l'art des enchantements. On n'a pas oublié l'amour du roi Uter pour la femme du comte de Cornouailles, et de quelle manière le savant et sage Merlin trouva moyen, par ses enchantements, de faire prendre au roi l'apparence du comte, pour tromper la belle Ygerne, de qui le grand Arthur reçut le jour. Mais à cette espièglerie, il faut joindre une prodigieuse aventure accomplie par l'enchanteur, et dont la mémoire se trouve consacrée par l'un des plus étranges édifices connus, dont les restes existent encore en Angleterre, le monument de Stonehenge.

Hengist, roi saxon et païen, avait fait mourir par trahison une grande quantité de Bretons. Ayant été vaincu et mis à mort, il arriva peu de temps après, que le roi Uter, étant monté sur le trône, rétablit l'ordre et la religion chrétienne parmi les Bretons. Il releva les églises, fit reconstruire les villes, et voulut enfin, pour honorer la mémoire des Bretons assassinés à Salisbury, par Hengist, élever un monument funéraire. En cette occasion, l'archevêque de Carlisle conseille à Uter de s'en rapporter à la sagesse et à l'expérience de l'enchanteur Merlin, qui est appelé par le roi, et dit : que pour faire une œuvre durable,

il faut aller chercher en Irlande les énormes pierres dont se compose le *Cercle* que les géants y ont élevé. Uter fait observer que le transport de ces roches est impossible ; mais Merlin répond que la vertu magique est plus puissante que les machines ; et pour relever le prix des pierres d'Irlande, l'enchanteur a soin d'apprendre au roi et aux Bretons, qu'elles ont été apportées d'Afrique par les géants ; que ces pierres ont des vertus curatives dont les Irlandais profitent en prenant des bains avec les eaux qui les ont touchées. En apprenant ce secret, les Bretons témoignent le désir d'aller enlever le cercle des Géants, et Uter passe en effet en Irlande, avec quinze mille hommes. Après plusieurs combats où les Irlandais défendent vaillamment leur trésor, ils sont vaincus. « Et alors, dit Wace, Merlin, qui accompagnait les Bretons, les conduisit près d'une montagne au sommet de laquelle le cercle était placé. Ce lieu se nommait Hilomar. Après avoir considéré les pierres, les Bretons, étonnés de leur prodigieuse dimension, se demandèrent comment on avait pu remuer et lever ces roches. Faites des essais, dit Merlin, qui, après s'être amusé quelque temps de leur embarras et de leurs vains efforts, prononce quelques paroles et enlève tout à coup les pierres, les place sur les vaisseaux qui les transportent en Angleterre, où Uter voit enfin s'élever le monument qu'il consacra à la mémoire des Bretons (1).

(1) C'est le monument druidique de Stonehenge, situé à quel-

La Chronique de Geoffroy de Monmouth, et le poëme de Wace, indiquent donc l'époque précise à laquelle la chevalerie romanesque et le surnaturel du Nord, sont venus se mêler aux inventions et aux idées analogues de l'occident et du midi de l'Europe. Mais comment et par quelle voie sont arrivées toutes ces idées, dans le pays de Galles, patrie de l'enchanteur Merlin? Comment se fait-il que les fées nous soient venues de cette partie de l'Angleterre, et que, dans toutes les traditions cambriennes, il soit question de serpents, de crocodiles et de dragons, animaux réels ou fabuleux, qui ne peuvent appartenir à cette contrée?

Voici, en abrégé, ce que les recherches les plus savantes, jointes aux traditions du Nord que l'on a pu recueillir, nous apprennent sur ce sujet. On dit qu'au temps de Pompée, vingt-quatre ans avant l'ère chrétienne, Mithridate, forcé de fuir devant les Romains, se réfugia chez les Scythes ou Goths, habitant alors la Géorgie, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, sur les frontières de la Perse; que cet implacable ennemi des Romains réussit à soulever contre eux, ces peuplades guerrières;

ques milles de Salisbury, auquel Wace, d'après Geoffroy de Monmouth, attribue cette origine dont il faut bien se contenter, puisqu'on n'a absolument aucun renseignement historique sur l'époque et l'objet de son érection. Quant à la dimension des pierres levées, elle est énorme. La plus haute a 27 pieds hors de terre, ce qui en fait supposer 15 au moins d'enfouis, et donne 42 pieds en tout.

mais que le génie de Rome l'ayant emporté, elles furent vaincues, et que, plutôt que de se soumettre, elles allèrent chercher un asile dans le nord de l'Europe. Woden, ou Odin, ajoute-t-on, fut leur chef. Ce fugitif conquérant soumit sur sa droite la Russie d'Europe, à sa gauche les parties septentrionales et occidentales de la Germanie, laissant ses fils pour y commander, et pénétrant lui-même jusqu'aux glaces du Danemark, de la Suède et de la Norwège. On prétend qu'Odin établit dans la Scandinavie, la religion de sa patrie, les arts utiles à la vie, la science des lettres dont il passait pour l'inventeur, et par suite, toutes les superstitions particulières à son pays natal, la Géorgie. Parmi les règles de conduite qu'Odin crut devoir dicter à son peuple, avant de se donner publiquement la mort avec sa femme Fregga, il y en a deux que je dois signaler, parce qu'elles semblent être l'origine des deux préjugés qui se sont établis dans l'Europe moderne, avec les institutions guerrières de la chevalerie : le duel et le culte de la femme.

Selon ce législateur, l'injure et le déshonneur d'un guerrier ne peuvent s'effacer que dans le sang de l'offenseur, et il présente les femmes comme l'image des divinités que l'on ne peut point voir, les proposant comme le prix des belles actions, comme étant appelées à punir les mauvaises, et chargées enfin, selon l'importance des crimes, de répandre le sang des coupables, ou de les accabler au moins de leur mépris.

Si, comme on est fondé à le croire, ces traditions ne sont pas imaginaires, ce serait donc de l'Orient, en passant par le Nord, que seraient venues au centre de l'Europe, les walkyries ou fées, présidant à la naissance et à la destinée des humains, et le culte d'Odin y aurait introduit le respect pour le gui, l'usage des monuments en pierres levées ou couvertes, comme à Stonehenge et dans le Finistère de la France, puis les magiciens, les enchanteurs avec leurs dragons, et enfin le duel et le culte de la femme (1).

Cependant, bien avant le douzième siècle au commencement duquel cette morale chevaleresque et mythologique, se fit jour en Europe, en venant de l'Orient par le Nord, des idées analogues avaient pris un grand développement dans la Perse. Et peut-être ne serait-il pas déraisonnable de croire que de ce pays, et sans que l'on sache encore comment, elles se sont infiltrées jusqu'au cœur de l'Europe.

Cette conjecture est si aventurée, qu'il est indispensable de donner connaissance des faits sur lesquels elle repose.

Un poète fameux de la Perse, Aboul Kasem Firdausi, dont la vie a rempli la dernière moitié

(1) On peut consulter sur ce sujet : *The history of english poetry*, by Th. Warton, vol. I, 1^{re} dissert. — Mallet, *Histoire du Danemark*. — Gräberg de Hemsô, *sugli scaldi o antichi poeti scandinavi*, Pisa, 1811. — *Antiq. Dan.* Bertholini. — Rudbeck. — Saxo grammaticus. — *Edda Islandorum*, 1665.

du dixième siècle et vingt-quatre ou trente années du suivant ; qui, par conséquent, a précédé de près de cent cinquante ans l'époque à laquelle la chevalerie merveilleuse fut introduite dans les poésies et les romans en Europe ; ce Firdausi, dis-je, avait exprimé dans son poème du *livre des rois* (Shah-nameh) les circonstances chevaleresques les plus piquantes et les plus étranges que l'on retrouve dans les romans de chevalerie, et même dans le poème chevaleresque de l'Arioste, le Roland furieux. Ainsi, le héros principal du poème persan, Rostam, a un cheval nommé Rakush dont la générosité et l'intelligence sont incomparables. Quant à Rostam, il est doué lui-même d'une bravoure et d'une force à toute épreuve ; avide de combats dès ses premières années, il a accompli des faits d'armes extraordinaires pendant son adolescence. Issu d'une race de héros, il est appelé, par sa naissance, à servir de défenseur et d'appui aux rois de Perse. L'un de ces princes, séduit par les récits qu'on lui fait d'un royaume délicieusement imaginaire, se met en tête d'en faire la conquête ; mais il n'y trouve au contraire, pour lui et ses guerriers, qu'un triste esclavage, accompagné de la privation de la vue. Le roi persan est tombé dans le piège que lui ont tendu les dragons serpents, soumis au dragon blanc, leur maître. Rostam est chargé d'aller délivrer le roi, mais avant de parvenir jusqu'à la prison où le prince est retenu par les dragons, il est forcé de surmonter sept obstacles, d'accomplir sept

travaux, comme un nouvel Hercule. Pendant cette entreprise, le cheval Rakush sert admirablement son maître qui traverse une contrée aride, tue un dragon-serpent long de huit arpents, et qui a la faculté de devenir invisible. Rostam, mourant de faim et de soif, arrive enfin dans une contrée délicieuse, où il trouve un excellent repas, des boissons fraîches et des instruments pour se réjouir et chanter. Il se livre au plaisir de célébrer la gloire et les combats, quand tout à coup ses chants attirent vers lui une jeune femme pleine de grâces et élégamment parée, à laquelle il s'empresse de faire ses remerciements des soins que l'on a eus de lui. Mais bientôt, la beauté trompeuse laisse reconnaître qu'elle n'est qu'un dragon-serpent déguisé, et alors le héros, pour conjurer son charme, lui présente une coupe remplie de vin, en l'invitant au *nom de Dieu*, à la vider. A ce nom sacré le dragon expire. Après que Rostam a donné la mort à cet être impur, qui l'avait séduit par ses formes, il poursuit sa marche en combattant tout ce qui s'oppose à son passage, et il parvient à délivrer le roi de Perse et ses guerriers. Mais le monarque, ainsi que ses compagnons d'infortune, a été privé de la vue, faculté qu'ils ne peuvent recouvrer que quand Rostam, instruit de ce qui lui reste à faire, a été combattre le dragon blanc, dans sa caverne, lui a arraché le cœur dont le sang étendu sur les paupières des prisonniers aveugles, leur fait revoir la lumière du jour.

Le roi de Perse, après cet événement, loin de se montrer plus sage, imagine au contraire d'aller visiter le ciel. On lui fabrique une espèce de nacelle aux quatre coins de laquelle sont attachés quatre aigles qui l'emportent dans les airs, jusqu'à ce qu'épuisés de fatigue, ces oiseaux laissent retomber le roi dans un désert affreux, d'où le généreux et vaillant Rostam le retire encore, à ses risques et périls.

Il est impossible, sur la seule indication de ces circonstances de la vie de Rostam, de ne pas être frappé de l'analogie, de la ressemblance même qu'elles ont avec celles que l'on trouve dans les romans chevaleresques de la Table ronde et de Charlemagne. Ce cheval si intelligent, ces êtres moitié monstres et moitié magiciens, ce pays délicieusement imaginaire dont l'idée seule entraîne dans les plus grands malheurs; cette cécité guérie par le sang d'un dragon magicien; cette enchantresse déguisée, et forcée de reprendre sa forme monstrueuse, en entendant prononcer le nom de Dieu, enfin ce roi insensé qui prétend parcourir et connaître le ciel: tous ces détails du poëme persan ne sont-ils pas identiquement de la même nature que ceux dont fourmillent les romans d'Europe, où l'on voit aussi des enchanteurs, des dragons, des hippogryphes, des Chevillards, des Mélusines, des Alcines et des Armides.

J'avoue que ces ressemblances me frappent singulièrement; et tout en accordant que les écrivains

d'Europe ont dû trouver dans les poètes de l'antiquité classique, des sujets d'imitation, tels que les histoires d'Hercule, d'Icare, de Médée, de Circé et de Polyphème ; cependant je trouve que le caractère extravagant que les romanciers et les troubadours ont imprimé à leurs fables chevaleresques, se rapproche bien plus du goût du poète persan, que de celui de l'antiquité.

A l'appui de cette assertion, cherchons encore quelques preuves dans le poème de Firdausi. Je ne m'arrêterai pas sur les combats singuliers, toujours précédés de défis et soumis à des lois que l'on observe rigoureusement ; je passerai sur les usages constants, suivis par les chevaliers persans, de se nommer avant d'en venir aux mains, de faire choix des mêmes armes, pour maintenir l'égalité entre les champions, de descendre de cheval, quand l'adversaire est démonté, de s'accorder des repos et des trêves, et de porter sur les habits et sur les armes des figures d'animaux et des couleurs, semblables aux signes des blasons de la chevalerie d'Europe. Ces détails se reproduisent sans cesse dans le poème persan.

Une particularité qui mérite attention est l'entourage de Rostam, qui a toujours avec lui, dans les grandes expéditions guerrières, *sept* pairs, *sept* compagnons prêts à servir et à défendre le roi. C'est le Roland de la Perse. En Europe, les *douze* pairs de Charlemagne sont une allusion pieuse aux douze apôtres de Jésus-Christ, et selon toute

apparence, le nombre de *sept* pour les compagnons de Rostam, renferme aussi quelque idée mystique. Ce qui me le fait croire, c'est que, dans le poëme, il y a un autre guerrier, Isfendier, accomplissant aussi *sept* travaux, ou aventures périlleuses, comme épreuve de son courage et de sa constance.

Ces épreuves, ces lois de combats, ces blasons, et enfin les sept compagnons de Rostam, veillant toujours à la sûreté du roi, et se chargeant des grandes opérations militaires, tout cela, il faut en convenir, non-seulement caractérise une institution chevaleresque, mais il faut ajouter qu'elle ressemble à celle toute romanesque de Charlemagne, qui n'a été connue en Europe que quatre-vingts ans après la publication du poëme de Firdausi, qui eut lieu en 1010.

Mais parmi les détails de cet ouvrage, il en est un qui semble indiquer plus particulièrement les emprunts faits au poëte persan, par les romanciers européens. Dans le bel épisode où paraît et meurt Sohrab, fils de Rostam, on voit figurer une femme guerrière, qui ne le cède, en éclat au moins, à aucune de celles que l'Arioste et le Tasse ont mises en scène.

Dans le poëme de Firdausi, la guerrière chevaleresque est déjà complète ; car pour vaincre ses adversaires, elle emploie tout à la fois la puissance de son bras et celle de ses charmes.

Le fils de Rostam, Sohrab, encore adolescent, marche à la tête d'une armée, lorsque tout à coup

il se trouve dans une espèce de défilé et est arrêté par une forteresse d'où il sort un guerrier qui le défie. Sohrab accepte le combat, désarme et tue son ennemi. Immédiatement après cette victoire, Sohrab voit sortir du château un nouveau combattant, qui s'élançe sur lui avec une incroyable impétuosité. Après une lutte longue et opiniâtre, le fils de Rostam prend son temps pour porter un coup sur le casque de son adversaire, dont il fait sauter les vantailles. Alors il connaît le sexe de cet ennemi redoutable : c'est une jeune femme, c'est la belle Gurd-Afraid, la fille du gouverneur du château. Son vainqueur l'a déjà enlacée dans le nœud de son *kamund* (1), mais frappé de l'éclat de sa beauté, il se sent pris du plus violent amour, et se dispose à enlever sa proie. Non moins rusée que vaillante, et profitant de l'effet qu'elle s'aperçoit bien qu'elle a produit sur le jeune héros, Gurd-Afraid lui dit : que comme ils ont combattu assez loin des spectateurs, pour que l'on ne distingue pas leurs traits, ce serait une honte pour lui, dès que l'on viendrait à savoir qu'il a été arrêté si longtemps par le bras d'une femme, et qu'il est de la plus haute importance pour lui, que les circonstances de leur rencontre soient ignorées de ses compagnons d'armes. Au

(1) Kamund ; c'est une corde assez longue avec un nœud coulant au bout, au moyen de laquelle, en la lançant avec adresse, on s'empare d'un ennemi à la guerre, et des animaux à la chasse.

surplus, ajoute l'astucieuse guerrière, en usant de tous les moyens de séduction que lui fournit sa beauté, « la forteresse et les trésors qu'elle renferme, seront la récompense de ta victoire. Le chef qui y commande et la garnison, se rendront à toi ; et tout l'honneur de cette journée te reviendra. »

Plein d'amour et de l'admiration que lui inspire la jeune beauté qu'il a vaincue, Sohrab se fie imprudemment à sa parole, et il la laisse aller en l'admirant. La guerrière rentre dans la citadelle d'où elle ne tarde pas, accompagnée de son père et suivie de la garnison, à s'échapper par un souterrain, laissant le héros furieux d'avoir été trompé, mais dominé cependant par un amour insensé pour celle qui s'est ainsi jouée de lui (1).

Pour apprécier l'importance que j'attache au caractère ainsi qu'aux détails de cette aventure chevaleresque, on ne doit pas perdre de vue que le poème où elle est racontée a été publié en 1010 ; que l'auteur avait travaillé à son ouvrage au moins pendant trente ans, ce qui en reporte l'idée première à l'an 980, et indique que l'auteur en disposait les détails d'après des traditions très-anciennes. Mais pour ne rien exagérer, posons que Firdausi s'est conformé aux idées et aux usages de son temps ; il faudra bien en conclure que tout l'ap-

(1) *The shâh nameh of Firdausi*, transl. by J. Atkinson. London 1832, page 184-186-577 et seq. — Consultez aussi la traduction française du poème de Firdausi, par M. Molh.

pareil de la chevalerie et la plupart de ses lois les plus importantes étaient connus en Perse vers 950, c'est-à-dire plus de trente ans avant que Hugues Capet ne montât sur le trône de France, cent ans au moins, avant que le régime féodal n'eût fait établir la chevalerie guerrière en Europe, et deux siècles à peu près, avant que le Roman de Brut n'y ait répandu le goût de la chevalerie romanesque et merveilleuse.

Il y aurait certainement plus d'une réflexion à faire sur l'étrange ressemblance qui existe entre les guerriers et guerrières de Firdausi, et les personnages analogues qui figurent dans les épopées et les romans chevaleresques, publiés en Occident, depuis Wace jusqu'à l'Arioste. Mais, sauf à revenir sur ce sujet, je le livre en ce moment à la méditation du lecteur, me trouvant toujours plus disposé à développer et à éclaircir ma matière par l'exposition coordonnée des faits, que par mes propres réflexions.

Personne n'ignore plus en France, aujourd'hui, qu'il existe un vieux poème allemand intitulé les *Nibelungen* (1). Cet ouvrage, dont la rédaction la plus récente ne paraît pas remonter au delà du commencement du treizième siècle, a cela de remarquable qu'il participe à la fois des fables scandinaves originaires d'Asie, et des préjugés cheva-

(1) Les *Nibelungen*, poème traduit par madame Moreau de la Meltiere, publié par F. Riaux, 2 vol. Paris, 1839.

leresques des chrétiens d'Europe. Dans aucun autre ouvrage, je crois, on ne voit un rapprochement aussi brusque de l'éclat oriental avec la teinte lugubre des histoires gothiques de l'Occident. Dans ce poème, d'ailleurs, ainsi que dans les romans de chevalerie si en vogue alors, il règne un mélange d'idées et de croyances incompatibles. Les mêmes personnages qui mettent leur confiance dans les fées, qui reconnaissent l'influence de la magie et l'existence des monstres les plus extraordinaires, sont censés chrétiens et vont naïvement à la messe. A ces incohérences, il faut ajouter l'incroyable entassement d'anachronismes au moyen desquels le poète réunit dans une action à laquelle sont rattachées les idées et les mœurs du douzième siècle, des personnages du cinquième, tel qu'Attila entre autres.

Quoi qu'il en soit de ce mode de composition généralement suivi alors en Europe, le poème des *Nibelungen* a de l'unité, de la grandeur; et le sujet en est beaucoup plus dramatique que ceux de la plupart des épopées du même temps.

« Siegfried, jeune héros d'une origine fameuse, déploie dès son adolescence une force de corps et une vaillance extraordinaires. Par la vertu des fées, il a le don de devenir invisible au moyen d'un chapeau dont il couvre sa tête; et à l'exception de son dos, tout son corps est invulnérable. Gunther qui règne à Worms, a une sœur Chriemhild, d'une admirable beauté. Siegfried qui en a entendu

parler, désire la voir et se rend à la cour de Gunther, à qui le héros rend le signalé service de le débarrasser des Saxons et des Danois qui lui faisaient la guerre. Au retour de ces victoires, Gunther donne des fêtes magnifiques où se trouvent Siegfried et Chriemhild, qui conçoivent l'un pour l'autre l'attachement le plus tendre et le plus profond. Les amants sont fiancés. Mais avant de terminer ce mariage, Gunther demande un nouveau service à Siegfried. Il désire passer en Irlande pour faire la conquête de la célèbre Brünhild, reine de cette île; et son futur beau-frère consent à l'accompagner, et s'empresse de lui offrir ses secours pour accomplir ce projet.

« Brünhild est un personnage singulier. Fort belle, elle joint à cet avantage, force et adresse de corps, et un courage indomptable. Guerrière, non-seulement elle manie la javeline et l'épée, mais elle soulève et lance, avec une dextérité prodigieuse, des roches énormes qu'elle dépasse ensuite en courant. La conservation de tous ces dons dépend toutefois de la chasteté de la belle reine, qui jusqu'à ce moment, a mis hors de combat et de cause, tous les prétendants qui sont venus combattre avec elle, dans l'espoir de la vaincre et de l'épouser.

« Gunther, très-amoureux, mais médiocrement brave, arrive donc en Irlande avec Siegfried qui, par la vertu de son chapeau, devient invisible et combat effectivement Brünhild, tandis que Gun-

ther ne fait que les gestes d'un guerrier. La fière beauté vaincue, est forcée de se rendre, et on l'emmène à Worms, où l'on célèbre la double noce de Siegfried et Chriemhild, et de Gunther et Brünhild. Le premier couple jouit de tout son bonheur; mais il n'en va pas ainsi pour l'autre. Lorsque l'époux Gunther s'apprête à user de ses droits, la terrible Brünhild, qui n'a rien perdu de sa force et de sa fierté courageuse, engage une lutte avec son époux, l'entoure de liens, le suspend ainsi ficelé, à un clou le long du mur de la chambre nuptiale, et va se coucher pour dormir tranquillement.

« Cependant Siegfried et son épouse étaient retournés à Santen, où ils vivaient depuis que Siegmund avait cédé son royaume à son fils Siegfried. Bientôt Gunther les invite à venir prendre part à une fête qu'il donne à Worms, et c'est au milieu des réjouissances et dans le palais même, que les deux reines se prennent de dispute. Brünhild appelle Chriemhild sa vassale, et l'autre lui répond qu'elle n'est qu'une concubine. Cette dernière injure fait allusion à d'anciens rapports qu'auraient eus entre eux Siegfried et Brünhild, mais dont il n'est parlé que très-vaguement dans le poëme. Quoi qu'il en soit, la haine entre les deux femmes devient terrible, et l'un des officiers de Gunther, Hagène, prenant fait et cause pour la reine Brünhild, forme le projet de la venger. En effet, instruit du moyen de frapper Siegfried à coup sûr, il profite d'une chasse aux ours, pour

percer le dos du héros et l'assassiner, tandis qu'il se désaltère à une fontaine.

« Jusqu'à ce point de l'action, les faits chevaleresques, les intrigues compliquées par la magie, et les gracieuses peintures de l'amour, dominent dans le poème. Chriemhild elle-même brille habituellement d'une grâce pleine de noblesse. Mais quand le héros qu'elle aime tant, est mort; mais lorsque le fort et vaillant Siegfried a succombé à un lâche assassinat, le rôle et la figure même de sa veuve, changent, et celle qui ne vivait que d'amour ne respire plus que la vengeance.

« Comme on l'a fait observer déjà, cette première partie du poème des Niebelungen retient quelque chose de l'éclat qu'il doit à son ancienne et première origine orientale; mais à partir de la mort de Siegfried, tout devient terrible, et l'esprit du Nord au moyen âge, y apparaît dans toute sa sombre majesté.

« Veuve, mais toujours belle, Chriemhild est demandée en mariage par Attila qu'elle accepte pour époux. Après sept ans d'union, et étant devenue mère, elle croit pouvoir compter sur la confiance que lui montrent les Huns, et elle obtient d'Attila qu'il invite à sa cour, les guerriers du Rhin, les Niebelungen (les Bourguignons). Hagène, le vassal fidèle, vengeur de l'honneur de Brünhild et de Gunther, fait de vains efforts pour détourner les Niebelungen de répondre à cette invitation qu'il juge être perfide. Mais ses conseils ne sont point

écoutés, et Gunther avec ses chefs et ses guerriers, se présente à la cour d'Attila. Ici se déroule une succession de scènes terribles et sanglantes, dont l'intérêt croît toujours, jusqu'au moment que les Niebelungen ayant été massacrés dans le palais d'Attila, Chriemhild coupe de sa propre main la tête à Hagène, le meurtrier de son premier époux, et reçoit elle-même la mort de la main d'un des derniers Niebelungen, échappé au massacre de ses compatriotes. »

Les Niebelungen, ainsi que presque tous les poèmes chevaleresques, dont la rédaction date de la fin du douzième siècle, sont bigarrés d'inventions et de traits de mœurs qui appartiennent aux âges précédents, mais que les versificateurs ont successivement surajoutés pour donner un attrait nouveau à leur travail, et accommoder les choses au goût du temps où ils vivaient. On acquiert la preuve de ce fait littéraire, en comparant la Chronique de Geoffroy de Monmouth, le Roman de Brut déjà surchargé d'incidents nouveaux, et enfin les nombreux romans de la Table ronde, toutes productions relevant d'un même principe, mais variées à l'infini par la combinaison des éléments nouveaux qu'on y a successivement rattachés. Il en est de même pour les épopées et les romans de Charlemagne; et tout porte à croire que le livre des Niebelungen a éprouvé des vicissitudes analogues. En effet, si le combat bizarre de Siegfried avec la guerrière Brünhild, se rattache par ses détails

magiques, à la mythologie de l'Edda et aux croyances orientales apportées dans la Scandinavie par Odin, on peut observer aussi que la tendresse naïve et cette fleur d'amour, qui donnent tant de charme au sentiment que Siegfried et Chriemhild éprouvent l'un pour l'autre, se ressentent parfois de la délicatesse tant soit peu mignarde dont ont abusé souvent les *minn-singer* allemands, disciples des troubadours provençaux. Enfin, dans la seconde partie de cette épopée, qui n'est liée à la première que par un seul fait, l'assassinat de Siegfried, le mode, la couleur, tout change absolument. La belle et tendre Chriemhild n'a plus qu'une passion, la vengeance, et Hagène est là comme pour personnifier le vassal dévoué, épousant les haines de la personne dont il dépend, et s'efforçant de réaliser l'idéal de ces horribles et lugubres scènes si communes dans les histoires de ce temps.

Le dernier rédacteur des Niebelungen a-t-il ajouté les scènes magiques, chevaleresques et amoureuses, pour satisfaire le goût très-prononcé que l'on avait pour ces ornements au douzième siècle, et donner, en agissant ainsi, plus d'éclat au sujet principal, le massacre des Niebelungen; ou bien, la première partie du poème est-elle effectivement le principe et le corps de l'ouvrage, tandis que les effets de la vengeance de Chriemhild n'en seraient que l'accessoire? C'est ce que je ne saurais décider. Mais en insistant sur cette belle

et bizarre production, j'ai eu particulièrement l'intention de faire juger jusqu'à quel point l'Allemagne a concouru au mélange de la magie et de l'amour avec les mœurs chevaleresques.

Après la Perse, de toutes les nations situées hors de l'Europe et étrangères à la loi chrétienne, l'Arabie est celle où les habitudes chevaleresques semblent avoir été connues le plus anciennement.

Un personnage historique, Antarah, nommé par abréviation Antar, a vécu et est mort en Arabie à peu près vers le temps de l'apparition de Mahomet (622 de J. C.). Antar était un guerrier et un poète célèbre. Des documents historiques (1), écrits en prose et composés avant la venue du prophète, donnent de curieux détails sur la vie belliqueuse d'Antar; et quelques poésies fameuses de ce héros sont encore suspendues à la porte de la Cābah, ou temple de la Mecque. Les récits historiques relatifs à cet homme, sont peu nombreux, et presque tout ce que l'on sait ou ce que l'on dit de lui aujourd'hui, ne nous est parvenu que par des traditions qui en passant de bouche en bouche et d'âge en âge, se sont nécessairement altérées.

On croit que ces traditions ont originairement été recueillies sous le règne du kalife Aroun-al-Raschid, vers la fin du huitième siècle, précisément lorsque vivaient Charlemagne et Roland. Mais

(1) Lettres sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, par Fulgence Fresnel. Paris, 1836.

nous ne saurions nous appuyer sur une pareille conjecture. Grâce au savant orientaliste M. de Hammer, on sait aujourd'hui que toutes ces traditions, contenues dans un volumineux roman intitulé *Antar*, ont été recueillies et écrites par Etoul Moyyed, médecin et poète distingué de l'Irak, qui l'adressa, par une épître, au visir de Zangui, en 1145 de notre ère.

Cette fois nous arrivons à un fait positif, et nous sommes en mesure pour faire ce rapprochement curieux : que dans le même temps que le poète Moyyed publiait son roman chevaleresque d'*Antar*, en Afrique, le poète gallo-breton Wace faisait lire son *Roman de Brut*, et Turol, sa *Chanson de Roland*, à toute l'Europe.

Qui sont les imitateurs, des Orientaux ou des Occidentaux? La chevalerie devait-elle naître spontanément en tous lieux et à un temps déterminé? Avant de chercher des réponses à des questions si ardues, commençons par prendre une idée du roman d'*Antar*.

« Fils d'un chef arabe et d'une esclave noire, *Antar* vient au monde basané, affreusement laid, mais d'une force de corps extraordinaire et d'une élévation d'âme et d'esprit dont il donne des preuves dès son enfance. Son père, malgré l'amour qu'il lui porte, l'emploie cependant aux travaux auxquels le condamne sa naissance. *Antar* garde les troupeaux. Il est impatient, violent, mais juste. Rien n'égale la fidélité rigide avec laquelle il sur-

veille les animaux qui lui sont confiés, si ce n'est la promptitude et l'incroyable courage avec lesquels il les garantit des brigands qui cherchent à les enlever. Dans ses relations avec ses égaux, il se montre toujours juste, et s'il emploie sa force contre eux, c'est pour défendre les faibles, les opprimés. Les femmes sont surtout pour lui, l'objet d'une surveillance respectueuse, qu'il exerce pour la première fois d'une manière tout à fait désintéressée, en défendant une vieille femme exposée aux lâches plaisanteries et aux coups d'esclaves ses compagnons. Cette action lui attire la protection du roi Zoheir, et les remerciements admiratifs des jeunes femmes arabes. De ce moment, Antar, tout esclave qu'il est, commande le respect, l'admiration, et il devient le protecteur de tous ceux qui l'entourent.

« Parmi les femmes arabes qui lui ont témoigné leur reconnaissance de sa magnanimité, est la jeune Ibla, petite-fille de Zoheir. Elle loue Antar de son action en y ajoutant des paroles gracieuses, et bientôt on confie au jeune pâtre la garde des jeunes filles et d'Ibla elle-même. Rien n'égale le respect avec lequel le futur héros sert, soigne ou défend, selon les occasions, celle qu'il traite comme sa souveraine et pour laquelle, cependant, il se sent déjà enflammé d'amour. Sa passion l'a déjà rendu un gardien respectueux, un guerrier redoutable, mais elle va le faire poète, et Antar hasarde de réciter des vers qu'il a composés à la louange

d'Ibla, dans lesquels il laisse percer ce qu'il éprouve de tendre pour elle. Ces vers, qui excitent l'admiration de la multitude, font naître la colère et la jalousie dans le cœur des chefs, et du père d'Antar en particulier, qui ne peut pardonner à son fils esclave, d'élever ses vues jusqu'à sa cousine née libre. Cette hardiesse et un acte de violence qu'Antar exerce contre un de ses compagnons d'esclavage, qui avait fait de faux rapports sur lui, sont cause que son père le fait fustiger et le renvoie garder les troupeaux.

« Le jeune héros, non-seulement se soumet avec résignation à cet ordre, mais il profite avec empressement de toutes les occasions qui se présentent d'employer sa force prodigieuse et son indomptable courage, à défendre les troupeaux confiés à sa garde, contre l'attaque des brigands et des lions. Devenu protecteur de tous les pasteurs avec lesquels il se trouve, il est environné de leurs respects, et bientôt le père d'Antar et ses chefs, forcés de reconnaître la supériorité de son courage et de ses vertus, le font asseoir et dîner près d'eux, tandis que tous les autres serviteurs restent debout.

Mais le roi Zoheir est forcé de partir avec tous ses guerriers pour une expédition contre une tribu voisine ; on confie à Antar la garde des femmes, et c'est particulièrement durant l'exercice de cet emploi difficile, qu'Antar fait voir, par son respect et sa retenue, combien son amour si pur est ce-

pendant ardent et profond. Tandis qu'il surveille les femmes et sa chère Ibla, tandis que les dames prennent part à une fête sur les bords d'un lac, tout à coup apparaissent des cavaliers de la tribu de Cathan, venant pour les enlever. Antar, sans armes, s'élançe sur l'un des guerriers à qui il tord le cou ; puis, s'emparant des armes et du cheval de son ennemi mort, il met tous les assaillants en déroute, sauve les dames, et fait un butin de vingt-cinq chevaux.

Zoheir, à son retour, apprend la magnanimité et les belles actions d'Antar ; il le fait venir en sa présence, et, au milieu de tous les chefs, le déclare *le premier des hommes parmi ses semblables*. Le héros, conseillé par un de ses amis, improvise des vers à la louange des combats et des guerriers, ce qui complète dans l'esprit des assistants, l'idée des qualités éminentes possédées par le jeune Antar. Alors, le roi Zoheir, entraîné par son admiration, donne une *Robe d'honneur* à Antar et lui adresse ses remerciements. Le cœur plein de joie des distinctions qu'il vient de recevoir, le noble Antar sent croître dans son cœur l'amour qu'il éprouve pour Ibla.

A partir de ce point d'élévation, où est déjà parvenu le héros, et malgré les services signalés qu'il rend dans les guerres, à sa tribu, les chefs ressentent une affreuse jalousie contre lui, contre cet esclave, contre ce vil gardeur de troupeaux, qui, à chacun de ses exploits et de ses triomphes, est encore forcé

de triompher des vils et lâches calomniateurs de ses actions. Mais toujours victorieux par la force de son bras, comme par la magnanimité de son âme, à chacun de ses triomphes, son amour pour Ibla et celui qu'éprouve cette belle fille pour lui, s'accroissent d'autant plus.

De grandes occasions se présentent où la haute valeur du guerrier Antar lui donne une supériorité parmi les chefs arabes, dont ceux-ci se sentent blessés, mais qu'ils ne peuvent plus contester. Antar devient possesseur d'un cheval incomparable, nommé *Abjer*, d'une épée sans égale dont le nom est *Dhamy*, et il ne se présente plus au combat sans commencer par dire à haute voix : « *Je suis celui qui aime Ibla !* » Enfin, après une guerre terrible pendant laquelle il fait des prodiges de valeur et sauve sa tribu, le roi Zoheir lui donne le surnom d'*Aboulfauris, Père des cavaliers*.

Cependant, un jeune chef arabe, poussé par les ennemis d'Antar, s'avise de demander Ibla en mariage. Dans sa fureur jalouse, l'Aboulfauris maltraite tellement son rival, que les chefs, indignés de cette violence, en demandent la punition au roi. Zoheir remet au père d'Antar le choix de la peine que doit subir son fils, et l'Aboulfauris, redevenu l'esclave noir, est renvoyé aux pâturages pour garder les bestiaux. Doit-on attribuer à la tradition, ou au talent seul du poète romancier, ce qu'il y a d'admirable dans cette péripétie ? c'est ce que je ne puis décider. Mais j'en connais peu de plus inat-

tendue et dont l'effet touche et élève davantage l'âme. Résigné à son sort, triste résultat de sa naissance, le héros obéit à son père qui est surtout son maître, et il lui fait serment, en présence de témoins, de ne point monter à cheval, et de ne prendre part à aucune bataille, sans sa permission. Près de partir pour les pâturages, le terrible Antar ne peut cependant retenir ses larmes. Il va trouver la mère d'Ibla, qui lui apprend que sa fille a déclaré, que quand on la tourmenterait jusqu'à la mort, elle ne prendrait jamais qu'Antar pour époux. Ces mots suffisent pour donner du calme au cœur du héros, qui part alors pour aller subir son exil.

Mais tandis qu'il végète dans l'oubli, une tribu, voisine de celle du roi Zoheir, fait une irruption, et enlève les femmes au nombre desquelles est Ibla. La consternation devient générale dans la tribu de Zoheir, ses guerriers sont vaincus de tous les côtés, et bientôt il ne leur reste plus d'autre ressource, ainsi qu'au roi, que d'aller implorer l'aide d'Antar. Tout orgueil mis de côté, on vient enfin à lui, et c'est alors que le héros dicte ses conditions. Il donne l'assurance de la victoire; il promet de vaincre l'ennemi, de reprendre les femmes; mais il exige qu'on lui accorde Ibla en mariage.

Antar vainqueur délivre Ibla, qui lui exprime sa reconnaissance et même sa tendresse. Bientôt on rend au libérateur de la tribu toutes les dignités

qui lui avaient été conférées, et pour en augmenter encore le prix, le roi Zoheir lui donne, entre les deux yeux, *le baiser d'honneur*. Cependant une multitude d'ennemis et d'injustices sont encore suscitées à Antar par ses rivaux en gloire et en amour, mais toujours également grand et par sa vaillance et par sa résignation, il finit par triompher de la malveillance de ses ennemis ; il est reconnu *chef* parmi les Arabes, et il épouse sa chère Ibla.

Je m'arrête à cette première partie de la vie d'Antar, parce que, dans son ensemble et par ses détails, elle suffira à démontrer que cette composition renferme tous les éléments qui constituent la chevalerie. Quant à la fable, le héros, né esclave, s'élève graduellement par son courage, par ses vertus morales, par ses talents comme poète, et enfin par l'amour pur et noble qu'il ressent pour une fille de haute naissance qui, en répondant à ses sentiments et en l'acceptant pour époux, l'élève au rang des chefs. C'est la gradation analogue à celle que suivent, à partir de leur naissance jusqu'à l'apogée de leur vie, les fameux chevaliers d'Europe, tels que Lancelot du Lac, Tristan le Léonois, et Amadis de Gaule.

Dans les détails l'analogie est plus frappante encore. Le cheval et l'épée d'Antar ont un nom. Avant le combat on se défie ; le combat est soumis à des lois, et l'on s'accorde des trêves. On déclare ou l'on cache son nom à son ennemi, selon les circonstances. En outre, il y a des femmes guerrières, et l'une d'en-

tre elles, Jaida, ne consent à épouser celui qui la recherche, qu'après l'avoir éprouvé dans une suite de combats d'où il ne se retire ordinairement qu'après avoir été roué de coups. Mais au moins la guerrière arabe ne ressemble pas à la Persane Gurd-Afraid, car si elle est tant soit peu brutale, au moins elle est sincère.

On voit donc que deux des éléments de la chevalerie romanesque de l'Europe, les combats réguliers ou le duel, et l'amour, se retrouvent dans la chevalerie arabe, avec cette différence très-remarquable cependant, que l'amant d'Ibla ne se bat ordinairement que pour une cause sinon entièrement juste, au moins toujours très-raisonnable, et que son amour vrai et fort, est dégagé de tout ce qui pourrait lui donner l'apparence de la galanterie. Aussi chercherait-on vainement un livre plus moral et plus chaste, que le roman d'Antar.

D'ailleurs, c'est à peine, si l'on rencontre quelques idées d'un culte religieux, ou même de superstition, dans cet ouvrage, où il n'est question ni de géants, ni de dragons, ni d'enchanteurs, ni de magiciens, et dans lequel Dieu est toujours désigné par une périphrase exprimant d'une manière vague la toute-puissance du Créateur (1). Ce qui manque dans Antar comparé aux romans d'Eu-

(1) Je suppose que ce silence sur les choses divines et sur le culte religieux, dans le roman d'Antar, loin d'être le résultat de l'indifférence, est au contraire une preuve du respect que l'auteur portait à l'islamisme.

rope, est non pas l'honneur, dont le sentiment au contraire est toujours exprimé avec tant de force, mais *le point d'honneur* ; et l'on est tout étonné de voir cet indomptable guerrier arabe, à la force duquel rien ne peut résister, qui, loin de se conduire comme les chevaliers d'Europe soutenant la première proposition venue, envers et contre tous, par la force de leurs bras, écoute au contraire la raison, ne fait et ne soutient que ce qui est juste, et obéit respectueusement, même quand on lui a fait une injustice, à ceux que le ciel lui a donnés pour supérieurs et pour chefs. La réunion de la force et de la résignation dans l'*Aboulfauris* des Arabes, est un caractère admirable qui manque absolument dans la chevalerie réelle et romanesque des Européens, parce que dans ce dernier système, le chevalier quasi-prêtre, comme dit Hugues de Tabarie, est ordinairement dans l'erreur quand il prétend donner toutes les sentences qu'il exécute avec son épée, comme autant de jugements de la volonté divine. En théorie et dans un roman mystique, comme celui du Saint-Graal, par exemple, cela peut satisfaire complètement l'imagination ; mais dans la pratique, cela conduisait droit à l'abus extravagant de la force, ainsi que cela est arrivé en Prusse, pendant la croisade des Teutoniques.

Tandis que l'instinct chevaleresque se faisait jour au douzième siècle, presque simultanément depuis les frontières de l'Inde jusqu'à l'occident

et au nord de l'Europe, que se passait-il d'analogue dans la partie la plus méridionale de cette dernière contrée? C'est ce qu'il importe de savoir.

La chevalerie en Espagne, à en juger au moins par les seuls documents qui nous restent sur ce sujet, les chants populaires connus sous le nom de *Romances*, paraît avoir eu trois degrés par lesquels elle a passé successivement. Le premier semble se rapporter à l'époque où vécut le Cid Campeador (1073), lorsque ce héros, pendant ses guerres contre les Maures d'Espagne, semble tenir beaucoup plus de Thésée combattant le géant d'Épidaure, que du chevalier comme on l'entendit et comme on le fit au douzième siècle. Le premier Cid héroïque des plus anciennes romances, l'ébauche du Cid poétique, se retrouve dans certaines pièces, telles que celles où ce personnage, tout jeune encore, refuse de se laisser lier les mains par son père, lequel, par cette action, veut mettre l'âme de son jeune fils à l'épreuve. L'expression de cette férocité héroïque est peut-être plus fortement conservée encore, dans la sanglante histoire des enfants de Lara et du bâtard Mudarra. Ces traits, et quelques autres de la même nature, appartiennent évidemment à un temps encore barbare, où la vengeance d'une injure et le duel animaient et satisfaisaient brutalement les passions des hommes.

A ces mœurs rudes et sauvages, en succèdent bientôt de plus douces, dont la peinture fait le charme de la suite des *Romances* sur la vie du Cid,

depuis son mariage avec Chimène jusqu'à sa mort.

Enfin, la dernière combinaison qu'ait reçue en Espagne l'esprit chevaleresque, est celle qui résulte de la fusion des fables carlovingiennes avec celles de la Table ronde, dont l'action s'est fait sentir dans toute l'Europe.

C'est donc l'état intermédiaire qu'il faut étudier, parce qu'il est empreint d'une telle originalité, qu'à mon sens au moins, il imprime un caractère tout particulier à cette phase de la chevalerie espagnole.

Dans les romances du Cid en particulier, il n'y a pas apparence de merveilleux ; et les actions de tous les personnages, non-seulement sont vraisemblables, mais parfaitement logiques. Les lois du combat sont strictement observées ; les antagonistes se défient et se reprochent même leurs torts ; mais dans ce dernier cas, l'emportement qu'ils témoignent est toujours justifié par un fait dont ils ont pleine connaissance et qu'ils se croient en droit de soutenir. Le Cid et les guerriers chrétiens qui l'entourent, ont tous un sentiment fort et profond de l'honneur ; mais quant au point d'honneur, ainsi qu'aux fanfaronnades mensongères que ce préjugé absurde fit naître dès que la chevalerie romanesque eut faussé tous les esprits, il n'y en a pas trace dans les romans que je désigne. Aussi le duel ou tous les combats précédés d'un défi, dans l'histoire du Cid, perdent-ils le caractère de férocité stupide, qu'ils ont acquis en-

suite lorsque la chevalerie a pris tous ses développements, parce que le héros espagnol, ainsi que ses guerriers, ne se battent ordinairement que contre les Maures, et quand ils en viennent à se défier entre chrétiens, c'est que le motif qui les décide, est des plus graves.

Deux exemples de ce genre se trouvent dans les romances du Cid. Le premier, tout le monde le connaît, c'est l'injure faite au père du héros, que celui-ci venge en tuant l'offenseur. Si jamais le duel est excusable, c'est sans doute en pareil cas ; quoiqu'il devienne horrible et d'un effet très-immoral, quand celui qui a raison n'est pas vainqueur.

La seconde occasion de combat avec défi, résulte du mariage des filles du Cid. Après la réconciliation du héros avec le roi Alphonse VI, celui-ci lui demande ses deux filles pour les marier avec les comtes de Carrion. Le Cid a quelques raisons de se défier de la sincérité et de la bravoure des gendres qu'on lui propose. Cependant, par déférence pour le roi, il lui accorde sa demande, mais en déclinant en quelque sorte, toute responsabilité dans cette affaire. « Vous me demandez mes filles, lui dit-il, je ne les marie pas ; je vous les donne à marier. »

A peine les noces sont-elles célébrées, que les deux comtes de Carrion, offensés des plaisanteries du Cid sur leur défaut de bravoure, se vengent de lui en faisant subir les traitements les plus hon-

teux aux deux jeunes femmes qu'ils abandonnent au milieu de la campagne.

De là naît un procès en règle, qui finit bien par un combat, mais qui n'a lieu qu'après de longs débats, et auquel le Cid ne prend pas part personnellement. Sans parler de la lâcheté des deux jeunes seigneurs, qui les rend très-réservés dans cette affaire, l'obscurité des Romances ne permet pas de comprendre de quelle nature est le droit qu'ils semblent avoir de se refuser de combattre les champions qui défendent la cause du Cid. Cependant les deux frères Carrion sont condamnés par le roi à entrer en lice, et tous deux, ainsi que leur oncle qui les assistait dans le combat, s'étant avoués vaincus, sont déclarés traîtres et forcés de quitter le royaume. Tel est le caractère du duel dans les beaux récits de l'histoire du Cid (1).

Quant à l'amour qui s'y montre avec un éclat si pur, ainsi que le duel, il est cependant subordonné à la raison, mais sans cesser, pour cela, d'être fort et très-touchant. Il serait superflu d'insister ici sur la passion si franche et si profonde que Chimène éprouve pour le Cid qui a tué son père. Toutes les scènes auxquelles ce sentiment a donné lieu, connues aujourd'hui de tout le monde, montrent la femme sous l'aspect le plus vrai, le plus noble et le plus gracieux. Il règne dans les

(1) Voyez : *Tesoro de los romances*, pages 180 et suiv. Baudry. Paris, 1838. — Ou le romancero général, traduit par M. Damas Hinard, t. II, pages 156 et suiv. Charpentier. Paris, 1844.

Romances du Cid une fleur de galanterie conjugale dont le parfum délicieux fait de ce livre de chevalerie, un livre unique en son genre. C'est le seul, dans les temps modernes au moins, où la femme, précisément dans le rapport où Dieu l'a mise avec l'homme, conserve le genre de dignité qui lui est propre, sans compromettre jamais celle de l'homme auquel elle est unie.

Veut-on savoir comment Chimène laisse percer l'amour qu'elle porte au Cid ? Voici quelques passages de la lettre qu'elle écrit au roi pour se plaindre des longues et fréquentes absences que la guerre fait faire à son époux : « Pardonnez-moi, mon seigneur, dit-elle, si je ne vous parle pas avec une entière confiance, mais je suis si mal disposée contre vous en ce moment, que je ne puis dissimuler. Quelle loi de Dieu vous autorise à démarier deux époux pour un si long temps, lorsque vous faites la guerre ? Quelle bonne raison avez-vous pour enseigner à un jeune garçon bien appris, bien docile et bien timide, à devenir un lion terrible, et à ce que jour et nuit vous le traîniez, sans le lâcher pour moi, sinon une fois par hasard dans l'année ? Et encore, cette fois-là, vient-il tellement couvert de sang jusqu'aux pieds de son cheval, qu'il fait peur à voir ! Quand il est couché près de moi, il s'endort aussitôt dans mes bras.

« Seigneur, ajoute Chimène, je suis enceinte ; je suis entrée dans mon neuvième mois, et les larmes que je verse sans cesse pourront m'être nui-

sibles... Répondez-moi en secret, et surtout jetez cet écrit au feu, afin qu'il ne coure pas dans le palais ; car les malintentionnés n'en tiendraient pas bon compte. »

La romance suivante contient la réponse du roi qui, après avoir fait entendre à l'impaticnte Chimène que la présence du Cid est indispensable à l'armée, ajoute avec une gracieuse malignité. « Si votre mari, madame, ne vous eût pas mise dans l'état où vous êtes, je croirais ce que vous m'avez conté de son sommeil ; mais puisqu'il a rendu votre jupe trop courte, il n'aura pas dormi autant que vous le dites ; car il attend de vous un héritier de son majorat. Que si un mari vous manque à vos premières couches, il n'importe : vous y aurez un roi qui vous fera cent mille régals (1). »

C'est à dessein que je cite ces dernières lignes, parce qu'elles déterminent la limite au delà de laquelle les gaietés des romances du Cid ne vont jamais. Gracieuses, enjouées même parfois, comme dans ce qui précède, elles conservent toujours un caractère de grandeur et de gravité jusque dans les scènes les plus familières. Ce qui suit va en fournir un exemple remarquable.

Déjà couvert de son casque, le Cid s'entretenait avec sa Chimène avant de partir pour aller combattre les Maures de Valence. « Vous savez

(1) Tesoro, etc., pages 141-143. — Traduct. de M. Hinard, t. II, page 41-43.

bien , madame, lui dit-il, comment notre tendresse et l'affection que nous avons l'un pour l'autre, admettent difficilement l'absence ; mais le droit disparaît là où l'obligation intervient. Car pour tout homme de sang noble, c'est une obligation de servir le roi. Conduisez-vous en mon absence comme une femme prudente que vous êtes, et qu'on ne voie rien de changé en vous , puisque vous sortez de si bon lieu. Employez les heures rapides à prendre soin de votre bien, et ne demeurez pas un seul moment oisive. Car être oisive ou être morte, c'est même chose. Gardez vos plus riches vêtements pour quand je serai de retour ; car une femme, sans son mari, doit aller avec une grande simplicité. Veillez bien sur vos filles, et qu'elles soient toujours célées. Mais qu'elles ne s'aperçoivent pas que vous ayez aucune crainte, car ce serait leur donner l'occasion de comprendre le mal. Qu'elles ne s'éloignent pas un instant de dessous vos yeux , car des filles sans leur mère sont près de la perdre. Soyez grave avec vos serviteurs, affable avec les dames, circonspecte avec les étrangers, et sévère avec vos concitoyens.

« Ne montrez point mes lettres, même à votre plus proche parente ; et l'homme le plus sage ne saura pas comment j'accueille les vôtres. Que si vous ne vous sentez pas assez forte pour dissimuler votre joie, ce qui est le propre des femmes, montrez-les à vos filles.

« Je vous laisse pour chaque jour vingt-deux

maravedis; traitez-vous selon ce que vous êtes, et ne regardez pas à la dépense. Si l'argent vous manque, agissez de façon à ce qu'on l'ignore. Envoyez-m'en demander; ne mettez pas en gage vos bijoux. Ou bien, empruntez sur ma parole. Vous trouverez sans doute dessus, quelqu'un qui remédie à vos besoins, puisque je travaille sans cesse à porter soulagement à ceux des autres. Sur ce, madame, adieu, car j'entends d'ici le bruit des armes.

« Et après un étroit embrassement, le Cid sauta légèrement sur son cheval Babieça (1) ».

A travers la gravité de ces avertissements, comme on s'aperçoit que le Cid conserve pour Chimène un trésor d'amour et de tendresse au fond de son cœur ! comme il l'aime ! mais aussi comme il la respecte !

Il faut en convenir, cette chevalerie, considérée même du point de vue poétique, soutient victorieusement la comparaison avec celle des douze pairs de France et de la Table ronde. Exempte de tout appareil fantastique et merveilleux, et animée seulement par des passions vraies et profondes, elle a encore l'immense avantage de ne point blesser la morale, et de s'accorder toujours avec la religion chrétienne, pour laquelle les hommes qui y figurent, combattent sans cesse.

(1) Tesoro, etc., page 172. — Romanc. trad. de M. Hinard, t. II, page 126.

Dans l'examen des différents systèmes de chevalerie, nous en avons donc trouvé trois seulement qui n'offensent ni la raison, ni les mœurs, ni la religion, Antar, le Cid et les Teutoniques. Or : il est à remarquer que ces trois modes chevaleresques sont précisément ceux qui ont eu le moins d'influence sur les mœurs et les opinions de l'Europe. Antar n'a été connu que de nos jours ; les romances du Cid, oubliées en Espagne même, depuis l'invasion de la poésie italienne en ce pays, ne sont devenues des curiosités littéraires pour l'Europe, que depuis quatre-vingts ans au plus ; et enfin de toutes les histoires importantes par elles-mêmes et par leurs résultats, celle des Teutoniques est certainement la moins connue.

Ce serait donc en vain que l'on chercherait à se faire illusion sur la tendance de l'esprit des chrétiens d'Europe, depuis le douzième siècle. Ce sont des fables, et les plus monstrueusement extravagantes, qui les ont séduits, captivés, et par lesquelles enfin leur jugement a été profondément altéré. Quand on réfléchit à l'amalgame de mysticisme fondé sur des traditions saintes, avec des personnages mythologiques et des aventures amoureuses où les lois divines et humaines sont outrageusement violées, on a lieu d'être surpris que de prétendus chrétiens, lecteurs passionnés des livres où ces extravagances se trouvent entassées, aient eu le front, jusqu'au dix-septième siècle, de faire le procès aux païens, quand ils n'avaient à opposer

aux métamorphoses d'Ovide, que les romans du Saint-Graal, de Lancelot du Lac et de Tristan, ou les obscènes fabliaux des troubadours et des trouvères.

L'aveuglement où l'Europe fut plongée au douzième siècle par les idées romanesques, a été si profond, que l'on n'en est pas encore complètement guéri. Et les meilleurs esprits, qui depuis cent ans se sont occupés de cette matière, n'ont pu se soustraire encore à des illusions qui durent depuis plus de dix siècles.

La chevalerie errante, telle qu'on se la figure, par exemple, et qui n'a jamais été professée que par le fameux don Quichotte, de quels éloges n'a-t-elle pas été l'objet? Quels bienfaits en faveur de la civilisation ne lui a-t-on pas attribués? A entendre certains auteurs, ce sont les chevaliers errants, espèce de Thésées chrétiens qui, en parcourant l'Europe, ont redressé les torts, puni les injustices et défendu la veuve et l'orphelin. Mais après ce brillant exorde, lorsque l'on s'attend à lire une longue suite de preuves historiques à l'appui de ces propositions, il se trouve qu'il n'est question que du fabuleux Arthur et des guerriers de la Table ronde, ou, tout au plus, de ces chevaliers des quatorzième et quinzième siècles, espèces d'histriions qui allaient de cours en cours, pour s'enrichir en figurant dans les tournois.

D'autres écrivains, plus prudents, reconnaissent bien à peu près que la chevalerie errante n'a jamais

été qu'un solennel mensonge; mais ils prétendent que cette fiction a été utile et profitable à la société, en ce sens qu'elle a concouru à l'adoucissement des mœurs en leur donnant pour lien le culte de la femme et la galanterie. Cette raison est la plus spécieuse, quoique l'on ait à lui opposer que si la galanterie des Lancelot et des Tristan, envers les femmes des rois Arthur et Marc, a en effet rendu les mœurs plus faciles, cela n'a certainement pas rendu le mariage plus sûr ni plus commode, en Europe.

Qu'est-ce donc que la chevalerie errante? Où et quand a-t-elle existé? Enfin n'est-ce qu'une fable, ou a-t-elle eu quelque réalité?

Réelle ou imaginaire, elle est presque complètement développée déjà dans le Shah Nameh de Firdausi, comme ce que j'ai rapporté des sept travaux de Rostam le prouve. Ainsi la chevalerie errante, considérée comme invention romanesque, était déjà connue en Perse, vers 950 de notre ère.

S'il faut se fier aux anciennes traditions que renferme le roman d'Antar, et pour ma part j'y suis fort disposé, la chevalerie errante aurait eu quelque chose de très-réel en Arabie. En effet, si l'on réfléchit que les peuplades arabes, divisées en tribus assez éloignées les unes des autres, habitant un pays où les lieux absolument déserts ne sont pas rares, et dans lesquels ces tribus, souvent ennemies et plus souvent encore avides de butin, sont toujours en guerre, vont et viennent

sans cesse pour se rencontrer, et laissent, après les combats, des blessés, des femmes et des enfants perdus loin de toute habitation ; on conçoit qu'un chevalier comme Antar, dont l'âme est généreuse, coure à travers les déserts pour retrouver ceux qu'il sait dans le malheur, pour secourir la veuve et l'orphelin, pour ramener les blessés, ou reprendre son Ibla et ses amis prisonniers. Aussi la chevalerie exercée en Arabie, n'a-t-elle pu être qu'*errante*, tant à cause de la disposition du pays, que par suite de l'éloignement des tribus. Mais ce caractère imposé à la chevalerie arabe n'est simplement qu'un résultat nécessaire de la nature des lieux et des mœurs ; tandis qu'en Europe, on a eu la prétention de faire de la chevalerie errante, un principe d'où l'on fit émaner toute une morale et une grande institution.

On peut supposer, comme je l'ai déjà dit, que l'établissement des Hospitaliers, des Templiers et des Teutoniques chargés primitivement, de protéger et de défendre avec l'épée, la marche des pèlerins en terre sainte, a pu donner la première idée de la chevalerie errante en Europe ; quoique tout ce que nous avons vu jusqu'ici prouve qu'en général, la réalité a bien moins d'action sur la fable, que le mensonge n'en a sur la vérité.

C'est donc une supposition gratuite que je fais, et je ne la reproduis que parce qu'elle a déjà été mise en avant au sujet d'une composition romanesque dont il est temps de parler. J'ai déjà eu

l'occasion d'indiquer la fable absurde d'après laquelle on a établi *la quête du saint Graal* et l'ordre des chevaliers de la Table ronde. Mais ce conte tel que je l'ai donné n'est encore qu'un germe ; et il importe au développement de notre sujet de savoir comment il a été fécondé, et à quel degré d'accroissement il est parvenu.

Voici ce que nous apprend sur ce sujet un savant du premier ordre en ces matières, et dont j'emprunte les paroles (1). « Le Graal, dit M. Fauriel, est le vase dans lequel Jésus-Christ célébra la Cène avec ses disciples, la veille de sa Passion. Ce vase, doué des vertus les plus merveilleuses, fut emporté et gardé par des anges dans le ciel, jusqu'à ce qu'il se trouvât sur la terre une lignée de héros dignes d'être préposés à sa garde et à son culte. Le chef de cette lignée fut un prince de race asiatique, nommé Pérille, qui vint s'établir dans la Gaule, où ses descendants s'allièrent, par la suite, avec les descendants d'un ancien chef breton. Titirel fut celui de l'héroïque lignée à qui les anges apportèrent le saint Graal, pour en fonder le culte dans la Gaule.

« Ce prince fit bâtir, sur le modèle du temple de Salomon, à Jérusalem, un magnifique temple où

(1) Feu Fauriel, dont la perte est toute récente. Voyez le recueil de ses leçons sur l'origine de l'épopée chevaleresque au moyen âge, extrait de la Revue des Deux-Mondes. IV^e et VIII^e leçons, pages 80 et 150. Il est fâcheux que ce recueil soit si rare ; et dans l'intérêt des sciences et de la littérature, on devrait le réimprimer.

fut déposé le Graal. Il régla ensuite le service de la garde du saint vase et le cérémonial de son culte. Ses descendants n'eurent donc plus qu'à maintenir ses pieuses institutions.

« De tout ce qui a rapport aux vertus surnaturelles du Graal, à sa garde, à son culte, voici les traits propres à caractériser la pensée qui domine toute cette pieuse fiction et à en marquer l'objet. Il y a dans la forme extérieure du Graal quelque chose de mystérieux et d'ineffable que le regard humain ne peut bien saisir, ni une langue humaine décrire complètement. Du reste, pour jouir de la vue, même imparfaite, du saint vase, il faut avoir été baptisé, il faut être chrétien. Pour les païens et les infidèles, il demeure absolument invisible.

« Le Graal rend de lui-même des oracles, des sentences par lesquels il prescrit tout ce qui, dans les cas imprévus, doit être fait en son honneur et pour son service. Ces oracles ne sont point exprimés par des sons, mais miraculeusement écrits à la surface du vase, et ils disparaissent aussitôt qu'ils ont été lus.

« Les biens spirituels attachés à la vue et au culte du saint vase, se résument tous en une certaine joie mystique, pressentiment et avant-coureur de celle du ciel. Quant aux biens matériels, plus faciles à exprimer, ils consistent à tenir lieu aux adorateurs du vase, de toute nourriture terrestre, ou à leur procurer, à l'instant même, tout ce qu'ils pouvaient souhaiter en ce genre, de rare

et d'exquis ; à les maintenir dans une jeunesse perpétuelle, et à leur assurer d'autres privilèges non moins merveilleux.

« Tout est symbolique dans la construction du sanctuaire destiné à recevoir ce vase miraculeux, et dans les dispositions du temple dont ce sanctuaire forme la partie la plus secrète et la plus révéree ; chacun de ces symboles se rapporte à quelque'un des dogmes ou des mystères du christianisme. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le temple a trois entrées principales, dont la première est celle de la *foi*, la seconde celle de l'amour ou de la *charité*, la troisième celle des *œuvres*.

« Il y a une milice instituée pour la garde, la défense et l'honneur du Graal ; pour en écarter de force tous ceux qui mènent une vie impie, tous ceux dont la présence serait une offense envers le vase miraculeux. Les membres de cette milice sont nommées *templistes*, pour exprimer qu'ils sont les chevaliers, les gardiens du temple. Ces *templistes* sont occupés sans relâche soit à des exercices chevaleresques, soit à combattre les infidèles ; même en temps de paix, il ne leur est accordé qu'un jour de repos par semaine, et aux quatre grandes fêtes de l'année, parce que la guerre des chevaliers du Graal est réputée le symbole de la guerre perpétuelle que tout chrétien doit faire aux penchants désordonnés de la nature, afin de mériter le ciel.

« Pour être admis dans la chevalerie du Graal,

il faut être un modèle de sainteté et de vertu ; il faut surtout être chaste ; car l'amour sensuel, même dans les limites du mariage, est interdit ; et toute violation de cette défense est gravement punie.

« Un trait remarquable de l'organisation de cette chevalerie idéale, était que nul *templiste* ne dût répondre à aucune question qui lui serait faite sur sa condition et sur son office de gardien du temple. Bien plus, le *templiste* était tenu de refuser son assistance et sa présence à quiconque lui aurait adressé cette question ; et si loin qu'il se trouvât du temple du Graal, il devait y retourner sur-le-champ. »

Comme le dit le savant dont j'ai emprunté encore quelques paroles : « cette chevalerie était, selon toute apparence, une allusion directe et formelle à l'institution de la milice des *Templiers*, » chevalerie que l'Église avouait pour la seule véritable, comme le prouvent plusieurs passages de l'écrit déjà cité de saint Bernard, où il loue la milice des *Templiers*, mais en s'efforçant de prémunir les chevaliers de cet ordre, contre les séductions et les abus de la chevalerie mondaine.

La Chronique de Turpin fut sans doute un premier effort des gens d'Église pour combattre l'influence de la chevalerie mondaine, en introduisant dans le récit du combat de Roland et de Ferragus, un traité de théologie. Mais les ecclésiastiques ne tardèrent pas à sentir la nécessité de sub-

stituer à cette grossière narration une invention plus recherchée, et dans les détails de laquelle les esprits déjà très-raffinés de ce temps, pussent trouver une pâture convenable. On imagina donc la fable du saint Graal et les *templistes* commis à sa garde, dans l'intention de substituer le culte divin à celui de la femme, d'opposer la chasteté monacale à l'amour mondain, et enfin de donner la victoire à la chevalerie sainte sur la chevalerie romanesque.

Mais l'Église, loin d'affaiblir comme elle s'en flattait, les préoccupations voluptueuses et chevaleresques des gens du monde et des écrivains qui travaillaient pour eux, donna au contraire une nouvelle activité à la curiosité des uns, et à l'imagination créatrice des autres.

Le roman du saint Graal était simplement l'exposé de la doctrine chevaleresque sainte; mais bientôt on voulut la développer en action, ce qui donna lieu à la composition des romans qui en dérivent, tels que Merlin l'Enchanteur, Lancelot du Lac, Tristan de Léonois, et tant d'autres, dont celui de Perceval est la conclusion.

Partant de ce point établi dans le saint Graal, qu'il y a deux sortes de chevaleries, l'une céleste, ayant la connaissance de Dieu pour fin et la recherche du saint vase comme objet sur la terre; l'autre vouée au culte et à l'amour de la femme, et ne se proposant d'obtenir, par des exploits guerriers, que des biens temporels et des voluptés mon-

daines ; les romanciers du douzième siècle furent naturellement amenés, tant pour se soumettre aux conditions de leur sujet, que pour aiguïser la curiosité des lecteurs, à créer une classe intermédiaire de chevaliers, ayant la bonne volonté de vivre chastement, de trouver et de voir le saint Graal afin d'en tirer tous les avantages célestes qu'il donne ; mais continuellement éprouvés et arrêtés dans leurs bonnes et pieuses intentions, par des périls sans cesse renaissants, par des géants horribles, par des fées souvent malfaisantes, et ce qui était le pis de tout, par des femmes distinguées, par des reines aussi belles et aussi tendres que spirituelles, qui enivraient les chevaliers d'un amour dont ils ne pouvaient se dégager, et leur faisaient mettre totalement en oubli, la quête du saint Graal et la connaissance de Dieu.

Cette dernière donnée, la plus piquante et la plus fertile de toutes, fut adoptée par les auteurs quels qu'ils soient, du Lancelot et du Tristan, les deux productions de ce genre, en effet, où la passion de l'amour terrestre est développée et peinte avec tant de vérité et de charme, que, comme les amants qui l'éprouvent, le lecteur oublie complètement le saint Graal et ses ineffables vertus.

Quoi qu'il en soit de cette disposition des romanciers à donner toujours plus d'importance à la fable amoureuse, dans les narrations où figurent les chevaliers ou templiers de la Table ronde, il est bon, pour en saisir le sens quand on les lit, de

ne pas perdre de vue, que quels que soient la fureur et l'aveuglement avec lesquels ces preux se livrent à leurs passions sensuelles, ils sont toujours censés devoir chercher le saint Graal ; ce qui les rend d'autant plus coupables et les éloigne d'autant plus de la béatitude céleste, qu'ils se sont plongés plus avant dans les vanités et les délices du monde. Lancelot, amant de Genièvre, femme du grand Artur, et Tristan de Léonois, également attaché à Yseult, la femme de son oncle Marc, le roi de Cornouailles, sont les deux chevaliers de la Table ronde dont les aventures inspirent le plus d'intérêt, à cause du soin et de l'art avec lesquels les romanciers ont su opposer le charme enivrant d'un amour indomptable et réciproque, à tous les biens spirituels que peut donner le saint Graal. Lancelot et Tristan, vertueux et coupables tout à la fois, sont deux personnages qui, sous le rapport de l'art, intéressent le lecteur au plus haut degré, par leurs gracieuses faiblesses. Non-seulement on les excuse, mais, comme ceux qui les entourent, on prend leur parti et celui de leurs belles, on les favorise et l'on maudit ces deux époux couronnés dont la présence et les droits troublent sans cesse le bonheur de deux couples que l'on réunit toujours par la pensée. Le but moral, et même religieux, de ces deux romans, est sans aucun doute de faire voir combien les passions nous égarent, puisqu'elles nous détournent de la vie sainte et du bonheur céleste, symbolisés par le Graal ; mais ce qui ressort égale-

ment de l'ensemble de ces compositions, si en vogue depuis le douzième siècle, à cause des vives peintures de l'amour qui s'y trouvent, est que l'esprit ecclésiastique, représenté là par l'invention du vase miraculeux, ne tarde pas à être dominé et vaincu par l'esprit mondain.

Vainement essaya-t-on, dans un autre roman non moins célèbre, *Perceval*, de donner à Lancelot et à Tristan un successeur plus heureux, parce qu'il fut plus sage, et qu'il triompha, quoiqu'avec peine, de toutes les séductions mondaines, pour jouir de la vue et des bienfaits du saint Graal ; ce fut la peinture des félicités toutes terrestres que goûtèrent les deux couples d'amants à la barbe des deux rois jaloux, qui fit et laissa dans l'imagination de toutes les populations de l'Europe, une impression si forte, qu'elle s'est perpétuée, depuis ce temps jusqu'à nos jours, dans les mœurs et dans nos littératures. En un mot, la fable du saint Graal n'est aujourd'hui qu'un monument bizarre et peu connu, de mysticisme, tandis que la galanterie et toutes ses graves conséquences, non-seulement sont demeurées dans la vie sociale, mais se sont agrandies, étendues, et ont enfin pénétré dans tout.

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur cette fameuse chevalerie errante où tout est imaginaire, excepté le résultat très-réel qu'elle a eu, d'accoutumer les esprits en Europe, à donner toujours raison aux Lancelot et aux Tristan, con-

tre les Arthur et les Marc, ou, en d'autres termes, d'ériger l'amour en vertu et de déprécier l'institution du mariage.

Malgré toutes les billevesées mystiques et sentimentales des douzième, treizième et quatorzième siècles, il ne faut pas perdre de vue, afin de ne pas être dupe, que jamais les mœurs n'ont été plus corrompues dans toutes les classes de la société en Europe, que dans ces temps. On n'apprendrait pas cette triste vérité par l'histoire, que la transformation seule de la fable du Saint-Graal en un système de galanterie voluptueusement raffiné, en fournirait la preuve.

Mais une autre institution fabuleuse, digne émanation de celle de la chevalerie errante, les *Cours d'amour*, témoigne peut-être plus fortement encore de la dépravation des esprits, pendant cette période de temps.

La lecture des amours de Lancelot avec Genièvre, et de Tristan avec Yseult, ne tarda pas à porter ses fruits. Dans le monde réel, on imita ces amants imaginaires; et comme alors les institutions monastiques et chevaleresques avaient imprimé dans tous les esprits, l'idée que rien, même les choses les plus frivoles, ne pouvait se faire sans une *règle* et des *lois*, on imagina de former des amants un monde à part, qui eût ses lois fondamentales, une jurisprudence, et enfin des *Cours* où l'on administrât la justice, où l'on rendît des arrêts et des sentences, sur les litiges amoureux.

Par suite de cette exaltation galante, qui attribuait aux femmes un pouvoir de la nature de celui de Dieu, devant lequel tout cède, les dames devinrent juges dans les tribunaux, ou *cours d'amour*; et lorsqu'il s'élevait quelques difficultés entre amants, ceux-ci présentaient leurs requêtes aux dames juges, qui donnaient leurs avis, et la présidente, qui, dit-on, était ordinairement une grande princesse, prononçait la sentence.

On conteste aujourd'hui l'antiquité d'un ouvrage qui, s'il a été écrit de 1150 à 1200, comme quelques savants le croient, reporterait sinon l'existence, du moins l'idée des cours d'amour, au commencement du douzième siècle. Sans entrer en discussion à ce sujet, et en admettant, comme je le pense, que les cours d'amour ne sont qu'un des résultats de la galanterie quintessenciée exprimée dans les romans de chevalerie, je rapporterai quelques-uns des aphorismes qui serviront à déterminer de quelle nature était la jurisprudence de ces bizarres tribunaux.

Ainsi, dans le livre de maître André dont je viens de parler (1), on lit une suite d'articles du code d'amour, dont voici quelques-uns qui feront ju-

(1) Manuscrit de la bibliothèque Royale, n° 8758, dont voici le titre : « *Hic incipiunt capitula libri de arte amandi et reprobatione amoris.* » L'auteur, maître André, passe pour avoir vécu sous le règne de Philippe-Auguste; mais cette opinion est contestée, et on le croit plus moderne d'un siècle au moins.

ger de l'esprit dans lequel il a été composé : —
 « Le mariage n'est pas une excuse légitime contre
 « l'amour. — L'amour doit toujours augmenter,
 « ou bien il diminue. — Il n'y a pas de saveur
 « aux plaisirs qu'un amant dérobe à l'autre, sans
 « son consentement. — En amour, celui qui sur-
 « vit à l'autre, est tenu de garder viduité pendant
 « deux ans. — La facilité de la jouissance en dimi-
 « nue le prix, et la difficulté l'augmente. — Rien
 « n'empêche qu'une femme ne soit aimée de deux
 « hommes, ni qu'un homme ne soit aimé de deux
 « femmes. — Le véritable amour peut-il exister
 « entre époux ? »

Il en a été des cours d'amour comme de la chevalerie errante : ces deux institutions fabuleuses ont tellement séduit les imaginations, et même tellement préoccupé les esprits, pendant deux ou trois siècles, que l'on a fini par croire à leur réalité, ainsi qu'à leur organisation sérieuse et permanente. L'ouvrage d'un bel esprit, procureur au parlement, sous les règnes de Louis XI et de Charles VIII, Martial d'Auvergne, ne contribua pas peu à consacrer et affermir cette erreur. En appliquant, dans ses *Arrêts d'amour*, le style de la jurisprudence du barreau, à la solution des différends entre amants, d'après le code amoureux, le spirituel procureur a donné à toutes ces extravagances une autorité que l'on n'a commencé à suspecter que de nos jours (1).

(1) M. Raynouard reconnaît encore la réalité des cours d'amour,

Dans l'ouvrage de maître André, plusieurs passages semblent indiquer l'intention d'ériger les *fidèles d'amour* en une espèce de *chevalerie*, dont l'*Amour* eût été le seigneur et le *grand maître*. Ces idées allégoriques et chevaleresques sur l'amour, dont l'invention paraît devoir être attribuée aux Provençaux et aux Français; sur lesquelles Guillaume de Lorris s'est exercé dans la première partie du roman de la Rose; que Dante a si fort exaltées dans ses poésies; toutes ces idées singulières, amusements de l'esprit d'abord, se mêlèrent si bien dans les habitudes des hautes classes de la société qui avaient des loisirs, que le fond de la doctrine amoureuse, ainsi que le jargon avec lequel on la propageait, devinrent pour les grandes dames et les élégantes de ces époques, une manière d'être. Les *fidèles* reconnaissaient l'*amour* pour *seigneur* et *maître*, dans ce temps, avec le même laisser-aller et la même persuasion de bien faire, que trois et quatre siècles après, on parla du fleuve Tendre, et que l'on se berça l'imagination avec les bergeries de Watteau. Au treizième siècle, lorsque Dante formait de toutes ces idées d'amour, en-

comme institution, *Choix des poésies des troub.*; t. II, page LXXIX et suiv. Dans ce morceau, d'ailleurs fort intéressant, que Raynouard a écrit sur les cours d'amour, on trouvera une quantité de *questions amoureuses* qui satisferont la curiosité sur ce sujet bizarre. — Mais pour fixer ses idées sur cette matière, on peut lire l'excellent *Essai sur les cours d'amour*, par Fred. Diez, traduit par le baron Ferd. de Roisin. Paris, J. Labitte. 1842.

core éparses, un système de poésie érotique qui servit de point d'appui à toute sa doctrine, les gens du monde, de leur côté, faisaient usage de ces idées pour embellir et animer leurs fêtes ; et à Florence, en particulier, les habitants de cette ville célébrèrent, en 1283, une fête où l'on invita tous les *fidèles*, et à laquelle on donna le nom de *Cour d'amour* (1).

Ces cours et ces tribunaux d'amour ne doivent donc être considérés que comme des espèces de jeux de société, organisés sur une grande échelle, et qui ne prirent d'importance qu'en raison de la qualité des personnages qui s'en amusaient.

Mais si les lois et le code en vertu desquels ces amusements étaient mis en usage, n'avaient pas plus de réalité, au fond, que l'institution de la chevalerie errante, qui n'existait que dans les romans, les idées bizarres, les opinions fausses, et par-dessus tout, l'association continuelle des sentiments et des opinions les plus exaltés, avec les actes de la vie ordinaire, jetèrent, dans la société d'alors, des éléments de trouble intellectuel qui, encore aujourd'hui, nuisent à l'exercice habituel du sens commun.

De toutes ces causes de désordre, la plus active fut l'exagération vraiment prodigieuse, du culte de la femme, ce qui engendra presque aussitôt la

(1) Cronica di Giov. Villani, lib. VII, cap. 89, anno 1283. — Florence et ses vicissitudes, t. I, page 91. Paris, 1837.

galanterie et toutes ses conséquences, c'est-à-dire que, dans le même temps que Guillaume de Lorris, Dante et Pétrarque épuraient l'amour jusqu'à le réduire à un parfum mystique, de leur côté, les troubadours, les trouvères comme Rutebæuf, et les novelliers dont Bocace est le plus chaste, réduisaient la femme à n'être qu'un jouet sans conséquence. Ce rapprochement immédiat de deux opinions si contraires, on le retrouve, quoique sous d'autres formes, dans les romans de chevalerie, même les plus mystiques, où l'auteur, forcé d'exposer ses héros, hommes et femmes, aux épreuves sensuelles les plus embarrassantes à décrire, loin d'éluder ces difficultés, semble les rechercher au contraire, sous prétexte de relever d'autant plus ses personnages, qu'il les fait partir de plus bas pour arriver aux régions de la sagesse et de la vertu.

En général, les images et le style mystiques, ont le grave inconvénient de prêter à double entente, et, par cela même, d'offenser souvent la pensée et les oreilles du lecteur. C'est l'effet que produit une partie du Banquet de Platon, ainsi que le Cantique des cantiques; c'est ce que l'on éprouve plus désagréablement encore, en lisant le *banquet des Vierges* d'Eustatius, parce que l'auteur est un père de l'Église chrétienne; et enfin c'est le défaut d'un livre de dévotion que les gens du monde préfèrent à tous les autres, il est vrai, *l'Imitation de Jésus-Christ* dont on pourrait facilement introduire des pages entières dans un roman d'amour, sans que

la pensée du lecteur éprouvât le moindre subre-saut.


C'est un point bien reconnu, je pense, à présent, que les romans de chevalerie seraient la plupart du temps d'une obscénité révoltante, si les peintures qui s'y trouvent, ne se rapportaient pas à un sens mystique qui purifie, jusqu'à un certain point, le sens positif. Mais, malheureusement, l'ennuyeux roman du saint Graal et des Templiers excepté, la plupart des romans de chevalerie, et entre autres les meilleurs et les deux plus fameux sous le point de vue littéraire, Lancelot et Tristan, renferment des tableaux où la passion profane est peinte avec tant de vérité, de force et de charmes, que le saint Graal, il faut bien l'avouer, passe complètement inaperçu.

Or, ce qui est arrivé dans ces écrits s'est exactement reproduit dans la vie réelle. Les belles dames châtelaines et les chevaliers dont nous parlent les troubadours et les romanciers, commençaient par la galanterie mystique et finissaient par l'amour naturel; ceux même qui entendaient la *gaie science* à fond, ne faisaient qu'une doctrine des deux, ce qui est bien plus naturel encore, et par cela même d'autant plus dangereux.

Et que l'on ne croie pas que je plaisante en parlant ainsi, car j'ai des preuves historiques à fournir. Dante, par exemple, qui a passé sa vie à célébrer les attraits et les vertus de son imaginaire Béatrice, a vécu fort mal avec sa femme

réelle, qu'il a abandonnée; sans compter, s'il faut en croire Bocace, que tout grand poète mystique qu'il est resté, il n'était pas habituellement très-chaste dans ses mœurs.

Quant au gracieux et élégant Pétrarque à qui Dieu a sans doute pardonné, en raison du noble aveu qu'il a fait de ses fautes, son chaste amour pour Laure est connu de tous, et plus d'un lecteur en a souri, en lisant les sonnets mystiques où il est peint. Mais la nature ne perd jamais ses droits; et si Pétrarque poète, se contentait d'un sourire de cette vapeur qui empruntait l'apparence de Laure; l'homme, l'homme véritable rendu à lui-même, prenait soin de deux fils dont l'existence ne nous est révélée que par quelques lignes mystérieuses d'une de ses lettres familières.



V.

Déclin de la Chevalerie.

V.

Déclin de la Chevalerie.

Tels sont les résultats extrêmes du spiritualisme chrétien combiné avec la galanterie chevaleresque et mondaine. Le sigisbéisme, avec ses nombreuses variétés, s'établit souverainement dans les mœurs, et le duel le protégea.

Quant à la chevalerie même, dont les fondements avaient déjà été si fortement ébranlés par le mauvais succès des croisades, par la conduite scandaleuse d'une foule de gens qui y avaient pris part, et enfin par la condamnation des Templiers et les ordonnances successives des rois de France contre le duel judiciaire; elle reçut enfin l'atteinte la plus dangereuse à son existence, par les écrits de ces romanciers galants et mystiques, qui substituèrent, dans tous les esprits, une admiration extravagante pour les fables chevaleresques, à la place du respect que l'on avait eu jusque-là, pour la chevalerie réelle.

Quoique chez les peuples civilisés, les idées se

modifient graduellement, cependant on est ordinairement averti des révolutions qu'elles éprouvent, par le changement de certains usages.

Vers la troisième décade du quatorzième siècle, il s'opéra dans l'Europe méridionale et occidentale, un changement considérable dans les habillements civils et militaires. Jusque-là, l'usage venu des Romains, de porter des vêtements larges, amples et couvrant tout le corps, s'était maintenu, au moins dans toutes les classes supérieures de la société. Mais vers 1330, il arriva qu'en Italie, et d'abord à Florence, on quitta tout à coup cet antique usage, pour adopter des vêtements courts et serrés. Apportée du Nord par les Allemands, cette mode, qui donnait plus de liberté aux mouvements, qui laissait voir les formes du corps et invitait à une certaine pétulance habituelle, fit disparaître presque tout à coup, ce que l'ample habillement romain, porté jusque-là, avait conservé de calme au maintien des hommes. Ce changement dans la coupe des habits, coïncidant avec la galanterie égrillarde qui avait succédé à la galanterie mystique, acheva d'enlever ce qui restait encore de cette gravité antique que les Romains avaient presque érigée en vertu, et dont l'usage ne se conserva bientôt plus que parmi les ecclésiastiques et les gens de lois (1). Cette métamorphose fut rapide

(1) On peut voir le rapprochement, et par conséquent la différence de l'ancien et du nouveau costume usités alors en Europe,

comme une commotion électrique, et les habillements justes, coquets, cavaliers, indécents même, furent bientôt adoptés dans toute l'Europe, qui d'ailleurs faisait déjà ses délices des contes les plus grivois des trouvères. A peu près dans le même moment que s'accomplissait cette révolution dans la forme des habits civils, il s'en opérait également une dans les armures. Jusqu'au commencement du quatorzième siècle, l'armure défensive avait été composée du *haubert* ou cotte de mailles, en chaînons de fer. Ce vêtement descendait jusqu'aux genoux et était fixé au corps, par une ceinture. Dans l'origine, cette *cotte* avait une espèce de capuchon dont on se couvrait la tête pour la garantir pendant le combat. Mais comme on ne tarda pas à reconnaître l'insuffisance et le danger même, d'un pareil abri, on y substitua le *heaume*, espèce de casque en cuir bouilli, ou en métal, ouvert sur le devant, mais garanti par un grillage en fer, pour laisser au combattant la faculté de voir et de respirer. On ajouta successivement des *jambières* et des *gants* également en chaînons de fer, en sorte que toute la personne du chevalier était à l'abri de l'épée, à moins qu'elle ne fût maniée par un adversaire d'une force prodigieuse. Aussi était-ce particulièrement avec la lance, la hache, et la masse d'armes, que les antagonistes s'attaquaient tant qu'ils étaient à cheval, se réservant de faire

dans les compositions que Benozzo Gozzoli a peintes sur les murs du *Campo-Santo de Pise, Molini-Firenze, 1812.*

usage de l'épée lorsqu'à pied, ils pouvaient plus facilement saisir le défaut de l'armure, blesser leur ennemi et employer enfin la *miséricorde*, espèce de poignard avec lequel on égorgeait le vaincu s'il refusait de se rendre en criant miséricorde. En outre, les chevaliers portaient encore une *targe*, un *écu* ou bouclier sur lequel ils mettaient leurs couleurs et leurs armoiries.

Mais à mesure que la manie chevaleresque s'était emparée des esprits, et que le goût des tournois brillants avait augmenté avec le développement de la vanité, du luxe et de la galanterie, les chevaliers, impatients de briller dans ces fêtes guerrières, eurent l'idée de couvrir leur *cotte de maille* d'une *cotte d'armes* d'étoffe flottante, sur laquelle brillaient leurs couleurs et leurs blasons.

L'armure, dont la *cotte de mailles* était la pièce principale, est celle dont on s'est constamment servi jusqu'à la dernière croisade de saint Louis, c'est-à-dire pendant les deux siècles de guerre que les chrétiens occidentaux ont faite en Afrique, en Palestine et en Asie. Des nombreux écrits des trouvères, qui nous restent, on a tiré des renseignements sur les inconvénients qui ont pu faire renoncer à l'usage de cette armure. Outre son poids, et celui des autres armes défensives et offensives, il faut encore calculer celui d'une espèce de chemise, matelassée, et de plaques de fer placées entre le corps du chevalier et sa *cotte d'armes*. Il paraît même que, malgré toutes ces précautions,

le frottement des mailles de fer, autour du cou, faisait des blessures, ou laissait au moins des traces colorées auxquelles on donnait le nom de *camois*, et que l'on ne pouvait faire disparaître que par les bains.

Il est singulier que ces inconvénients réels n'aient point été reconnus, sous le climat brûlant de l'Afrique, et n'aient été signalés, au contraire, que par les chevaliers hanteurs de tournois de l'Occident. Or, c'est lorsque l'ardeur pour les croisades était presque éteinte; c'est quand les chevaliers, ainsi que tout le monde, étaient infatués de la chevalerie errante, et se faisaient illusion à eux-mêmes ainsi qu'aux autres, en allant de château en château et de fête en fête, pour courir des lances et se pavaner en véritables bellâtres devant les dames, que l'on substitua à la *cotte de mailles*, l'armure en fer plein pour l'homme et le cheval. L'usage s'en établit en Europe en même temps, comme je l'ai déjà dit, que le costume civil changea; et, selon toute apparence, cette double métamorphose des vêtements laïcs et guerriers, fut produite en Occident, par les modes venues du Nord.

Il est assez difficile de décider aujourd'hui laquelle de ces deux espèces d'armures était préférable pour l'usage sérieux, à la guerre. Mais en considérant l'état de déclin où était déjà la chevalerie réelle, et la passion puérile avec laquelle toutes les idées se portaient sur la chevalerie romanesque

et galante, il est naturel de croire que les hanteurs des tournois et les élégantes châtelaines ont été pour beaucoup dans le choix des armures en fer plein. En tous cas, je signale ce changement comme un fait curieux en lui-même, et parce qu'il coïncide avec l'apparition des chevaliers errants que l'on est accoutumé à voir bardés de fer.

Mais quelque influence relative qu'aient pu avoir ces accidents sur le déclin de la chevalerie, ils n'en furent guère que des signes. La véritable cause était dans la nature de l'institution même qui avait donné à ceux qui faisaient partie de l'ordre de chevalerie, une puissance si indépendante, si illimitée, que l'ordre politique devait craindre d'en être troublé. Pour faire sentir l'état d'anarchie où le système féodal avait amené les grands États de l'Europe après les croisades, il suffit d'indiquer les ordonnances et les lois que les monarques furent obligés de faire successivement.

Dès la fin du douzième siècle, Henri II, d'Angleterre, avait senti le besoin de réduire à une règle générale, les forces dont les barons de son royaume pouvaient disposer; et la taxe de guerre levée sur la noblesse anglaise, à laquelle le roi appliqua l'impôt du *scutage*, donna naissance à une milice plus régulière, soumise au souverain et n'opérant que d'après ses ordres. La part de liberté dont le peuple anglais put jouir dès ce siècle, par l'effet des chartes accordées à plusieurs villes, par Henri II, restreignit de très-bonne heure les effets

de la féodalité, et hâta, dans ce pays, l'établissement des armées régulières et les progrès de l'art de la guerre. Les braves chevaliers anglais n'étaient pas rares, mais ce qui leur donna plutôt qu'à ceux des autres pays, un immense avantage dans les guerres, c'est qu'ils furent astreints à la discipline militaire de très-bonne heure, et que leur courage tournait au profit des armées dont ils faisaient partie. C'est ce qui les servit si bien à la bataille de Crécy (1344), et qui aurait dû faire reconnaître aux Français le danger qu'il y avait pour eux, de se fier à la bravoure d'une noblesse toute chevaleresque, sans discipline, et bien plus jalouse de se distinguer par des actions d'éclat isolées, que de concourir à l'ensemble d'une bataille remportée au profit du roi, et par conséquent de la nation. Il ne fallut rien de moins que les désastres de Poitiers, de Nicopolis et d'Azincourt, tous également causés par cette ardeur inconsidérée des chevaliers français, pour que l'on ouvrit enfin les yeux sur les déplorables effets de cet esprit chevaleresque incompatible avec les opérations militaires sages et réfléchies, et sacrifiant tout à la vanité personnelle.

Dans toute l'Europe, mais en France particulièrement, la défense et le repos de l'État furent confiés, jusqu'à Charles VII, à trois espèces de troupes; d'abord celles que les vassaux fournissaient selon la charge de leurs seigneuries ou de leurs fiefs; puis les milices des villes, désignées sous le nom de communes; et enfin un ramas de soldats

(soudoyés) français ou étrangers que les rois enrôlaient en temps de guerre. La troupe soudoyée des arbalétriers était composée en grande partie de Génois, et malgré l'imperfection de ce corps, si inférieur aux archers anglais qui formaient une infanterie formidable, ces Génois composaient la seule arme où l'on observât quelque discipline, parce qu'elle était plus habituellement exposée aux dangers.

Mais avec cette composition de forces militaires et dans un temps si malheureux qui obligeait d'être toujours sous les armes, on comprend comment ces milices se battaient sans ordre, et avec la seule idée de faire du butin, puisque aucune précaution n'était prise pour leur nourriture et leur abri. Le souverain était mal servi, l'État mal défendu et les campagnes mises au pillage.

La vanité chevaleresque, combinée avec l'esprit d'indépendance de la féodalité, maintint longtemps ces affreux désordres. Non-seulement les hommes de fiefs, rangés sous la bannière des principaux vassaux, avaient la prétention de ne prendre et de ne déposer les armes que quand leur seigneur leur en donnait l'ordre ; mais les troupes levées par les communes, d'après les ordonnances des rois, pour servir de rempart contre les violences des seigneurs féodaux, se regardant elles-mêmes comme ne relevant que de la commune à laquelle elles appartenaient, abusaient du pouvoir qu'elles avaient obtenu de s'armer, et devenaient

séditieuses ; car c'est un fait qui se reproduit constamment dans es histoires de ce temps, que l'esprit féodal et chevaleresque s'emparait immédiatement des classes inférieures de la société, dès qu'on leur octroyait quelques privilèges et des libertés (1).

Il ne reste pas de règlements qui aient aboli la distinction des *guerres d'état* et des *guerres du roi* ; toutefois, l'hommage-lige au souverain en tint lieu et devint une loi tacite qui en rendit la distinction inutile, par l'obligation même où se trouva l'homme-lige de prendre les armes *en tout temps, envers et contre tous*. De ce moment, se simplifièrent les formalités pour assembler les troupes féodales : et déjà, sous Jean I^{er} et Charles VI, de France, la convocation du ban et de l'arrière-ban se faisait par une ordonnance du roi adressée aux baillis, et publiée à son de trompe, dans les districts.

Mais ces améliorations étaient déjà le résultat de mesures prises plus anciennement. Charles V est le premier roi de France qui se soit aperçu des abus qui régnaient dans l'organisation militaire féodale. Il avait commencé par former quelques compagnies de gens-d'armes, dites d'or-

(1) Cela est bien frappant, surtout dans les gouvernements communaux devenus républiques, comme à Florence, entre autres, où le peuple, à la suite des séditions, créait des chevaliers parmi ceux, nobles ou de la dernière classe, qui avaient servi ses intérêts ou ses passions.

donnance, pour les distinguer des troupes de fiefs. Mais leur service n'était que temporaire, et en 1373, le roi fit un nouveau règlement pour la discipline de ces compagnies. En cette occasion, le pouvoir donné au connétable et aux officiers supérieurs, ainsi que la défense qui fut faite, de prendre le titre de capitaine de quelque troupe que ce soit, *sans lettres du roi*, avertissaient clairement les vassaux que leur noblesse et l'avantage de posséder des fiefs et des seigneuries, les astreignaient à un service, sans qu'il leur fût accordé pour cela aucun grade militaire; et qu'enfin le roi, seul distributeur des honneurs, était assez puissant pour donner des récompenses aux uns et contraindre les autres à remplir les charges de leur vassalité.

Cette voie ouverte, on ne cessa plus de la suivre, et bientôt Charles VI lança plusieurs ordonnances portant défense à tous ses sujets, quelque haute que fût leur noblesse, de prendre les armes et de se rendre à aucune convocation, si ce n'est à celles qui leur seraient signifiées en vertu d'ordonnances émanées de sa personne.

Si ces innovations n'eurent pas, tout aussitôt, un plein effet, elles accoutumèrent peu à peu la nation à considérer le roi comme ayant le droit exclusif de l'armer et de la désarmer; et enfin, elles ôtèrent aux lois féodales leur force propre.

Mais Charles VII en avança encore l'anéantissement en créant de nouveaux corps de milice dont

le service ne fut plus interrompu. Dès l'an 1440, ce prince avait déjà tenté quelques efforts pour constituer l'état militaire sur des fondements plus solides. Mais quatre ans après, il profita de la trêve conclue avec les Anglais, pour mettre à exécution le plan sur lequel il méditait depuis longtemps.

Cette suspension d'armes rendait une partie des troupes inutiles. Cependant l'expérience de ce qui avait eu lieu sous les règnes précédents, fit craindre qu'en les licenciant, elles ne se livrassent à des brigandages plus funestes que la guerre même. Charles VII et son conseil prirent donc la résolution de ne point faire un licenciement général et de conserver, au contraire, l'élite des gens d'armes. Ceux qui les commandaient furent conservés, avec l'espérance d'occuper des grades honorables dans le corps, sous la condition expresse, toutefois, qu'ils répondraient de leurs soldats et les tiendraient habituellement soumis à la discipline la plus rigoureuse. En outre et pour perfectionner cette nouvelle institution militaire, on donna l'ordre aux baillis et autres officiers civils, de se mettre en campagne avec leurs archers pour arrêter tous les vagabonds et dissiper les attroupements militaires qui tenteraient de se former illégalement. Ces mesures prises, le roi fit prévenir tous ceux qui étaient conservés, et déclara, à la tête de son armée, que quiconque n'avait pas d'ordre particulier de demeurer au ser-

vice, eût à se retirer, sans délais, dans son pays.

Le congé ayant été donné aux troupes, Charles VII forma de celles qui lui restaient, quinze compagnies, commandées chacune par un capitaine, lequel avait sous lui cent hommes d'armes, et chaque homme d'armes cinq hommes de cheval, armés de différentes manières. Ces quinze compagnies, formant un corps de neuf à dix mille hommes, furent distribuées par petites bandes, dans les villes frontières, où elles recevaient une paye réglée, étaient tenues à des exercices réguliers, et avaient ordre de se tenir prêtes à marcher au premier avis qu'elles recevraient. Enfin, on créa des inspecteurs chargés de faire la revue et de pourvoir au complètement de ces *compagnies d'ordonnance*, qui conservèrent ce nom à cause des ordonnances du roi qui les avaient fait former.

Ces ordonnances, élaborées pendant près d'un siècle pour arriver au point où les porta Charles VII, sont ce qui prouve le plus clairement que la vanité batailleuse et l'égoïsme de l'esprit chevaleresque étaient incompatibles avec l'art de la guerre, appliqué à la défense d'un pays et du monarque qui le gouvernait. Ces défauts qui avaient tant indisposé le peuple contre la noblesse, après les journées de Poitiers, de Crécy et d'Azincourt, perdirent aussi la chevalerie dans l'opinion de tous, et les souverains furent les premiers à hâter l'anéantissement d'une institution qui n'était plus que nuisible à l'État et à la société.

Cette réaction contre l'ancienne chevalerie, pendant les quatorzième et quinzième siècles, se manifeste par quelques institutions nouvelles, et est exprimée dans une foule d'écrits de ces temps.

Édouard III d'Angleterre, roi d'un pays où les plus hauts barons se virent obligés de très-bonne heure, de faire cause commune avec la nation, fut le premier souverain d'Europe, qui ayant des troupes mieux disciplinées et plus habiles à la guerre que celles des autres nations, sentit les inconvénients que la chevalerie traînait avec elle. Ce prince brave et galant, entouré d'une cour où toutes les extravagances de la chevalerie romanesque se mêlaient, dans l'imagination de ses barons, avec cette indépendance hautaine et querrelleuse qui caractérisa les derniers croisés, voulut se les attacher particulièrement, au moyen d'un lien politique, ancien par la forme, mais tout nouveau quant au fond.

Jusqu'alors la chevalerie n'avait été qu'une confrérie entre nobles sans chef, et dont l'honneur se conférait immédiatement d'individu à individu. Il y avait même des cas où cette dignité se donnait tout à coup, même à des roturiers ou vilains (1).

(1) En 1429, pendant la guerre contre les Anglais dirigée par Jeanne d'Arc, le comte de Suffolk, qui après une défaite s'était retiré sur un pont, fut obligé de se rendre à un écuyer d'Auvergne qui allait le tuer. Mais Suffolk, avant de demander merci, fit l'écuyer chevalier sur la place même, afin de pouvoir dire qu'il avait été pris par un chevalier. Hist. de Charles VII, Alain Chartier, page 71.

Édouard, s'emparant des idées de son temps, ou en suivant la pente, créa un ordre de chevalerie qui tient tout à la fois de la rigueur ancienne et de cet esprit de galanterie que l'on puisait dans les romans de Lancelot et de Tristan, fort à la mode alors à la cour d'Angleterre. On sait tout ce qu'on débite sur l'origine de *l'ordre de la Jarretière* (1349). Mais quelque futile que puisse être l'occasion qui l'a fait naître, le véritable motif du souverain qui l'institua fut d'exciter une salutaire émulation parmi la noblesse et de l'accoutumer à l'obéissance.

Cet exemple fut suivi par d'autres souverains qui instituèrent des ordres chevaleresques que j'appellerai royaux ; tel est celui de *l'Étoile* fondé en 1352 par le roi Jean, en France, et celui de la *Toison d'or* que créa Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1428. Dès l'origine, la dignité de chevalier de ces ordres, fut moins encore la récompense du mérite, qu'une faveur du souverain de qui elle dépendait. Le titre de grand maître de ces ordres, réservé au roi, était une imitation de ce qui avait lieu dans les ordres religieux militaires, mais appliqué d'une manière toute politique et guerrière. En un mot ces institutions royales anéantirent le principe de l'ancienne chevalerie, en lui en substituant un tout temporel.

Il s'était donc effectué, dès la fin du quatorzième siècle, un renversement complet dans les fondements de la chevalerie réelle, par l'effet de ces institutions royales.

Mais après en avoir saisi les causes dans les actes de la politique des princes de cette époque, nous pouvons en retrouver les témoignages dans les monuments littéraires du même temps.

Dans le *Prologue des contes de Canterbury*, le poète Chaucer, qui parle assez souvent de la chevalerie et des chevaliers, peint ce qui touche à l'ordre et à ceux qui en faisaient partie, de manière à faire sentir qu'à cette époque, la plupart des chevaliers, assez pauvres, en étaient réduits, à défaut des croisades, à aller offrir leurs services dans les divers pays de l'Europe, pour soutenir leur réputation devenue leur gagne-pain. Le chevalier qu'il met en scène est encore de la vieille roche. « C'était, dit le poète, un honnête et digne homme qui, depuis qu'il avait quitté son manoir, n'avait pas cessé d'aimer et de servir la chevalerie, la vérité, l'honneur, la liberté et la courtoisie. Il avait assisté à la prise d'Alexandrie d'Égypte; il avait combattu en Prusse, en Lithuanie, à Algésiras, à Grenade et sur les bords de la mer Noire. A Thrasi-mène il avait combattu en champ clos, et tué ses ennemis pour la défense du Christ. Son cheval, ajoute Chaucer, était bon, mais pas trop vif; la saie de futaine qu'il portait était toute salie par le frottement de sa cotte de maille, car il arrivait d'un grand voyage. »

A ce portrait du vieux chevalier appartenant encore au temps des croisades, Chaucer fait succéder celui du fils de ce guerrier qui n'est encore

qu'*écuyer* : « Son fils, dit donc le spirituel Chaucer, est un jeune écuyer toujours amoureux, et cherchant partout le plaisir. A voir ses cheveux si bien frisés, on juge du soin qu'il met à sa toilette. Ce garçon a déjà fait la guerre en Flandre, en Artois, en Picardie ; et il se conduit bien dans l'espérance que sa bonne tenue lui vaudra, de la part des dames, un accueil que son peu d'importance ne lui permettrait pas d'espérer encore. Ses vêtements sont parsemés de fleurs blanches et rouges, comme une prairie. Chantant, ou jouant de la flûte tout le jour, le jeune écuyer est frais comme le mois de mai, et c'était un plaisir de le voir conduire son cheval avec grâce et adresse. D'ailleurs il sait chanter, raconter, jouer des instruments, dessiner et même écrire. Mais il a tellement l'amour en tête que, pendant toutes les nuits, il ne dort pas plus qu'un rossignol (1). »

Évidemment cette peinture indique ce qu'allait être la chevalerie nouvelle, et qu'elle différait autant de l'ancienne, que la *Jarretière* de la comtesse de Salisbury se rapporte peu au saint sépulcre ou au saint Graal.

Mais Chaucer ne s'en est pas tenu là, et dans une suite de strophes, dont l'idée principale n'est pas rendue avec assez de bonheur pour que j'en donne ici la traduction, il s'est moqué des cheva-

(1) Prologue of the tales of Canterbury, t. 1, pages 3 et 4, édition de Tyrwhitt.

liers sous le nom d'un certain *sire Thopas*, avec une hardiesse que l'on ne retrouve que dans le don Quichotte de Michel Cervantès (1).

Tout ce que Chaucer dit de la chevalerie s'accorde d'ailleurs parfaitement bien avec la disposition d'esprit où se trouvait à l'égard de cette institution déjà surannée, le roi d'Angleterre Edouard III, qui, ainsi que les autres souverains de l'Europe, ne voulait plus avoir que des officiers dépendant de la couronne, pour exécuter ponctuellement ses ordres pendant la guerre, et laissait à ses barons obéissants, le plaisir, pendant les trêves, de jouer à l'ancienne chevalerie. Lui-même avait la passion de la chasse et surtout celle des tournois, et dans une fête de ce genre, donnée à Londres en 13.., ce prince représenta le maire de la ville; ses deux fils parurent en shérifs, et plusieurs seigneurs en aldermen de la Cité. C'était déjà la comédie chevaleresque que plus tard, les rois Louis XII, François I^{er}, Henri II, et même Louis XIV, jouèrent en France.

Mais tandis qu'en Angleterre l'anéantissement de l'ancienne chevalerie était célébré avec grâce et gaieté, par son premier grand écrivain, la chose était prise plus au sérieux en France, où, en effet, les tristes résultats de la guerre avec les Anglais, devaient assombrir les imaginations.

Il y eut un poète entre autres, Eustache Des-

(1) The rime of sire Thopas. Edit. Tyrwhitt. t. II, pag. 61-69.

champs, qui, outre les détails curieux qu'il nous a transmis sur l'invasion des Anglais en France (1360), s'est élevé avec force contre le relâchement qui s'était introduit, de son temps, dans la discipline chevaleresque. « Ces foudres de guerre, ces chevaliers, dit-il, qui menacent de tout renverser, on les voit vêtus d'armures et de vêtements ornés d'or et de perles; leur visage est plus éclatant et plus poli que l'ivoire le plus blanc; et sans cesse occupés de leur parure et de leurs ajustements, ils ont toujours à la main quelque outil propre à réparer le désordre de leur chevelure. Une vie délicate, molle, efféminée, fait méconnaître en eux les successeurs des chevaliers fameux qui les ont précédés; et ce qui m'attriste le plus, ajoute le poète, c'est que l'on ose faire *chevaliers, des enfants qui ont à peine atteint l'âge de dix ou huit ans.* » Ce dernier trait, rapporté également par Froissard, Monstrelet et Alain Chartier, suffit pour démontrer à quel degré d'abaissement puéril était tombée alors l'ancienne chevalerie, qui en effet avait été détruite par les ordonnances de Charles V et remplacée par la chevalerie royale et politique.

Aussi, sans trop nous arrêter aux pieux regrets du passé, exprimés par Eustache Deschamps, ferai-je observer qu'aux noms fameux, des Roland, des Turpin, des Godefroy de Bouillon, des Tancrède, des Philippe-Auguste, des Richard Cœur de lion, des Herman de Salza et des saint

Louis, dévoués exclusivement à la cause religieuse, succédèrent bientôt ceux, non moins grands, d'un Édouard III, d'un Charles VII, d'un Bertrand du Guesclin, d'un Enguerrand de Couci, d'un Henri de Transtamare, d'un Villiers de l'Isle-Adam, d'un Talbot et d'un Saintrilles, préoccupés de la défense et de l'affermissement des droits de leurs pays, les uns en qualité de souverains, les autres comme généraux; mais tous mus par un intérêt nouveau alors, celui de la patrie.

Mais pour bien saisir le véritable motif de la transition de la chevalerie religieuse à la chevalerie monarchique, il ne faut pas perdre de vue que depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis, la grande préoccupation de l'Europe chrétienne, avait été d'affermir les liens de sa constitution temporelle, par l'unité religieuse.

Cette unité une fois établie, ou au moins les différentes contrées de l'Europe étant rassurées, à tort ou à raison, par leur isolement des nations infidèles, chaque souverain des divers États, se retirant de la grande ligue sacrée, formée contre les mahométans et les idolâtres, s'occupa plus particulièrement des intérêts de son royaume. Alors, aux *chevaliers* qui avaient un motif et un but d'action exclusivement spirituels, succédèrent les *officiers* défenseurs des États temporels; au pape, vicaire de Dieu, à qui toute la milice sainte des croisades, rapportait son obéissance, se substituèrent peu à peu, les princes de la terre, à qui les milices poli-

tiques se dévouèrent ; et de ce moment, les idées antiques reprenant un empire qu'elles avaient perdu pendant près de quatre siècles en Europe, la patrie temporelle recommença à partager dans les cœurs, l'intérêt presque exclusif qu'avait excité jusque-là l'idée du royaume céleste.

De toutes les guerres politiques qui, en agitant l'Europe, contribuèrent le plus puissamment à développer chez les peuples qui la composent, le sentiment *patriotique*, et par conséquent à éteindre l'esprit chevaleresque, sont celles que firent naître les contestations entre les rois de France et d'Angleterre, qui commencèrent vers 1204, entre Philippe-Auguste et Henri II, et ne s'éteignirent qu'en 1450, lorsque Charles VII de France, réunit pour toujours la Normandie à son royaume, après la bataille de Fourmigni, où les Anglais furent vaincus.

Dans cette grande et longue guerre, dont la durée fut à peu près égale à celle des croisades qui l'avaient précédée, il ne s'agissait plus de conquérir la terre sainte ni de combattre les mahométans. C'étaient des rois chrétiens qui se faisaient une guerre acharnée, pour se disputer des portions de l'Europe même.

L'époque où ce conflit entre la France et l'Angleterre fut le plus ardent et le plus aventureux, se rapporte au temps où régnaient Philippe de Valois et Édouard III. Je n'entrerai pas ici dans des détails historiques qui sont présents à la mémoire de tous, ou que l'on peut facilement connaître.

Mais, ramenant ces événements à mon sujet, je me bornerai, en citant deux poèmes curieux qui s'y rapportent, à faire connaître le résultat, au quatorzième siècle, de la chevalerie réelle combinée avec la chevalerie romanesque.

Le premier de ces poèmes est *le Vœu du Héron*. «A l'automne de l'an 1338, dit le poète, Édouard III, roi d'Angleterre, était dans son palais à Londres, entouré de ses ducs, de ses comtes et des dames et demoiselles qui formaient sa cour. Le monarque se tenait assis près d'une table, la tête penchée, se livrant à des pensées d'amour, et n'ayant encore aucun projet hostile contre le roi de France, qu'il nommait son cousin, avec lequel il était même encore lié d'amitié. Toute idée de démêlé et de guerre avec lui, était loin de la pensée d'Édouard. Mais peu de mots suffirent quelquefois pour opérer de grands changements et amener les plus grands maux. C'est en effet ce que produisirent les paroles que laissa échapper le frère du roi de France, Robert d'Artois, exilé de son pays et nourrissant à la cour d'Angleterre l'espoir de se venger de Philippe de Valois.

« Il arriva qu'un jour, Robert étant à la chasse le long d'une rivière, son émouchet prit un héron. Honteux de la capture d'un si pauvre gibier, le prince français, méditant toujours ses projets de vengeance, résolut de présenter son héron à Édouard. Rentré à Londres, il donne l'oiseau à ses cuisiniers, qui le plument, le farcissent et le font

rôtir. Quand il est apprêté, on le met entre deux plats d'argent. Alors le comte Robert, accompagné de deux joueurs de violons et d'un guitariste, et précédé de deux demoiselles, filles de marquis, et chantant ensemble, fait porter le héron au palais du roi. — « Ouvrez les rangs, écarterez-vous, mauvaise gent, crie Robert en entrant, et laissez passer les preux que l'amour a touchés. Voici des mets pour les vaillants, pour ceux qui sont soumis aux dames belles et amoureuses. »

« Seigneur, ajouta-t-il, en s'adressant au roi, voici un héron que mes faucons ont pris, mets réservé pour les preux et les amoureux, et dont aucun lâche ne doit goûter. J'invite tous les habitants de ce pays, à faire un vœu sur cet animal, et comme le héron est de sa nature, le plus peureux des oiseaux puisqu'il se trouble à la vue de son ombre, je le présenterai d'abord au plus lâche des hommes que l'on ait jamais connus, à Édouard, qui s'est laissé déshériter du noble pays de France, sur lequel il a des droits et dont il mourra des-saisi, par sa lâcheté. » En entendant ces mots, le roi devient rouge de colère, et répond à l'appel que lui fait Robert d'Artois. Il jure sur le héron et en prenant Dieu et la Vierge à témoin, qu'il ne se passera que peu de temps avant qu'il traverse la mer avec ses sujets, pour aller défier le roi de France, ruiner ses villes, et s'emparer de ses États. Satisfait de ce vœu royal, qui lui donne l'espoir de tirer vengeance de Philippe de Valois, dont il pré-

tend avoir essuyé des injustices, le comte Robert reprend les plats d'argent, et toujours accompagné de ses musiciens et des nobles demoiselles, il va à l'autre bout de la table et s'adresse au comte de Salisbury, qui se tenait assis près de la fille du comte Derby, qu'il aimait éperdument. Arrivé près de lui, Robert l'engage, en sa qualité du plus brave et du plus amoureux de l'assemblée, à donner le bon exemple aux assistants, en prononçant un vœu sur le héron.

« La réponse que fait le comte de Salisbury est remarquable par le mélange de galanterie bizarre et de bravoure féroce, dont toutes les actions étaient empreintes à cette époque : — Si la Vierge Marie était présente ici, dit-il, à part sa divinité seulement, je ne saurais faire de distinction entre elle et la belle demoiselle que je sers ; et je ne puis trouver de motif plus puissant pour m'engager à faire de grandes choses que la volonté de celle que j'aime. Je l'ai requise d'amour, mais elle s'en défend. Toutefois, un gracieux espoir me fait penser que si je vis longtemps, j'en aurai merci. Je prie donc ardemment cette demoiselle de me prêter un de ses doigts seulement, et de le poser sur mon œil droit. — J'en porterai deux, dit la jeune Derby, qui en effet les applique sur la paupière droite de son serviteur. — Belle, demande alors Salisbury, mon œil est-il bien fermé ? — Oui certainement. — Hé bien, s'écrie alors l'amoureux comte, je jure de bouche et de cœur, à Dieu tout-puissant et à sa douce

mère resplendissante de beauté, que, quoi qu'il arrive, je n'ouvrirai pas mon œil avant que je ne sois arrivé en France pour combattre Philippe de Valois et ses gens, et soutenir Édouard. Maintenant avienne que pourra ! » Alors la demoiselle retira ses doigts, et l'œil du comte demeura fermé.

« Robert d'Artois va présenter successivement son héron au comte Derby, au comte de Suffolk, à l'aventurier Fauquemont, à Jean de Beaumont, à chacun desquels il fait prononcer un vœu favorable à sa vengeance. Puis, s'avancant avec ses deux bassins et toujours accompagné des ménestriers et des deux demoiselles dansant et chantant pour électriser l'assemblée, il s'agenouille enfin devant la reine, à qui il dit qu'il n'attend plus, pour faire le partage du héron, que de savoir d'elle ce que son cœur lui dictera. — Vassale, dit-elle, une femme mariée ne peut faire de vœu, puisqu'elle a un seigneur, qui peut le confirmer ou l'annuler à son gré. — Qu'à cela ne tienne, interrompt Édouard, faites tel vœu qu'il vous plaira, je le ratifie d'avance, et Dieu vous sera en aide. — Hé bien, ajoute la reine, je suis enceinte, je n'en puis douter ; j'ai senti mon enfant remuer. Je voue donc à Dieu et à la sainte Vierge, que ce précieux fruit de notre union ne sortira pas de mon sein, jusqu'à ce que vous m'ayez conduite par delà les mers, pour accomplir prochainement votre vœu. Si l'enfant voulait naître avant ce terme que je me pres-

cris, je me plongerais plutôt dans le flanc ce couteau dont je suis armée, et je perdrais à la fois mon âme et mon fruit. » Saisi d'horreur à ces paroles, Édouard défend de continuer les vœux. Le héron est découpé, la reine en mange. Bientôt le roi fait appareiller sa flotte, la reine s'embarque avec lui et un grand nombre de chevaliers. On débarque à Anvers, où la délivrance a lieu, et l'enfant royal est baptisé sous le nom de Léon d'Anvers. Ainsi la noble dame s'est acquittée de son vœu. »

Ce poëme, de cinq cents vers environ, présente, dans son ensemble et par ses détails, un des tableaux les plus complets des idées et des singularités chevaleresques, du quatorzième siècle. L'inconcevable amalgame de la galanterie la plus raffinée et d'une soif inextinguible de sang et de renommée ; le rapprochement monstrueux du sentiment de la vengeance, puis d'un projet de suicide sacrilège, avec des vœux prononcés au nom de ce que la religion a de plus saint ; et toutes ces horreurs provoquées par la scène burlesque que joue un prince du sang français, qui veut livrer son pays au roi d'Angleterre, pour se venger de son frère le roi de France, donnent, il faut l'avouer, une bien triste idée de l'influence des préjugés chevaleresques sur la société de cette époque. Il semblerait que l'on s'efforçât alors d'unir à la férocité des peuples sauvages, l'excès de corruption d'esprit qu'on ne rencontre ordi-

nairement que chez les nations qui ont croupi sous une civilisation de plusieurs siècles.

Le second poëme, ou plutôt la seconde anecdote rimée, est la relation du combat des trente Anglais contre les trente Bretons, qui effectivement eut lieu en Bretagne en 1350. Ainsi que le vœu du héros, cette seconde composition est empreinte d'un caractère de grandeur féroce qui, cette fois, n'est pas même tempérée par les recherches singulières de la galanterie du temps.

Quoique l'occasion de ce combat ait été déterminée par une guerre politique fort sérieuse, celle que se firent pendant près de vingt ans deux veuves, la comtesse de Monfort et Jeanne de Penthièvre, pour soutenir les droits qu'elles prétendaient également avoir à l'héritage du duché de Bretagne, cependant *le combat des trente* est présenté surtout comme un modèle de haute action chevaleresque, où la vanité nationale des Anglais et des Bretons, était particulièrement engagée. Les deux héros de ce fait d'armes sont l'un, l'Anglais Bembrough, qui défendait la cause de la comtesse de Montfort, et l'autre, Robert de Beaumanoir, chevalier breton, attaché aux intérêts de sa rivale.

« Des violences et des déprédations exercées par les soldats anglais envers les marchands et les cultivateurs qui habitaient la ville d'Auray et celle de Ploermel, dont Bembrough s'était emparé, déterminèrent Beaumanoir à en faire repro-

che aux chevaliers d'Angleterre. Ces observations faites avec fierté, furent rejetées avec insolence, et les deux chefs convinrent d'amener chacun vingt-neuf chevaliers des plus braves de leur armée, pour terminer le différend. On jura la bataille, pour combattre loyalement, sans perfidie, sans ruse, et il fut convenu que tous seraient à cheval.

« Je passerai sous silence les détails de l'effroyable boucherie qui eut lieu entre les soixante chevaliers bretons, anglais, allemands et brabançons, car il est à remarquer que ce combat avait plutôt encore pour motif une pique chevaleresque, qu'une rivalité de nations, et je me bornerai à dire qu'après des prodiges de valeur faits de part et d'autre, un grand nombre de chevaliers des deux partis, entre autres Bembrough, ayant été tués sur la place et tous les autres horriblement mutilés par les coups de masses, il resta sur pied quelques chevaliers bretons un peu moins meurtris que les autres, qui, se précipitant au milieu de ce qui restait d'Anglais harassés par le combat, délivrèrent les Bretons faits prisonniers, et restèrent maîtres du champ de bataille.

« Dans ce récit historique, empreint de grandeur et tracé avec verve, on remarque un trait où tout le mérite de cette poésie sauvage, est en quelque sorte concentré. « Le soleil brillait, dit le poète, les chevaliers combattaient rudement et ne s'épargnaient pas. La terre fut arrosée de leur

sang. Ce jour-là, Beaumanoir avait jeûné; et comme ce baron avait grand'soif, il demanda à boire; à quoi Geoffroy de Bois répondit : — *Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif passera, et l'honneur de cette journée nous restera!* » Ranimé par ces paroles, le vaillant Beaumanoir, ajoute le poète, reprit vigueur; et au milieu de l'irritation qu'il éprouva en voyant tomber ses compagnons, il oublia sa soif (1). »

Telle était la fureur vraiment bestiale avec laquelle les chevaliers du quatorzième siècle, pleins des rêveries romanesques de Lancelot du Lac et de Tristan, se battaient entre eux. Selon le texte du poème que j'ai suivi, le motif du combat est raisonnable. Mais d'après un autre manuscrit, cité par Hume dans son histoire d'Angleterre, l'objet du tournoi était, pour les chevaliers des deux partis, de soutenir l'excellence de la beauté et des vertus de leurs dames.

Quoique l'on puisse supposer que l'historien anglais ait volontairement substitué ce dernier motif à l'autre, il ne s'est pas éloigné du costume, car ce serait une erreur de croire que l'auteur du *Vœu du Héron* a prêté au comte de Salisbury l'idée d'un serment imaginaire, en lui faisant promettre à sa dame, de tenir l'un de ses yeux fermé jusqu'à son arrivée en France. Cet emploi si niais

(1) *Le combat de trente Bretons contre trente Anglais*, publié d'après un manusc. de la bibl. du roi, par Crapelet. Paris, 1827.

d'une volonté forte était très-commun alors, et Froissart, qui a connu et fréquenté les personnes qui figurent dans le *Vœu du Héron*, parle, comme d'une chose assez ordinaire, « de plusieurs jeunes bacheliers, faisant partie de la suite des ambassadeurs envoyés à Valenciennes par le roi d'Angleterre, lesquels avaient, chacun, *un œil couvert de drap*, afin qu'ils ne pussent voir; ayant voué, disait-on, aux dames de leur pays, de ne se servir que d'un œil, jusqu'à ce qu'ils eussent fait quelques prouesses, en combattant en France. »

Les admirateurs de la chevalerie comptent surtout, comme un de ses bienfaits envers la civilisation, d'avoir adouci les mœurs en rendant les ennemis moins cruels les uns envers les autres par les règles du combat, et en soumettant la force de l'homme à la volonté de la femme, par l'intermédiaire de la galanterie.

S'il était permis de faire la comparaison des mœurs chevaleresques, telles qu'elles sont peintes dans la *Chanson de Roland*, avec celles que l'on trouve dans le *Vœu du héron*, et dans le *Combat des Trente*, il ne serait certainement pas difficile de prouver que celles du quatorzième siècle sont beaucoup plus barbares que celles du douzième; et qu'au lieu d'une amélioration, il y a eu, au contraire, une grande corruption dans toutes les habitudes résultant des idées chevaleresques, depuis Louis le Jeune jusqu'à Charles V.

Les romans et les poèmes ont cela de bon pour

l'étude des mœurs, qu'ils nous transmettent ordinairement une idée très-juste de ce que l'on envisageait comme la perfection, au moment où ils ont été écrits. Ainsi, tout en accordant que la Chanson de Roland et le Vœu du héron sont des fictions, les actions d'éclat qui y sont présentées, apparaissent sous le jour le plus beau, relativement aux préjugés des deux siècles différents auxquels ils appartiennent. Si l'on compare donc Edouard III, très-brave guerrier en effet, mais ne pouvant se passer de toutes les recherches les plus excessives de la galanterie, avec Roland, Olivier, ou le majestueux Turpin, bénissant les morts avant que d'expirer lui-même, que devient le roi chevaleresque d'Angleterre?

On cite les recommandations que la reine Marguerite, femme de saint Louis, fit à un chevalier, de la tuer si les Sarrazins devaient l'emmener prisonnière. Dans cette résignation semi-barbare, il y a de la grandeur et de la pureté; mais que dire de cette reine d'Angleterre qui se résigne à commettre le triple crime du suicide, de l'infanticide et du blasphème, en faisant un serment atroce devant un oiseau rôti, et en présence d'un grand seigneur qui se priva de l'usage d'un œil pour plaire à sa maîtresse? Il n'y a que dans ce temps où il y a eu une perversion aussi complète des sentiments humains. Or, on ne saurait se le dissimuler, tout ce mal venait de la chevalerie réelle, dont la nature, déjà mauvaise en elle-même, avait été

faussée encore par la chevalerie romanesque, qui infecta toute l'Europe.

De toutes les contrées où l'on fut frappé de ce rachitisme intellectuel, l'Italie est celle où il a fait le moins de ravage. L'influence habituelle du gouvernement pontifical confié à des hommes que leur caractère saint et des études graves éloignaient naturellement de tout ce qui excite la curiosité et les passions mondaines; le caractère des populations italiennes, plus portées à la culture du commerce et des arts qu'à la profession des armes; et enfin la direction chaste donnée à la pensée, dans ce pays, par deux grands poètes dont les ouvrages ont toujours été populaires; tous ces motifs réunis et combinés encore avec le bon sens propre à la race italienne, l'ont garantie, jusqu'à un certain point, des extravagances chevaleresques.

En fait de chevalerie, tant réelle que romanesque, les Italiens ont toujours obéi à l'impulsion donnée hors de chez eux. Les plus anciens de leurs écrits en ce genre ne remontent pas au delà du treizième siècle, et sont, pour la plupart, des traductions ou des imitations du français (1).

(1) Voici le titre et la date des plus remarquables de ces ouvrages : — *I Reali di Francia*, de la fin du treizième siècle. — *Buovo d'Antona*, poème en vingt-deux chants, antérieur à 1348. — *La Spagna*, de la fin du quatorzième siècle. — *La regina Ancroya*, de la fin du quatorzième siècle. — *Morgante*, de Pulci, 1460. — *Membriano*, de Bello, dit l'Aveugle de Ferrare, 1460. — *Orlando innamorato*, de Boyardo, 1460. — *Orlando furioso*, d'Arioste, 1508.

Un fait à noter est que Dante, dans aucun de ses ouvrages, n'a parlé avec quelque développement des croisades ni de la chevalerie, bien qu'il ait vécu à une époque où le bruit de ces entreprises et l'éclat de cette institution, étaient répandus dans toute l'Europe. Mais il a donné lui-même l'explication de ce silence, dans son *Traité de l'éloquence vulgaire*, où, après avoir désigné les trois sujets qu'il juge dignes d'être chantés par les vrais poètes : *la guerre, l'amour et la morale*, il ajoute, que jusqu'à l'an 1313, aucun Italien n'a chanté les exploits guerriers et chevaleresques (1).

Le grand poète florentin a cru ne pas devoir déroger à cet usage; et lorsqu'il parle incidemment des personnages amoureux qui figurent dans les romans chevaleresques, et de Tristan entre autres, il le place parmi les luxurieux, dans l'enfer; et l'on sent, malgré la concision de ses vers, que le poète condamne sévèrement les amours adultères de ce héros fabuleux (2).

On a essayé de ramener le système d'amour poétique et philosophique de Dante, au principe de l'amour chevaleresque; mais je ne puis admettre cette opinion. Dans les romans de chevalerie, ceux en particulier où figurent Lancelot, Tristan,

(1) Dante, *De Vulgari eloquio*. L. II, cap. 2, ad calcem.

(2) Vidi Paris, *Tristano*: e piu di mille
Ombre mostromni, e nominolle, adito,
Che amor di nostra vita dipartille.

— Inferno. Canto V, versi 67-69.

Gauvain et Perceval, héros dont le but était de mériter la vue du saint Graal, d'en recevoir la nourriture spirituelle et matérielle, et enfin de se délivrer de toutes les passions mondaines, pour vivre tout en Dieu; dans ces romans, la femme avec ses charmes et ses séductions, n'y est placée que comme un obstacle plus difficile encore à écarter ou à vaincre, que les magiciens, les fées, les dragons et les géants, qui s'opposent sans cesse à ce que les chevaliers veulent faire de bien pour leur salut. Dans la poésie amoureuse de Dante, au contraire, la beauté corporelle et les qualités morales de la femme sont les degrés au moyen desquels l'homme, successivement amoureux du corps, de l'esprit, de l'âme enfin de celle qu'il admire, arrive peu à peu à la connaissance de la beauté absolue, qui ne réside qu'en Dieu. Dans les romans, Genièvre et Iseult ne sont que des occasions de retard et de chute; dans les poésies de Dante et de Pétrarque, Béatrice et Laure indiquent à l'homme le sentier de la vertu la plus austère, et, semblables à des anges, conduisent leurs mystiques amants jusqu'au trône de Dieu.

Ces deux combinaisons poétiques sont donc absolument contraires, et leur différence me semble être une explication plus que suffisante, du peu de goût que Dante a montré pour la chevalerie. Cependant tout le monde en Italie ne partageait pas son opinion, à ce sujet. Il se trouva même qu'un de ses amis et de ses compagnons d'exil, Busone

de Gubio, composa, précisément lorsque Dante condamnait les chants guerriers dans son traité de l'Éloquence vulgaire, un livre en prose, l'*Avventuroso Siciliano* (1), qui peut passer pour le seul où la chevalerie romanesque ait reçu la véritable empreinte du caractère toscan.

Dans l'espèce de préface qui ouvre les trois livres dont se compose l'*Aventureux Sicilien*, Busone dit qu'il contient l'histoire des cinq barons de l'île, lesquels allèrent par le monde chercher les aventures. Il promet de raconter en détail comment les uns moururent, tandis que d'autres, plus heureux, rentrèrent en Sicile avec *de grandes richesses*. Enfin, il se propose de dire ce que firent les barons enrichis, de retour dans leur patrie, en ayant soin, ajoute Busone, d'offrir des exemples des coups inattendus de la fortune, pour inspirer du courage à ceux qui ont eu à en souffrir.

Le livre de Busone a peu de charme. Cependant je crois devoir en dire quelques mots, ce que je ferai le plus brièvement qu'il me sera possible. Le but moral que l'auteur se propose et les longs discours sentencieux dont son livre abonde, rattachent cet ouvrage aux sévères doctrines littéraires de Dante; tandis que d'un autre côté, cédant au goût général que l'on avait pour les romans de chevalerie, Busone, avec son esprit sec et métho-

(1) Fortunatus Siculus, ossia *l'Avventuroso Siciliano*, di Busone da Gubio : romanzo storico scritto nel 1311; per la prima volta pubblicato da G. F. Nott. Firenze. 1830.

dique, met en scène de véritables *chevaliers errants*, toujours soumis à des événements naturels, se montrant tout à la fois très-braves, éloquents, habiles diplomates, exempts de toute fantaisie amoureuse, et ramassant tout l'argent qu'ils gagnent, avec l'ordre et l'habileté d'un banquier florentin.

La scène s'ouvre au commencement du quatorzième siècle, quelque temps après la conjuration de Procida et les Vêpres siciliennes. A la suite de ces événements, la division s'étant mise entre les principaux habitants de la Sicile, cinq barons prennent la résolution d'aller chercher fortune ailleurs. Antoine Amiraglio, Ulivo de Fontana, Jean le Clair (il Chiaro), Olimbourg de Trapali, et Simonetto de Messine, soupant ensemble, forment le projet, en prenant chacun vingt-cinq hommes, de passer en d'autres pays, pour tirer honneur et profit de leur courage et de leur mérite. Ils consultent un ermite qui les affermit dans leur résolution, et ces cinq chevaliers, après s'être confessés et avoir reçu l'absolution, retournent, chacun dans sa ville. Là ils rassemblent tout ce qu'ils possèdent d'argent, afferment leurs terres pour les dix années de leur absence, et se rendent enfin à Messine, pour confier leurs femmes et leurs filles à la sainte abbesse du couvent de cette ville. Amiraglio fait route pour Naples, puis passe ensuite en Angleterre; les chevaliers Gianni, Olimbourg et Si-

monetto s'en vont à Tunis, et Ulivo se dirige vers l'île de Crète.

Je me garderai bien d'entrer dans le détail des nombreuses aventures que les cinq chevaliers accomplissent dans les divers pays où ils se trouvent successivement. Il importe seulement de savoir qu'il ne se passe rien de merveilleux dans les faits racontés, et qu'au contraire, ils sont soumis à un plan régulier d'histoire fabuleuse, mais tout à fait vraisemblable, ce qui contribue encore, pour le dire en passant, à rendre l'ouvrage platement ennuyeux.

Le troisième livre, aussi peu amusant que les premiers, renferme un épisode que je ne puis cependant passer sous silence, parce qu'il indique que les esprits les moins disposés à comprendre et admettre les extravagances de chevalerie romanesque, comme celui de Busone, étaient forcés de faire des concessions au goût général. Par suite de ses voyages aventureux, le baron Ulivo de Fontana se trouve être capitaine général, puis maréchal du roi de Rascia, dont l'armée est attaquée par celle du sultan de Babylone. L'armée chrétienne des Arméniens, commandée par Ulivo, est vaincue par celle des mahométans, et le général sicilien est emmené captif par le sultan. Celui-ci, à sa rentrée à Babylone, fait célébrer une grande fête, à l'occasion de sa victoire, et dans un tournoi où les plus braves musulmans montrent leur valeur, Ulivo, sans armure et ne tenant qu'un tronçon de lance et son

écu, désarçonne et tue trois chevaliers païens. Alors le soudan de Babylone, étant censé recevoir les mêmes inspirations d'en haut que le grand Saladin, Busone reproduit, mot pour mot, tout ce que Hugues de Tabarie a raconté dans l'*Ordene de chevalerie*.

Cet épisode emprunté fait une disparate choquante dans le livre de Busone; aussi le grave ami de Dante a-t-il eu soin de reprendre son allure naturelle en finissant son ouvrage, et voici comment il s'exprime dans l'épilogue : « De cette noble et courageuse compagnie des cinq barons, il y en eut trois qui échappèrent à la mort. D'abord messer Amiraglio, qui, à son retour en Sicile, trouva sa femme et ses deux fils morts. Il rapporta *cinquante mille florins d'or*. Puis Jean il Chiaro. Celui-ci retrouva sa femme et ses filles en bonne santé, et il rapporta *deux cent mille florins d'or*. Quant à messer Ulivo, il possédait bien *quatre-vingt mille florins d'or*. Sa femme était morte; mais l'un de ses fils, qu'il avait laissé en bas âge en partant, avait mérité depuis, par sa valeur, d'être fait chevalier par le roi de Sicile. Ces trois barons réunirent toutes les richesses qu'ils possédaient pour vivre en commun, le reste de leurs jours. Ils firent élever une belle église à dix milles de Messine; on la nomme aujourd'hui Saint-Nicolas. Ils l'ont richement dotée, et dix moines de l'Ordre de Saint-Benoît y demeurent. La fondation de cette église fut faite par eux, en commémoration de leurs deux compagnons Olimbourg et Si-

monetto, morts dans les combats ; ils recueillirent encore les veuves et les enfants de leurs amis défunts, afin qu'ils vécussent en commun avec eux, et qu'ils pussent terminer ainsi leur vie tous ensemble. En outre, pour le salut de celles des femmes mortes, ils fondèrent et dotèrent richement un monastère à vingt milles de Palerme, où ils firent entrer dix vierges. L'une des filles de messer Gianni fut abbesse de ce couvent, et prit le nom de Sainte-Claire. »

Ce livre bizarre démontre clairement que, malgré la sévérité de la doctrine dantesque, Busone, qui la suivait, a été entraîné à traiter des exploits guerriers et chevaleresques, pour sacrifier au goût du temps, qui avait été développé depuis plus d'un siècle en Italie, non-seulement par les *Reali di Francia*, livre populaire en ce pays, mais par les romans chevaleresques français, dont la lecture y était fort répandue. Je suis donc tenté de croire que l'ouvrage de Busone, à cela près de l'invention et du style qui manquent de vie et de chaleur, donne une idée assez précise du caractère de gravité que Dante eût imprimé à la chevalerie, s'il eût cru devoir s'en occuper. Tout faible que soit *l'Avventuroso Siciliano*, je crois donc qu'il mérite quelque attention, par la raison que sa couleur, tout italienne, lui donne au moins le mérite de l'originalité, et le distingue complètement de tous les romans de chevalerie qui avaient la vogue en ce temps.

Parmi les singularités de ce livre, l'auteur affecte, comme pour faire le procès aux romanciers de profession, de se montrer toujours posé, grave et sentencieux selon la manière des orateurs latins. En effet, non content de la rigidité de ses inventions, Busone est savamment recherché dans son style, et parmi les nombreux discours ou oraisons qu'il met dans la bouche de ses personnages, on y trouve des morceaux entiers traduits de Cicéron et de Salluste.

Mais le fait principal qui ressort de cette composition est l'état de profession lucrative, auquel était tombée la chevalerie en 1313. Sur ce point Busone, d'accord avec l'histoire et les satires des poètes des autres pays, nous fait voir clairement que les prétendus chevaliers errants n'étaient rien autre chose en Europe, que des gens allant offrir et louer leur épée, pour soutenir quelque cause que ce fût, et gagner le plus d'argent qu'il leur était possible.

Le poème de Busone, si *excentrique*, comme on dit aujourd'hui, peut encore donner lieu à une observation importante sur la poésie chevaleresque, si fréquemment et si heureusement cultivée depuis en Italie. Les premiers livres de ce genre, les *Reali*, *la Spagna* et *la Regina Ancroya*, ne sont que des traductions faites sur le latin ou le français. Mais à partir du quinzième siècle, les auteurs qui ont fait des poèmes chevaleresques en remaniant les sujets, tels que Pulci, Bello, Bayardo, et enfin Arioste,

ont toujours été en augmentant la dose d'ironie dans leurs compositions. En somme, des Italiens, que l'on peut diviser en deux classes, les uns se rattachant à Dante, les autres à l'Arioste, aucun n'a donné franchement dans la mystification européenne de la chevalerie. Les disciples de Dante l'ont rejetée et la repoussent comme frivole et immorale, et les admirateurs du poète de Ferrare se contentent de s'en amuser avec lui. Ces deux points de vue opposés, produisant, en dernière analyse, le même résultat, n'ont jamais varié en Italie; aussi la chevalerie a-t-elle beaucoup moins influé sur les mœurs de ce pays que sur celles du reste de l'Europe (1).

Il n'en a pas été de même en Espagne, dans cette Espagne où, depuis Pélage et le Cid jusqu'à la prise de Grenade, à la fin du quinzième siècle, la tradition d'une chevalerie vraie et héroïque s'est conservée pure devant les armées mauresques.

Dans ce pays, l'originalité qui lui est propre lui fut tout à coup ravie par la double invasion de la littérature italienne et des romans de chevalerie.

(1) A l'appui de cette assertion, je citerai ce qu'écrivait Pétrarque à Hugues, marquis d'Este, à propos des tournois et des combats chevaleresques : « Laissez ces jeux, lui dit-il, à ceux qui ne savent et ne peuvent faire rien de plus ni de mieux; à ceux dont la vie et la mort inutiles, sont également méprisables. » *Lingue illis hos ludos, qui nihil majus possunt, nihil melius sciunt, quorum ex æquo inutilis mors et vita contemnitur.* » Pétr. Oper. omno Epist. sen. Liv. XI, ep. 15. Hugoni Estensi marchioni.

Le langage et les mœurs changèrent ; et cette nation, où tant de chants historiques pouvaient fournir à ses poètes le sujet d'admirables ouvrages, fut précisément celle de l'Europe qui lut et relut avec le plus de fureur, les romans de chevalerie. Non-seulement on les lut, mais on les refit, on en inventa de nouveaux, et pendant les quatorzième et quinzième siècles, il apparut en Espagne une multitude de fous, qui ont ravi d'avance à l'immortel auteur de don Quichotte, une partie du mérite de ses inventions (1).

Tout semble prouver que c'est en France où la chevalerie a trouvé le plus d'éléments propres à sa formation ; mais il est certain que c'est dans ce pays qu'on lui a porté les premiers et les plus rudes coups, pour la détruire. Ces tentatives, on les connaît ; elles ont commencé sous Charles V, en 1373, et elles se résument toutes dans l'établissement des compagnies d'ordonnance par Charles VII,

(1) Je ne crois pouvoir mieux faire que de transcrire une note que M. L. Viardot a ajoutée au quarante-neuvième chapitre de la première partie de sa traduction de don Quichotte. « Juan de Merlo, Pedro Barba, Guttière Quixada, Fernando de Guevara, et plusieurs autres chevaliers de la cour du roi de Castille Jean II, quittèrent l'Espagne en 1434-35-36, pour aller, dans les cours étrangères, *rompre des lances en l'honneur des dames*. Suero de Cuinônes, chevalier léonais, fils du grand bailli des Asturies, célébra en 1434, sur le pont de l'Orbiga, à trois lieues d'Astorga, des joutes fameuses qui durèrent trente jours. Accompagné de neuf autres champions, il soutint la lice contre soixante-huit *conquistadores*, ou chevaliers errants, venus pour lui disputer le prix du tournoi. »

vers 1444. Il ne nous reste donc plus à connaître que les moyens secondaires auxquels on a nécessairement dû avoir recours, pour accomplir l'une des opérations les plus difficiles en ce monde : celle d'établir et de mettre en vigueur une loi nouvelle qui contrarie d'anciennes habitudes. Comment s'est-on débarrassé, sous Charles V, de ce ramas de chevaliers inutiles et dangereux, qui inondaient la France ? Telle est la question.

Pour y répondre, je prendrai comme interprète, un auteur à peu près contemporain de ces événements, qui nous donnera des détails que l'on cherchait vainement dans l'histoire. C'est un chroniqueur tant soit peu romancier, mais dont les récits portent un cachet de vérité tout à fait remarquable. Il s'agit pour lui de raconter comment eut lieu la négociation dont Bertrand du Guesclin fut chargé auprès des *grandes compagnies* qui désolèrent si longtemps la France. Écoutons-le (1).

« Il y avait alors (1366) au royaume de France, une *grande compagnie* composée d'Anglais et d'Écossais ; il s'y trouvait aussi assez de Bretons, et les Hanovriens et les Normands y foisonnaient. Tous se logeaient dans le pays ; et partout, les Anglais exigeaient rançon. Cette compagnie était

(1) Chronique de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, trouvère du quatorzième siècle, publiée pour la première fois par E. Charrière, t. I, vers 7131-7474. Cette Chronique, en deux volumes, fait partie de la collection des documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du roi. Paris, 1839.

commandée par vingt-cinq capitaines environ, auxquels s'étaient adjoints des chevaliers et des écuyers retirés de France. Bœufs, vaches, moutons, pain, vin et volailles, tout devenait leur proie ; et chacun, dans cette compagnie, traître, pillard et meurtrier, traversait et ravageait le pays de France.

« Le roi Charles V en avait le cœur plein de tristesse. Il assembla son conseil, et dit : — Que ferons-nous de cette race cruelle et tyrannique qui ruine et détruit ainsi notre peuple ? C'est une troupe de voleurs et d'assassins ; et si je leur oppose ma vaillante noblesse, je m'expose à la perdre !... Quelque dépense qui puisse en résulter, si quelqu'un pouvait les conduire en Espagne contre le renégat et cruel Pierre, meurtrier de notre sœur, je le voudrais bien !

« Bertrand du Guesclin était là, écoutant le roi. — Noble roi, dit-il, je nourris depuis longtemps le désir d'aller, outre mer, servir Dieu puissant, et combattre les païens. J'irais volontiers, par exemple, porter secours au roi de Chypre qui vient de conquérir sur eux la ville d'Alexandrie. Mais s'il m'était possible d'approcher de ces gens formant cette compagnie qui excite si justement votre colère, je crois pouvoir vous assurer que j'en délivrerais votre royaume. — Ah ! je le voudrais bien, dit le roi. — Eh bien, reprit Bertrand, n'en disons pas davantage. Je connaîtrai leurs dispositions, n'en doutez pas.

« Bertrand fait venir à l'instant son héraut. — Va-t'en en toute hâte, lui dit-il, vers la *grande compagnie*; fais assembler tous les capitaines, et demande-leur un sauf-conduit pour moi, car j'ai grande envie de m'entretenir avec eux. » Le héraut monte à cheval et va droit à Châlons-sur-Saône où se tenaient les gens de la compagnie. On reconnut le héraut de Bertrand à sa tunique, et aussitôt sergents et bacheliers vinrent à sa rencontre. — Seigneurs, dit l'envoyé, veuillez me mener droit aux capitaines, car je veux leur parler. — Vous les trouverez facilement, lui répond-on, car en ce moment ils sont tous rassemblés pour dîner. Le héraut est en effet conduit vers eux, et les trouve dans une riche maison, dont ils s'étaient emparés après en avoir chassé le maître, et où ils buvaient de bon vin qu'ils avaient mis en perce. Il va d'abord saluer le chevalier vert, Huon de Cavrelay qu'il faut nommer le premier, puis Mathieu de Gournay, Anglais d'outre mer. On doit citer encore Robert Sercot, Gauthier Huet, l'écuyer Briquet qui se faisait tant craindre, le bâtard de Laines qui, loin d'aimer le royaume de France, ne pensait qu'à lui nuire; le bâtard de Perres dans les mêmes dispositions, puis Jean d'Évreux, le Navarrois sans crainte, et bien d'autres chevaliers qu'il serait trop long de nommer.

« — Seigneurs, leur dit le héraut, Dieu veuille vous garder! vous êtes de bonne race et je vous en loue. Vous avez bien à piller et à boire, et n'aurez point

de compte à faire ni à payer. Que Jésus vous bénisse ! Bertrand du Guesclin vous mande qu'il puisse parler et s'entendre avec tous ceux de la *compagnie*. Il vous verrait volontiers ; et le tout sans trahison. » Huon de Cavrelay, le chef des Anglais, répondit : — En vérité, noble héraut, je puis vous assurer que je verrai Bertrand ici avec beaucoup de plaisir ; et si les autres y consentent, je ne demande pas mieux qu'il vienne. Grâce à Dieu, je lui donnerai du bon vin, car j'en ai. Oui, je puis lui en donner, car il ne me coûte rien ! Le chevalier vert et Huet, ainsi que les autres, consentent, et l'on donne un sauf-conduit pour Bertrand, en jurant qu'il n'y aura aucune trahison.

« Joyeux, le héraut retourne vers son seigneur Bertrand, qui, sans tarder, part avec sa suite pour le pays de France. Bertrand chevauche avec tant de promptitude qu'il ne tarde pas d'arriver près de la grande *compagnie*. Il s'avance au milieu des guerriers, les salue, et leur dit : — Que Dieu garde les *compagnons* que je vois là. A ces mots, tous les chevaliers s'inclinent jusqu'à terre. — A Dieu le vœu ! continue Bertrand, vous pouvez m'en croire, je vous ferai tous riches, et avant peu de temps. — Soyez le bien venu, sire, s'écrie-t-on, nous ferons tout ce qu'il vous plaira. » Alors Bertrand parla à tous les chevaliers. En accostant Huon de Cavrelay, il lui donna l'accolade, le traita d'ami, de compagnon, lui parlant avec douceur, mais en faisant sentir que cette amitié ne pourrait durer

s'il ne voulait faire ce dont on le prierait. A peine Bertrand a-t-il fait ses conventions, que Cavrelay répond : — Par le Dieu qui a créé le monde, mon corps, Bertrand, vous fera toujours bonne compagnie; et j'irai faire la guerre partout où il vous plaira, excepté toutefois au prince de Galles, contre lequel il ne m'arrivera jamais de porter les armes, car au contraire, sitôt qu'il le voudra, j'irai avec lui; je le lui ai juré. — Sire, tout cela me convient, dit Bertrand. Alors Huon de Cavrelay commanda qu'on apportât du vin, pour en offrir à Bertrand. On servit du meilleur, dont Gauthier Huet lui présenta. Mais Bertrand veut que Huet boive d'abord. C'est en vain; chacun veut faire honneur à l'hôte, et aucun des chevaliers ne voulut goûter du vin avant que Bertrand n'eût commencé d'en boire. Quant il eut bu, il regarda les autres : — Seigneurs, dit-il, voici un riche vin; je ne sais ce qu'il vous a coûté? — Jamais, interrompit le chevalier vert, homme qui vive n'en a demandé un denier !

« — Seigneurs, dit alors Bertrand, veuillez bien m'écouter; car j'ai dessein de vous dire pourquoi je suis venu. Je suis ici de par le roi, dont le devoir est de protéger la France. Pour soulager son peuple, il est dans l'intention de faire pour vous, tout ce qu'il pourra, je vous le dis tout net, mais avec l'espoir que vous vous engagerez à venir avec moi là où il me plaira d'aller. Je puis vous assurer que je suis très-disposé à aller tomber sur

les Sarrasins pour secourir le roi de Chypre, ou bien à combattre les Sarrasins de Grenade. Alors nous irions en Espagne, ce dont j'en ai grande envie ; et si nous pouvions y surprendre don Pierre, j'avoue que, pour ma part, je donnerais volontiers quelque sujet de mauvaise humeur à ce lâche meurtrier de sa femme. En Espagne, d'ailleurs, nous pourrions faire de larges profits, car le pays est bon. Nous y ferions bonne chère, et les vins y sont friands et généreux. Il faut vous dire aussi que j'ai déjà quelques-uns de mes amis qui ne demandent pas mieux que d'y venir : le comte de la Marche, un noble baron ; Olivier de Manni que j'aime de tout mon cœur ; puis ses frères, qui sont de braves bacheliers, et enfin beaucoup d'autres chevaliers qui sont disposés à combattre contre les infidèles. Si vous voulez m'accorder ce que je vous demande, je vous ferai donner et payer, par le roi, deux cent mille florins que l'on comptera devant vous. Alors nous irons à Avignon. Là vous obtiendrez l'absolution de tous les péchés que vous avez commis, en volant et en tuant ; puis nous nous mettrons en route pour achever notre voyage. Mais il est important que chacun de vous ait le désir de s'amender. Car en descendant au fond de notre cœur, nous reconnaitrons que, tous tant que nous sommes, en avons assez fait pour damner nos âmes. Après tout, il faut bien en finir ; et quant à moi, je vous le dis franchement, seigneurs, je n'ai jamais fait le bien ; je n'ai fait que du mal,

tuer, égorger les gens. Mais si j'ai causé de grands maux, vous êtes de mes compagnons, et vous pouvez même vous vanter d'avoir fait bien pis que moi. Savez-vous, continua Bertrand, ce que nous devons faire, seigneurs? Rendons honneur à Dieu, et laissons là le diable. Considérons la vie telle que nous l'avons passée, brûlant les maisons, forçant les dames, tuant hommes et enfants, et mettant tout à rançon! Rappelons-nous comment nous avons pillé vaches, bœufs et moutons, combien nous avons enlevé de volailles, bu de bons vins, violé d'églises et de couvents. Oui, nous en avons fait plus que les plus grands voleurs, car tel fait souvent un larcin pour nourrir ses enfants; tel autre risque sa vie en volant, pour ne pas gagner deux boutons. Sachez donc le bien; il est fort difficile, en ce siècle, à l'homme pressé par la pauvreté, de rester honnête. Hé bien, nous sommes pires que les voleurs, car nous commettons des meurtres. Pour Dieu, avisons-nous et allons sur les païens. Je vous ferai tous riches, et nous aurons tous le paradis après notre mort, si nous suivons mon conseil. » Touché de ces bonnes paroles: — Sire Bertrand, répondit Cavrelay, si saint Simon vient à mon aide, je puis vous assurer que nous ne vous manquerons pas, que nous deviendrons avec vous, *compagnons de foi*, et que nous ne nous séparerons jamais, tant que le roi de France ne sera pas en guerre avec les Anglais; car je suis homme-lige du prince de Galles qui gouverne la

Gascogne et la Guyenne, je vous l'ai dit. — Soit, dit Bertrand, consultez tous vos compagnons, barons et chevaliers, et si vous tombez d'accord, nous irons vers le roi. Je ferai préparer l'or que nous vous promettons, et tous mes amis seront avertis de se tenir prêts à partir. »

« Les avis furent quelque peu partagés entre les compagnons. Les uns étaient contents, d'autres fâchés. Les plus pillards regrettaient de n'avoir plus de maisons à brûler, et redoutaient de quitter la France, pays facile à parcourir et où tout abonde, pour aller escalader des montagnes et trouver peut-être de grands labeurs. — Que ferons-nous à Rome (1), disaient certains d'entre eux, quand nous aurons trouvé le saint-père à travers champs ?

« Toutefois, les plus importants parvinrent à tout accorder ; et, à ce que dit le roman, Huon de Cavrelay, Jean d'Évreux, le Navarrais et le chevalier vert, ainsi que vingt-cinq capitaines, après avoir consenti à se conformer à l'avis de Bertrand, jurèrent tous l'accord, sur serment.

« — Seigneurs, leur dit alors Bertrand, prêtez-moi encore votre attention : je vais aller vers le noble roi des Français, et je vous ferai bailler les deux cent mille francs. En outre, vous viendrez dîner chez moi, à Paris, je l'entends ainsi ; et le roi vous verra, ce qui lui donnera une véritable joie. Quant à des soupçons, il ne peut s'en élever entre nous,

(1) A Avignon, alors siège apostolique.

car jamais je n'ai fait de trahison, ni n'en ferai tant que je serai en vie. — Jamais il n'y eut d'homme plus vaillant, s'écrièrent alors les chevaliers et les écuyers, et nous avons plus de confiance en vous, Bertrand, et dans tout ce que vous dites, qu'en tous les prélats et les grands clercs qui professent à Avignon et dans toute la France! »

« Bertrand fit alors écrire et sceller la convention; puis, s'adressant encore aux compagnons: — Vous viendrez à Paris, leur dit-il, mais après que j'y serai arrivé et que je vous aurai annoncés au roi. En attendant, je vous prie de rendre au roi le fort que vous occupez. — Soit selon votre volonté, répondirent-ils tous. »

« De retour à Paris, Bertrand fit part à Charles de tout ce qui s'était passé, et l'assura que, selon son désir, non-seulement il allait mettre hors de son royaume la plus mauvaise race de gens qui y fût, mais qu'il espérait encore obtenir leur salut. — Que la sainte Trinité, dit alors le roi à Bertrand, veuille te conserver en vie, et que je puisse te revoir joyeux et en bonne santé! — Noble et loyal roi, reprit Bertrand, les capitaines ont grande envie de venir dans votre bonne cité de Paris. — J'y consens volontiers. Qu'ils y viennent; mais qu'on les loge au Temple; car ils sont en trop grand nombre, et leur troupe pourrait causer de l'effroi. Puisqu'ils se sont accordés avec nous, je ne veux avoir avec eux que des relations amicales. »

« Ces précautions prises, les compagnies man-

dées vinrent à Paris et allèrent directement au Temple où elles furent fêtées et régalingées, sans parler des dons qu'on leur fit. Là tout fut arrêté et scellé; et d'autres chevaliers disposés à se joindre à Bertrand, allèrent avec lui, pour faire amitié avec les *compagnons*. C'est ainsi que se présentèrent à eux, Olivier et Alain de Manni, Yvon le puiné, Guillaume Boistel, Delaunoy, le sage écuyer Clarenlouet, qui depuis tua Chandos, et le Bègue de Vilaines, qui se distingua tellement en Espagne qu'il fut nommé comte de Ribedieu. A la *compagnie* que commandait le noble Bertrand se joignirent encore le vaillant chevalier de Beaujeu, le comte de la Marche et le maréchal d'Odrahan, chevaliers, et écuyers qui tous jurèrent de faire le voyage indiqué et de porter la guerre au roi Pierre (le Cruel).

« Bertrand ayant pris ses mesures et tout son monde étant réuni à Châlons-sur-Saône, il dirigea son armée, devenue très-nombreuse, vers la route d'Avignon. Et ce fut ainsi que ce chevalier incomparable mérita la reconnaissance de la France, en la délivrant de cette *compagnie* qui y portait la désolation.

« Bertrand arriva donc avec toute sa chevalerie, en vue d'Avignon, la cité jolie. — Saint-père, vint-on dire au pape, voici une troupe formidable qui s'avance; c'est la *grande compagnie* qui abandonne la France. » Sans perdre un moment, le saint-père charge un savant cardinal d'aller au-de-

vant d'eux : — Dites-leur de ma part, je vous prie, ajoute-il, que par le pouvoir de Dieu, de sainte Marie, des saints, des saintes, des anges et archanges, j'excommunierai toute la *compagnie*, s'ils ne quittent pas aussitôt ce pays, et sans avoir commis le moindre dégât. — J'obéis, dit le cardinal, et quoi qu'il puisse en arriver, je vais leur parler. Puis, s'adressant à un chapelain de sa suite : — Savez-vous, lui dit le prélat, que cette commission m'inquiète, car on m'envoie vers des enragés sans conscience. Je préférerais, par Dieu, n'y point aller ; et plutôt à Jésus-Christ que le pape y allât lui-même, avec sa belle chape ; je crois qu'on l'en aurait bientôt débarrassé ! »

« Bien à regret, et désirant d'être revenu de sa commission, le cardinal partit. Ah ! qu'il eût bien mieux aimé chanter sa messe ! Cependant il se hâte et va trouver la troupe, à laquelle il annonce qu'il vient parler de la part du saint-père. — Sire, dit aussitôt un Anglais, vous saurez bientôt à qui vous devez vous adresser. Soyez le bien venu : mais, apportez-vous de l'argent ? car il nous en faut avant que nous partions. » A ces mots, le cardinal ressentit un grand chagrin. Cependant, outre Bertrand et Ernoul d'Odrahan, maréchal de France (Arnoul d'Audencham), se trouvaient là présents, le comte de la Marche, Jean d'Évreux, Gauthier Huet, Robert Sécot, et le chevalier Vert, qui s'inclinèrent respectueusement, ainsi que beaucoup

d'autres, fort pressés d'avoir des vivres et des vêtements.

« Ces honneurs rendus au cardinal le remirent un peu, et après qu'il se fut avisé, il dit : « Seigneurs, bons et vaillants chevaliers, le saint-père m'envoie vers vous, dans le désir qu'il éprouve de savoir quelles sont vos intentions, et pourquoi vous êtes venus ici. Ce fut le maréchal qui répondit, lui, homme sage et modéré, tellement prisé du roi de France que le monarque lui confia l'oriflamme à son retour d'Espagne. — Sire, dit-il au cardinal, nous allons vous faire connaître clairement nos intentions. Les gens que vous voyez ont pris une très-mauvaise voie jusqu'ici. Ils ont exercé pendant près de dix ans, dans le royaume de France, des violences telles qu'aucun de nous ne se souvient qu'on en ait jamais commis de semblables. Mais ils se sont accordés, et tel est leur dessein, pour aller à Grenade combattre les mécréants. Notre première intention était d'aller en Chypre, mais il nous est arrivé la nouvelle de la mort du bon roi de ce pays, qui nous en a détournés. Ainsi, il convient mieux que nous conduisions en Espagne la troupe que nous commandons, afin qu'elle ne porte plus dommage à la France. Mais avant tout, chacun de ceux qui la composent supplie pour obtenir l'absolution. Vous direz donc au saint-père, dont le pouvoir est si grand, qu'il ne nous la refuse pas; qu'il nous l'accorde au contraire par la grâce de Dieu dont il tient la place

ici-bas ; et qu'il nous délivre du poids des fautes et des péchés que nous avons commis, car nous sommes tous coupables. Puis dites-lui, qu'après tout cela, il nous fasse remettre deux cent mille besants d'or, pour faire notre voyage. »

« A ces mots, tout le sang du cardinal fut ému. — Seigneurs, dit-il, la somme est trop forte ! vous recevrez l'absolution, de cela je ne doute pas ; mais quant à l'argent, je ne puis en répondre.

« Alors, du Guesclin parle ainsi tout à coup : — Sire, il convient que tout ce que le maréchal vient de demander, soit accordé. Car je vous dirai franchement que parmi ceux de la compagnie, il y en a un grand nombre qui ne parlent guère d'absolution, et qui aiment bien mieux avoir de l'argent. Ne vous y trompez pas : c'est malgré eux que nous les faisons honnêtes gens, et nous les exilons afin de les mettre hors d'état de faire du mal aux chrétiens. Dites donc clairement ce fait au pape, car autrement nous ne serions pas maîtres de faire marcher les compagnies avec nous. Car il faut bien s'attendre, quand même ils auront été largement payés, qu'il leur prendra encore souvent l'envie de faire le mal. — J'en vais parler au saint-père, dit le cardinal, et je vous transmettrai promptement sa réponse. — Eh bien, dépêchez-vous, ajouta Bertrand ; car plus nous demeurerons ici, et plus vous aurez à vous en plaindre. Nous allons nous loger dans la ville, et n'y eût-il ni pain ni vin, nous en aurons cependant à notre gré, ou

l'on s'apercevra de notre mauvaise humeur. — Pour Dieu je vous prie, dit le cardinal, que l'on ne commette aucun dommage en ce pays. — Je ferai de mon mieux, dit Bertrand, mais je ne puis répondre de la bonne conduite de ces gens. »

« Le cardinal alla donc sans s'arrêter jusqu'à Avignon, où chacun était impatient de savoir des nouvelles. En arrivant aux murs que l'on gardait soigneusement, le député s'empressa de dire à ceux qu'il rencontra : — Nous aurons bonne paix si nous baillons de l'argent! »

« Cependant le cardinal arrive au palais d'Avignon. — Saint-père, dit-il, j'ai exposé et fait valoir vos raisons, devant Bertrand du Guesclin, le comte de la Marche, le maréchal de France, et une foule d'Anglais et de Bretons. Il n'y a pas de crimes que ces gens n'aient commis. Et ils en demandent pardon à Dieu, et attendent de vous l'absolution. — Ils l'auront, dit le pape; mais qu'ils vident le pays à l'instant!... — Ah! oui, reprit le cardinal, mais vous n'en arriverez pas là, si vous ne leur donnez pas aussi deux cent mille francs! — Comment, s'écria le saint-père, dans la cité d'Avignon, où d'ordinaire on nous fait des présents, où l'on nous offre de l'argent pour absoudre; il nous faudrait en donner au contraire pour remettre les péchés à ces gens du dehors! c'est contre toute raison! Francs cardinaux, ajouta le pontife, en réfléchissant à cette sérieuse affaire, où pourrions-nous trouver tout à coup une telle

somme? — J'en dirai mon avis, répondit un des cardinaux : il y a dans la ville des bourgeois riches, qui ont des amis puissants. Il faut les voir tous, grands et petits, et que par ce moyen le trésor de Dieu ne soit pas entamé. »

« Les bourgeois furent donc rassemblés en conseil, pour aviser aux moyens de trouver la somme exigée. Tandis que l'on dressait l'impôt, du Guesclin et tous les nobles preux et chevaliers de France étaient allés se loger à Villeneuve (1). Et le pape, du haut de son palais, les apercevait fourrageant dans le pays, amenant dans leur camp, vaches, brebis, moutons, oies, chapons, pain blanc et pain bis, sans oublier le vin. — Vrai Dieu! s'écria le saint-père, vrai roi de paradis! mais ces gens vont de mal en pis, ils se précipitent en enfer avec le diable!

« Cependant le conseil des bourgeois, assemblé par l'ordre du pape, avait terminé ses opérations, et les gens de la ville furent taillés et malmenés, pour forcer chacun à payer selon sa qualité et son avoir.

« Mais lorsque l'on raconta à du Guesclin comment les braves gens de la cité, si pauvres qu'ils fussent, étaient obligés de donner de l'argent, — Hélas! s'écria-t-il, faut-il voir la chrétienté pleine de déloyauté et de convoitise? L'avarice, l'orgueil

(1) Villeneuve, village près du fort Saint-André, situé de l'autre côté du Rhône. Des hauteurs où se trouve le palais des papes à Avignon, on voit en effet très-bien toutes les plaines qui entourent Villeneuve.

et la cruauté demeurent donc au sein même de l'Église? Ceux-là même qui devraient être en aide aux chétiens, qui sont tenus de donner leurs biens au nom de Dieu, ce sont eux au contraire qui gardent tout pour eux-mêmes, et demandent et prennent encore de tous côtés. Par la Trinité sainte! c'est quand j'entreprends un voyage pour épurer cette troupe, que l'on agit ainsi? Non, je ne prendrai pas un seul denier de ce que les pauvres gens d'Avignon ont été forcés de fournir! Il faut que le pape me donne tout du sien. »

« Cependant le prévôt d'Avignon vint à Ville-neuve, où la chevalerie de Bertrand et des siens était logée, il s'adressa à lui, en disant:—« Sire, voici la somme complète; je vous la certifie telle, et l'absolution vous est accordée. — Beau sire, dites-moi, je vous prie, demanda Bertrand, d'où vient cet argent? parlez-moi vrai: le pape l'a-t-il pris de son trésor? — Non, sire; la dette est payée par la commune d'Avignon, et chacun a contribué selon ses moyens. — Prévôt, je vous le dis en vérité, tant que nous vivrons, nous ne recevrons pas un seul denier de cette dette, à moins que la somme ne vienne du trésor du clergé; et nous voulons qu'à tous ceux qui ont payé la taille, on restitue jusqu'à la dernière pièce. — Sire, dit alors le prévôt, que Dieu vous donne une bonne vie! car vous allez donner une grande joie aux pauvres gens. »

« L'argent fut remis aux bourgeois, le pape et le clergé payèrent la taxe de guerre, et toute l'ar-

mée ayant reçu l'absolution, Bertrand du Guesclin la fit mettre en ordre pour marcher vers Toulouse (1). »

Cette suite de scènes, où se développe un événement dont l'impression était si vive encore, lorsque Cuvelier rima sa Chronique, ne laisse rien à désirer à quiconque veut savoir ce qu'était devenue la chevalerie en 1367. Du Guesclin, laid de figure, fort et vaillant, sincère de cœur, mais disgracieux dans ses habitudes, et portant dans son cœur et dans son esprit un assemblage bizarre de franchise et de ruse, tel est le modèle des chevaliers de la fin du quatorzième siècle. Quant à tous ceux qui viennent après lui, ce sont des aventuriers cherchant fortune, c'est ce qu'on en peut dire de moins fâcheux, car pour la tourbe chevaleresque, qui ne trouvait plus d'autre emploi que dans la *grande compagnie*, on n'y reconnaît qu'un ramas de malfaiteurs de tous les pays, qui bafouent et rançonnent le pape et ses cardinaux, comme le reste des habitants, et qui demandent stupidement au pontife, l'absolution de leurs anciens crimes, en se préparant à en commettre de nouveaux.

Ce qu'il importe d'observer pour suivre les fils nombreux et entremêlés de l'histoire de la chevalerie, c'est qu'à mesure que cette prétendue institution déclinait, toutes les idées romanesques

(1) Voir les quinzième et seizième chapitres du troisième liv. des chroniques de Froissart, pour compléter ce tableau de la chevalerie au quatorzième siècle.

qui s'y rattachent, prenaient plus d'importance dans les imaginations. Jamais l'engouement pour les livres de Lancelot du Lac, de Tristan et de toutes les compositions de ce genre, ne firent faire et dire plus de niaiseries chevaleresques et galantes, que quand du Guesclin buvait *du meilleur* avec les chevaliers de la grande compagnie, et les engageait à le suivre, en leur présentant pour appât qu'ils obtiendraient l'absolution à Avignon, et iraient piller en Espagne.

Mais du Guesclin, officier général soumis à son roi, chargé spécialement de la conduite des armées, très-fin politique d'ailleurs, contribua, par cela même, plus que tout autre, à faire découvrir ce qu'il y avait de dangereux dans l'indépendance qu'affectait le chevalier, et de niais dans les pratiques de la chevalerie.

Cependant cette importante révolution ne s'opéra que peu à peu dans l'esprit des rois et des peuples de l'Europe, car pendant longtemps encore, le *point d'honneur*, sentiment vain, faux et égoïste, contrebalança, malheureusement les efforts que firent quelques princes pour lui substituer l'attachement et le dévouement aux rois qui si longtemps, et dans tant de pays, furent le symbole de la patrie.

Le quinzième siècle fournit un assez grand nombre d'exemples de ces luttes entre la vanité personnelle et l'orgueil royal ou national.

Dans les années 1401 et 1402, la fureur cheva-

leresque semble s'être accrue en raison de l'importance toujours moindre que les princes y attachaient réellement, puisque les coureurs de tournois dans les cours souveraines, comme celle de Bourgogne, par exemple, n'y jouaient plus guère que le rôle de *nobles baladins*, à qui on accordait bien la faveur de se battre, mais sans leur permettre de pousser les choses jusqu'à se tuer (1).

C'est dans ce temps, surtout, que l'incroyable vanité des chevaliers de profession, mais sans emploi raisonnable, poussa une foule de gens très-braves en effet, à courir l'Europe pour chercher dans les cours l'occasion de faire parler d'eux, et y recevoir des dons avec lesquels ils vivaient.

Les folies de don Quichotte cessent vraiment de paraître telles, lorsqu'on les compare à la réalité, et il ne faut rien moins que le témoignage des historiens les plus graves, pour ajouter foi au récit des extravagances faites par quelques chevaliers du quinzième siècle.

On lit, par exemple dans Monstrelet, (liv. I chap. 2), une longue correspondance par lettres, entre un écuyer d'Aragon, Michel d'Oris, et un chevalier anglais, nommé J. de Prendregrest. Sous la date de 1400, après avoir invoqué les noms de Dieu, de la Vierge, de saint Michel et

(1) Pour tous les faits chevaleresques de cette époque (quinzième siècle) on peut consulter la *chronique d'Enguerrand de Monstrelet*; liv. I, chap. 14; liv. II, chap. 8, 54, 81, 181 et 259. Édition Buchon.

de saint Georges, l'Aragonais déclare que pour illustrer son nom, et sachant la grandeur des prouesses de la chevalerie d'Angleterre, il a pris la résolution, à partir du jour où il écrit, de ne plus porter qu'une vieille jambière brisée, jusqu'à ce qu'un chevalier anglais se soit accordé avec lui, pour *faire les armes*, c'est-à-dire combattre ainsi qu'il est dit. » Et en effet, dans sa lettre, l'Espagnol énumère avec un soin minutieux, toutes les lois et conditions auxquelles on se soumettra pour *courir dix lances*. Trois lettres et trois réponses, également copieuses, forment cette étrange correspondance, où éclatent également la superbe espagnole et le gros bon sens anglais. Car à toutes les invitations que fait Michel d'Oris, Prendregrest répond qu'il ne demande pas mieux que d'aller le rejoindre au rendez-vous donné, et de se mesurer avec lui; mais sous la condition que l'Espagnol se chargera de payer à l'Anglais, ses frais de voyage et d'équipement, plus ceux du tournoi. « Lesquelles lettres ainsi envoyées, dit Monstrelet, finalement, quant au fait, rien ne fut exécuté ni mis à effet. »

Le même chroniqueur raconte (liv. I, chap. 8) que l'année suivante, J. de Werchin, chevalier de grand renom et sénéchal de Hainaut, écrivit et fit publier ce qui suit : « Moi, J. de Werchin, gentilhomme de nom et d'armes, sans reproche, fais à savoir à tous, qu'à l'aide de Dieu, de Notre-Dame, de monseigneur saint Georges et de *ma dame*, serai, le premier dimanche d'août prochain (1402), à

Coucy, à moins d'absence légitime, pour le lendemain *faire les armes* qui ci-après sont écrites, par-devant mon très-redouté seigneur le duc d'Orléans, lequel m'a accordé la place, dans le cas où il se trouverait un gentilhomme qui voudra accomplir mon entreprise. Alors moi et le gentilhomme serons montés à cheval, en selles de guerre, etc., etc.» Le sénéchal-chevalier se rendit en effet à Coucy au jour indiqué, et le duc d'Orléans fut très-bien reçu ; « mais, ajoute Monstrelet, nul ne se présenta pour *faire armes* avec le sénéchal qui partit alors pour Saint-Jacques en Galice, durant lequel voyage il combattit sept fois vaillamment.»

Je me trompe bien, ou ce fait prouve à quel point la chevalerie était déjà tombée alors. C'est un illustre chevalier, un sénéchal du Hainaut, qui fait un appel sous le patronage du fils du roi de France, et personne absolument, n'y répond ! Cela suffirait pour dévoiler ce qu'était la prétendue chevalerie errante : un spectacle qui manquait parfois d'acteurs et d'assistants.

Mais de toutes les extravagances chevaleresques rapportées gravement par Monstrelet, il en est une plus importante et plus instructive que toutes les autres. C'est l'invitation ou défi de *faire armes*, adressé par ce même duc d'Orléans, Louis de Valois, frère du roi de France Charles VI, au roi Henri IV, d'Angleterre, suivi de la réponse que donna le monarque anglais, en cette occasion. (Liv. I, chap. 9.) Dans cette correspondance sin-

gulière, entretenue par deux hommes des plus haut placés en ce temps, on découvre tout à la fois jusqu'où l'exagération des idées chevaleresques et la bravoure employée sans but raisonnable, pouvaient entraîner même un prince du sang royal; et d'un autre côté, quelle prudence mettaient déjà certains souverains à éviter des combats singuliers, dans lesquels, malgré leur courage, ils risquaient, en étant trahis par leur force ou leur dextérité, de jouer et de perdre leur couronne et le repos de leur peuple, sur un coup de lance ou d'épée.

En 1396, Louis, duc d'Orléans, avait contracté avec le duc de Lancastre, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Henri IV, un de ces contrats d'amitié en usage alors, qui constituait les deux princes *amis et frères-jurés*. Ils étaient encore dans ce rapport, en décembre 1402, lorsque le frère du roi de France, sous le vain prétexte de ranimer les exercices de la chevalerie parmi les hommes de haut lignage, envoya un cartel au roi d'Angleterre, pour combattre, chacun avec cent chevaliers, dans les marches ou états de Guyenne. Cette invitation, qui d'abord n'avait rien que de chevaleresque dans les formes, se convertit bientôt en une discussion aigre entre les deux princes, lorsque Henri eut signifié au duc d'Orléans qu'il n'acceptait pas son défi. Sans m'occuper ici des démêlés entre les deux couronnes, je choisirai dans les lettres des princes, ce qui se rattache particulièrement à l'esprit che-

valeresque de ce temps, pour faire saisir les aspects différents sous lesquels ces deux personnages envisageaient cette question.

Voici comment le duc d'Orléans s'exprime : « Très-haut et puissant prince Henri, roi d'Angleterre, moi, Louis, par la grâce de Dieu, fils et frère des rois de France, duc d'Orléans, vous écris et fais à savoir, qu'avec l'aide de Dieu et de la benoîte Trinité, désirant voir réussir l'entreprise qui vous donnera occasion de montrer votre valeur ; et considérant d'ailleurs l'*oisiveté* au sein de laquelle plusieurs des seigneurs issus de haute lignée, se sont perdus en ne s'employant pas aux *faits d'armes*; jeunesse, qui pousse mon cœur à accomplir des faits pour acquérir honneur et bonne renommée, me fait penser qu'il est temps de faire métier des armes, et que je ne pourrais le faire plus honorablement qu'en nous rendant en un lieu déterminé, à jour dit, tant vous que moi, en nous faisant accompagner, chacun de son côté, de cent chevaliers et écuyers de nom et d'armes, sans aucun reproche, tous gentilshommes, afin de combattre ensemble *jusqu'au rendre*. Et celui à qui Dieu donnera la grâce d'avoir la victoire, pourra mener chez soi son prisonnier comme compagnon, pour en faire sa volonté, etc. » Selon l'usage, les lois du combat sont désignées dans le reste de cette lettre, qui est purement chevaleresque.

On va savoir maintenant de quel œil le roi d'Angleterre envisagea ce défi bizarre, et quelles furent

les raisons qu'il alléguait pour le refuser. Le monarque anglais commence par rappeler au duc d'Orléans le contrat *d'amitié jurée*, passé entre eux en 1396, et témoigne son étonnement de ce que, malgré cet acte, il lui soit présenté un *cartel* par un prince qui est son *ami juré*. En outre, il fait observer au duc que nul de ses nobles ancêtres, les rois d'Angleterre, n'a été défié par une personne de moindre état que n'était lui-même. Puis, répondant enfin à la fanfaronnade puérile du duc qui demande à se battre avec le roi d'Angleterre, pour récréer ses sens et s'entretenir la main, comme s'il s'agissait de jouer une partie de paume. Henri, après avoir renoncé à *l'amitié jurée* et avoir annulé l'acte qui en faisait foi, ajoute : « Quant à ce qui est contenu dans votre lettre, où vous dites : *que jeunesse vous pousse à accomplir des faits d'armes pour acquérir honneur, bonne renommée, et éviter l'oisiveté, etc.*, nous dirons qu'il est vrai que nous ne nous livrons pas à l'exercice honorable des armes, aussi fréquemment que nos nobles aïeux, mais que Dieu est assez puissant pour nous remettre dans cette voie, quand il lui plaira ; et que, malgré toute *l'oisiveté* (la paix) que nous devons à sa bonne grâce, il n'en a pas moins conservé notre honneur intact pendant ce temps.... Quant à ce que vous désirez, de nous réunir en un lieu et à jour dits, pour nous *combattre jusqu'au rendre*, nous vous faisons savoir qu'il n'a jamais été vu, jusqu'ici, qu'aucun de nos nobles ancêtres ait été

défié par une personne de moindre état qu'il n'était lui-même ; qu'il n'avait mis ni employé son corps en tel fait ; car il nous semble que ce qu'un prince roi fait, il doit le faire pour l'honneur de Dieu et au profit commun de toute la chrétienté ou de son royaume, et non pour une vaine gloire, ou tout autre intérêt temporel. Et comme nous voulons conserver l'état où Dieu nous a mis, nous avons pris cette résolution : qu'à quelque heure qu'il nous plaira et semblera plus à propos, pour l'honneur de Dieu, de nous et de notre royaume, nous irons personnellement en notre pays (Guyenne), accompagné d'autant de gens qu'il nous plaira, pour y conserver notre droit. »

Ce démêlé entre les deux princes a cela de frappant, que dans la bravoure toute chevaleresque de l'un, comparée à la réserve prudente et politique de l'autre, on entrevoit ce qui arriva en effet à la bataille de Poitiers, livrée douze ans après, par le successeur de Henri IV, Henri V, qui y fit prisonnier Charles d'Orléans, fils de ce même Louis dont on vient de lire le défi.

Les sages principes de politique exposés si nettement dans la lettre du roi d'Angleterre au prince français, étaient donc connus en 1402 ; mais il s'en fallait bien qu'ils eussent pénétré dans tous les esprits, et que l'on s'évertuât généralement pour en tirer des conséquences pratiques. Au contraire, parmi la tourbe ignorante, entêtée et vaniteuse des gens qui s'obstinaient à observer ri-

goureusement les lois de l'ancienne chevalerie, les actes tels que le refus d'un cartel par un roi d'une grande nation, leur paraissaient être une lâcheté abominable, et le premier ferrailleur venu, qui avait reçu *la colée*, se croyait encore le droit de défier un prince régnant. Cette niaiserie scandaleuse eut lieu à l'égard de ce même Henri IV d'Angleterre, et dans cette même année 1402, Waleran, comte de Saint-Pol, prince de l'Empire et allié à la famille royale d'Angleterre, après avoir envoyé un cartel à Henri, qui refusa net d'y répondre, fit faire un mannequin à la ressemblance du monarque anglais, que l'on pendit sur son ordre et dans les formes, à un arbre en face des murs de la ville de Calais et de la garnison anglaise (1).

On remplirait un volume des provocations de ce genre, ainsi que des inconcevables folies des prétendus chevaliers purs qui faisaient vœu de porter une vieille chaussure à leur jambe, qui tenaient un œil fermé tout un an, ou se mettaient en travers d'une route ou d'un pont, pour prouver, les armes à la main, l'excellence ou la réalité de la première fantaisie qui leur passait par l'esprit. Mais ce qu'on sait suffit pour en faire ressortir la déplorable extravagance; et si l'on compare mentalement ces derniers excès de la chevalerie mourante, à l'aurore de la politique nouvelle qui

(1) Monstrelet, l. I, chap. 10.

rayonne dans la lettre de Henri IV, on sera tout à fait au courant de la lutte qui existait alors, et qui dura si longtemps, entre les idées chevaleresques et les principes monarchiques.

Cependant, en considérant ce chaos, où des éléments contraires se heurtaient encore au hasard, en se façonnant à l'unité, l'âme et l'esprit éprouvent une joie bienfaisante, à l'apparition d'un personnage pur, simple, n'obéissant qu'aux inspirations qu'il avait reçues du ciel, étranger par conséquent à tous les préjugés du monde, et qui, par cela même, contribua avec d'autant plus de puissance à éteindre cet esprit faux de la chevalerie, qui tendit toujours à isoler le courage des guerriers. Ce personnage est Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans. Les partisans exclusifs de la chevalerie prétendent que cette noble fille a fait reflourir cette institution, ce qui est une erreur; car, au contraire, comme elle a contribué, non par des raisonnements, mais sur les champs de bataille, à habituer les chevaliers à se conformer à une idée, à obéir à un ordre, et à soumettre enfin les actes particuliers de leur bravoure à un plan de campagne, à la disposition d'un combat, pour les faire tourner au profit du roi et du royaume; volontairement, par instinct ou d'après l'ordre de Dieu, il n'importe, cette admirable fille, en travaillant à l'unité du pouvoir royal et à celle de la nation, ruinait, par ce fait même, l'institution de la chevalerie.

Avec des qualités et des vertus bien opposées, du Guesclin et Jeanne d'Arc ont donc employé les mêmes moyens pour se rapprocher du même but; et depuis la levée du siège d'Orléans, jusqu'à la captivité et la mort de l'héroïne (1427-1429), cette noble fille ne cessa pas d'entraîner sous sa bannière et le peuple et les grands. Ceux-ci n'ont-ils fait que profiter d'une influence qu'ils ne regardaient pas comme de source divine, ainsi que l'extrême réserve de certains écrivains graves (1) de cette époque, pourrait le faire croire? c'est ce qu'il est difficile de décider; mais, quoi qu'il en soit, Jeanne d'Arc, consacrant par de brillants succès, l'œuvre commencée par du Guesclin, fit sentir l'immense avantage qu'il y avait pour tous les hommes de la nation, à quelque classe qu'ils appartenissent, de se réunir de fait et d'intention autour du roi, afin de former une famille dont le prince fût le père. Et en effet, à mesure que l'œuvre commencée par du Guesclin et miraculeusement conduite par Jeanne d'Arc, s'acheva, c'est-à-dire l'expulsion des Anglais de ce qui devint le royaume de France, l'unité monarchique et nationale devint toujours plus parfaite.

Après ces grands coups portés par de si hauts personnages, à l'esprit chevaleresque, il faut tenir compte aussi des efforts secondaires tentés dans la même intention.

(1) Monstrelet et Alain Chartier.

Déjà, depuis plus d'un siècle, le goût de l'érudition, développé en Italie, avait répandu la connaissance des auteurs de l'antiquité classique, jusque dans les autres contrées de l'Europe. La France ne se montra pas des moins empressées à recueillir et à s'approprier des connaissances de tout genre, qui, par leur antiquité même, étaient devenues nouvelles, et que les esprits les plus éclairés des quatorzième et quinzième siècles regardèrent comme des flambeaux qui devaient répandre la vérité sur toutes les questions. Tout ce qui venait de l'antiquité apparut, comme on sait, un sujet d'admiration sans bornes; et le premier emploi que l'on fit des connaissances qu'on y avait acquises, fut de comparer les idées, les actions et les écrits des Grecs et des Romains d'autrefois, avec ce que l'on pensait, ce que l'on faisait et ce que l'on avait écrit à l'époque même de cette enquête.

La chevalerie, ainsi que tout le reste, fut mise en cause, et un écrivain, familier de la cour des rois de France Charles VI et Charles VII, Alain Chartier, ne manqua pas d'employer toutes les ressources de son érudition, pour démontrer que Rome avait dû ses grandes victoires à la discipline rigoureuse de ses armées, tandis que les batailles de Crécy, de Poitiers, de Nicopolis et d'Azincourt avaient été perdues à cause de la fanfaronnade et de l'insubordination des chevaliers de l'armée française. Alain Chartier ne put lire l'histoire d'un Cincinnatus retournant à sa charrue, après avoir commandé

une armée; d'un Manlius ordonnant que l'on tranchât la tête à son fils pour cause d'indiscipline militaire, sans faire un retour sur le faste orgueilleux, sur la bravoure fantasque et égoïste, de tous ces fier-à-bras de son temps, dont la plupart, ainsi que *la grande compagnie*, faisaient très-mal la guerre pour le roi, et ruinaient ses peuples par leurs rapines.

La lecture des romans de chevalerie, et un certain respect niais, entretenu sur ce sujet jusqu'à nos jours, par la poésie d'opéra comique, ont faussé toutes les idées. Ce sont les écrivains du temps même qu'il faut consulter, ceux qui ont été à portée d'apprécier tout ce qu'il y avait de dangereux pour l'État, d'onéreux pour le peuple, et de ridicule enfin dans cette prétendue institution, à cette époque; alors on voit l'affreuse vérité. Voici donc comment Alain Chartier s'explique sur ce sujet.

« Je ne saurais me taire, dit-il, sur un grave inconvénient, c'est que certains chefs prennent pour eux les gages de leurs soudoyés, qu'ils font vivre sur le peuple. Or, ceux qui n'agissent pas par vertu et dans l'intérêt public, ne feront jamais œuvres dignes. Je pourrais citer ici plusieurs histoires, qui font voir l'excellence des hommes qui volontairement ont fait le sacrifice de leur vie pour le salut de la chose publique, comme Codrus, roi des Athéniens, qui reçut réponse des dieux qu'il obtiendrait a victoire s'il mourait dans la bataille, etc., etc.»

Après avoir cité plusieurs faits du même genre, Alain continue : « Il me reste à dire quelle obéissance doit être gardée envers le prince qui fait la guerre, par sa chevalerie et par ses sujets, ainsi que le porte cette sentence de Valère - Maxime : « discipline de chevalerie, étroitement maintenue et rigoureusement gardée, conserve les seigneuries acquises, et aide à acquérir celles que l'on veut avoir. » Qu'est-ce donc que la discipline de chevalerie, sinon une loi donnée et gardée pour l'exercice des armes et des batailles, sous le commandement du chef, et pour l'utilité publique?... Mais chacun veut être maître en ce métier, où nous avons encore peu de bons apprentis. C'est à peine si, quand ils sont tous réunis, ils suffisent à maintenir l'ennemi, et chacun veut commander une compagnie et être chef à part soi ; il y a même si grand nombre de capitaines, qu'on ne sait où trouver des compagnons et des varlets. Autrefois nul n'était fait écuyer sans avoir accompli une grande prouesse, et l'on ne pouvait entrer aux gages d'un homme d'armes, que l'on n'eût fait un prisonnier de sa main. Maintenant, savoir ceindre l'épée et passer le haubergeon, suffit à faire un nouveau capitaine. »

Alain Chartier s'élève ensuite contre l'indolence des chevaliers qui, même en temps de guerre, ne peuvent se résoudre à quitter leur maison « dont ils aiment plus les aises, dit-il, que l'honneur de noblesse, et qu'ils emporteraient volontiers avec

eux, comme les limaçons traînent partout leur coquille. Cette lâcheté, ajoute-t-il, est cause de tous les malheurs et des rapines dont le peuple ne cesse de se plaindre. »

Toujours guidé par l'étude de l'antiquité, le secrétaire de Charles VII aborde une des questions les plus épineuses en son temps, celle de savoir : si les grades militaires doivent être accordés à la naissance ou au mérite. Voici ce qu'il dit sur ce sujet : « Il me souvient d'avoir ouï dire souvent : *Pour rien, je n'irais sous le pennon d'un tel, car mon père ne marcha jamais sous le sien.* Cette parole n'a pas été assez pesée avant que dite, car les lignages ne font pas les chefs de guerre ; mais ceux-là seulement le deviennent, à qui Dieu, leur sens, leur vaillance et l'autorité du prince en donnent la grâce, et, en cette qualité, doivent être obéis, laquelle obéissance n'est pas rendue à la personne, mais à l'office, à l'ordre d'armes (au grade) et à la discipline de chevalerie, que tout noble doit préférer à tout autre honneur. Si nous consultons Tite-Live, nous trouverons que les dictateurs et les consuls qui conduisaient les armées romaines, étaient de vaillants hommes, élus à Rome, et que l'on envoyait chercher à leurs champs où ils labouraient la terre, comme il arriva à Fabricius, à Lucius Quintius, et à plusieurs autres, qui néanmoins étaient strictement obéis et punissaient les fautes de discipline avec toute rigueur, sans avoir égard au pays et à la noblesse, ou à tous autres

avantages, de celui qui avait désobéi. Par là on apprendait aux gens qu'ils devaient plus redouter leur capitaine que les ennemis, et une punition qu'une blessure.

« Je ne saurais garder le silence, continue Alain, et malgré ma petitesse, je ne puis me tenir de parler de choses qui se rapportent à de hauts faits et à des personnes fort élevées. Jamais on n'a vu ni entendu parler d'une indiscipline ni d'une faiblesse de commandement pareilles à celles qui règnent dans notre chevalerie. Qui pourra me citer l'exemple d'un honneur rendu pour un vertueux service, ou une seule correction infligée pour un délit commis contre une ordonnance militaire ou contre les lois de l'honneur ? Est-il quelqu'un de nous qui ignore que rien ne s'oppose à ce que l'on abandonne un poste et même une citadelle, sans que l'on encoure punition ?... A Rome, on ôta à l'un des héritiers de Scipion l'Africain l'anneau de son ancêtre, parce qu'il ne s'était pas noblement conduit. Marcus Scaurus reçut mal son fils qui s'était mal comporté dans le combat... Comment serait-il possible que la discipline fût observée par les inférieurs, quand les chefs eux-mêmes l'enfreignent ? Il faut que les bons exemples viennent des patrons et des maîtres. La prudence et l'attention d'Annibal firent passer heureusement les Alpes à ses gens ; la haute vaillance de Charlemagne se communiqua à Roland, à Ogier et Olivier, dont la renommée glorieuse dure encore ; et les égards et les

hauts honneurs dont Charles V et Charles VI environnèrent du Guesclin furent cause qu'il vainquit si souvent les ennemis de la France, et fit passer le royaume de l'état de trouble à une bienheureuse paix. Mais ce Bertrand avait imaginé un moyen d'entretenir la discipline dans la chevalerie ; et tout homme noble qui forfaisait d'une manière déshonorante, on venait à sa table pour lui trancher la nappe sur laquelle il mangeait (1). »

On conviendra qu'il était difficile d'employer avec plus de noblesse et de jugement, que ne l'a fait Alain Chartier, la connaissance des écrivains de l'antiquité, pour apprécier le mérite et signaler les défauts de ce qui se passait en Europe au quinzième siècle ; et l'on doit peu s'étonner de l'admiration que ce savant éprouvait au récit des actions de ces guerriers si simples et si grands de la Grèce et de Rome, comparés à tant de chevaliers niais et vantards, les uns dissipant leur vie

(1) Toute cette citation est tirée d'un ouvrage d'Alain Chartier, intitulé *le Quadriloge invectif*. Quatre personnages, figurant la France, le Clergé, la Noblesse et le Peuple, établissent entre eux une espèce de plaidoyer, où les trois ordres de l'État font leurs plaintes sur les maux respectifs que chacun d'eux souffre ou fait souffrir aux autres. Cette satire en prose, qui a permis à l'auteur de passer en revue et de juger tout ce qui s'est fait de bien et de mal pendant une grande partie du quinzième siècle, est un des morceaux les plus curieux de cette époque. (Œuvres de maître Alain Chartier, édition d'André Duchesne, 1618. La citation est comprise dans les pages 445-451.) On pourra consulter encore les poésies d'Eustache Deschamps, qui antérieurement s'est plaint aussi très-amèrement du déclin de la chevalerie de son temps.

et leur fortune, pour se pavaner dans les tournois, les autres faisant vœu de se boucher un œil ou de traîner une chaussure délabrée, le tout pour trouver à *faire armes* avec d'autres fous, ou obéir et plaire à *leur dame*, sans s'occuper des intérêts de leur pays.

Quoi qu'on ait pu dire de nos jours, il était bien temps que l'érudition fit revivre les écrits de l'antiquité à cette époque, pour que les yeux de tous s'ouvrissent sur la monstrueuse bizarrerie des idées et des mœurs de ces temps. Les belles pages d'Alain Chartier, que l'on vient de lire, ces réflexions si sages et si profondes sur l'état militaire considéré dans ses rapports avec les intérêts d'une grande monarchie; rien de tout cela n'aurait pu être exposé, ni dit avec tant de force et de netteté, si ce philosophe n'eût point étudié les écrits des anciens. Et ce qui prouve que les connaissances acquises par l'étude n'altèrent en rien la justesse et la profondeur de jugement du secrétaire de Charles VII, c'est qu'il ne se trompe pas sur le mérite et la gloire de du Guesclin, héros d'assez mince naissance, qui dut son élévation à sa valeur et à sa probité, brave chevalier entre les plus braves, mais qui n'employa jamais son épée que pour le service du roi et de l'État; héros populaire, en un mot, auquel Alain Chartier semble faire allusion, lorsqu'il dit : « *Les lignages ne font pas les chefs de guerre, mais ceux-là seulement le deviennent, à qui Dieu, leur sens, leur vaillance*

et l'autorité du prince en donnent la grâce, et en cette qualité doivent être obéis. »

La lettre du roi Henri IV d'Angleterre, à Louis, duc d'Orléans, et le *Quadriloge* d'Alain Chartier, réunis, forment un corps de doctrine sur le gouvernement monarchique, qui apprend que pour les hommes placés à la tête des affaires, comme pour ceux qui s'étaient portés en avant de leur siècle, par les efforts de leur intelligence et par le secours des études classiques, la chevalerie avait été rejetée hors de la politique, dès le commencement du quinzième siècle.

Mais elle resta dans les mœurs ; et il faut même dire que son défaut d'emploi dans les choses utiles et sérieuses, redoubla tout à coup son influence sur les imaginations. Non-seulement on lut avec plus de fureur que jamais les romans des preux de Charlemagne et de la Table ronde ; mais pour répondre à l'insatiable avidité des lecteurs qui demandaient du nouveau en ce genre, on fit de ces romans des poèmes, et c'est précisément pendant le quinzième siècle que parurent en Italie, alors foyer principal de toute littérature, le *Morgante* de Pulci, le *Membriano* de l'aveugle de Ferrare et l'*Orlando innamorato* de Bojardo qui précéda de soixante ans, la publication du poème de l'Arioste.

Toutes frivoles que fussent en apparence ces lectures, elles eurent cependant des conséquences fort graves, puisque nous nous en sentons encore.

Elles firent entrer profondément dans les habitudes de la vie privée, trois préjugés qui blessent presque également les lois civile, morale et religieuse, et celles de la raison. Ces trois préjugés, tristes débris de cette chevalerie si vantée, sont : le *point d'honneur*, qui consiste à ne jamais se rétracter, même quand on a la conviction que ce que l'on a avancé est erroné, faux ou absurde ; le *duel*, qui résout et impose par la violence ce qui ne peut être décidé et approuvé que par la raison et la justice ; et enfin, la *galanterie*, ou le culte exagéré de la femme, dont le double effet, extravagant dans tous les cas, est de produire des amours mystiques, tels que ceux de Dante et de Pétrarque, ou des liaisons scandaleuses et libertines, comme se sont plu à les peindre les trouvères, les nouvelliers, et jusqu'aux conteurs des dix-septième et dix-huitième siècles.

On est forcé de l'avouer, à l'exception de ce que se proposaient les trois ordres religieux militaires, les Hospitaliers, les Templiers et les Teutoniques, dans tout le reste du chaos d'idées et de faits chevaleresques, il est vraiment impossible de démêler ce que c'était que la chevalerie ; et c'est à peine si, en considérant sous le point de vue moral ceux qui la professaient, on peut imaginer à quelle religion ils se rattachaient. Ainsi, dans l'Évangile, on prêche l'humilité, et nul n'est plus vantard qu'un chevalier ; on y recommande l'oubli des injures, et la chevalerie ne se soutient que par

le duel ; la pauvreté est recommandée aux chrétiens, et jamais le luxe des habits et des armes, l'étalage des blasons, le nombre des chevaux, des équipages de guerre, de chasse et de tournois, n'ont été aussi exagérés que par l'esprit et les habitudes chevaleresques.

Mais que dire de ces vœux indiscrètement ridicules, de ces entêtements niais qui déterminaient un chevalier à se priver de l'usage d'un œil, ou à ne pas renouveler sa chaussure, pour satisfaire la vanité capricieuse d'une femme, et ravalier le courage même, en lui donnant un si sot emploi ? C'est la honte de l'esprit humain !

Au surplus, on ne saurait s'étonner de résultats si déplorables, quand on remonte au principe d'où ils découlent. Malgré tous les beaux semblants religieux de la chevalerie, depuis le commencement du douzième siècle, au fond, ce qui l'a animée et soutenue, ce qui lui a surtout donné tant de prise sur les imaginations, et qui la fait briller encore aujourd'hui d'un certain éclat dans nos souvenirs, c'est la galanterie. Depuis longtemps, on ne parle guère des Hospitaliers ; les Teutoniques sont mis en oubli, et si le souvenir des Templiers s'est soutenu plus longtemps, c'est que des traditions, fausses ou vraies, nous présentent toujours ces moines-chevaliers comme ayant été trop accessibles aux faiblesses mondaines. Quant à la chevalerie prise ensemble, on n'y pense jamais

sans que l'idée que l'on s'en forme se mêle forcément avec celle de l'amour.

Or, ce préjugé prend sa source dans les habitudes d'esprit que les romans de chevalerie ont si profondément imprimées aux générations, depuis six ou sept siècles. A compter de ce temps, la passion de l'amour a été érigée en vertu, la femme en une espèce de divinité, et la galanterie est devenue un culte. Un amant chevalier, car il était assez difficile d'être l'un sans être l'autre, un chevalier donc, depuis le douzième siècle jusqu'au seizième, grâce au code amoureux dont tout le monde reconnaissait la validité, ne cessait pas d'être un parfait chrétien, tout en préférant sa maîtresse à la sainte Vierge, et en mettant les faveurs de sa mie à plus haut prix que le bonheur céleste, ainsi qu'on l'a vu dans le *vœu du héron*, et comme on en peut trouver mille exemples dans les poésies des Provençaux, des trouvères et des Minnesingers.

On est convenu d'appeler ces gens-là des chrétiens, et de donner les siècles où ils ont vécu comme très-religieux. Je ne m'engagerai pas dans une logomachie, à ce sujet; mais ce qui est constant et dont chacun peut facilement acquérir la preuve, c'est que le *sigisbéisme*, et l'on sait tout ce que je veux dire par là, a été implanté, soigné, cultivé, exalté par l'esprit chevaleresque; que l'amour une fois proclamé vertu, les amants les plus passionnés sont devenus des héros; que tout leur a

été permis, jusqu'à adorer la femme des autres, fût-ce même celle de leur parent ou de leur roi; qu'autour d'eux, c'était à qui protégerait leurs amours, tandis que le tort était constamment donné aux époux.

Il est curieux de voir le rôle que l'on fait jouer dans les romans, à Charlemagne, à Arthur et à tant d'autres princes qui avaient le mauvais goût de trouver singulier que l'on fit la cour à leurs femmes, et que, pour cette raison, les poètes ont réduits à jouer le rôle de Cassandres ridicules. Quant au Charlemagne des romans, on doit s'en souvenir, il avait commencé lui-même par traiter fort cavalièrement le mariage, comme nous l'apprend la Chanson des Saxons, et s'il gronde son neveu Beaudouin de ce qu'il va à la maraude jusque dans la tente de la reine Sébile, ce n'est que pour exciter son neveu à la désobéissance et jouer un mauvais tour au roi Quiteclin. D'un autre côté, Sébile est peu scrupuleuse sur l'article de la foi conjugale; Héliasant est singulièrement complaisante, tandis que le grand Charlemagne est là favorisant, en dessous main, une intrigue lubrique, il faut le dire, mais qui aura le double avantage de lui faire conquérir la Saxe et d'amener la reine, doublement vaincue, à recevoir le baptême.

A la rigueur, tout cela peut passer pour de la politique habile; mais il faudrait être un nouvel Escobar pour arriver à rendre de telles actions

conformes à la morale et à la religion. Ainsi , c'est au moyen d'un adultère scandaleusement et perfidement préparé, que l'on parvient à entraîner une reine idolâtre à se faire chrétienne ! c'est son amant qui interrompt le cours de ses tendresses pour lui donner des instructions religieuses ! c'est une jeune fille qui prépare et surveille ces rendez-vous où la dévotion est mêlée au libertinage ! Et tout cela , pour la plus grande gloire du Dieu des chrétiens, pour forcer les Saxons à recevoir le baptême !

En vérité, quand on réfléchit que le roman où se trouve cet amalgame monstrueux d'ambition, de christianisme et de libertinage, était lu avec plaisir sous le règne de saint Louis, on est tenté de demander, avec l'auteur de *Figaro* : « Qui est-ce que l'on trompe ici ? » Et que l'on ne pense pas que la Chanson des Saxons soit la composition chevaleresque la plus scandaleuse ; car au contraire, comme j'ai pris soin de le dire, elle est chaste et fort morale même, si on la compare à celles qui ont été faites dans le même temps ; c'est l'ouvrage de ce genre, qui, après la Chanson de Roland et la Chronique de Turpin, ouvre modestement la série des romans de chevalerie où l'amour, la galanterie, jusques et compris l'adultère, deviennent les machines poétiques des récits où figurent des personnages qui ne font rien, pas même les fautes les plus monstrueuses, sans invoquer les noms de Jé-

sus-Christ, de la benoîte sainte Vierge, et de tous les habitants du paradis.

Cette morale lubrique, comme dit énergiquement Boileau, jointe à une foi mal éclairée et aux extravagances belliqueuses usitées dans les pas d'armes et dans les tournois, tel est le résultat essentiel des idées chevaleresques qui, en faussant les esprits en Europe dès le douzième siècle, n'ont pas cessé, même aujourd'hui, de faire sentir leur mauvaise influence, au moins sur les mœurs et sur la littérature.

VI

Anéantissement de la Chevalerie. — Le duel.

VI

Anéantissement de la Chevalerie. — Le duel.

Lorsque, dans les années 1450 et 1451, les comtes de Dunois, de Penthièvre, de Foix et d'Armagnac, *généraux* du roi Charles VII, livraient les batailles de Fourmigni et de Castillon, réunissaient la Normandie, la Guyenne et Bordeaux au royaume de France, et achevaient d'en chasser les Anglais, l'esprit chevaleresque, anéanti, était remplacé désormais par l'attachement à la couronne, symbole de la patrie. De ce moment les efforts personnels et égoïstes des chevaliers, pour acquérir une gloriole stérile, devinrent ridicules; et tous les vrais guerriers concoururent à affermir en France cette admirable unité qui, depuis, a fait de ce pays l'une des nations les plus imposantes de l'Europe.

Si je n'avais qu'à déterminer l'époque précise à laquelle l'esprit chevaleresque, reconnu faux et nuisible, a été forcé de céder à un sentiment vrai et noblement salutaire, j'aurais achevé ma tâche.

Mais les préjugés et les habitudes inculqués par la chevalerie, avaient pénétré si profondément dans les mœurs depuis plus de trois siècles, que ce qui cessa presque tout à coup d'être adopté dans les combinaisons de la haute politique, et dans la pratique du gouvernement des États, semble s'être attaché avec d'autant plus d'obstination et d'acharnement aux actes de la vie ordinaire. Ce dernier résultat de la chevalerie, qui a été, presque jusqu'à nos jours, un obstacle aux progrès de la civilisation, est un sujet d'étude d'autant plus important, que nous devons nous défier du mal qu'il peut nous faire encore.

Mon intention n'est pas cependant de suivre minutieusement toutes les altérations qu'a subies l'esprit chevaleresque jusqu'à présent; mais seulement de faire connaître les plus importantes, celles qui accusent formellement son déclin et sa corruption.

Tout ce qui précède prouve que la chevalerie, prise dans le sens le plus étendu, a pour fondement principal le combat singulier, *le duel*. La chevalerie veut avoir raison *quand même*! C'est là sa loi, sa règle de conduite, son essence. Tracer, ne fût-ce que sommairement, les modifications qu'a éprouvées le duel, serait donc le moyen le plus prompt de faire connaître les vicissitudes qu'a éprouvées la chevalerie elle-même; or, c'est celui dont je vais faire usage.

Dans la loi Gombette, faite par Gondebaud, roi

de Bourgogne (501), on défère le duel à ceux qui ne voudront pas s'en tenir au serment; et le combat avait lieu, entre les litigants, *cum fustibus et clypeis*, avec des bâtons et le bouclier. Ce même article (44) se retrouve dans un capitulaire de Charlemagne.

En 973, cette loi était si bien établie, que, quelques années avant, comme on présenta à Othon I^{er} la question de savoir si en matière de succession directe, la représentation devait avoir lieu entre les petits-enfants et les oncles, les docteurs ès lois étant restés perplexes, on jugea à propos de remettre la décision au jugement des armes. Et le moine Sigebert, qui rapporte ce fait, ajoute que l'on fit choix de deux vaillants combattants pour soutenir le pour et le contre. Cette jurisprudence barbare s'appliquait également dans les causes civiles et dans les causes criminelles.

Pour en abrégé les formalités, bientôt chacun se crut en droit de prendre tout de suite les armes à la plus simple contestation. Et de là vint cette fureur de combats et de duels qui s'accrut tellement, qu'en 1041, on promulgua cette fameuse loi dite *Trêve de Dieu*, non pour détruire le duel, ce qui n'était encore venu à l'esprit de personne (1),

(1) On trouve cependant, parmi les décrets du pape Nicolas II (1060), une défense courte mais expresse du duel. « Monomachiam in lege non assumimus, quam præceptam fuisse non reperimus, cum hæc et hujus modi sectantes, Deum solummodo tentare videantur. » Titre XX. De bellis. Labbe. Vol. 8, pag. 562.

mais pour en diminuer au moins les funestes effets, en interdisant la faculté de se battre à certains jours de la semaine et à ceux de grandes fêtes.

La Trêve de Dieu, renouvelée plusieurs fois, même par les papes, produisit l'effet tout contraire à celui qu'on en espérait; et la rage des duels judiciaires et privés s'établit si bien dans les mœurs, qu'en 1119, aux beaux jours de la chevalerie, Louis le Gros accorda par lettre, aux religieux de Saint-Maur des Fossés, le droit d'ordonner le duel entre leurs serfs et des personnes franches; ce qui était une faveur, sinon quant à la forme, au moins pour le fond, puisqu'on faisait participer à la même justice, des personnes de conditions inégales.

La première restriction des duels fut faite par Louis le Jeune, qui ordonna, en 1168, qu'ils n'eussent plus lieu, pour une dette qui n'excédait pas cinq sols de ce temps, quelques francs de nos jours.

La modicité de cette somme peut faire juger de la quantité de duels qui avaient lieu dans ce temps, où, comme il arrive toujours, les parties mécontentes des décisions des juges, ou docteurs ès lois, appelaient de leurs jugements au droit de leurs seigneurs, pour en obtenir gage de combat, et terminer des affaires contentieuses par le sort des armes. On croit généralement aujourd'hui que ces combats judiciaires avaient alors pour motif principal le besoin de laver ou de venger son

honneur, ce qui arrivait souvent sans doute ; mais communément, et à l'époque surtout où l'on promulgua la Trêve de Dieu, on se battait après le jugement civil, comme aujourd'hui on en appelle à la cour de cassation, pour obtenir un jugement en dernier ressort. Et la seule différence qu'il y eût dans l'application de cette jurisprudence sanglante et chevaleresque, est que les gentilshommes se tuaient à coups de lance ou d'épée, tandis que les vilains s'assommaient à coups de bâton. Mais ce qui flattait les passions des hommes lorsqu'ils obtenaient gage de combat, et ce qui contribua puissamment à faire passer ce pis-aller judiciaire dans les mœurs de toutes les classes de la société, c'est l'idée de devenir l'arbitre absolu de ses intérêts, et de se rendre justice par soi-même. En sorte que le duel trouva des partisans plus nombreux et tout aussi ardents parmi les gens qui revendiquaient judiciairement une maison, un cheval ou une vache, que parmi les nobles prêts à venger les injures qui pouvaient leur avoir été faites.

On s'aperçoit de la trace profonde que cette jurisprudence avait imprimée dans les mœurs, par la timidité des tentatives des plus grands princes pour l'effacer. Ce ne fut qu'en 1260, que saint Louis crut pouvoir défendre les duels, ou gages de bataille, en substituant la preuve par témoins ; et encore, comme le dit Beaumanoir, jurisconsulte de ce temps, « Le roi fit cette défense, dans sa

cour, c'est-à-dire dans ses domaines ; mais il ne la fit pas dans celles de ses barons. »

Enfin, il faut aller jusqu'à l'an 1305, quarante-cinq ans après l'essai de saint Louis, pour trouver la défense des duels, pour toujours, en matière civile, faite ouvertement, par Philippe le Bel.

Jusqu'à cette époque mémorable, la chevalerie avait imposé sa jurisprudence à tous les ordres de l'État, à toutes les classes de la société ; puisque les nobles, ainsi que les vilains, terminaient toute espèce de différend par le duel, et que les conciles sont pleins de défenses faites aux ecclésiastiques de s'entremêler ou de prendre part aux *sentences de sang*.

En faisant mettre les Templiers en jugement, et en refusant le gage de bataille pour toutes les causes civiles, Philippe le Bel refoula en quelque sorte la chevalerie sur elle-même, et l'isola de la société. En effet, c'est de ce moment que les hommes se rattachant encore à cette institution décrépite et devenue inutile, mais sentant le besoin de faire parler d'eux et tourmentés par l'oisiveté et souvent même par la faim, se mirent à hanter les tournois, à aller faire parade de leur adresse et de leur bravoure, dans les cours des seigneurs et des souverains de tous les pays. C'est alors que, s'emparant des subtilités d'un système amoureux, combiné avec le raffinement de la courtoisie guerrière, ces chevaliers, allant et venant sans cesse d'un lieu ou d'un pays dans d'autres, furent assez justement

nommés *chevaliers errants*, jusqu'à ce que, se dégradant chaque année davantage, ils allèrent se jeter dans les *grandes compagnies*, et se fondre en armée sous la main de fer de du Guesclin.

Déjà les pas d'armes, les tournois, en un mot les duels chevaleresques, ne touchaient plus à la société civile, pour laquelle ils n'étaient devenus qu'un spectacle. Quant au duel judiciaire, on n'en avait guère conservé que la forme, pour le permettre dans des cas particuliers où l'honneur des personnes était intéressé, et il fallait encore, outre la permission du roi, que le parlement intervînt. Mais l'issue triste et ridicule de la plupart de ces prétendus jugements, contribua à en détruire l'usage. Il arriva, en 1386, sous Charles VI, que l'on permit le duel entre Jean de Carrouges et Jacques le Gris, gentilshommes de la cour du comte d'Ardençon.

La femme de Carrouges accusa le Gris, auprès de son mari, d'avoir attenté à son honneur. Le Gris nia, et sur la plainte de l'époux, le parlement ordonna le duel. Le roi, toute la cour et une foule de curieux assistèrent à ce combat, qui eut lieu sous les murs de Saint-Martin des Champs. Le Gris fut tué, mais quelques mois plus tard, le véritable auteur du crime, l'avoua en mourant. Peu de temps avant, le peuple de Paris avait trouvé une occasion de rire, en voyant le duel projeté entre le chevalier Pierre de Courtenay, champion des Anglais, et Guy de la Trémoille, chargé de soutenir l'honneur

chevaleresque de la France, combat interrompu par une pluie battante, et arrêté enfin par la volonté de Charles VI, qui eut le bon esprit, en cette occasion, de braver tout à la fois le préjugé chevaleresque, et de se moquer des astrologues qui lui avaient promis la victoire (1).

Dix-huit ans plus tard, 1404, sous le règne du même prince, un combat semblable à celui des *trente* eut encore lieu entre sept chevaliers français et sept chevaliers anglais. Depuis le mariage d'Isabelle de France, avec Richard II d'Angleterre, la paix régnait entre les deux nations, en sorte que tout défi porté, ne pouvait être qu'un de ces actes de chevalerie, si communs alors parmi les preux qui ne savaient à quoi passer leur temps.

« Ces chevaliers, dit la Chronique de Saint Denis (2) qui s'exprime vertement sur ce sujet, se sont engagés dans cette entreprise uniquement pour se faire un renom de vaillance. Ils ont cru pouvoir en agir ainsi, quoique tout combat particulier qui n'a pas pour objet l'intérêt de la chose publique, puisse être taxé de témérité. *Etsi particulare prælium non in favorem rei publicæ, temerarium dici possit.* »
 « Les sept chevaliers français envoyèrent donc un héraut d'armes au roi d'Angleterre, pour provoquer

(1) Les détails de ces deux duels se trouvent dans la Chronique du religieux de Saint-Denis; Chronique de Charles VI, liv. VI, chap. 41, et liv. VII, chap. 41, pages 393 et 463 de l'édition faisant partie des documents inédits de l'histoire de France. Paris, 1839.

(2) Chron. de Saint-Denis, liv. XXII, chap. 3, tom. 3, page 31, même édition.

courtoisement (*amabiliter*) un pareil nombre de chevaliers anglais à une joute militaire, afin de faire juger laquelle des deux nations est la plus brave. Sept Anglais ne manquèrent pas de répondre au défi, et le duc d'Orléans, le frère du roi de France, fit dire force prières pour le succès des chevaliers français. « Mais, quoique les gens raisonnables, ajoute le chroniqueur, désapprouvassent ce combat comme déraisonnable, et justifiant aux yeux des étrangers le proverbe qui accuse les Français d'être les plus présomptueux de tous les peuples, l'entreprise ne laissa pas cependant d'être mise à fin (1). Les apprêts du tournoi qui eut lieu aux environs de Bordeaux, se firent avec le cérémonial et toute la courtoisie chevaleresque; mais le combat fut long, acharné, et les chevaliers ennemis s'accablèrent d'injures. Les Anglais, tout en frappant à coups redoublés, renvoyaient les Français aux sauces de la cuisine de la cour; et de leur côté, les Français reprochaient à leurs adversaires la mort ignominieuse de leur roi Richard II. Enfin, un chevalier anglais ayant été tué, tous les autres, grièvement blessés, se rendirent et s'avouèrent vaincus. »

Ce récit fait par un membre du clergé, qui appréciait les vanteries et les boucheries chevaleresques à leur juste valeur, indique très-clairement

(1) « Et quamvis viri nonnulli circumspecti adgressum velut dissonum reprobarent, exteræ que naciones inde trahebant vulgare proverbium, et quod Francia cuncta regna superbiâ excedebat; res tamen ad votum in finalibus successit. » Loc. cit.

la nécessité où se trouvait le roi de ménager un préjugé qui régnait encore avec assez de force, et démontre cependant la profonde nullité de cette chevalerie réduite, pour soutenir son faux éclat, à se donner en spectacle comme les gladiateurs de l'ancienne Rome ou les matadors espagnols.

La guerre des Anglais et la noble Jeanne d'Arc vinrent en aide aux chevaliers. Cette fois ils furent bien obligés de perdre de vue leur vanité personnelle, et d'employer leur courage au profit de l'État. Les grands malheurs ont au moins cet avantage, qu'ils retrempent les âmes et font rentrer les esprits dans le vrai. Tout le monde avait été forcé de prendre les armes pendant l'invasion anglaise, et les paysans en sarrau, qui se battaient à coups de fléaux et de fourches en défendant le pays pied à pied, firent ouvrir les yeux sur la dextérité si souvent inutile des chevaliers de profession. Quant à la haute noblesse française, qui par son dévouement et son obéissance à la couronne, n'avait plus cessé de marcher sur les traces de du Guesclin, elle fut admirable dans le cours de cette guerre funeste.

Jaloux d'un pouvoir qu'il s'efforça constamment d'affermir, le premier des rois de France, qui travailla sciemment à donner à ce royaume une constitution militaire, œuvre si habilement reprise, longtemps après, par Richelieu, et que consolida Louis XIV; Louis XI, avait la haine innée du seigneur féodal. C'était pour lui un ennemi per-

sonnel ; et cette disposition suffit pour faire comprendre ce que dut être la chevalerie, sous son règne. Elle se réfugia à la cour de Bourgogne, en Flandre, en Espagne et en Italie. Pas un seul duel autorisé n'eut lieu pendant la vie de ce prince. N'importe comment, il voulut que toute justice fût administrée et rendue en son nom. Tout ce qui avait existé avant lui, il le modifia. Outre les tailles qui furent levées, sans assemblées, et selon le bon plaisir royal ; dans l'effroi que causa à Louis XI la promptitude avec laquelle la noblesse et le peuple prirent les armes et se constituèrent en troupes réglées, à l'époque de la guerre dite *du bien public*, ce prince imagina de se faire garder par quatre mille étrangers, la plupart Suisses, qu'il soudoya. Désormais, arbitre absolu pour l'administration de la justice, pour la levée des impôts, et pour la composition de l'armée, il voulut enfin s'emparer de la faculté exclusive de dispenser les honneurs chevaleresques.

A la suite des longs différends entre les factions des maisons de Bourgogne et d'Orléans, les chefs des deux partis avaient pris l'habitude, pour récompenser leurs créatures, de faire des chevaliers à tout bout de champ. Louis XI, profitant avec son habileté ordinaire, de la confusion et de la multiplicité de cette chevalerie devenue généralement ridicule et odieuse, coupa court à tous ces désordres, en instituant (1469) l'ordre royal de Saint-Michel, dont il fut chef et souverain.

Là se perd entièrement la trace de l'ancienne chevalerie ; elle n'existe plus que par les romans et dans les imaginations.

Charles VIII et Louis XII, ayant trouvé l'usage des troupes étrangères établi, en composèrent leurs armées pour aller porter la guerre en Italie. Sans nous occuper de leurs succès ou de leurs revers, je ferai observer seulement, que les officiers généraux qui commandaient ces troupes, Jean de Bourbon, Rohan de Gié, Phil. de Crèvecœur, Baudricourt, Trivulce, Ch. d'Amboise, Chabannes de la Palice, Stuard d'Aubigny, et d'autres, véritables officiers de l'école fondée par du Guesclin, conservaient et affectaient même de suivre les habitudes de ce que l'on appelait déjà, avec raison, la *vieille chevalerie*. Quelques-uns de ces généraux étaient assez ignorants, et la plupart d'entre eux mettaient leur vanité à le paraître. Aussi furent-ils assez étonnés de trouver en Italie, des chevaliers de ce pays, qui, outre leur bravoure et la dextérité à manier les armes, avaient encore l'esprit cultivé, lisaient les auteurs, composaient même des livres, et avaient le sentiment et le goût des arts.

Quelque temps avant la bataille de Séminara, qui força l'armée de Louis XII à renoncer à l'occupation du royaume de Naples (1503), les Français ayant fait une tentative pour s'emparer de la ville de Barletta, où ils avaient envoyé un trompette, furent instruits, par ce parlementaire, que

les Italiens avaient tenu des propos offensants, contre eux. De leur côté, les guerriers de Barletta ne tardèrent pas à savoir que les mauvaises paroles leur avaient été rendues avec usure, en sorte que treize chevaliers de ces derniers, envoyèrent un défi à treize chevaliers français, en promettant que, d'ailleurs, toute hostilité serait suspendue, et fixant pour champ du combat, un lieu situé entre Barletta, Andria et Quadrato. Pour plus de sûreté on convint que les capitaines des armées ennemies, le vice-roi d'Aubigny et Gonzalve de Cordoue, suivis d'un nombre déterminé de troupes, accompagneraient chacun leurs treize combattants jusqu'à moitié chemin, où ils s'arrêteraient pour être témoins et juges du tournoi. Ce combat où les Français furent vaincus à leur grand étonnement, est, si je ne me trompe, le dernier tournoi sérieux qui ait eu lieu en Europe ; et il doit passer ou pour un anachronisme, ou pour un trait d'érudition chevaleresque (1).

(1) En 1527, pendant le siège de Florence, par l'armée de Charles-Quint, il y eut encore un défi chevaleresque suivi d'un duel, qui servit de spectacle, sans avoir aucun rapport avec les opérations des deux armées ennemies. Un jeune homme de l'armée florentine, Lodovico Martelli, envoya défier, à la manière des anciens chevaliers, le jeune Giorgio Bandini, sous prétexte qu'ennemi de la patrie, il portait les armes contre elle. Le combat fut accepté, les champions se présentèrent chacun avec un second, et se battirent en champ clos, en présence des deux armées florentine et impériale. Le dommage fut égal des deux côtés. L'un des seconds de Bandini fut tué sur la place ; et Martelli, blessé, fut forcé de s'avouer vaincu et rendit l'esprit après le combat. Tout

A l'avènement de François I^{er} au trône (1515), il y avait plus d'une raison pour que le goût factice de la chevalerie se ranimât très-vivement. D'abord, la découverte récente de l'imprimerie venait de répandre un très-grand nombre d'exemplaires des romans de chevalerie, et de ce moment, la lecture en devint universelle. Puis, le jeune roi, qui ne craignait pas d'imiter la galanterie si vantée des héros de ces livres ; dont la bravoure d'ailleurs avait quelque chose de cette témérité irréfléchie et impatiente de toute discipline, que l'on se plaît encore à appeler chevaleresque, ouvrit son règne de la manière la plus heureuse et la plus brillante, par la victoire de Marignan et la conquête du Milanais.

Mais ce qui frappa surtout les esprits, fut cette fantaisie du jeune roi qui, grand maître de l'ordre royal de Saint-Michel, voulut être armé chevalier, selon l'ancienne méthode, par Pierre du Terrail de Bayard.

S'il y eut jamais au monde un homme qui, par la réunion de ses qualités et de ses vertus religieuses, morales et guerrières, ait mérité le titre de chevalier, considéré dans sa perfection idéale,

cela n'empêcha pas qu'après l'expiration de la trêve convenue entre les assiégés et les assiégeants, pour cette espèce de combat théâtral, on ne continuât les opérations militaires. On prétend en outre que ce duel eut pour cause véritable entre les deux jeunes gens, une rivalité d'amour à l'occasion d'une certaine Marietta des Ricci. Sur cent duels, on peut calculer qu'il y en a plus des deux tiers où la galanterie entre pour quelque chose.

c'est certainement Bayard, le seul homme de guerre qui ait fait de la chevalerie une chose vraisemblable, en pratiquant en effet toutes les vertus dont les historiens romanciers se sont amusés à douer ceux qui firent partie de cet ordre. Mais à cela près de la bravoure, qui était incomparable chez François I^{er}, ce prince, trop galant et plus qu'irréfléchi, profita peu des grands exemples que lui offrait la conduite de celui qu'il choisit pour parrain et qui lui ceignit l'épée.

Bayard est un homme à part, comme Socrate. L'un était guerrier, l'autre philosophe; mais tous deux avaient un sentiment profond du juste et un besoin inné de faire le bien, ce qui, sans avoir égard à la différence de leurs professions et de leurs croyances, en fait des êtres de la même nature.

Bayard n'avait donc pas plus de rapport intellectuel avec François I^{er} qu'avec sa cour et le siècle où ils vivaient. Bayard était isolé là, comme il l'est dans l'histoire, comme il l'est dans la chevalerie, ornement unique et précieux de l'une, et le seul soutien réel de l'autre.

Personne, du reste, ne se fait plus d'illusions aujourd'hui sur le prétendu esprit chevaleresque que François I^{er} remit à la mode. C'étaient les romans qui fermentaient de nouveau et avec plus d'activité que jamais dans le cerveau des lecteurs; c'était le goût des tournois élégants si goûtés des dames de la noblesse, admises à la cour par le jeune roi; c'étaient les poètes de l'Italie, et particulièrement

l'Arioste, qui, par son charmant livre, avait donné une impulsion nouvelle à la galanterie chevaleresque; c'était enfin un besoin de récréation pour l'esprit qui le soulageait du poids assez lourd des affaires et des inquiétudes dont on était accablé dans ce temps.

Mais cette mode ne laissa pas d'avoir parfois une influence fâcheuse sur les habitudes et les déterminations du roi. Sans parler de ses nombreuses aventures galantes, dans lesquelles il fut beaucoup plus souvent entraîné par la vanité chevaleresque, que par un sentiment vrai, il laissa voir, à la malheureuse affaire de Pavie, combien le courage aventureux et qui se confie aveuglément dans sa force, peut devenir fatal, quand un prince oublie son devoir de roi, pour faire le puéril métier de chevalier.

Non-seulement tous ses officiers les plus recommandables, le vieux dé la Trémouille, Louis d'Arc, les maréchaux de Chabannes et de Foix, lui conseillèrent de lever le siège de Pavie et d'éviter la bataille; mais on lui démontra, qu'en attendant quelques jours, l'état de dénûment où était réduite l'armée ennemie la forçant de se retirer, il serait maître du pays alors, et entrerait dans la ville sans coup férir. Aucun raisonnement, aucune prière ne purent avoir accès dans son esprit; et s'imaginant même que l'ennemi allait l'attaquer, tout à coup et pour assumer sur lui seul la responsabilité et la gloire de toute cette affaire, il s'avisa

d'envoyer à l'un des premiers officiers de l'armée impériale, le marquis de Pescaire, un défi chevaleresque. Il lui manda donc que s'il voulait se rendre avec les huit chevaliers de son corps d'armée, en qui il mettait le plus de confiance, dans un lieu également distant des deux camps, ils'y trouverait avec un pareil nombre de guerriers, et que l'issue du combat ferait voir à laquelle des deux nations on devait adjuger le prix de la valeur. François ajoutait que si ce parti ne convenait pas à Pescaire, il lui offrait vingt mille écus au cas, qu'avant vingt jours, il engageât une bataille générale.

Pescaire n'était pas moins brave que le roi de France, mais il se montra brave comme on devait l'être de son temps. Il remercia François I^{er} de la préférence glorieuse qu'il lui accordait en le défiant ; mais il ajouta : « qu'il ne pouvait accepter cet honneur, parce qu'il ne lui était pas permis de disposer de sa vie sans le congé de l'empereur. Que quant à la bataille, il assurait sa majesté qu'elle l'aurait, avant le terme indiqué, sans qu'elle se mît en frais ; et qu'il osait lui conseiller de garder son argent qui pourrait être employé à payer la rançon d'un prisonnier d'importance. »

Le résultat de la bataille de Pavie donne à cette lettre un tour ironique, que Pescaire n'y mit sans doute pas ; car, si assuré qu'il pût être de la victoire, il ne pouvait se flatter de faire le roi prisonnier. Toutefois, il fallait que François I^{er} fût bien

entêté de ses idées chevaleresques , pour que la réponse du marquis ne le rendit pas circonspect. Loin de là, le roi de France persista à ne pas lever son camp et à menacer Pavie.

Alors Pescaire lui tint parole. Pendant qu'un détachement des impériaux fit une fausse attaque contre le camp du roi, un autre corps alla abattre un pan de mur de la ville, par lequel on fit entrer trois mille arquebusiers et trois gros bataillons des vieilles bandes espagnoles et de lansquenets. L'intention des généraux de Charles-Quint, n'était pas de livrer bataille, mais seulement de pénétrer jusqu'à Pavie. Devant le camp français, était en batterie, du côté de la ville, une artillerie formidable qui, en faisant feu sur les troupes qui y entraient, mirent un instant le désordre parmi l'infanterie espagnole, et l'aurait inévitablement foudroyée, sans l'impardonnable étourderie de François I^{er}. Ce malheureux prince, voyant une apparence de désordre parmi les bandes ennemies, et s'imaginant qu'il n'y avait plus qu'à courir sur elles pour les détruire entièrement, sans prendre encore conseil de personne, s'élança avec toute sa chevalerie vers la ville, rend la batterie inutile en se mettant entre elle et l'ennemi qui, profitant de cette bonne fortune inattendue, entoure la troupe du roi, en commence le carnage et finit par faire le roi prisonnier. Tel était l'état et l'effet des idées chevaleresques appliquées à l'art de la guerre, en 1525.

On a beaucoup vanté l'influence de la courtoisie

chevaleresque sur l'adoucissement prétendu des mœurs des guerriers entre eux. La lecture des romans peut faire soutenir cette opinion ; mais il s'en faut bien qu'elle soit confirmée par l'ensemble des faits historiques qui s'y rapportent. C'est déjà une loi fort barbare, bien qu'elle résulte d'un consentement mutuel, que d'égorger son ennemi s'il ne se rend pas. Mais il suffit de lire avec attention Froissard et Monstrelet, pour s'assurer de la quantité énorme de chevaliers, car je ne parle pas des soldats, qui, après la capitulation, ont été pendus par ordre de leurs confrères. Clisson, entre autres, avait fait pendre et massacrer tant de gens, que, comme le fait observer Étienne Pasquier (Recherches, t. I, page 514), on lui avait donné le surnom de *boucher*.

Peut-être avait-on fait quelques progrès en humanité, au temps de François I^{er} ? C'est ce que nous allons voir.

Lorsque le roi, blessé et tombé sous son cheval mort, eut rendu son épée à Lannoi, au milieu de sa noblesse qui s'était fait tailler en pièces ; au premier moment, on respecta en lui la majesté royale. Mais ceux des officiers français que leurs blessures forcèrent également de se rendre, devinrent un sujet de querelles entre les officiers ennemis, qui se les disputaient dans l'espoir d'en tirer une riche rançon. Le sage la Trémouille, âgé de soixante-quinze ans, lui qui voulait que l'on évitât le combat, eut le bonheur d'avoir la poitrine percée de

deux balles et de mourir les armes à la main. Mais il n'en fut pas ainsi pour le maréchal de Chabannes. Après avoir fait plier deux fois tout ce qui se trouvait devant lui, ce brave seigneur, entraîné par la chute de son cheval, fut arrêté prisonnier de guerre par un capitaine italien. Tout à coup un capitaine espagnol, nommé Buzarto, furieux de ce qu'une si riche proie lui était échappée, et voulant la ravir à l'Italien qui refusait de partager avec lui la rançon, brûle la cervelle du prisonnier avec son arquebuse.

Quant au roi, on l'avait transporté à Pavie, où tous les officiers de l'armée impériale, intéressés à conserver une si précieuse capture, prenaient le prétexte de lui faire honneur et de lui tenir compagnie, pour ne le jamais laisser seul. Presque tous, à travers ces dehors de politesse, laissaient percer une cruauté brutale. Ils affectaient de se couvrir des vêtements les plus riches, mais dépouilles encore sanglantes des Français morts sous les murs de Pavie.

Un seul des vainqueurs de François se conduisit alors avec générosité et noblesse. Le marquis de Pescaire avait pris une grande part à la victoire, et fut obligé de retarder sa visite au roi prisonnier, jusqu'au moment qu'une blessure grave qu'il avait reçue au visage pendant la bataille, fut à peu près cicatrisée. Dès qu'il se sentit en état de sortir, il se présenta à François I^{er}. Mais au lieu d'insulter au malheur, comme le faisaient ses compa-

gnons, il arriva vêtu d'un habit de drap noir, sans aucun ornement, et donna au royal prisonnier, toutes les consolations et les espérances que sa position, à l'égard de Charles-Quint, lui permit de hasarder.

Le marquis de Pescaire, fils d'Alfonse d'Avalos et d'Aquin, issu d'une des plus illustres familles du royaume de Naples, et l'un des grands capitaines de son temps, est encore célèbre par sa femme, Vittoria Colonna, l'un des premiers poètes lyriques de l'Italie, après Dante et Pétrarque. Pescaire lui-même, était lettré; et lorsqu'à l'âge de seize ans, il fut fait prisonnier à la bataille de Ravennes, il adoucit les rigueurs de sa captivité, en composant un *Traité de l'amour* qu'il dédia et envoya à sa femme, qui était du même âge que lui.

Pescaire est le Bayard italien; et si j'insiste tant soit peu sur ce personnage, c'est qu'il caractérise mieux qu'aucun autre, la transition des habitudes de la vieille chevalerie qu'il avait honorée par sa bravoure et par la pureté de ses mœurs, aux idées tout à fait modernes qui exigent comme point de perfection, que l'on soit brave, modeste et poli tout à la fois. L'Italie qui, alors, était en avance de plus d'un siècle sur les autres nations de l'Europe, et qui leur a fourni tant de modèles en tous genres, a encore été la première à produire un grand capitaine ayant la vraie politesse, celle du cœur, mêlée à celle de l'esprit, et un écrivain, Baldassar Castiglione, qui a fait un excellent

traité sur cette précieuse et rare qualité morale (1).

Tous les historiens ont répété une observation que je ne manquerai pas de reproduire : le règne de Henri II de France, disent-ils, a commencé et fini par un combat singulier.

Cette recrudescence de goût factice pour les habitudes et les mœurs chevaleresques, avait été provoquée par François I^{er} parmi la noblesse, par quelques-unes de ces témérités, inexcusables dans un roi ; et dans sa cour, en y introduisant les dames, et en donnant l'exemple d'une galanterie qui ne lui fut pas moins funeste comme homme, que la bataille de Pavie ne lui avait été fatale comme chevalier.

L'inopportunité de cette manie frappe d'autant plus, qu'elle jure avec ce qu'il y a de sérieux et de positif dans les événements de ce temps, et en particulier dans le génie et la conduite de celui qui en fut à peu près l'arbitre, Charles-Quint. Aussi la chevalerie et la galanterie, en France, deux par-

(1) Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pescaire, né dans le royaume de Naples, en 1473, mort à l'âge de 52 ans en 1525, des suites de ses blessures, quelques mois après la bataille de Pavie.

Baldassar Castiglione, né à Mantoue, en 1478, mort à Tolède en 1529. Il est auteur du livre intitulé : *Cortigiano, l'homme de cour, l'homme bien élevé*, ouvrage dans lequel il enseigne tous les moyens de perfectionner les habitudes du cœur et de l'esprit. Ce livre, fort bien écrit en italien, n'a rien de didactique dans sa forme, et sa lecture, qui a fait longtemps les délices de l'Europe, est encore agréable aujourd'hui.

ties d'un tout qu'on ne sépara plus, devinrent-elles une occupation, une manière d'être des gens de cour et de la noblesse, qui fit d'eux un monde à part et ayant ses lois et ses usages pour eux seuls.

Henri II, par une faute qu'il fit en montant sur le trône, donna à cette chevalerie factice, un caractère triste et fâcheux.

Au fond, tout cet étalage de luxe, n'était pour François I^{er} qu'un moyen de couvrir sous des dehors brillants, deux défauts inhérents à son caractère : une bravoure mêlée d'étourderie, et un attrait invincible pour les femmes; mais, en somme, il se battait bien, ainsi que ses généraux, dans l'intérêt de la couronne et de la France, et l'on n'a pas à lui reprocher d'avoir autorisé entre ses sujets, aucun duel judiciaire.

Le malheur voulut que son successeur, car je passe le règne si court de François II, se trouvât obligé de remettre en vigueur un usage tombé en désuétude depuis 1306 lorsque Philippe le Bel avait abrogé la preuve par le combat, en matière civile.

Des propos hasardés sur une prétendue intrigue incestueuse, déterminèrent, en 1547, F. de Vivone de la Châtaigneraye et Guy Chabot de Jarnac à soumettre au roi les cartels qu'ils s'envoyèrent, en demandant la permission à Henri II, *de leur octroyer le champ à outrance* (1). Comme il

(1) On trouvera ces deux cartels dans les additions des mémoires de Castelnau. Ils sont cités aussi dans le 1^{er} vol. des Essais sur

y avait eu des démentis grossiers de donnés entre gens faisant *profession d'honneur*, distinction subtile, au moyen de laquelle on se mettait au-dessus des ordonnances royales défendant le duel, Henri II permit le combat et désigna le jour et la place où il devait avoir lieu, le 10 juillet 1549, dans la cour du château de Saint-Germain en Laye.

Ce duel, le dernier qui ait été autorisé, et le premier de ceux qui, jusqu'aujourd'hui, ont le caractère d'une vengeance personnelle, fut accompagné de circonstances qui montrent ce que l'application des principes de l'ancienne chevalerie aux mœurs modernes, a de faux et de dangereux.

Dans les règlements que Philippe le Bel donna sur les duels, il est dit : « que l'on n'accordera le combat à outrance, que lorsqu'il n'y a que des indices contre l'accusé, et que les preuves ne sont pas suffisantes; puis, qu'au jour désigné les deux combattants partiront de leurs maisons, faisant porter devant eux toutes les armes dont on sera convenu de se servir; qu'ils marcheront doucement, faisant, de pas en pas, le signe de la croix, ou ayant à la main l'image du saint qu'ils révèrent le plus; qu'arrivés dans le champ clos, *l'appelant*, ayant la main sur le crucifix, jurera sur sa vie, son âme et son honneur, qu'il croit avoir

Paris, de Sainte-Foix, page 246. La teneur en est si grossière et si dégoûtante, que je m'abstiens de les reproduire ici.

bonne querelle ; et que, d'ailleurs, il n'a sur lui, ni sur son cheval, ni en ses armes, herbes, charmes, pierres, conjurations, etc., etc. *L'appelé* était tenu de faire les mêmes serments. Les ordonnances ajoutaient que le corps du vaincu, dans le cas de mort, serait livré au maréchal du camp, jusqu'à ce que le roi eût déclaré qu'il voulait lui pardonner, ou en faire justice, c'est-à-dire le faire pendre au gibet par les pieds. Que, dans le cas où le vaincu survivrait, on lui couperait ses aiguillettes ; qu'il serait désarmé, déshabillé ; que tout son harnais serait jeté çà et là, et qu'enfin il resterait étendu à terre jusqu'à ce que le roi eût déclaré s'il voulait en tirer la justice susdite ; ou lui pardonner. Qu'au surplus, tous les biens dudit vaincu seraient confisqués au profit du roi, lorsque le vainqueur aurait préalablement été payé de ses frais et dommages. »

Tout absurde et barbare que soit le principe de cette jurisprudence, on entrevoit dans ses formes un désir de s'assurer de la sincérité des plaignants, en mettant leur bonne foi à l'épreuve par des serments solennels, et par la crainte d'un châtiment terrible. Or, voici à quelle occasion on crut devoir faire l'application de ce vieil usage.

Jarnac était un jeune homme plus adonné à la galanterie qu'aux armes. C'était un des efféminés de la cour de Henri II, qui passa, à tort ou à raison, pour être l'amant de sa belle-mère, la seconde femme de M. de Jarnac, son père. La Cha-

taigneraye prétendit qu'il lui avait fait la confidence de cette liaison, ce que Jarnac nia; et de là la querelle, les cartels soumis au roi et l'octroi du combat à outrance.

La Chataigneraye, ami particulier du monarque, indépendamment de sa bravoure, était renommé par la supériorité avec laquelle il se servait des armes. En sorte que, quand l'on sut qu'il devait se battre avec Jarnac, tout le monde, et lui-même surtout, jugea son adversaire, un homme mort. « *Il ne le craignit pas plus*, dit son contemporain Vielleville, dans ses mémoires, *qu'un lion n'a peur d'un chien.* »

Entre le jour où Henri II avait permis le combat et celui où le duel eut lieu, il s'écoula près de quatre mois, que les deux adversaires employèrent bien différemment. Jarnac, comme l'indique la réputation devenue proverbiale de son nom, se fit enseigner quelques coups fourrés, par un bretteur italien, dans le pays duquel l'art de l'escrime avait été porté déjà à une grande perfection depuis plus d'un siècle. Quant à son ennemi, sûr de son fait, et ne doutant pas de la victoire, il se mit à la célébrer d'avance, par des orgies qui durèrent pendant cinq semaines; « *dépensant*, dit encore Vielleville, *plus de douze cents écus par jour*, chose qu'il n'eût pu faire, si le roi ne lui avait fourni cet argent. » Mais il redoubla de profusion pour paraître avec éclat le jour de la cérémonie, et, avec un sang-froid que l'infériorité présumée de son

adversaire rend assez peu chevaleresque, il fit apprêter, non loin de la lice, un grand souper auquel il pria tous les grands de la cour de venir prendre part, *après le combat*.

Le 10 juillet, quinze jours avant celui du couronnement de Henri II, ce prince, entouré de tous ses seigneurs et des dames de sa cour, ainsi que des ambassadeurs étrangers, parmi lesquels on distinguait celui du grand sultan Soliman II, vint s'asseoir sur une estrade, dans la cour de son château de Saint-Germain en Laye, pour assister à ce fameux duel. Six grandes heures furent employées par les parrains et les confidents des deux adversaires, à visiter les armes et à faire prononcer les serments selon la formule. Enfin, vers la fin du jour, le combat eut lieu; la Chataigneraye fut blessé à mort, et le roi, après avoir vu tomber son favori, rentra consterné dans ses appartements.

Restait le souper. Mais dès que les Suisses de garde au château, les laquais, et surtout la valetaille que la curiosité avait attirée, surent que le vainqueur imaginaire était effectivement le vaincu; alors, à la faveur de la nuit, chacun d'eux se mit en devoir de piller. Tout en dévorant les mets préparés, ces misérables firent main basse sur la vaisselle en argenterie et volèrent les riches buffets empruntés à sept ou huit grandes maisons de la cour. Le désordre devint tel que les capitaines et les archers des gardes, attirés par le bruit, fondirent à coups d'épées et de hallebardes sur ces pil-

lards auxquels s'étaient joints une foule de vauriens venus de Paris.

L'ambassadeur de Soliman II, à ce que rapporte Brantôme, témoigna plus d'une fois son étonnement pendant ce fameux duel, de ce qu'il avait lieu entre deux gentilshommes français, tous deux favoris du roi, et que le prince cependant laissait exposés à un tel massacre : « car, ajoute le narrateur, les Turcs ne font pas cela ; et ils mettent tout leur point d'honneur à bien servir leur prince et à soutenir sa querelle. *Nous autres chrétiens, nous sommes plus qu'eux ; car nous nous savons battre en combats singuliers et généraux.* »

Dans son enthousiasme pour ce duel où figura son oncle la Chataigneraye, le même Brantôme rapporte un fait qui s'y rattache, et qui prouve à quel point le faux honneur, ou *point d'honneur*, était un préjugé généralement établi déjà de son temps. Lorsque la nouvelle de la mort de la Chataigneraye se répandit, on eut peine à y croire, tant cet homme avait la réputation d'être habile dans le maniement des armes. Or, il arriva, deux mois après l'événement, quand on l'apprit en Piémont, que deux simples soldats de ce pays se défièrent en duel, parce que l'un avait annoncé cette nouvelle, et qu'il s'en trouva un autre qui soutint que la chose était impossible. A l'occasion de ce point de fait, qu'une lettre ne tarda pas à confirmer, les deux malheureux soldats se cou-

vrèrent de blessures, ce qui fut jugé une chose admirable en ce temps (1).

Depuis que François I^{er} avait rétabli une chevalerie factice, que les dames étaient admises à la cour, et que l'usage des favorites reconnues était consacré, le goût des tournois galants était devenu plus vif que jamais ; et c'était une petite satisfaction de vanité que ne manquaient pas de se donner et le vainqueur de Marignan et son fils Henri II, lorsqu'ils trouvaient l'occasion de faire habilement manœuvrer leurs chevaux ou de manier les armes courtoises, devant la belle Diane de Poitiers, et même devant beaucoup d'autres. A ces Lancelots et à ces Tristans modernes, il fallait des Genièvres et des Iseults, et la passion que l'on avait alors pour les vieux romans de chevalerie, justifiait, aux yeux d'une foule de gens de cour, le scandale des amours de ces rois. Ce goût de sigisbéisme s'étendit rapidement de la cour à la ville ; et les progrès en ce genre, provoqués déjà depuis un siècle, par les *cent nouvelles nouvelles*, composées sous les auspices de Louis XI, encore dauphin, devinrent beaucoup plus grands lorsqu'une princesse du sang, la sœur de François I^{er}, écrivit un livre dans le même esprit, et portant le même titre.

(1) Pour ce qui concerne le duel de Jarnac et la Chataigneraye, on peut consulter *les mémoires de Vieilleville*, l. II, chap. 12 ; et le *discours sur les duels* de Brantôme.

Nous avons vu qu'au quatorzième siècle, la gravité des manières, et nécessairement celle des mœurs, fut compromise par un changement de mode dans les vêtements; mais, au seizième, il s'accomplit une révolution bien autrement importante, lorsque les dames eurent leurs entrées à la cour, que les rois eurent ostensiblement deux ménages, l'un à droite, l'autre à gauche, et que ce fut de ce dernier côté que dépendirent les grâces et les faveurs. Bientôt il n'y eut pas de seigneur, et même de petit bourgeois, qui ne voulût être roi chez lui. Ce qui est certain, est que Henri II, qui rendit des ordonnances assez sévères contre la polygamie, pour que l'on soit en droit de le féliciter d'en avoir fait un *cas pendable*, aurait au moins mérité d'être condamné à une forte amende. Mais à partir d'Agnès Sorel, la position de favorite était devenue un sujet continuel d'espérance pour les jolies filles pauvres, qui voulaient toutes devenir quasi-reines de France. Et en effet, depuis François I^{er}, roi très-chrétien, et trop chrétien même quand il faisait si impitoyablement brûler les hérétiques, cette honteuse dignité n'a guère cessé d'être brigüée et accordée jusqu'au temps du roi Louis XV.

Mademoiselle de Saint-Vallier, dont la jeunesse et la beauté avaient gagné le cœur de François I^{er} lorsqu'elle vint lui demander la grâce de son père, et à qui on fit épouser bientôt après le comte de Maulevrier, pour finir, quand elle se fut empa-

rée de l'esprit du roi Henri II, par devenir duchesse de Valentinois; en somme, Diane de Poitiers avait dix-huit ans de plus que son royal amant. Née avec le siècle, elle avait cinquante-neuf ans, lorsque le roi Henri II en avait quarante et un, en l'an 1559; et cependant l'engouement du prince pour la favorite, était dans toute sa ferveur. On venait de conclure la paix de Cateau-Cambresis, dont l'un des résultats fut le mariage des deux filles de Henri II. Élisabeth épousa Philippe II, roi d'Espagne, et Claude, Charles II, duc de Lorraine. Il n'y avait pas de fêtes à cette époque, sans que l'on célébrât des tournois et où l'on ne jouât toutes les comédies chevaleresques, avec une exactitude pédantesque. Henri II en ordonna pour célébrer le double mariage de ses filles, et selon son goût et ses habitudes, il y prit part, toujours dans l'idée de piaffer, de caracoler et de montrer sa dextérité à gouverner un cheval et à rompre une lance, devant la vieille Diane de Poitiers.

On ouvrit donc le pas au tournoi, dans la rue Saint-Antoine, devant les Tournelles, et le roi voulut être un des tenants avec trois seigneurs de sa cour. C'est vraiment quelque chose de pénible à lire, que le récit des historiens contemporains, où l'on voit qu'il n'y a pas d'efforts que l'on n'ait tentés pour empêcher Henri II de se mettre sur les rangs pour combattre. Le maréchal de Vieilleville, entre autres, qui était près de lui, pendant qu'on

lui mettait ses armes, fit valoir tout ce que le bon sens, la prudence et l'amitié purent lui suggérer, pour détourner le prince d'un si périlleux enfantillage. Pour entrer dans ses idées, et l'empêcher de commettre une imprudence, on alla, en flattant ses goûts, jusqu'à lui faire observer que, même dans les vieux romans, les rois ne se commettaient pas ainsi; et que quand, par hasard, ils voulaient agir comme de simples chevaliers et rompre des lances, ils se déguisaient pour entrer en lice, ce qui, encore, n'était arrivé que très-rarement.

Aucun raisonnement, aucune prière ne purent le faire changer de détermination; et pendant les deux premiers jours du tournoi, où il courut, tout se passa bien. Quand vint le troisième, c'était la fête de saint Pierre : on lui représenta de nouveau, qu'ayant fait ses preuves, il devait laisser la lice aux autres. Mais enivré par ses succès précédents, et excité surtout par l'idée de ne pas cesser de se montrer jeune et vaillant devant la duchesse de Valentinois, il voulut donner encore une preuve de sa grâce et de son adresse. Cette fois il tint contre le capitaine de ses gardes, Montgomery. Ce jeune homme, par maladresse ou par oubli, n'ayant pas jeté de côté, selon l'usage, le tronçon de sa lance après l'avoir rompue, l'enfonça si violemment dans l'œil du roi, que les échardes du bois pénétrèrent dans le cerveau.

Le roi mourut, au bout de trois jours, des suites

de cet horrible accident, ce qui fit comprendre enfin à tout le monde combien cette chevalerie factice, outre son ridicule, était encore funeste.

Le duel de Jarnac et de la Chataigneraye fit donc abolir les combats autorisés; la mort de Henri II mit fin aux tournois.

Mais le duel privé, illégal, en prit d'autant plus d'empire sur les mœurs; la vanité de braver la mort se joignit à celle de braver les lois, et le point d'honneur devint tout à coup, et plus absurde, et plus opiniâtre. Ce qui restait encore du chevalier, se transforma en duelliste, en spadassin de profession. Le motif du duel, quand il y en avait, disparut entièrement devant l'intérêt du duel même, et l'on ne fit plus attention qu'à la manière plus ou moins habile, dont les adversaires, fort bons amis d'ailleurs, se comportaient pendant l'assaut d'armes. Entre eux, il ne s'agissait plus de savoir qui avait tort ou raison, mais qui bravait la mort avec l'audace la plus impie, et savait la donner avec le plus d'adresse et de férocité. Mais ce qui met le comble à la barbarie de ces usages, est le ton léger, badin et tout à la fois louangeur, de ceux qui en parlent. On ne comprend pas comment les prétendus chrétiens de ces temps, qui ne trouvaient pas de paroles assez énergiques pour condamner les combats du cirque romain, et faire ressortir l'extravagance des condamnés qui saluaient César avant de combattre pour mourir (*morituri te salutant*), écrivaient

des récits pareils à celui qui suit. Il s'agit du duel qui eut lieu sous Henri III en 1578, et c'est Brantôme que je vais faire parler encore :

« Je commencerai, dit-il, par le défi de Quélus et d'Antragues, principaux querelleurs, *et ce pour dames*. Riberac et Schomberg secondaient et tierçaient Antragues ; Maugiron et Rivarot secondaient et tierçaient Quélus. Ces seconds et tiers s'offrirent à se battre, *plus par envie de mener les mains* (1) que par les grandes inimitiés qu'ils eussent ensemble.

« *Ce combat fut très-beau*, et on le compara alors à celui des Curiaces et des Horaces, car on n'en avait pas vu de tel en France depuis longtemps, où les combattants fussent sans armes défensives.

« De ce combat, il n'en resta que deux en vie : Antragues et Rivarot, *un Romain et un Albain*.

(1) Cette expression *mener les mains* empruntée à la langue italienne, *menare le mani*, veut dire combattre, et s'applique particulièrement à l'escrime. On dit encore dans le peuple, en Italie : *à menato, il a mené*, pour exprimer que quelqu'un a donné un coup de couteau ou de poignard. Au temps de Brantôme, les braves faisaient le voyage d'Italie, pour visiter les fameuses salles d'armes et prendre des leçons des habiles tireurs de ce pays où, comme je l'ai déjà dit, cet art avait été poussé très loin. Les la Chataigneraye, les Quélus, les Maugiron, et d'autres, faisaient alors le voyage d'Italie dans cette intention, comme plus tard, sous Louis XIV, on commença à aller visiter cette terre pour se former à l'étude de la sculpture et de la peinture par la vue des ouvrages des grands maîtres en ce genre.

« Antragues avait affaire avec Quélus ; Riberac avec Maugiron, et Rivarot avec Schomberg.

« Ils combattirent vers les remparts et porte Saint-Antoine, à trois heures du matin, en été, de sorte qu'il n'y eut personne qui les vit battre, excepté quelque trois ou quatre pauvres gens, chétifs témoins, certes, *de la valeur de ces gens de bien*, mais qui, pourtant, en rapportèrent, tellement quellement, ce qu'ils en avaient vu.

« M. de Quélus ne mourut pas sur la place, mais il survécut quatre ou cinq jours par la bonne cure des chirurgiens, *et la bonne visite du roi qui l'aimait fort*. Enfin il mourut, car il était bien blessé. Il se plaignit beaucoup d'Antragues, de ce qu'il avait de plus que lui, une dague, tandis que lui n'avait que sa seule épée. Aussi, pour parer et détourner les coups que l'autre lui donnait, avait-il eu la main toute découpée de plaies ; et, comme ils se voulurent affronter, Quélus dit à Antragues : « Tu as une dague, et moi, je n'en ai « point ; » à quoi Antragues répondit : « Tu as « donc fait une grande faute de l'avoir oubliée au « logis ; nous sommes ici pour nous battre et non « pour pointiller au sujet des armes. »

« Il y eut quelques personnes qui dirent que c'était une espèce de supercherie d'avoir eu l'avantage de la dague, si il avait été convenu de ne porter que l'épée. *Il y a à disputer là-dessus*. Mais Antragues prétendait qu'il n'en avait pas été parlé ; d'autres assuraient que, *par gentillesse che-*

valeresque, il devait quitter la dague. C'est à savoir si il le devait ; je m'en rapporte aux bons discoureurs, meilleurs que moi. »

Tel est le degré d'abaissement où était tombée la chevalerie en 1578, devenue un usage infiniment plus barbare que les sentences par le sang, que le jugement de Dieu et le combat autorisé que l'on n'obtenait, au moins, que quand on avait porté plainte au souverain ou aux tribunaux pour un fait sérieux. Le duel de Quélus et d'Antragues, provoqué sans raison, soutenu par six hommes perdus de débauches, mis à fin à armes inégales, sans être garanti par des témoins, par des serments, et au mépris des lois divines et humaines ; voilà l'origine du duel moderne, de cette loi fantastique, sanglante et cependant suprême, puisqu'elle est plus forte que le christianisme même qui l'a toujours condamnée en vain.

Depuis le règne de Henri III jusqu'à la révolution française en 1789, l'histoire du duel pourrait fournir bien des anecdotes curieuses, sans doute, mais dont les récits ne changeraient rien au fond de la question. Je me bornerai donc à faire observer que, déjà du temps de Henri IV, la fureur des duels privés et clandestins était devenue telle, que, par le nombre de lettres de grâce expédiées à la chancellerie, on fournit la preuve à ce prince, qu'il y avait eu plus de huit mille gentilshommes tués en duel, dans l'espace de dix-sept ans. Sous Louis XIII, cette manie augmenta encore, et, malgré les édits

et quelques exemples rigoureux faits sur de hauts personnages, elle se continua sous les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, avec le caractère chevaleresque, abâtardi, qu'elle avait reçu au duel de Quélus et de Maugiron.

VII

Conclusion.

VII

Conclusion.

On me taxera de sévérité, peut-être même d'injustice envers la chevalerie. En résumant les faits, on pourra juger si mes conclusions sont justes.

A l'unité monarchique que Charlemagne tenta d'établir dans l'Europe chrétienne, succéda l'anarchie causée par les pouvoirs isolés d'une foule de petits princes souverains. De là, la féodalité, et de la féodalité la chevalerie, précaution indispensable pour la défense des droits qui ne reposaient que sur le courage et la force avec lesquels on les soutenait.

A son origine, la chevalerie n'est donc qu'une institution purement militaire, assez bonne en soi, mais déjà mauvaise, si on la considère sous un point de vue général, puisqu'elle n'avait principalement pour objet que la défense d'intérêts particuliers.

Presque au même moment que cette chevalerie réelle s'établit en Europe, arrive, on ne sait d'où, de l'Inde, de Perse, d'Arabie, de Danemarck ou d'Angleterre, une chevalerie fabuleuse, extravagante, païenne, en un mot romanesque, qui s'infiltre avec une rapidité inconcevable, dans l'imagination et dans les mœurs de tous les peuples chrétiens, et se fond même avec leur croyance religieuse.

Les armées des croisés, elles-mêmes, ne peuvent se garantir de ce nouveau genre d'hérésie; et, pour sauver la chevalerie réelle, on la retire en quelque sorte du monde, en lui imprimant un caractère religieux. On institue les Hospitaliers, les Templiers et les Teutoniques.

Parvenue à ce point, la chevalerie réelle a atteint son apogée et commence à décroître. Elle a produit son plus grand effet par l'épée des Teutoniques; elle a reçu sa première flétrissure dans la personne des chevaliers du Temple.

Cet échec coïncide avec le refroidissement des chrétiens à l'égard des croisades. Les chevaliers revenant de Palestine, attirent sur eux l'animadversion ou le mépris, soit par leur orgueil, soit par la dissolution de leurs mœurs, ou par leurs prétentions contrastant avec leur pauvreté. A défaut d'occupations réelles pour des gens de guerre, ils fréquentent les tournois, s'efforcent d'y briller ou de s'y enrichir, courtisent les dames, incommodent les maris et commencent à se faire bafouer

dans les fabliaux. Mais précisément lorsque la chevalerie commence à devenir inutile et perd de son prestige, les récits romanesques, très-répandus déjà, en acquièrent d'autant plus de vogue. On raffole des aventures extravagantes attribuées à Charlemagne, à Roland, à Arthur, à Lancelot, à Tristan, à Gauvain, et à tant d'autres héros romanesques. Pour exalter encore l'importance imaginaire que l'on prête à ces personnages, on fait l'*Ordene de chevalerie*, on attribue des fantaisies absurdes au sultan Saladin; on ne craint pas de dire qu'il a désiré être fait chevalier par Hugues de Tabarie, son prisonnier, et, pour achever de donner une idée de l'importance et de l'étendue du pouvoir, en quelque sorte sacré, attribué au chevalier, l'auteur de l'*Ordene*, débite gravement : « qu'il vient immédiatement après le prêtre, qu'il a le droit d'entrer tout armé dans les églises, et comme le *Templiste*, gardien du Saint-Graal, d'y tuer quiconque interrompt le service divin. »

La vogue de ces absurdités romanesques est à son comble. Cependant Philippe le Bel fait juger les Templiers et lance ses ordonnances contre le duel judiciaire. La forme des habits et des armures change; on sent le besoin d'un mode nouveau pour recruter les armées; Charles VII, roi de France, établit *les compagnies d'ordonnance*; les armées royales sont constituées, et nul ne peut plus commander une armée, un corps, une compagnie même, sans la volonté royale.

La vieille chevalerie n'existe plus. Mais, pour enlever ce qui peut encore lui rester d'influence, les monarques de l'Europe instituent de nouveaux ordres chevaleresques royaux, dont ils s'érigent en grands maîtres : en France celui de l'*Étoile*, en Angleterre celui de la *Jarretière*, à la cour de Bourgogne la *Toison d'or*.

C'est alors que l'esprit de la vieille chevalerie est réprouvé par les hommes supérieurs, princes et, philosophes. Henri IV, roi d'Angleterre, n'accepte point le cartel qui lui est envoyé par Louis, duc d'Orléans, et Alain Chartier s'élève avec force et raison, contre l'orgueilleuse et criminelle indiscipline des chevaliers de profession.

Le vieil esprit chevaleresque ne se soutient plus qu'à la faveur des romans et du luxe des tournois. Les chevaliers se ravalent jusqu'au rôle d'histriens, tirent parti de leur courage et de leur adresse pour faire fortune, enfin la chevalerie n'est bientôt plus en Europe qu'une curiosité théâtrale.

C'est sous ce jour douteux qu'elle brille encore parfois d'un faux éclat, sous les règnes de Charles-Quint et de François I^{er}; mais, devenue inhérente alors à la galanterie de cour, elle s'affaiblit encore, se résume en combats singuliers, et dégénère en duel.

Le combat de Jarnac et de la Chataigneraye est le dernier autorisé par les vieilles lois; celui de Quélus et d'Antragues ouvre la série des duels il-

légaux, lorsque le chevalier, repoussé par les lois et par les mœurs, en fut réduit à se faire spadassin.

Depuis Henri IV jusqu'à Louis XVI, malgré tous les efforts tentés pour déraciner ce mal, il est toujours demeuré vivace. Mais, quoique la grande révolution de 1789 ne l'ait pas complètement détruit, elle lui a toutefois porté une rude atteinte, en substituant l'idée *de l'honneur* à celle *du point d'honneur*; en donnant à chacun, devenu égal devant la loi, le droit toléré de défier un offenseur quelle que soit sa position élevée dans le monde, relativement à celle de l'offensé. Ce changement, si considérable dans les mœurs, se manifesta presque du jour au lendemain, lors de l'institution des gardes nationales dans toute la France. Tous les hommes étant légalement armés et prêts à défendre le pays, personne n'avait donc plus le besoin ni le droit de porter l'épée avec l'habit de ville; et, en effet, cet usage n'a pu être remis en vigueur depuis cinquante-cinq ans.

Que nous a donc laissé la chevalerie? A quoi a-t-elle été utile? Et qu'a-t-elle accompli de grand?

Elle a produit deux grandes choses. Les Hospitaliers (de Rhodes et de Malte) ont rendu de grands services à l'Europe, en la garantissant longtemps des attaques des nations musulmanes. La seule réserve à mettre dans l'appréciation de pareils services, est qu'avant l'institution de ces ordres, Pélagie, Charles-Martel et Charlemagne, sans le se-

cours d'une association chevaleresque, et mus seulement par l'instinct de la défense et par des prévisions politiques, avaient combattu et repoussé les Sarrazins ou les idolâtres, avec non moins de courage et plus de bonheur que les Hospitaliers. Ce n'est donc point faire tort à ces religieux-guerriers, que d'assimiler leurs faits d'armes à ceux de toute brave milice quelconque.

Quant aux Teutoniques, leur histoire renferme certainement ce que les ordres religieux-militaires ont accompli de plus important et de plus fort. Mais il s'en faut bien, à mon sens, que ce résultat soit pur et beau ; et je déclare que je suis loin d'éprouver la moindre sympathie pour ces moines sabreurs qui noyaient et baptisaient tout à la fois des populations entières dans leur propre sang. De deux choses l'une : ou Mahomet et ses généraux doivent être absous de ce qu'ils ont propagé l'islamisme par la force des armes, ou l'on ne saurait approuver Charlemagne ordonnant la mort de quatre mille Saxons, ni les Teutoniques faisant des boucheries de Prussiens, sous prétexte de donner le baptême à ceux qui restent. L'entreprise des Teutoniques est donc forte et imposante, mais horrible.

Voici donc ce que la chevalerie a fait de grand ; cherchons maintenant en quoi elle a pu être utile ?

Son objet ayant toujours été la guerre et les combats, c'est naturellement dans les progrès de l'art militaire que l'on doit chercher l'influence

favorable qu'elle a pu avoir. Or, on a vu que le courage isolé, que le désir effréné de se distinguer par des faits d'armes, plutôt brillants qu'utiles, animaient ordinairement les chevaliers bien plus que le besoin de faire triompher immédiatement une cause. Mille exemples ont prouvé que l'entêtement causé par le point d'honneur, par les préjugés inhérents à l'ordre, rendaient toute la classe chevaleresque incapable de se soumettre à aucune discipline militaire, à tout service uniforme et régulier. Tous les historiens s'accordent pour dire que les désastres à la Massoure, à Crécy, à Nicopolis, à Poitiers et à Azincourt, ont été les tristes résultats de ces défauts ; et ce que l'histoire nous apprend, en outre, est que, pour établir la discipline dans les armées, il a fallu anéantir l'esprit chevaleresque, comme l'ont fait du Guesclin et Charles VII, l'un en servant l'État, de par et pour le roi, l'autre en créant les compagnies d'ordonnance, dont les officiers tenaient leurs grades de lui. La chevalerie n'a donc pas contribué à perfectionner l'art de la guerre, puisqu'au contraire, la guerre n'est devenue un art utile à la défense des États, que quand on a commencé à éteindre l'esprit chevaleresque.

D'un autre côté, je crois avoir si bien démontré, par les faits, que la chevalerie errante n'a été, pour l'Europe, qu'une maladie de l'imagination, tant qu'elle n'a pas tourné en brigandage, comme cela est arrivé à l'époque des grandes compagnies

dont du Guesclin a débarrassé la France, qu'il serait ridicule de chercher en quoi elle a pu être utile. Le beau idéal en ce genre, parce qu'il est inoffensif, est l'entêtement de ce Michel d'Oris, qui traîna pendant quatre ans, une vieille chaussure à sa jambe, toujours espérant de joindre son chevalier anglais, avec lequel il entretenait, à ce sujet, une correspondance par lettres, qui dura depuis le mois d'août 1400, jusqu'en septembre 1404, sans avoir jamais pu arriver à croiser le fer avec son *partner*.

Voici donc ce qu'était la chevalerie errante ; nous avons apprécié les avantages et les inconvénients de la chevalerie réelle, tâchons maintenant de découvrir à quoi la chevalerie romanesque a servi.

Ce produit bizarre des imaginations modernes, ressemble assez au dieu Protée, qui prenait toujours une forme différente de celle sous laquelle on croyait le saisir. La chevalerie romanesque est tour à tour, et plus souvent encore à la fois, sainte, luxurieuse, mystique, bouffonne, naïve et boursouflée ; et son défaut essentiel est de tendre, sans cesse, à faire marcher ensemble deux choses contraires et ennemies : les dogmes chrétiens, et les passions mondaines. Toute la poétique romanesque des douze et treizième siècles, est comprise entre ces deux points extrêmes : le saint Graal d'un côté, et les amours gracieuses et adultères de Tristan et d'Iseult de l'autre. Si l'on ajoute à cela les

géants, les enchanteurs et les fées dont les actes magiques sont combinés avec les miracles des saints et la volonté divine, on pourra se figurer ce qu'est le meilleur roman de chevalerie, en comparaison duquel les métamorphoses d'Ovide deviennent un chef-d'œuvre de la raison humaine.

Or, depuis le commencement du douzième siècle, jusqu'au dix-septième inclusivement (1), c'est-à-dire pendant cinq cents ans, et durant la période de temps où les idées religieuses, à ce que l'on dit, ont eu le plus d'empire, les romans de chevalerie furent les œuvres dont tous les gens du monde, depuis la cour jusqu'aux bourgeois, se récréèrent l'esprit, et dont ils nourrissaient leur imagination.

Aussi le grand règne de Louis XIV s'est-il senti de l'amalgame de toutes ces idées disparates et incohérentes. On y trouve la passion de la guerre, le goût du faste, les amours galantes, les dragonnades, les carrousels, les confesseurs et les favorites en titre, les habitations enchantées, les amours illicites et le duel, puis enfin le grand roi devenu vieux, triste, bigot, voulant toutefois légitimer ses bâtards, et finissant, après avoir figuré

(1) Sous le règne de Louis XIV, outre les anciens romans de chevalerie, tout le monde lisait encore avec passion, Amadis de Gaule et l'Astrée. Le premier roman raisonnable, *la princesse de Clèves*, de madame de la Fayette, rappelle encore le goût chevaleresque de la cour de Henri II. C'est un dernier hommage rendu à une vieille idole.

dans les ballets et les carrousels, par se faire ermite comme Renaud de Montauban et Lancelot du Lac.

Il était temps que Pascal, Bossuet, Molière et Boileau vinssent, des hauteurs de leur admirable raison, faire justice en France de cette masse d'idées incohérentes qui se seraient détruites, en se heurtant l'une contre l'autre, si l'on n'eût pas pris soin d'en débrouiller le chaos pour les classer à leur véritable place.

Malgré tous les sophismes inventés de nos jours, pour faire croire que la renaissance des lumières antiques, a étouffé une civilisation et une littérature modernes, qui ne demandaient qu'à se perfectionner et à vivre par elles-mêmes, j'en appelle à tous ceux qui ont étudié sérieusement les éléments du monde intellectuel des onzième, douzième et treizième siècles, pour dire si un assemblage d'idées disparates, telles, par exemple, que celles énoncées dans les orthodoxes, dont saint Thomas d'Aquin est le plus sûr interprète, en opposition continue avec le dévergondage de pensées et de peintures qui caractérise les compositions des trouvères et des romanciers, pouvait donner d'autres résultats que celui qu'il a produit. Après la Somme théologique de l'Ange de l'école, et les Trois Cantiques de Dante, dans le mode grave et sérieux; et si l'on considère, d'un autre côté, les bouffonneries obscènes des fabliaux et les aventures d'amour, mêlées aux croyances religieuses par les romanciers, on se demande ce qu'il restait à dire, et

quelles auraient pu être les combinaisons nouvelles de compositions impérieusement soumises à la foi ou au mysticisme? L'art serait retombé dans les conditions d'immobilité qui lui furent imposées par les religions de l'Inde et de l'Égypte; et la pensée eût été enfermée dans une circonférence infranchissable pour elle.

Gloire donc à ceux qui nous ont délivrés de ce joug des idées gothiques! Gloire à ce Michel Cervantes qui fut un des premiers à reconnaître la fausseté de la voie où s'était engagée l'Europe, et qui, brave soldat, eut le courage de faire voir le ridicule de la chevalerie, et remit le bon sens en honneur!

Mais à ces apôtres de la raison, fournis par l'Espagne et la France, il faut ajouter leur prédécesseur en Italie, cet Arioste qui, outre la grâce dont il était doué, possédait encore cette rectitude de bon sens, que l'on ne retrouve complète que dans les écrits de l'antiquité. Le poète de Ferrare qui s'était nourri de la lecture d'Horace, de Virgile, de Térence et de Plaute, se garda bien de prendre les romans de chevalerie au sérieux. Nouvel Ovide, il traita les chevaliers du Saint-Graal, les guerrières amoureuses, les paladins, les belles princesses et les géants sur ce même ton, gracieusement ironique, qui fait le charme et le mérite du livre des Métamorphoses. Grand poète, il intéressa, il fit rire; et tout le monde ne tarda pas à être de son avis.

De nos jours, où l'étude pédantesque de ce qu'on appelle, si improprement, le *moyen âge*, a fait attacher une importance ridicule à toutes les rêveries mystiques des douzième, treizième et quatorzième siècles, le poème de l'Arioste est tombé dans une espèce de discrédit, et on lit plus volontiers la Vie Nouvelle et les Trois Cantiques de Dante, que le Roland furieux. Arioste, disent les savants tant soit peu gourmés, de nos jours, est sans doute un grand poète, mais il n'a pas compris le *moyen âge*; et les délicatesses du Saint-Graal ne pouvaient être saisies par cet esprit mondain, précurseur de Voltaire. L'auteur du Roland s'est moqué de ce qu'il ne pouvait sentir, et il a jeté son siècle dans l'ironie.

Il y a du vrai dans cette opinion; mais cependant il fallait que cette ironie, versée sur les prouesses et les amours chevaleresques, au commencement du seizième siècle, ne fût pas tout à fait intempestive, pour que la cour de Rome, bien qu'assez facile sous le règne de Léon X, je l'avoue, ait accordé à l'Arioste le privilège d'impression pour son poème. On doit se bien mettre dans l'esprit, qu'en 1516, lorsque parut l'ouvrage du poète de Ferrare, la fureur des romans chevaleresques était encore dans toute sa force, malgré les constants mais inutiles efforts que le clergé avait faits depuis trois siècles, pour l'apaiser et la détruire. Les pieuses remontrances, les actes des conciles mêmes, n'y avaient rien fait; et la lecture des ro-

mans avait accoutumé les meilleurs esprits à confondre habituellement le sacré avec le profane. La comparaison d'une maîtresse avec la sainte Vierge, comme on la trouve sans cesse reproduite dans les troubadours, dans les trouvères et les minnesingers, était devenue un lieu commun dont la monstruosité ne choquait plus personne. C'est de cette conception baroque et, au fond, irréligieuse, qu'était né le personnage moitié réel, moitié mystique, de la Béatrice de Dante ; c'est à cet accouplement des sentiments pieux les plus raffinés, avec les passions purement mondaines, qu'était due cette belle chanson que Pétrarque adressa à la Vierge, à la fin de ses poésies sur ses amours avec Laure.

Telles étaient les étranges habitudes d'esprit sur lesquelles il fallait faire revenir les habitants de l'Europe. Ce que le saint-siège, ce que les conciles et les efforts de tout le clergé, n'avaient pu opérer, soit par leurs remontrances, soit par leurs foudres, Arioste le fit par l'ironie. D'un coup de sa baguette poétique, il fit tomber l'enveloppe sérieuse avec laquelle on s'était plu à déguiser les niaiseries chevaleresques, et de ce moment on ne fit plus que s'amuser d'une chose, qui avant se mêlait à tout ce qu'il y a de plus sérieux dans la vie.

A part l'Italie, dans le reste de l'Europe, on lit peu les poésies lyriques d'Arioste ; et c'est à tort,

car elles sont fort belles (1). Mais, outre leur mérite poétique, elles en ont un autre que je dois signaler ici. Le poète y a peint toutes les nuances de l'amour qui lui a été inspiré par un ou deux objets de sa tendresse, car il était constant et discret, chose rare parmi les amants. Faible, comme il l'avoue souvent lui-même, cependant il n'a jamais cherché à excuser ses passions en leur donnant une apparence de piété. En aucun endroit des ouvrages d'Arioste, et dans aucune de ses pièces amoureuses, en particulier, il ne mêle un mot de religion, ni une image mystique. Tout est franc comme l'or chez cet homme admirable; il se livre fautif, coupable même, si l'on veut, mais il ne se trompe pas sur lui-même, et ne risque de tromper personne, en cherchant à sanctifier ses fautes.

Voici ce que l'Arioste, considéré sous le point de vue moral, et même religieux, a fait de fort, de grand et d'utile: il a séparé à tout jamais, le sacré du profane, la vérité de la fable, et de ce moment le Saint-Graal, ainsi que les amours mystiques qui en résultent, ont été pris pour ce qu'ils valent, comme des rêves gothiques.

La chevalerie romanesque ne pouvait donc arriver à devenir utile que par l'excès même de son extravagance, et à partir seulement du jour où Arioste et Michel Cervantes, les deux écrivains qui

(1) On les trouve dans le volume intitulé : *Poesie varie di Lodovico Ariosto*. Firenze. Molini. 1826, pages 143-227.

ont rendu peut-être les plus signalés services à la société moderne, dessilleraient les yeux de l'Europe, et feraient voir ce qu'il y a de faux, de maniéré et d'extravagant dans le développement des idées et des mœurs, depuis le onzième siècle jusqu'à eux.

Mais il me reste encore à déterminer en l'appréciant, l'héritage que nous a laissé la chevalerie. Je l'ai déjà dit, c'est *le point d'honneur, le duel et la galanterie*, les trois plaies de l'Europe moderne.

Le point d'honneur est essentiellement immoral, en ce sens qu'il donne ordinairement à un mensonge, l'importance d'une vérité, et qu'il ne s'avance jamais sans le duel qui le soutient par la violence et le meurtre.

Cette étrange combinaison d'idées, est la quintessence de l'esprit chevaleresque. Un homme armé de toutes pièces, barrant un pont pour forcer les passants, sous peine de la vie, de déclarer que telle dame, que ni l'un ni les autres ne connaissent, est la créature la plus belle et la plus vertueuse qu'il y ait au monde; voilà le chevalier par excellence. Moins la dame est belle, moins elle est vertueuse, et plus le chevalier se flatte d'être grand, s'il a pourfendu ses contradicteurs. La réalité du fait qu'il soutient, est ce qui l'occupe le moins; et son unique idée est de forcer les autres à répéter ce qu'il lui plaît de dire.

J'avouerai bien que quand je lis le récit d'exploits

de cette nature, dans les romans, ou dans le poème d'Arioste, leur extravagance même devient un élément de plaisir pour moi, et que mon imagination les accepte tout aussi facilement que les métamorphoses d'Ovide, ou les contes des Mille et une nuits. Mais si, tout à coup, je me prends à réfléchir que depuis le onzième siècle, ces niaiseries, d'abord romanesques et fabuleuses, ont pris le caractère de crimes, en s'infiltrant dans les mœurs de toutes les nations de l'Europe ; alors, au lieu de sourire, je frémis, et je maudis même cet esprit chevaleresque qui, se perpétuant de siècle en siècle, jusqu'à nos jours, nous a transmis dans toute leur effrayante intégrité, un ou deux principes profondément antisociaux, contraires à la morale et à la religion, et sur lesquels, cependant, la société moderne pivote depuis plus de sept cents ans.

On doit rendre cette justice à l'Église, qu'elle n'a jamais cessé de condamner les récits fabuleux qui renferment ces principes, ainsi que les actes que ces idées fausses ont cependant rendus si communs dans la vie ordinaire. Le duel, les tournois même, ont été sévèrement défendus par les conciles ; et les gens tués dans ces sortes de combats, s'ils obtenaient l'absolution, étaient au moins privés de la sépulture ecclésiastique.

Chose étrange ! les nations païennes les plus belliqueuses, les Grecs et les Romains entre autres, n'ont pas connu le point d'honneur, et ne pratiquaient point le duel. Comment se fait-il que ces

deux préjugés qui mènent droit et forcément, au mensonge et au meurtre, soient devenus particulièrement pour les chrétiens, la règle de leur conduite, dans les plus importantes actions de leur vie ? Par quel singulier contraste, arrive-t-il que ce soit précisément chez les peuples à qui la religion ordonne *de tendre l'autre joue, quand on a reçu un soufflet*, où tout le monde s'offense et s'irrite sur le soupçon de la plus légère insulte ? où l'on se fait un mérite de mentir, par point d'honneur, et où enfin, on provoque et on tue un homme en toute sûreté de conscience, lorsque l'on a observé quelques conventions privées, que condamnent avec une égale rigueur, et les lois civiles et la religion ? Enfin comment se fait-il que des actions orgueilleuses et brutales, que l'on attribuerait plus volontiers aux païens, sont devenues, au contraire, l'un des caractères distinctifs des mœurs des chrétiens ? pourquoi ceux qui commandaient les armées en Grèce et chez les Romains, étaient-ils ordinairement modestes, simples et peu parleurs, tandis que le propre des chevaliers modernes est la vanterie, le faste et la fanfaronnade ? Est-ce qu'il faudrait ajouter au défaut d'inaptitude à l'art militaire, que je leur ai déjà reproché, des vices que condamne plus particulièrement la religion qu'ils professaient ? Ou, sera-t-on contraint de fermer les yeux sur toutes leurs fautes, parce qu'on les élevait jusqu'à l'ordre clérical, et qu'on leur reconnaissait le droit de tuer les gens même dans les Églises ? quel être indéfi-

nissable est-ce donc qu'un chevalier chrétien, puisque étant impropre à la profession des armes, il offensait encore, en plus d'un cas, la religion qu'il s'engageait à protéger et à défendre ?

C'était avant tout, *l'homme du point d'honneur*, celui qui, de nos jours encore, n'a d'autres raisons à faire valoir pour soutenir ce qu'il avance, que son épée.

Le point d'honneur et le duel sont donc deux legs fort tristes que nous a laissés la chevalerie. Voyons maintenant quelle est la valeur du troisième.

La galanterie n'est qu'une dégénérescence de l'amour respectueux qu'inspire la femme quand elle est pure. Cet amour, qui prend presque le caractère d'un culte lorsque la passion se combine avec les aspirations d'une intelligence élevée, se trouve, en rudiment au moins, chez presque toutes les nations civilisées. Le *Cantique des cantiques*, la *Diotime* de Platon, l'*Égérie* de Numa, indiquent que les Hébreux, les Grecs et les Romains ont au moins pressenti l'amour mêlé de respect, et qu'ils ont attribué à la femme, des lumières instinctives qui lui viennent d'en haut. L'Inde n'a point été étrangère à ce préjugé, comme le prouve le drame de *Sacotala*. Les fées, natives de l'Orient et qui, après s'être exilées dans la Scandinavie, ont rabattu enfin vers l'Europe occidentale, indiquent, par leur vol, les lieux de la terre où leur séjour a dû imprimer, dans l'ima-

gination des hommes, l'importance de la femme. La Chriemhild des Niebelungen, parente de ces fées et transportée en Allemagne, prend, dans ce dernier pays, un caractère supérieur à celui des personnes de son sexe. Dans le poëme de Ferdousi, la femme persane apparaît douée des qualités guerrières les plus brillantes, et exerçant sur l'homme, une double influence par la force de son corps et par la subtilité de son esprit. Ces différentes nations ont donc rendu une espèce de culte à la femme; seulement il faut observer qu'il était fondé sur des idées superstitieuses ou de féerie.

L'amour admiratif, le culte simple de la femme, prenant sa source dans les qualités réelles ou vraisemblables qui appartiennent aux personnes du sexe, ne se montre que chez les Arabes, un peu avant l'apparition de Mahomet. Cet amour, passionné et pur tout à la fois, est peint avec autant de charme que de naturel, dans deux belles compositions arabes: Medjnoun et Leila, et Antar. Dans ce dernier surtout, entièrement exempt de mysticisme, puisque c'est à peine si l'idée d'une religion s'y fait sentir, l'amour passionné, durable, tendre et pur, entre l'homme et la femme, est présenté sous les couleurs les plus vraies et les plus vives. Et je ne crains pas d'affirmer que, chez aucun peuple et en aucun temps, cette passion n'a été présentée avec plus de force et de simplicité, que dans le roman d'Antar.

L'Ibla d'Antar personnifie la femme dans sa per-

fection possible : elle tient juste la place intermédiaire entre la gracieuse recluse d'un harem et la sévère Béatrice placée sur les marches du trône de Dieu.

Quant à cette dernière combinaison du sentiment de l'amour, qui amène la glorification, on peut même dire l'apothéose de la femme, elle s'est développée avec le christianisme, et n'aurait vraisemblablement pas eu lieu, sans lui. Le désir naturel qu'ont dû ressentir les premières femmes chrétiennes, de se rapprocher de la perfection, en imitant le modèle de toutes les vertus de leur sexe, la Vierge, a dû nécessairement entraîner les hommes à rechercher, à chérir et à environner de leur amour respectueux, celles d'entre les mortelles, qui semblaient se rapprocher le plus de la Mère de Dieu.

Cette donnée admise, supposons-la lancée, comme elle le fut réellement, par les progrès du christianisme, à travers une foule de populations livrées d'ailleurs à tout l'emportement de leurs passions brutales ; et aussitôt on concevra comment le principe d'amour saint et pur étant successivement altéré par son contact et son mélange avec les sentiments les plus mondains, et même avec des instincts purement animaux, il a dû forcément en résulter une manifestation nouvelle de la passion de l'amour. Or, c'est ce que j'appelle la *galanterie*, mélange de mysticisme et de libertinage, tel qu'il s'est formé à ce qu'il paraît, en Provence d'où il

s'est bientôt étendu en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre, après avoir été accueilli d'abord par les croisés de tous les pays, rassemblés en Palestine.

Ce mélange de sacré et de profane, cette galanterie, dis-je, a été très-vivement caractérisée par les poètes de la Provence, aussi est-ce leurs ouvrages qu'il faut consulter, lorsque l'on veut étudier cette étrange aberration de l'esprit. Entre une foule de formules qu'ils nous ont laissées sur ce sujet, j'en rapporterai une qui n'est certes pas la plus étrange, mais qui suffira cependant pour faire apprécier nettement le caractère de la galanterie moderne, dès son origine. « Quand je parle
« de mon amour, s'écrie le vicomte de Saint-An-
« toine, troubadour provençal, ne l'imputez pas
« à orgueil : Je chéris ma dame de l'amour le plus
« tendre, je lui adresse les vœux les plus ardents ;
« et si la mort se présentait tout à coup, je de-
« manderais bien moins à Dieu, de m'accueillir
« dans son paradis, que de m'accorder la grâce
« et l'occasion de passer une nuit entière dans les
« bras de ma dame » (1).

Bien qu'il soit assez difficile d'absoudre une littérature qui emploie des formes si brutalement contraires aux principes religieux des peuples au milieu desquels elle fait sentir son action, on pour-

(1) Voyez : *Poésies des troubadours*, par Renouard, t. II, page 58, où cet exemple est pris entre beaucoup d'autres.

rait encore, à la rigueur, ne considérer ces nombreux écarts des troubadours et des trouvères, que comme des exagérations poétiques plus ou moins heureuses. Mais la galanterie qu'ils ont faite, prônée et universellement répandue chez les nations chrétiennes, a porté atteinte à une institution si importante parmi celles que les lois civiles et religieuses se sont efforcées de protéger et de garantir, qu'il n'est pas possible de passer condamnation sur ce point.

Avant l'établissement du christianisme, le mariage, chez les nations le mieux civilisées, n'était qu'une transaction, un acte dont les conditions se trouvaient garanties par les lois civiles. Chez les Romains, que je choisis de préférence, parce que ce sont eux, parmi les païens, qui ont eu la législation la plus parfaite, il en était ainsi. Et si les prêtres intervenaient dans les cérémonies nuptiales, c'était pour attirer la faveur des dieux sur l'alliance des deux époux, comme on le faisait également à l'occasion d'un marché ou de toute autre transaction de cette espèce. L'état d'infériorité où était placée la femme d'après la loi, la rendait en quelque sorte neutre dans le contrat; et l'homme n'était tenu qu'aux engagements que prescrivait la législation relative au mariage. La jonction des mains était un symbole de l'union réelle des deux conjoints, mais nullement, comme on pourrait le croire, celui d'un engagement religieux. Par cela même que le mariage était un

acte civil comme les autres, et que le divorce le rendait assez facilement nul, les séparations entre époux, amenaient rarement de grands désordres dans les familles. Si une femme manquait à ses devoirs, l'époux s'en séparait aux termes de la loi, et ce petit événement domestique excitait rarement un bruit scandaleux. En somme, l'océan matrimonial, chez les païens, était beaucoup moins orageux qu'il ne l'est devenu depuis.

L'un des plus grands changements que la religion chrétienne ait apportés dans la vie de l'homme, est d'en avoir élevé les états les plus importants, à la majesté d'un sacrement. Celui du mariage, en particulier, ruina les fondements de l'édifice social tel qu'il était établi, avant Jésus-Christ. A côté de l'acte civil dont l'homme-Dieu ne s'occupe point, le législateur des chrétiens institua le mariage religieux qui fait intervenir l'âme des conjoints, qui les oblige, l'une à l'égard de l'autre, devant Dieu, et les unit dans le sein de Dieu même. Un pareil acte, contracté devant un tel magistrat, ne pouvait se rompre ; aussi le mariage devint-il indissoluble. Voici, relativement aux mœurs des temps modernes, ce qui donne naissance à tant de difficultés inextricables dans la vie, et comment s'expliquent les contradictions s'élevant dans l'esprit de ceux qui adoptant et recevant, soit de leur plein gré, soit par habitude, le sacrement du mariage, sont entraînés par leurs passions, ou par l'exemple,

à mettre en oubli les grands engagements qu'ils ont contractés.

En comparant les effets de la loi romaine, avec ceux de l'institution chrétienne, on arrive à ce résultat : que chez les anciens, où la fragilité humaine avait une extension légale très-grande, le scandale public était presque nul ; tandis qu'au contraire, dans les temps modernes, où le principe religieux est absolument rigoureux, le scandale a toujours été exorbitant.

En rappelant ce résultat, je ne prétends point conclure que les nations chrétiennes valent moins que les païennes au fond, et, ramenant la question dans le cercle que me trace mon sujet, j'en tire seulement cette conséquence : que quant à ce qui touche le mariage, cette institution était mieux garantie contre les insultes extérieures chez les anciens, que chez nous ; en un mot , qu'elle faisait naître moins de scandale.

La preuve de ce que j'avance, est facile à trouver. On n'a qu'à comparer tous les écrits de l'antiquité, avec l'ensemble de ceux qui ont été faits depuis la fin du onzième siècle jusqu'au quinzième de notre ère, et l'on verra que parmi les caractères principaux qui distinguent les uns des autres, la réserve au sujet des femmes et du mariage est habituelle de la part des anciens, tandis que ces deux sujets, et presque toujours traités scandaleusement, font l'objet d'une multitude innombrable de livres modernes, et s'infiltrèrent même

dans ceux dont la matière sérieuse semblait devoir les en faire exclure plus particulièrement.

A cette occasion, je ferai une remarque qui m'est suggérée par un fait que j'ai consigné plus haut. On a vu, et l'histoire nous l'assure, qu'au temps de Charlemagne *les Chansons de Gestes* étaient très-graves. Aussi, en parlant de la *Chanson de Roland*, qui doit être considérée comme une reproduction traditionnelle de ces chants antiques, ai-je eu soin de faire observer que dans ce récit contenant le germe de la chevalerie, non-seulement on n'y rencontre pas la moindre idée qui se rattache à la *galanterie* puisqu'elle n'était point encore née, mais même une parole d'amour. La belle Alde a été fiancée par Charlemagne à Roland ; et celui-ci, en mourant sur le champ de bataille, ne prononce pas même le nom de celle à qui il devait être uni, et qui bientôt devait mourir de douleur en apprenant sa fin. Cette circonstance de *la chanson*, s'explique, pour moi, tout naturellement, par l'influence qu'exerçait encore sur le mariage, au temps de Charlemagne, la loi romaine. Et en effet, à la manière dont ce prince lui-même s'est comporté dans ses arrangements avec ses femmes légitimes et illégitimes, il est évident que l'on n'avait pas encore saisi, de son temps, toute l'importance qu'avait reçue le mariage en devenant un sacrement.

Au contraire, dans la *Chanson des Saxons*, fondée sur une tradition moins ancienne, ou que l'es-

prit des trouvères avait déjà altérée, non-seulement Beudouin, mourant comme Roland, n'oublie pas de faire retentir le nom de sa chère Sébile, sur le champ de bataille; mais, dans l'ensemble de cette composition curieuse, l'esprit de galanterie perce de toutes parts. Il s'y fait même sentir dans des détails de nature à offenser dans tous les temps, et que l'on est d'autant plus étonné de trouver exprimés avec une complaisance parfois cynique, à une époque où les idées et les pratiques religieuses occupaient, à ce que l'on prétend, une si grande place dans la vie des hommes.

Mais je retourne au point important vers lequel tout ce qui se rapporte à cette question, vient aboutir, qui est : que dans les mœurs de l'Europe moderne, et par conséquent dans les littératures qui s'y sont développées avec le plus d'éclat, depuis la fin du onzième siècle jusqu'au dix-huitième, le mariage a été l'objet constant des railleries des gens du monde et des écrivains ; et qu'enfin cette habitude contractée pendant le temps des croisades, devenue plus forte encore sous le règne de saint Louis, consacrée par Louis XI, si dévot d'ailleurs à la Vierge, puis amenée à l'état d'usage et presque de loi, par les princes et les cours qui vinrent après, est encore aujourd'hui une donnée si indispensable à ceux qui écrivent ainsi qu'à ceux qui lisent, que si on la retirait tout à coup, je ne sais s'il y aurait une littérature possible en Europe, et surtout en France.

Depuis plus d'un demi-siècle que tout ce qui restait encore des lois et des mœurs féodales, a été si soigneusement recherché pour le détruire, on est effectivement parvenu à se débarrasser d'une partie de ce triste héritage, qui nous vient de la chevalerie. Au point d'honneur, a succédé l'honneur même. Ce noble sentiment, compagnon de l'amour du vrai et du juste pour lesquels on est prêt à sacrifier sa vie, toute l'Europe l'éprouve aujourd'hui. A mesure que nous avançons, la véritable gloire apparaît sous son véritable jour. La guerre commence à n'être plus qu'un moyen de maintenir la paix ; les armées disciplinées en sont d'autant plus braves, et le soldat, dans nos villes de France au moins, est le plus paisible des habitants, même pendant les jours passagers de troubles civils. Tous ces soldats, ce sont nos enfants ; ils font au nom de la loi, ce que nous avons fait avant eux, ils acquittent leurs dettes envers la patrie ; et à l'ombre du drapeau pendant la paix, ou devant le feu de l'ennemi le jour du combat, ils observent la discipline qui décuple les effets du courage, et chacun d'eux meurt, ou se distingue là où le chef l'avait placé.

Cette chevalerie nouvelle dont le grand du Guesclin a posé les premiers fondements, est certes bien supérieure à l'ancienne, et il suffit de comparer par la pensée, *la grande compagnie*, où se trouvaient réunis une foule de hauts personnages, faisant le métier de bandits et d'assassins, avec nos régi-

ments dont l'aspect seul donne l'idée du calme et de l'ordre, au milieu de nos cités et de nos villages, pour faire sentir le ridicule des regrets déplacés et de l'enthousiasme faux et romanesque qu'inspire encore à quelques esprits faibles cette vieille chevalerie qui, grâce au ciel, n'existe plus que dans les livres.

C'est donc un immense progrès dans les mœurs de l'Europe, que l'honneur se soit substitué au point d'honneur, et il est du devoir des chefs de tous les grands États, de maintenir et de perfectionner cette amélioration politique et morale, en prohibant les usages qui pourraient la contrarier.

Au temps de l'ancienne chevalerie, la *ceinture de l'épée* était la partie la plus importante de la cérémonie de la réception, parce qu'elle donnait au récipiendaire, le droit de porter constamment cette arme.

Or, comme originairement il fallait être noble pour être reçu chevalier, et qu'en outre le chevalier ainsi qu'on l'a vu, atteignait presque à la dignité cléricale, il s'ensuit que le droit de porter l'épée avait quelque chose d'exclusif, ce qui naturellement fit désirer à chacun de l'acquérir. Dès la fin du treizième siècle, on commença à devenir peu scrupuleux sur la qualité et l'âge de ceux à qui on conférait l'ordre de chevalerie, et pendant les quatorzième et quinzième siècles, les guerres étant devenues si longues, et les paysans eux-mêmes s'étant mieux battus que les chevaliers qu'ils faisaient

parfois prisonniers, il fallut bon gré, mal gré, ceindre l'épée aux vilains, en sorte qu'une fois la digue rompue, tout le monde voulut et prétendit être noble. Ce fut alors à qui ferait des chevaliers. Non-seulement après les batailles, sous le règne de Charles VII, on en créait jusqu'à deux ou trois cents, mais les autorités municipales conféraient cette dignité, et même parmi les jurisconsultes, on créa des chevaliers ès lois. De tous les signes ostensibles qui pussent manifester cette dignité, l'épée *au côté* était le plus sensible, et de proche en proche tout le monde porta cette arme, en sorte que cet usage qui alla toujours en croissant, s'est maintenu en France, jusqu'en 1787, deux ans avant la grande révolution.

Nous pouvons juger de nos jours (1844) par l'effroyable habitude qui s'est introduite, depuis plusieurs années à Paris, de porter des couteaux-poignards, à quel point un usage que l'on ne suit d'abord que par frivolité, ou en cédant à une mode, peut causer des malheurs ou faire commettre des crimes. On ne porte jamais habituellement une arme, sans que tôt ou tard, on ait à s'en repentir. Ou l'on exagère le danger pour se défendre, ou la vanité nous porte à attaquer ; mais dans les deux cas, on ne veut pas rester inactif, lorsque l'on se sent armé. L'amour-propre est engagé ; et pour peu que le point d'honneur vous trouble le cerveau, on tue ou l'on est tué, en un clin d'œil.

Puisque de pareils malheurs arrivent par suite

du port d'armes cachées, on peut se figurer, et les écrits du siècle dernier l'apprennent, ce qui se passait journellement, lorsque *l'épée au côté* faisait encore partie de l'habillement de tous les hommes que leur fortune, leur profession, ou leur vanité mettaient dans l'indispensable nécessité de prendre le costume d'un *homme comme il faut*. Il n'y avait pas de jours, alors, qu'il n'y eût des duels aussi ridicules par la frivolité de leurs motifs, que déplorables par leurs résultats, et où l'ancien jugement de Dieu provoqué par l'épée des chevaliers, ne se trouvât travesti en petits assassinats clandestins, suites ordinaires de galanteries fades, ou de susceptibilités puériles.

A partir de la révolution de 1789, le port de l'épée étant devenu en France, un devoir imposé aux citoyens de toutes classes par la loi, l'esprit chevaleresque a été complètement anéanti, et l'usage du duel attaqué dans sa racine. Depuis la seconde révolution, celle de 1830, qui n'est qu'une confirmation de la première, le préjugé en faveur du duel, a été en déclinant encore en France, jusqu'à ce point que les lois qui ont été portées dernièrement contre cet usage, ont été très-facilement acceptées et ont déjà produit d'heureux résultats.

Tant que les préjugés du point d'honneur et du duel ont conservé toute leur force, on regardait les combats singuliers comme des épreuves, en quelque sorte indispensables, pour s'assurer de la bravoure d'un homme qui entrait dans la carrière

des armes. Cette opinion, qui a pu avoir quelque fondement, en raison du mode que l'on employait autrefois pour recruter les armées, est tombée d'elle-même, depuis le jour où le citoyen, comme le noble autrefois, appelé par la patrie et mu par l'honneur, a senti qu'il avait un devoir sacré à remplir. Et en effet, depuis cinquante ans que le duel est devenu toujours plus rare dans les armées françaises, personne en Europe, ne s'est aperçu, à ce que je crois, que leur vaillance ait été moindre. Avec un espace de temps, dont la prudence législative pourra sans doute abrégier la durée, on peut donc espérer que deux des tristes préjugés que nous a légués la chevalerie, le point d'honneur et le duel, seront totalement déracinés de nos mœurs.

Mais est-il raisonnable de concevoir les mêmes espérances relativement à la galanterie ? c'est un point fort douteux.

Après les études que j'ai été obligé de faire, pour aborder le sujet que je traite, j'ai été singulièrement frappé de la quantité et du mérite des livres écrits en Europe où, depuis la fin du onzième siècle, on a traité des sujets d'amour et de galanterie. Ce thème, soit qu'on le trouve développé sérieusement, ironiquement, d'une manière gracieuse ou obscène, est, sans aucun doute, celui qui a plu davantage aux lecteurs européens, et que les auteurs, troubadours, trouvères, conteurs et romanciers, ont fait valoir avec le plus d'éclat et de talent.

Dans l'ensemble de ces livres, il y a une idée qui commande toutes les autres : c'est celle de faire triompher les amants par la ruse et par la force, quelles que soient, d'ailleurs, les obligations sacrées qu'ils aient contractées. Ainsi, conformément à la jurisprudence des cours d'amour, *le mariage n'est point une excuse légitime contre l'amour* (*causa conjugii, ab amore non est excusatio recta*); et l'on peut même ajouter, que la prêtrise est dans le même cas que le lien conjugal. Quant au chevalier, non-seulement, comme dit *l'Ordène*, il a le droit d'entrer armé dans l'église, et d'y faire la police à coups d'épée, mais dans les fabliaux et surtout dans les romans, aussitôt qu'une femme, fût-elle princesse ou l'épouse d'un roi, a témoigné quelque préférence à un chevalier; comme tout, selon la jurisprudence amoureuse, doit céder à une passion forte et vraie, quel que criminelle qu'elle puisse être, non-seulement le chevalier obtient tout ce qu'il peut désirer de sa belle, mais les barons, les gentilshommes, les chevaliers, les écuyers, les varlets, les domestiques, les chambrières et jusqu'aux paysans du roi, tout le monde prend fait et cause en faveur du couple amoureux, et s'unit pour tromper le royal époux. Tel est, en effet, le fond des deux romans de chevalerie le plus justement célèbres, *Lancelot du Lac*, et *Tristan de Léonais*, dont toutes les autres compositions du même genre, ne sont que des imitations plus ou moins imparfaites.

On s'étonnera peut-être, que dans des siècles où tout le monde, dit-on, était pénétré d'une foi si vive, où l'on vendait ses biens pour aller en croisade ou pour faire bâtir des églises, durant lesquels on était toujours en oraison, aux offices, ou au tribunal de la pénitence, on acceptât des peintures de mœurs si contraires à ce que prescrit non-seulement la religion chrétienne, mais la morale courante. Or voici le correctif sophistique au moyen duquel on faisait passer cette nourriture vénéneuse, ces chevaliers si tendres pour leurs belles et si traîtres envers leurs rois, étaient censés occupés de la quête du Saint-Graal. Mais par l'effet terrible de la mauvaise volonté de quelques fées, ou d'un filtre, les héros détournés sans cesse de cette idée sainte, employaient tout ce qu'ils avaient de force, de courage et de vertu pour plaire à leur amie, dont les charmes et la beauté mis en opposition avec l'influence divine du vase mystérieux, plaçaient le chevalier, comme un nouvel Hercule, entre les chemins du vice et de la vertu. Mais l'auteur ne manquait pas de le faire succomber dans son choix, par la raison qu'il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un héros de roman, ainsi que Cléveland par exemple, qui se comporte comme un saint.

Aussi Lancelot du Lac eut-il un succès prodigieux pendant quatre siècles au moins; et parmi les aventures scabreuses qui lui sont attribuées, ce sont particulièrement celles qui offensent le plus outrageusement la pudeur, que l'auteur a liées

avec beaucoup d'art à l'invention du vase mystique, le Saint-Graal. Ce mélange du sacré avec le profane, qui blesse si profondément la moralité et le goût de ceux qui ont l'esprit droit, est précisément ce qui ravissait en admiration les lecteurs contemporains de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Louis XI et de François I^{er}. On se figurait alors être très-bon chrétien, en lisant cette fable absurde et ridicule du Saint-Graal, que sa platitude a plongée depuis longtemps dans l'oubli.

Quoi qu'il en soit, le résultat de la lecture de ces romans, pendant six siècles dans l'Europe, a été d'établir dans presque tous les esprits, une préférence marquée pour les liaisons illicites, et une incrédulité ironique à l'égard du mariage. Ces opinions invétérées ont certainement agi avec force sur les mœurs, à la longue, et ainsi que j'en ai déjà fait l'observation, toutes les littératures modernes, et particulièrement la nôtre, encore entachées des idées de la chevalerie romanesque, en fournissent la preuve la plus éclatante.

On voit donc ce que des fables absurdes, amoncelées autour des noms de Charlemagne, d'Arthur et de Roland, ont pu produire sur les destinées de l'Europe, depuis huit cents ans. Jurisprudence, art de la guerre, mœurs, littérature, et jusqu'à la religion chrétienne elle-même, tout a été altéré par elles. L'esprit de la chevalerie a été dans tout ce qui s'est fait en Europe, depuis huit siècles, ce qu'un ingrédient mal choisi et aveuglément prodi-

gué, est pour tous les mets d'un banquet d'ailleurs délicat et splendide. C'est un goût étranger qui dénature et gâte tout, qui vous poursuit sans cesse et qui s'imprègne jusque dans les vêtements.

L'esprit chevaleresque s'étant mêlé à tout depuis le douzième siècle, jusqu'à la fin du seizième, période de temps dans laquelle j'enferme la *renaissance* des connaissances humaines en Europe, il était nécessaire que la chevalerie fût le premier sujet dont je m'occupasse. Plus d'un lecteur s'étonnera sans doute des conclusions dures auxquelles j'ai été amené. Mais quelle que soit sa surprise, elle ne sera pas plus grande que celle que j'ai éprouvée moi-même, lorsque l'étude scrupuleuse des faits et des monuments littéraires, m'a conduit brusquement à envisager la chevalerie telle que je l'ai présentée. Plus d'une fois mon imagination s'est révoltée contre mon esprit, et j'ai souvent eu à combattre des impressions, des préjugés de la jeunesse, qui ne voulaient point céder la place à la réalité. Mais pour avoir le droit de mentir en s'emparant de nouveau de ce sujet, il faudrait avoir le don poétique, que reçurent du ciel l'Arioste ou le Tasse, et je ne suis qu'un historien sincère, cherchant à faire connaître la vérité.

APPENDICE.

LISTE RAISONNÉE

DES

PRINCIPAUX ROMANS DE CHEVALERIE

DONT L'ORIGINE

DE QUELQUES-UNS REMONTE AU DELA DU DOUZIÈME SIÈCLE,
ET QUI TOUS ONT ÉTÉ LUS, EN EUROPE, JUSQU'À LA FIN
DU SEIZIÈME SIÈCLE.

ROMANS CARLOVINGIENS.

- I. LA CHRONIQUE DE TURPIN.** Ce roman, qui passe pour le plus ancien de ce genre, a pour objet de célébrer les exploits et la mort de Roland à Roncevaux, à la suite de l'expédition que Charlemagne avait faite en Espagne, pour rétablir le tombeau de l'apôtre saint Jacques, à Compostelle en Galice. (V. t. I, p. 13.)
- II. LI REALI DI FRANCIA.** Ce sont les origines royales de France. Ce livre, écrit en italien, passe pour être la traduction d'un texte latin ou français que l'on n'a plus. Il a été attribué à Alcuin avec autant de raison à peu près que l'on a dit que l'archevêque Turpin a composé la chronique précédente. Quoi qu'il en soit, pour faire connaître le genre de mérite de ce livre, j'en extraurai ce qui se rapporte au personnage fabuleux qui sert de titre à mon livre, à Roland. « Charlemagne avait régné plusieurs années avec gloire et rempli l'Europe de sa renommée. Il avait une sœur cadette, nommée Berthe comme sa mère, dont le jeune chevalier Milon d'Anglante devint amoureux. Milon, arrière-petit-fils du fameux Beuves d'Antone, tenait de près à la famille royale, et était même de la branche aînée des descen-

dants de Fiovo qui venait directement de Constantin. Mais sa fortune était loin de répondre à sa naissance, ce qui ne l'empêcha pas cependant de plaire à la jeune princesse Berthe. Ils eurent des rendez-vous dont les résultats devinrent si visibles, que l'empereur ne tarda pas à en être instruit. Au milieu de sa gloire, Charlemagne en était d'autant plus sévère pour sa famille, et dès qu'il sut la faute de sa sœur, il la fit enfermer dans une tour, et résolut de la faire mettre à mort ainsi que son amant. Vainement le duc Naisme essaya-t-il de faire usage de son crédit auprès de l'empereur, pour obtenir le pardon des deux jeunes gens. Trouvant toujours le souverain inflexible, Naisme prit le parti de délivrer Milon et Berthe de leurs prisons, et, après les avoir fait marier devant l'église et avec le témoignage d'un notaire, il leur donna la liberté. Charlemagne, furieux de cette évasion, met Milon au ban, s'empare de ses biens et fait excommunier les deux époux par le pape. Milon et Berthe se décident à aller à Rome. Mais privés d'argent et de toutes ressources, ils s'arrêtent aux environs de Sutri, s'établissent dans une caverne, où la malheureuse Berthe donna le jour à un fils. Or, voici pourquoi et comment ce fils acquit le nom de *Roland* qu'il a rendu si fameux. Dès sa naissance, il était doué d'une force si prodigieuse, qu'il se *roula* du fond de la grotte jusqu'à l'entrée. Milon qui était absent pendant l'accouchement de sa femme, y trouva l'enfant à son retour. « La première fois que je le vis, dit Milon à Berthe, je le vis se *roulant*, comme cela se dit en français. Et en souvenir, je veux qu'il porte le nom de Roorlando, *Roulant*. » *La prima volta che io il vidi, si lo vidi io che rotolava ; et in Franzoso è a dire rotolare, roorlare. Io voglio per rimemoranza che l'habbia nome ROORLANDO.* (Reali di Franzia, l. 6, cap. 53.) Pendant cinq ans, Milon, sa femme et son fils n'eurent d'autres ressources pour vivre, que les aumônes qu'il allait demander et recevoir à Sutri. Mais, ne pouvant plus supporter cet état misérable, Milon prit enfin le parti d'aller tenter la fortune. Il dit donc adieu à sa femme, lui recommanda son fils et partit. Il va d'abord en Calabre, passe de là en Afrique et se met au service du roi sarrazin Agolant, qui joue un rôle si important dans les époques carlovingiennes, et avec ce prince et ses deux fils, il va jusqu'en Perse et dans l'Inde où il fait d'admirables exploits au profit de ses patrons. En cet endroit du roman des *Reali*, on perd tout à fait Milon de vue, et il n'est plus question que de son fils *Roulant* ou *Roland*.

Cependant Roland enfant, resté dans la grotte de Sutri avec sa mère, à qui il donne tout à la fois les espérances et les craintes les plus grandes, se fait remarquer entre les enfants de son âge par sa force, sa témérité et son courage. Il devient leur chef ; il les bat

et les protège tour à tour, moyen sûr de dominer, et finit par leur inspirer une sorte de respect qui les porte à se cotiser pour acheter de l'étoffe et offrir un habillement au petit Roland. Deux d'entre eux font choix d'un drap blanc, et deux autres d'un drap rouge, et de ces quatre pièces réunies, on fit un habit où le blanc et le rouge étaient divisés par quartiers, circonstance honorable qui donna à Roland l'idée d'en conserver le souvenir en prenant, par la suite, le nom de: «*Roland du Quartel*» (Orlando del quartiere).

Selon le roman, ces choses se passaient pendant que Charlemagne était à Rome pour se faire couronner empereur d'Occident, par le pape Léon III, en 801. Or, il est bon, pour faire juger des amphigouris chronologiques entassés dans ce livre, de rappeler que la déroute de Roncevaux et la mort de Roland datent de 778. Quoi qu'il en soit donc, Charlemagne, étant à Rome, eut l'idée d'aller passer quelques jours à Sutri. Le monarque y mangeait en public, et un jour le petit Roland porta la témérité jusqu'à s'approcher de la table du roi et d'y prendre un plat de mets pour le porter à sa mère. Enhardi par l'impunité, il revint jusqu'à trois fois faire le même larcin, tant qu'enfin Charlemagne, voulant intimider le héros futur, se mit à tousser en grossissant sa voix. Mais, loin d'être intimidé, le jeune Roland quitta le plat, prit Charlemagne par la barbe, et lui demanda d'une voix et avec un regard plus assurés que ceux du monarque même: «*Qu'as-tu?* » Puis ayant repris son plat, il se sauva comme les autres fois. Le roi, étonné de cette action, et préparé ensuite par un songe, fait suivre l'enfant par trois chevaliers contre lesquels il défend l'entrée de la caverne où est sa mère. Mais ils persistent, et après avoir reconnu Berthe pour la fille du roi Pépin et la sœur de Charlemagne, les trois chevaliers se jettent aux pieds de la princesse, et jurent de demander sa grâce au roi, ce qu'ils finissent par obtenir. Charles révoque le décret de bannissement porté contre Milon, ainsi que l'excommunication obtenue du pape, et après avoir adopté Roland pour son fils, il rentre en France. De retour à Paris, Charlemagne rend à son neveu les terres et les seigneuries de Milon, et lui donne les titres de comte d'Anglante et de marquis de Brava. A compter de ce moment, la faveur de Roland va toujours en croissant auprès de Charlemagne. Il devient l'un des soutiens de ce prince, de la chrétienté même, ce qui lui vaut, disent les *Reali*, l'honneur d'être nommé par le pape sénateur des Romains et gonfalonier de l'Église.

Telles sont, selon toute apparence, les traditions fabuleuses les plus anciennes relatives à Roland. Pour ceux qui seraient curieux de connaître celles non moins extravagantes qu'on y a ajoutées depuis, j'indiquerai de nouveau les volumes de novembre et décem-

bre 1777, de la Bibliothèque des romans, qui leur laissera peu à désirer sur ce sujet. Seulement je recommande de ne pas oublier, pendant et après la lecture, la phrase laconiquement historique d'Éginhart, ministre de Charlemagne : « *Roland, préfet des marches de Bretagne, périt à Roncevaux, en l'an 778.* »

III. BEUVES D'ANTONE. L'action de ce roman est antérieure au règne de Charlemagne. Beuves d'Antone descend, ainsi que Charlemagne, de l'empereur Constantin, et est le bisaïeul de Milon d'Anglante, père de Roland, qui, après s'être fait aimer d'une Berthe, sœur de l'empereur, en a eu ce fameux héros.

Brandonie mère de Beuves, après avoir fait assassiner son mari Guidon, duc d'Antone, veut encore faire mourir son fils. Le jeune Beuves est soustrait à la cruauté de sa mère, devient esclave, mais se distingue par sa valeur, et devient amoureux de Drusiane, la fille du roi d'Arménie dont il est prisonnier. La princesse répond à son amour, mais une foule de rois, rivaux de Beuves, lui créent mille obstacles, qui se renouvellent à mesure que le héros les surmonte. Enfin Beuves décide Drusiane à s'enfuir avec lui, et après avoir vaincu des géants, des lions, des tigres, pendant ces longs et périlleux voyages, Drusiane met au monde deux fils qu'elle élève et porte avec elle.

Enfin, le couple errant finit par rencontrer un chevalier et sa troupe, qui est resté fidèle à Beuves d'Antone, et lui propose de l'aider à rentrer dans ses droits, à chasser d'Antone, Dudon, usurpateur qui avait épousé sa mère Brandonie. En effet, Beuves se défait de Dudon et de tous les Maïençais, puis il punit sa mère, en lui infligeant un supplice barbare. Il la fait murer toute vive, à l'exception de la tête. Mais sa vengeance n'est pas complète : il poursuit Dudon jusque dans les États de Pépin, où, après l'avoir vaincu, il le fait écarteler. Beuves accomplit successivement de grands exploits contre les Sarrazins, en Sardaigne, en Hongrie et jusqu'en Asie. Mais lorsque, couvert de gloire, il revient à Antone pour goûter le repos auprès de la belle Drusiane, il meurt assassiné. A cela près des mœurs horriblement barbares des personnages de ce roman, son action et sa contexture ont quelque rapport avec celles du roman arabe d'Antar.

IV. BERTHE AU GRAND PIED. Berthe, fille de Flore et Blanche fleur, roi et reine de Hongrie, est demandée en mariage, par Pepin le Bref. Berthe, surnommée *la Débonnaire*, à cause de sa douceur, avant que l'aventure la plus importante de sa vie ait appris qu'elle avait un pied plus grand que l'autre, fut remise par sa mère aux ambassadeurs de Pépin. A la cour de ce

prince, se trouvait une dame ambitieuse qui voulut faire monter sa fille sur le trône de France. Au moyen d'une de ces substitutions de personnes, à la nuit nuptiale, dont on voit plus d'un exemple dans les romans de chevalerie, la dame Margiste met sa fille Alise dans le lit du roi, et, avec quelques mensonges assez invraisemblables, elle parvient à faire croire à Pépin qu'Alise est Berthe, et que celle-ci a voulu assassiner sa femme. On bâillonne la pauvre Berthe, on la confie à des scélérats chargés de la dépayser d'abord, puis de la tuer ensuite. Mais la vie de la princesse est cependant épargnée, et, semblable à Griselidis, Berthe supporte la mauvaise fortune avec une modération vraiment admirable. Il arrive enfin que Pépin, passant par hasard dans le lieu où Berthe est confinée, l'aperçoit et est profondément touché de la beauté et de l'indicible douceur de Berthe. Pépin ne peut bientôt plus modérer son ardeur, et c'est alors que Berthe, à qui son mari s'est donné pour un serviteur du roi, l'arrête avec majesté, en lui disant qu'il trahit son maître. Ces paroles font naître des soupçons dans l'esprit de Pépin, les confidences se multiplient, les aveux ne tardent pas à venir, et enfin, de retour à Paris, parmi toutes les preuves alléguées pour faire reconnaître l'identité de Berthe, celle que fournit la différence de grosseur de ses deux pieds vient confirmer toutes les autres. Cette princesse résignée et sage partage bientôt le trône et le lit de Pépin, à qui elle donna pour fils Charlemagne. On trouvera l'extrait de ce roman assez intéressant, dans le volume d'avril 1777, de la *Bibl. des Rom.*

V. LA REINE ANCROIA. En revenant de Palestine, Renaud de Montauban s'était arrêté chez un prince sarrazin dont la femme lui plut, et par qui il fut aimé. Malgré ses dévotions récentes et les droits de l'hospitalité, Renaud profite de la bonne volonté de la princesse sarrazine qui devient enceinte, et laisse son époux dans l'erreur de la légitimité. Mais à peine le roi sarrazin est-il mort, que sa femme Constance, lorsque son fils est en âge de faire la guerre, l'instruit du mystère de sa naissance, le fait partir pour la France, et lui remet un anneau, au moyen duquel il se fera reconnaître de son véritable père Renaud de Montauban.

Guidon le Sauvage, tel est le nom de ce fils, arrive au camp de Charlemagne et renverse tous les chevaliers qu'il défie; mais quand il en vient à se mesurer avec son père, la victoire reste longtemps incertaine, jusqu'à ce que Renaud, vainqueur, fait nommer le vaincu, et reconnaît son fils. Renaud présente Guidon à Charlemagne, on baptise le jeune guerrier, et il fait par-

tie des chevaliers de l'armée française. Comme il arrive toujours dans les romans carlovingiens, l'empereur est menacé par une armée de Sarrazins. Mais, cette fois, c'est une femme qui la commande, la reine Ancroia, sœur du roi Mambrin, dont l'armet est devenu si célèbre depuis qu'il a été conquis par Don Quichotte. La reine Ancroia défait les armées, renverse les guerriers, et met enfin la puissance de Charlemagne en danger, lorsque Roland, que des exploits lointains avaient éloigné de France jusque-là, y reparait tout à coup. Il livre un combat terrible à cette princesse, et est sur le point de la vaincre. Mais plus occupé encore du salut de l'âme de la Sarrazine, Roland procédant comme avec Ferragus, lui propose de se faire chrétienne. Alors on entre en pourparler. D'abord la reine ne comprend pas comment la Vierge a pu être mère; et Roland lui explique ce mystère à l'aide de comparaisons: celle d'une vitre au travers de laquelle les rayons du soleil passent sans la briser, puis cette autre des fleurs dont les abeilles tirent du miel sans que la substance et le fruit de la plante en soient altérés. Mais la reine, peu satisfaite de ces raisons, reprend son épée, et le combat recommence. La lassitude fait reprendre la conversation, et cette fois on traite de la Trinité. Mais l'intelligence de la reine n'admet pas plus facilement ce nouveau mystère. Alors Roland a encore recours aux comparaisons: dans un œil, dit-il, il y a le noir, le blanc et la prunelle; dans un cierge, la mèche, la cire et la lumière ne font qu'un. Pendant l'hiver, l'eau, la neige et la glace ne sont qu'une seule chose; et quand le soleil les fond, le tout redevient eau. « Vois, lui dit-il enfin, ce bouclier que je tiens à mon bras et que tes coups ont mis en si mauvais état, une partie est en pièces sur la terre, et le reste troué à jour en trois endroits. Quand je l'oppose au soleil, trois rayons le traversent, et quand je l'abaisse ces trois rayons se réunissent en un seul jet de lumière. » Ce dernier raisonnement fait entrer la reine Ancroia en fureur, et elle déclare qu'elle se fera tuer plutôt que de s'y rendre; alors le combat recommence avec plus de fureur que jamais, et Roland tue la Sarrazine et termine la guerre.

Ce roman est évidemment une imitation de la prétendue chronique de Turpin. Mais j'ai cru devoir le signaler, d'abord parce qu'il se rapporte à Roland, puis parce qu'il est un des premiers où l'on voit figurer une femme guerrière; et enfin, bien qu'il soit rempli d'histoires de géants, de nains et de magie, parce qu'il porte bien le caractère des compositions romanesques carlovingiennes, où, malgré l'emploi des moyens magiques et surnaturels, on retrouve toujours les idées fondamentales de la politique positive de Char-

lemagne qui voulait affranchir l'Europe des étrangers et les ranger à ses lois, en les forçant à se soumettre au christianisme. La première édition de la *Regina Ancroia*, est de Venise, 1499.

Pour suivre l'ordre fabuleusement historique des romans qui se rapportent à Charlemagne, il faut placer ici la *chanson des Saxons*, et celle de *Roland*, dont il est parlé dans ce volume et dont il sera encore question dans le second.

VI. LES QUATRE FILS AYMON. Ce roman offre une peinture très-animée des différends et des luttes opiniâtres qui s'élevaient entre le prince suzerain et ses grands vassaux, au temps de la féodalité. Charlemagne et Renaud de Montauban s'y montrent opiniâtrement héroïques pendant leur longue querelle. Renaud, après avoir terminé glorieusement sa carrière, finit comme presque tous les héros chevaleresques ; il se fait ermite.

VII. MAUGIS. Maugis est le cousin de Renaud de Montauban. Autant celui-ci se montre vaillant, austère et irascible, autant son cousin Maugis est adroit, rusé et facétieux extérieurement, tandis qu'au fond, il est savant dans l'art des enchantements. Parmi ses talents, il a celui d'évoquer les esprits infernaux et de leur faire exécuter ses desseins ; seulement la tournure de son esprit lui fait toujours choisir des moyens burlesques pour arriver à ses fins, et non content de jouer des tours à Charlemagne, il prend un malin plaisir à bafouer les démons eux-mêmes. On trouvera un extrait de ce livre, dans la Bibliothèque des romans, juillet 1778.

VIII. LES PROUESSES ET VAILLANCES DU REDOUTÉ MABRIAN, LEQUEL FUT ROI DE JÉRUSALEM ET DE L'INDE LA MAJEURE, PETIT-FILS DE RENAUD DE MONTAUBAN, ETC. Dans ce livre où les exploits de Renaud et de Maugis sont rappelés, on voit, entre autres singularités, la fin de ce facétieux Maugis, qui, voulant rentrer dans la bonne voie à la fin de ses jours, se retire dans l'hôpital de Rome et fait des sermons en style cicéronien et salomonique, devient d'abord cardinal, puis enfin pape à la mort du pontife Léon III. Une chose remarquable dans ce livre est la fusion des fables arthuriennes avec les carlovingiennes. La naissance de Mabrian est protégée par la fée Morgane, sœur du roi Arthur. Après une longue suite d'aventures, Mabrian et ses successeurs sont présentés comme ayant fondé le christianisme dans les Indes. Extrait dans la Bibl. des rom., juillet 1778.

IX. LA CONQUÊTE DU TRÈS-PUISSANT EMPIRE DE

TRÉBIZONDE ET DE LA SPACIEUSE ASIE. Ce roman fait suite aux deux qui précèdent ; c'est la fin de l'histoire des Aymon. Bibl. des rom., juillet 1778.

X. HUON DE BORDEAUX. C'est dans ce roman, en grande partie féerique, que figure Oberon, fils de la fée Gloriente, frère de lait de la fée Morgane, et par conséquent lié à Arthur, ce qui n'empêche pas Huon de Bordeaux, l'un des pairs de Charlemagne, duc de Guyenne et de Troyes, d'être protégé par ledit Oberon. Tout l'appareil magique est déployé dans cette composition, l'une de celles où les fables carlovingiennes et arthuriennes sont le plus intimement jointes. Bibl. des rom., avril 1778.

XI. GUÉRIN DE MONTGLAVE. Le sujet de Guérin est de la même nature que celui des quatre fils Aymon. Les quatre fils de Guérin se mettent également en rébellion contre Charlemagne, et c'est pendant cette lutte fort longue que se forme cette amitié si forte qui dura entre Roland et Olivier, jusqu'à leur mort. Pour peindre, par un trait, une idée de l'esprit qui règne dans ce roman, il suffira de dire qu'un fils bâtard de Guérin, saisi de repentir après avoir trahi l'un de ses frères légitimes, va se confesser à un ermite qui est de plus géant. Cette espèce de polyphème-capucin entend la confession du pénitent, l'absout, puis l'assomme et le tue pour le préserver tout à la fois de la récidive et de la damnation éternelle. Bibl. des rom., octobre 1778.

XII. GALIEN RÉTHORE, ou plutôt Galien le Restauré. Les extravagances chevaleresques sont poussées à un tel excès dans ce livre, que quelques critiques ont cru y trouver une satire de ce genre de composition ; mais c'est à tort. Charlemagne, se vantant un jour de sa grande puissance, fut arrêté dans son orgueil par l'impératrice, qui lui dit qu'elle savait que l'empereur de Constantinople, Hugo, était le plus grand des potentats. Charlemagne veut s'assurer du fait, et accompagné de ses douze pairs, il part pour aller faire ses dévotions à Jérusalem et visiter Hugo en passant.

Entre autres bizarreries tant soit peu sacrilèges, lorsque les Français sont à Jérusalem, Charlemagne et ses douze pairs sont assimilés à Jésus-Christ et aux douze apôtres, et les fanfaronnades de ces guerriers surpassent en exagération tout ce que l'on peut imaginer. Pour célébrer en quelque sorte la bienvenue de ces premiers croisés, Dieu non-seulement consent à faire des miracles, mais à leur en faire faire ; et enfin Charlemagne, mieux traité que

les autres en sa qualité d'empereur, arrête le soleil. Bibl. des rom., octobre 1778, p. 90-114.

XIII. DOOLIN DE MAYENCE. Ce roman, ainsi que celui des quatre fils Aymon et des enfants de Guérin de Montglave, a une teinte historique. Ce sont encore des querelles entre Charlemagne et son vassal Doolin de Mayence. Bibl. des rom., février 1778, p. 1-70.

XIV. OGIER LE DANOIS. Ce récit fabuleux, ainsi que ceux qui concernent Doolin, les fils de Guérin et ceux d'Aymon, a l'apparence historique. C'est encore un vassal de Charlemagne qui se révolte contre son autorité suzeraine. Il y a une bague enchantée qui joue un grand rôle dans ce roman, et l'on y remarque le caractère noblement chevaleresque du prince sarrazin Carraheu. Bibl. des rom., février 1778.

XV. MEURVIN. Ce roman indique la fusion complète des fables de Charlemagne et de celles d'Arthur. A la fin du roman d'Huon de Bordeaux, ce chevalier, le roi Arthur et la fée Morgane entourent le lit de mort d'Oberon. « Quel est ce bel enfant que je vois à côté de votre sœur? demande le moribond; c'est Meurvin, dit Arthur, le fils d'Ogier le Danois et de ma sœur Morgane. »

Quoique né d'une fée, Meurvin passe les premières années de sa vie sans protection. Il ignore son baptême, et poussé au milieu des païens, ce n'est qu'à force de courage que, sorti enfin de sa basse condition, il parvient à se mesurer avec les chevaliers chrétiens, tels que Huon de Bordeaux, Galien Rhétore et Ogier. Charlemagne étant venu en Palestine pour visiter le tombeau du Christ, est fait prisonnier par Meurvin. Mais celui-ci, au moyen d'un avertissement céleste, est tout à coup instruit de sa naissance et de la religion dans laquelle il est né, en sorte qu'il donne une protection respectueuse à son royal prisonnier. Dans ce roman ainsi que dans Doolin de Mayence, on voit reparaître le géant confesseur et assommeur, dont la naissance est révélée; cet être singulier est fils d'un Kobold et d'une pauvre petite fée à laquelle sa naissance a coûté la vie. Bibl. des rom., février 1778, page 168-179.

XVI. GÉRARD D'EUPHRATE. Ce héros est le troisième fils de Doolin de Mayence.

XVII. MILLES ET AMYS. Le fond de ce récit, d'une grande simplicité, est entouré d'une quantité d'incidents très compliqués. C'est l'histoire de deux jeunes princes unis par une amitié qui

résiste à toutes les épreuves. Durant un voyage qu'ils firent pour visiter les saints lieux et retrouver leurs parents tout à la fois, ils se donnent les preuves les plus fortes de leur attachement mutuel. Cette anecdote, qui passe pour vraie, est citée par le moine Albéric de Cîteaux et par Vincent de Beauvais. En revenant de Palestine, les deux amis, se trouvant en Lombardie lorsque Charlemagne livra une bataille de trois jours au roi Didier, combattirent avec les Français, et perdirent la vie au même moment et en combattant l'un près de l'autre. Cette histoire, traitée très-diversement quant aux détails, a été mise en vers ou en prose par des écrivains des différentes parties de l'Europe. Ce roman est suivi de deux autres : *Girard de Blaves*, fils d'Amys, et *Jourdain de Blaves*, fils de Gérard. On trouvera l'extrait de ces trois ouvrages dans la Bibl. des rom., décembre 1778.

A ces romans on peut ajouter encore ceux de *Flos et Blancflos*, *les Amours de Milon d'Anglante*, *Fierabras*, *Richard sans peur*, fils de Robert le Diable, *Guillaume au court nez*, et beaucoup d'autres appartenant à l'histoire fabuleuse de Charlemagne. Toutes ces compositions, écrites originairement en latin, à ce que l'on suppose, puis mises successivement en vers et en prose française, remaniées, combinées et retravaillées sans cesse, depuis le commencement du douzième siècle jusqu'au seizième, se sont multipliées à l'infini, ont été reproduites dans toutes les langues de l'Europe, en subissant encore, chez chaque nation, des modifications nouvelles.

Quoi qu'il en soit, cette liste raisonnée des principaux romans carlovingiens suffira pour donner une idée de l'étendue prodigieuse de cette branche de littérature, et pour ajouter une nouvelle preuve à ce qui a été dit déjà : que quelque fabuleux et extravagants que soient les récits romanesques fondés sur la vie et les faits de Charlemagne, ils ont toujours pour point de départ et pour but, un fait historique.



ROMANS DE LA TABLE RONDE.

I. MERLIN. La tendance des romans carlovingiens est donc historique, mais celle des romans arthuriens est religieuse. Dans les uns comme dans les autres, l'objet principal est altéré, dénaturé et ordinairement même tout à fait oublié ; mais pour ne point perdre le sens primitif qu'ils renferment, et ne pas s'égarer

dans les labyrinthes d'aventures et d'idées où ils engagent le lecteur, il faut avoir toujours présent à l'esprit le caractère propre de chacun des groupes de ces compositions.

Le sujet du roman intitulé *Merlin*, est la vie de ce sage, de cet enchanteur, dont l'acte principal est l'institution de la *Table ronde*. C'est pendant le règne d'Uther Pandragon, que la première idée de cette chevalerie lui vint, et que de concert avec ce prince, il en jeta les fondements. L'accomplissement des merveilles du saint Graal n'étaient encore qu'entrevu, et l'enchanteur Merlin s'occupa d'abord de fonder une chevalerie dans laquelle on n'était admis que sous les conditions de faire preuve de la plus haute noblesse, de force corporelle, de prudence, d'activité, de valeur et de fidélité inviolable envers le suzerain. Les chevaliers étaient tenus, par serment, de se prêter mutuellement secours au péril de leur vie, et d'achever seuls, si l'occasion l'exigeait, les plus terribles aventures. Ils pouvaient entrer dans les ordres religieux ou vivre en ermites, si cela leur convenait, mais, au premier appel, ils étaient obligés de reprendre l'armure. Merlin ne fit donc que préparer l'institution à l'aide de laquelle le héros prédestiné, le second Perceval, le vrai Galaad, devait accomplir les merveilles du saint Graal. Le sage enchanteur, en élevant la *Table ronde*, y avait réservé une place pour le héros prédestiné, et tout chevalier présomptueux qui avait la témérité de s'y mettre, était englouti dans la terre. Selon les romanciers, cette institution ne parvint pas du premier coup à sa perfection. Ébauchée par Merlin, à la fin du règne d'Uther Pandragon, ce ne fut que sous le fils de ce prince, le grand Arthur, que l'enchanteur la régularisa. Le roman de Merlin, dont les détails offrent des faits si extravagants, qu'ils dépassent tout ce que la mythologie païenne renferme de plus déraisonnable, a été extrait dans la Bibliothèque des romans. Vol. de juillet 1775.

II. LE SAINT GRAAL (1). D'après ce qui a déjà été dit, on peut juger de l'obscurité qui environne l'origine du roman du saint Graal. L'auteur du roman en prose se donne pour prêtre, et prétend ne l'avoir écrit que pour obéir à une inspiration divine. Il raconte donc le départ de saint Joseph d'Arimathie de Rome, transportant avec son fils le saint vase, et le montrant aux na-

(1) On a ignoré longtemps le véritable sens du mot *Graal*, que l'on écrivait aussi *Gréal*. En sorte que de *San-Gréal* on avait fait *Sang-Réal*, que l'on traduisait par *Sang-royal*. Mais feu M. Fauriel a mis fin à toutes ces erreurs, en apprenant que *Graal*, en provençal, veut dire vase, vaisseau. Au surplus, Borel, dans son *Trésor des antiquités gauloises*, avait déjà fait observer qu'à Toulouse, à Montauban et Castres, on désignait un vase par les mots : *Grasale* et *Grasal*.

tions occidentales de l'Europe qu'il convertit au christianisme. Outre son fils Joseph l'évêque, Joseph d'Armathie a, quelque temps après ses pérégrinations, un autre fils, auquel il donne le nom de Galaad, lequel est destiné à perpétuer une race privilégiée, dont le dernier rejeton Galaad, le fils de Lancelot du Lac et de la fille du roi Perlès, est destiné à accomplir les aventures merveilleuses du saint Graal, sous le règne du grand roi Arthur. Ce roman, comme on voit, a pour objet de déterminer le temps et d'ouvrir le théâtre où doivent se passer les événements relatifs au saint Graal, et où agiront cette suite de chevaliers de la Table ronde appelés à faire des efforts plus ou moins malheureux, jusqu'à ce que *le vrai Galaad*, le fils de Lancelot, se rende digne et par sa chasteté et par sa valeur, d'achever les aventures du vase mystérieux. Ce roman, plus curieux qu'amusant, est extrait dans le volume d'août 1775, de la Bibliothèque des romans.

III. PERCEVAL LE GALLOIS. Ce personnage semble n'être autre, effectivement, que le Galaad prédestiné dont il vient d'être question, puisqu'à la fin du roman, non-seulement il lui est accordé d'entrevoir le Graal, mais qu'il en possède la vision permanente, et qu'il en reçoit continuellement les bienfaisants effets. C'est dans ce roman que figure un certain roi pêcheur dépositaire du saint vase et de la lance encore teinte du sang de Jésus-Christ. C'est chez ce prince que Perceval parvient à l'honneur insigne de voir les saintes reliques et se rend digne d'occuper la place vide de la Table ronde. Mais le saint chevalier, après avoir terminé ces grandes aventures, se retire dans un ermitage, où le Graal suffit amplement aux besoins de son âme et de son corps. C'est dans cette retraite qu'il termine ses jours ; et à peine Perceval a-t-il fermé les yeux, que le saint Graal et la lance sont ravis au ciel et n'ont plus été revus sur la terre.

Autour de Perceval, le romancier a fait figurer une foule de chevaliers fameux, mais inférieurs à lui, sinon par la valeur, toujours par le défaut de chasteté. Il est évident que, dans la pensée de l'auteur du Perceval, l'histoire du saint Graal était terminée.

Mais, par le fait, ce livre devint l'arsenal où tous les romanciers suivants vinrent puiser des ressources nouvelles, et les Tristan, les Gauvain, les Lancelot, et tant d'autres chevaliers illustres, qui dans le livre de Perceval, ne paraissent que comme personnages secondaires et pour faire valoir le héros principal, devinrent, à leur tour, les premiers personnages d'autres romans fameux. Perceval le Gallois est certainement l'un des plus curieux romans de la Table ronde. Tous les chevaliers fameux de cette institution y apparaissent avec leurs caractères originaux, et jusque-là l'a-

mour, et la galanterie n'y sont présentés que comme des faiblesses extrêmement coupables ; la recherche du saint Graal y conserve toute son importance morale et religieuse. Le *Perceval* a été extrait dans le volume de novembre 1775, de la Bibliothèque des romans.

IV. LANCELOT DU LAC. En toute chose, physique ou intellectuelle, on retrouve toujours un commencement, un milieu et une fin. Dans les trois romans, *Merlin, le Saint-Graal* et *Perceval*, est contenu le germe de la chevalerie de la Table ronde. Maintenant, dans celui de Lancelot du Lac, et bientôt dans *Tristan de Léonais*, on va voir cette chevalerie fleurir, mûrir et commencer même à se faner. Dans le *Perceval*, on remarque, entre tous les guerriers qui y figurent, l'un des neveux du roi Arthur, le brave et sage Gauvain. Ce chevalier, célèbre par sa prudence, acquiert cette qualité en menant une vie singulièrement active, pendant laquelle il épuise alternativement, et la coupe des plaisirs et celle des douleurs. Enfin, il devient sage à ses dépens, mais quand il s'avise d'aller visiter le saint Graal, la mauvaise réception qu'on lui fait, l'éclaire sur la juste valeur de ses mérites, et s'il a passé d'agréables moments auprès de plus d'une beauté séduisante, il est loin de faire de la volupté le terme du bonheur, et il maudit des plaisirs passagers qui lui font perdre une destinée plus honorable et plus sainte. Jusqu'au roman de *Perceval*, Gauvain est le personnage qui s'avance le plus, quoique toujours à regret, dans les dissipations de la vie voluptueuse, et cependant il conserve un aspect d'austérité qui lui donne une physionomie particulière.

Dans *Lancelot du Lac*, il en est tout autrement. Ce héros qui descend de saint Joseph d'Arimatee, et doit donner le jour au vrai Galaad, au Galaad vierge, destiné à accomplir les merveilleuses aventures du saint Graal ; Lancelot, dis-je, pourvu de toutes les qualités guerrières désirables dans un chevalier, a l'âme la plus faible et l'esprit le plus corrompu, si on le considère comme chrétien. Non-seulement il aime la femme de son suzerain, mais il se laisse aller, il se complaît à cet amour, mais il y persiste jusqu'à ce que les années le forcent en quelque sorte à y renoncer. En somme, ses amours scandaleuses avec la reine Genièvre deviennent le sujet principal du roman et l'histoire du saint Graal, épisode choquant au milieu de toute cette galanterie adultère, à laquelle vient se joindre l'incroyable aventure de la fille du roi *Perles*, n'est plus qu'un hors-d'œuvre insignifiant. Il ne faut donc pas prendre le change : le livre de *Lancelot du Lac* est, avant tout et surtout, un roman d'amour greffé sur la naïve histoire du

saint Graal, ce qui explique comment le succès prodigieux de ce dernier ouvrage a fait oublier l'idée principale des trois premiers. (Bibl. des rom., octobre 1775.)

V. MÉLIADUS DE LÉONOIS (1). Ce roman, où figurent les plus fameux chevaliers de la Table ronde, fournit d'amples renseignements sur tout ce qui se rattache à l'histoire de cette institution fabuleuse, et les curieux en trouveront un extrait dans le vol. de février 1776, de la Bibliothèque des romans. Dans l'intérêt qui nous guide en recherchant la chaîne qui unit les romans de chevalerie, je me bornerai à faire observer que les amours de Méliadus pour la reine d'Écosse sont une imitation manifeste de celles de Lancelot et de la reine Genièvre. L'amour illicite et la galanterie scandaleuse étaient devenus les ressorts indispensables de toute composition romanesque.

VI. TRISTAN DE LÉONOIS, FILS DU ROI MÉLIADUS.

Méliadus descendait en ligne collatérale de Joseph d'Arimatee, qui avait eu pour frère un nommé Bron, auquel il laissa, en mourant, la garde du saint Graal. Ce Bron eut douze fils. L'aîné se chargea de veiller au saint vase et fit vœu de chasteté, dix autres frères se marièrent selon le vœu de leur père, mais le douzième, nommé Sadoc, ayant abandonné la maison paternelle, courut le monde et, après une tempête, trouva sur le rivage une jeune et belle personne dont il devint amoureux. Cette personne était fille du roi de Babylone et destinée en mariage au roi de Perse. Néanmoins la belle Chélinde, tel est son nom, est épousée, sur-le-champ, par Sadoc, et de cette union improvisée naît un fils nommé Apollo, séparé tout aussitôt de sa mère à qui il reste toujours inconnu. Mais la belle Chélinde, qu'une suite non interrompue d'événements extraordinaires éloigne successivement de tous ceux qui tombent amoureux d'elle, devient forcément, pendant le cours d'un certain nombre d'années, la maîtresse d'un frère de Sadoc, de Thanor, roi de Cornouailles, et de Pellias, roi de Léonais. Puis enfin, dans un combat que se livrent, sans se connaître, Sadoc et Apollo devenu un fameux chevalier, celui-ci tue son père. Dans le désespoir que lui cause ce parricide involontaire, il tue Thanor qui en avait été cause, et est proclamé roi de Léonais. Ses sujets, satisfaits de son gouvernement, n'ont bientôt plus d'autre désir que de le voir marié. Le jeune prince fait assembler les plus belles filles de son royaume, sans en excep-

(1) On pense que le Léonais est l'Armorique, aujourd'hui la Basse-Bretagne, où se trouve la ville de Saint-Paul-de-Léon.

ter les belles veuves, et Apollo, nouvel OEdipe, qui a déjà tué son son père, devient amoureux de sa mère et l'épouse. Mais, pour mettre fin à ce mariage incestueux, l'auteur du roman, au lieu d'avoir recours au témoignage de quelques vieux serviteurs comme dans la tragédie grecque, fait intervenir saint Augustin, celui qui a porté la foi chrétienne en Angleterre. Ce vieil apôtre fait de vains efforts pour faire connaître aux deux époux royaux, fort épris l'un de l'autre, l'union criminelle dans laquelle ils vivent. Saint Augustin offre de s'exposer à l'épreuve du feu ; il s'y jette en effet, mais une abondante rosée tombant du ciel éteint la flamme. La vérité est connue, et, à la suite de leur admiration, le roi, la reine et tous les habitants du Léonais, embrassent le christianisme, et Chélinde se sépare d'Apollo, lequel épouse la belle Gloriande, fille d'un haut baron. Mais ce second mariage n'est guère plus heureux que le premier, car, après avoir eu un héritier de sa femme, Apollo la conduit à la cour de Clovis pour assister au baptême de ce prince. Alors Gloriande excite si vivement les desirs de Chilpéric, fils du roi de France, que ce jeune insensé après avoir assassiné Apollo en trahison, veut faire violence à la belle Gloriande. Mais aussi chaste et plus alerte que Lucrece, la reine léonaise se donne la mort avant que Chilpéric ait pu consommer son crime. Un lévrier qui avait appartenu à Apollo, fait découvrir à Clovis le crime de son fils, qui est brûlé vif d'après le jugement des hauts barons du royaume. Quant au fils d'Apollo et de Gloriande, Clovis le replace sur le trône du Léonais où sa race continua de régner. Au nombre de ses descendants, est Méliadus, qui, devenu roi du Léonais, épousa Isabelle, fille de Félix, roi de Cornouailles, et sœur de Marc, fils aîné de Félix, lequel Marc succéda bientôt après à son père. Méliadus est fort heureux de son union avec Isabelle qui devient enceinte. Mais une fée, voisine du Léonais, se sentant vivement prise d'amour pour Méliadus, l'enlève et force sa jeune épouse à courir à sa recherche. Accompagnée d'une de ses demoiselles et de son écuyer *Gouvernail*, elle parcourt péniblement le pays, jusqu'à ce qu'épuisée de fatigue, elle met au monde un fils, et meurt en lui donnant le nom de *Tristan*, en commémoration des *tristes* circonstances au milieu desquelles il est né.

Cet avant-propos du roman de Tristan, qui n'occupe pas moins de 28 feuillets (112 colonnes in-f^o) de l'édition d'A. Vêrard, est certainement un des morceaux littéraires qui donnent l'idée la plus juste et la plus complète du goût qui prévalut généralement en Europe, parmi les populations laïques, depuis la fin du onzième jusqu'au seizième siècle, et j'en donne ici un aperçu rapide, pour faire voir comment on mêlait alors les fables de l'antiquité clas-

sique avec celles qui avaient été adoptées depuis le christianisme.

Je ferai remarquer qu'à l'exception de l'origine de Tristan qui remonte à Bron, frère de saint Joseph d'Armathie, personnage qui donne à l'auteur l'occasion de parler du saint Graal, ce saint vase et toutes les merveilles qui s'y rattachent ne sont plus mentionnés dans le cours du roman. Quoique dans le *Lancelot l'amour*, la galanterie et le libertinage même, tiennent une large place, cependant l'auteur s'est encore efforcé d'en corriger les excès, en opposant, dans tout le cours de son long récit, les incroyables faiblesses de ses héros, aux retours passagers à la vertu, dont la vue ou le souvenir du saint Graal leur donne parfois l'idée.

Mais dans le *Tristan*, ce personnage, une fois donné pour lié à la famille de saint Joseph d'Armathie, il n'est plus question du saint vase, et toute la composition est disposée pour faire valoir la vaillance de Tristan, la beauté d'Iseult et l'indomptable amour qui domine ces deux personnages pendant toute leur vie.

Je crois devoir faire observer encore que, dans le roman de *Lancelot du Lac*, il n'est fait aucune mention du chevalier Tristan, tandis qu'au contraire, dans le récit des aventures de ce dernier, *Lancelot et Genièvre* y apparaissent fréquemment, sont liés d'amitié avec Tristan et Iseult, entretiennent commerce de lettres, sont les confidents de leurs doubles amours adultères et font même à Londres, dans le palais même du roi Arthur, des parties carrées assez scandaleuses.

Considérées littérairement, ces circonstances prouvent que la composition du *Tristan* est postérieure à celle du *Lancelot*. L'auteur de *Tristan* a combiné son œuvre avec la précédente, et, pour ne point tomber dans des redites, il a abandonné l'histoire du saint Graal déjà épuisée, pour employer toutes les ressources de son art à peindre la passion de l'amour portée à sa plus haute puissance. En effet, c'est par cette peinture que le roman de *Tristan* a pris tant d'empire sur les imaginations autrefois, et c'est encore par elle qu'il n'est pas indigne d'être étudié aujourd'hui.

Voici, en aussi peu de mots qu'il est possible d'en employer, en parlant d'une narration si longue et si compliquée, le sujet de *Tristan de Léonois*. Après bien des aventures, Tristan parvient à être reconnu par Marc, roi de Cornouailles, pour son neveu, fils du roi Méliadus. Il se distingue par ses exploits, rend même de si importants services au roi son oncle, que celui-ci lui donne toute sa confiance. Tristan, blessé dans un combat, va en Irlande pour se faire guérir par la fille du roi de ce pays. En effet, la belle Iseult lui rend la santé. Mais, pendant le traitement de la maladie, les

deux jeunes gens prennent de l'affection l'un pour l'autre. Malade d'une autre blessure, Tristan retourne en Cornouailles. Mais le roi Marc qui est veuf et a entendu parler de la beauté d'*Iseult la blonde*, charge son neveu Tristan d'aller la demander en mariage pour lui. Le neveu s'acquitte de sa commission, obtient ce que demande son oncle, et se prépare à emmener la jeune fiancée.

La mère d'Iseult n'ignore pas que son gendre futur n'est plus jeune ; et dans la crainte que sa fille n'éprouve pas pour lui cette vivacité et cette constance d'amour, indispensables à la durée de son bonheur, elle imagine de donner à la suivante, qui doit accompagner sa fille jusque chez le roi de Cornouailles, une fiole renfermant un filtre qui a la vertu de rendre constamment amoureux l'un de l'autre, ceux qui en boivent de moitié. La suivante ou demoiselle d'honneur, Brangiane, prend la fiole et est chargée par la reine d'en faire boire le contenu au roi Marc et à Iseult au moment où ils entreront dans le lit nuptial.

On s'embarque, et pendant la traversée d'Irlande en Cornouailles, Tristan et Iseult, qui jouaient aux échecs pour charmer les ennuis du voyage, ont soif. Ils cherchent autour d'eux, et le hasard leur fait rencontrer la fiole qu'ils vident à eux deux. On imagine facilement les effets de cet accident. Les deux jeunes gens qui s'aimaient déjà ne peuvent résister à la puissance du filtre, et la fiancée du roi Marc devient l'amie de son neveu Tristan.

Tout va bien tant qu'on est en mer ; mais les inquiétudes naissent dès qu'on est arrivé dans le palais du roi de Cornouailles. Cependant c'est Iseult elle-même qui va arranger toute l'affaire. Elle a déjà dit tous ses secrets à la fidèle Brangiane, et c'est sur cette innocente jeune fille qu'elle compte pour se tirer d'embarras le jour de ses noces, et tromper, ce jour-là même, son futur époux.

Malgré l'embarras que j'éprouve à faire comprendre une scène de perfidie ignoble qui sert de fondement à toute l'histoire des longues amours de Tristan et d'Iseult, l'indignation que j'ai déjà si souvent exprimée, et que j'éprouve plus vive que jamais en ce moment, me force de faire connaître entièrement, une bonne fois, ce qui amusait, ce qui ravissait en admiration, les générations que l'on appelle : *nos bons aïeux, les gens naïfs d'autrefois, ces races antiques et pures, si pleines de foi, si soumises à Dieu, si dévots à la Vierge*, etc., etc. Oui avant, pendant et après le règne de saint Louis, *nos bons aïeux* se plaisaient au récit de l'incroyable aventure d'une jeune princesse qui, après s'être livrée à son

amant, substitue sa suivante, fille pure, à elle-même, pour tromper son époux (1). En outre, cette Iseult, le lendemain de ses nocces, et lorsque son inquiétude est passée, livre la pauvre Brangiane à des assassins qui cependant ont pitié d'elle et la ramènent à sa maîtresse. Mais ce qui met le comble à l'immoralité de toute cette invention, est le sang-froid de Gouvernail, écuyer d'Iseult, qui, tout amoureux qu'il est de Brangiane, prépare avec elle la substitution nocturne de cette pauvre fille dans le lit du roi, et qui, quelque temps après, l'épouse tranquillement.

Ce serait certainement en vain que l'on chercherait, dans les écrits des auteurs païens, quelque composition qui présentât un assemblage d'actions aussi désagréablement immorales. Et cependant ces ignobles substitutions, ainsi que ces espèces de guets-apens comme celui où tombe Lancelot avec la fille du roi Perlès, sont fort communs dans les romans de chevalerie. Leur fréquence indique même que le plaisir que l'on prenait à les lire en avait fait un lieu commun que les auteurs ne manquaient pas d'employer.

Bientôt un chevalier devient amoureux d'Iseult qu'il enlève. Marc a recours à son neveu qui lui rend sa femme, ce qui vaut à Tristan la dignité de chambellan, et en cette qualité, le droit d'entrer librement à la cour, *même chez la reine*.

Quoique ce roman soit traité avec une dignité ordinairement emphatique, au fond le sujet est comique et parfois bouffon. Ainsi, par quelques mots échappés à Brangiane lorsqu'elle est sur le point d'être mise à mort par les assassins, le roi Marc sait tout ce qui s'est passé entre sa femme et son neveu. Mais ce neveu lui a rendu tant de services en le débarrassant de ses ennemis, il lui ramène si fidèlement sa femme, lorsqu'elle est enlevée par de téméraires et amoureux chevaliers, que, tourmenté constamment par une sourde jalousie, il se trouve forcé à chaque instant, ou de méditer la perte de Tristan, ou de le combler de remerciements et d'honneurs.

C'est dans ce roman que se trouve l'épisode *de la coupe enchantée* dont Bocace, ainsi qu'Arioste, ont fait leur profit, et l'on imagine toutes les tribulations et les inquiétudes que doivent éprouver Iseult, Tristan et le roi Marc, lorsqu'il est question de faire faire l'épreuve de la coupe, à l'épouse infidèle du roi de Cornouailles.

Marc se flatte d'abord que la coupe a menti; mais, sur des rap-

(1) Chap. — *Commene le roy Marc espousa Yseult, la fille au roy d'Irlande*. — Édition Verard, feuillet 56, au verso, 1^{re} partie de Tristan.

ports qui lui sont faits par des ennemis de Tristan, certain de son sort, il se décide à faire faire le procès à son neveu qui est effectivement condamné à mort. On tire le trop coupable Tristan de prison pour le conduire au supplice. Mais à peine sent-il l'air, qu'il se débarrasse de ses liens, met ses gardes en fuite, se jette à la nage dans la mer et va se réfugier dans une contrée solitaire, où, par les soins de l'écuyer Gouvernail, la reine Iseult, quittant le toit conjugal, va le retrouver. Là, les deux amants délivrés de toute contrainte et de toute inquiétude, se livrent à l'ardeur de leur passion. Trois mois de bonheur s'écoulent ainsi, quand le roi Marc qui avait mis à prix la tête des deux coupables, vient pour les saisir dans leur solitude. Tristan était à la chasse et il ne trouve qu'Iseult dont il s'empare.

Si le roman de Tristan est immoral, il a souvent le mérite d'être plein de naturel. On s'attend de la part de l'époux offensé à le voir devenir furieux et même cruel envers Iseult? Mais le vieux roi se montre, au contraire, plus amoureux que jamais de son infidèle, et il l'emmène, bien décidé à profiter encore de ses droits.

Cependant Tristan a reçu dans les bois un trait empoisonné. Blessé, il revient dans l'espoir de retrouver Iseult, dont le talent dans l'art de guérir lui ôte toute inquiétude sur sa blessure. Mais son amie n'est plus dans leur retraite, où il ne retrouve que la fidèle Brangiane.

Ici commence en quelque sorte un second roman. Brangiane déclare à Tristan qu'il ne peut plus compter sur *Iseult la blonde* pour le guérir, et qu'il doit aller dans la petite Bretagne, à la cour du roi Houel, dont la fille, *Iseult aux blanches mains*, est presque aussi habile en médecine que la reine de Cornouailles. Tristan se décide à suivre ce conseil, et déguisé sous des habits de pèlerin, il va chez le roi Houel, où il se fait connaître bientôt par des exploits brillants. La princesse Iseult aux blanches mains a, en effet, guéri Tristan, puis conçoit pour lui un attachement extrêmement tendre. En cet endroit du livre, l'auteur a sans doute eu quelqu'une de ces idées allégoriques ou symboliques à la mode dans son temps, mais qui n'a été éclaircie par aucun critique, et dont je n'ai pu pénétrer le sens. Tristan épouse Iseult *aux blanches mains*; mais, par un scrupule inexplicable, il demeure aussi réservé près de cette épouse légitime qu'il l'a été peu avec Iseult la blonde pour laquelle il conserve une préférence marquée. Devenu en quelque sorte bigame, Tristan fait naître dans le cœur des deux Iseult des accès de jalousie, sources de scènes très-variées dans cette partie du roman.

C'est dans ces circonstances qu'Iseult de Cornouailles, le cœur plein

de ses chagrins d'amour, écrit à la reine Genièvre qui traitait le grand Arthur comme Iseult elle-même en usait envers le roi de Cornouailles, des lettres confidentielles accompagnées de réponses où ces deux bonnes pièces font du sentiment entre elles sur le peu de loisir que leur laissent leurs royaux époux, pour vivre en toute joie avec leurs amants.

De son côté Tristan, s'occupant fort peu de sa femme légitime, pense toujours à sa première Iseult, et conçoit même sur sa fidélité à son égard des soupçons qui l'agitent au point de lui faire perdre momentanément la raison. Comme Roland, il devient furieux, court la campagne, assomme les villageois avec un pin qu'il a déraciné, et ne revient à la raison que par les soins que lui donne une espèce de fée. Rendu à lui et exilé du royaume de Cornouailles, il prend la résolution d'aller dans la Grande-Bretagne. Arrivé à Londres, il se distingue par sa valeur à la cour d'Arthur, qui, de concert avec ses barons, l'admet chevalier à la Table ronde.

Cependant le roi Marc, toujours également amoureux et jaloux, imagine de partir pour l'Angleterre avec sa femme Iseult, dans l'idée d'aller trouver Tristan pour le combattre et le tuer. Arrivé dans ce pays, le roi de Cornouailles dépose Iseult dans une abbaye et se met à courir après son coupable neveu. Marc rencontre des chevaliers et affronte plusieurs aventures où il n'a pas le beau rôle, jusqu'à ce que le hasard fait rejoindre Tristan et Iseult la blonde. Tandis que le roi de Cornouailles est fait prisonnier et renvoyé dans son pays, Tristan, se trouvant de nouveau en possession d'Iseult la blonde, la conduit déguisée au tournoi, où il combat lui-même sans se faire connaître. Dans un de ces combats, il rencontre Lancelot du Lac, avec lequel il lie amitié, ce qui ne tarde pas à réunir les deux couples amoureux dans des petites fêtes privées, où la foi conjugale est fort mal traitée.

Par suite d'un torrent d'aventures chevaleresques fort difficiles à débrouiller, Iseult retourne en Cornouailles auprès de son époux, et Tristan y est bientôt reçu par son oncle qui, toujours dans l'espoir de se venger de lui, l'admet dans son intimité et lui permet même d'aller à la chasse avec la reine. Toujours plus épris l'un de l'autre, les deux incorrigibles amants trouvent un seigneur, le complaisant Dinas, qui leur prête une maison où leurs doux rendez-vous se succèdent jusqu'à ce que Tristan, épié par un chevalier aposté par le roi, en reçoit une flèche qui le blesse dans les bras de la blonde Iseult, légèrement atteinte elle-même à l'épaule. Le traître chevalier ne manque pas d'aller raconter au roi ce qu'il a fait et ce qu'il a vu, ce qui replonge le pauvre Marc dans tou-

tes ses fureurs jalouses, et lui fait bannir de nouveau Tristan de son royaume.

Mais ce prince n'est pas au bout de ses infortunes. Inhabile à la guerre, peu brave d'ailleurs, à peine a-t-il éloigné son neveu, qu'il regrette son absence. Un roi voisin s'avance avec ses chevaliers pour s'emparer de ses États, il en est réduit à l'humiliation de rappeler son neveu qui n'hésite pas pour venir au secours de son oncle. Tristan est vainqueur, il pardonne au roi étranger vaincu, et fait rentrer son oncle Marc dans ses États. Toutefois celui-ci, lâchement jaloux cette fois, fait jeter en prison Tristan et Iseult. Mais les Cornouaillais se révoltent, délivrent les deux amants et veulent élever Tristan sur le trône. Plus tendre qu'ambitieux, le neveu de Marc confie la régence du royaume à Dinas qui lui avait prêté la maison où il fut blessé ainsi que la reine, et ne trouvant de bonheur que dans la possession de celle qu'il adore, il l'emène et passe avec elle au royaume de Logres (Londres). A cet endroit du roman, le nombre des aventures et des combats chevaleresques augmente encore, s'il est possible ; mais ce qu'il importe de savoir, pour nous qui recherchons le degré de moralité, ou plutôt d'immoralité, qui se trouve dans cet ouvrage, il nous suffit de savoir que les deux amants passent tous leurs loisirs à se donner des preuves de leur tendresse, et que, quand ils se sont fait connaître à la cour d'Arthur, l'autre couple, Lancelot du Lac et la belle Genièvre, font dans le palais même d'Arthur, avec leurs amis, de petites orgies galantes comme on savait si bien les ordonner encore au commencement du dix-huitième siècle, ce qui n'empêche pas Lancelot et Tristan de prendre part à une *quête du saint Graal* ordonnée par le grand roi Arthur.

Mais de sa prison, le roi de Cornouailles écrit au roi de la Grande-Bretagne pour lui dire de lui renvoyer sa femme, mais sans son neveu. Arthur, qui est si bien en mesure pour apprécier la position de Marc, en la comparant avec la sienne, trouve la requête juste, et signifie sa volonté aux deux amants de Cornouailles. Après des adieux longs et bien pénibles, Iseult la blonde est embarquée sur un esquif et conduite à son époux.

Quant à Tristan, lorsqu'il a pu surmonter son abattement, il se rappelle avec regret la conduite qu'il a tenue jusque-là avec sa femme légitime, Iseult aux blanches mains, et il prend le parti d'aller dans la Petite-Bretagne, chez son beau-père, le roi Houel, qui, frappé alors d'une maladie mortelle, était sur le point de mourir. Ce prince, après avoir recommandé à Tristan de protéger son jeune héritier contre les entreprises de ses voisins, expire. En effet, un usurpateur se présente, la guerre s'al-

lume, Tristan combat et est vainqueur ; mais il reçoit une blessure très-dangereuse à la tête , et Iseult aux blanches mains met tout son art à guérir son cher époux. Car, depuis qu'il était revenu , l'amour qu'elle lui portait s'était augmenté , et Tristan lui-même avait cessé d'être aussi indifférent pour elle. Le romancier fait même entendre que la quête du saint Gaal, à laquelle Tristan avait pris part, a produit quelques bons effets. Iseult la blonde s'est amendée dans la Cornouailles, et son amant, ramené près de sa femme légitime, commence à reconnaître ses fautes et s'est approché du tribunal de pénitence. Toutefois le mal empire, et l'art de la Bretonne Iseult reste impuissant. Gouvernail, l'écuyer de Tristan, fait entendre à son maître que la première Iseult était bien plus habile, et qu'elle seule est capable de le guérir. On touche quelques mots de cette affaire à Iseult aux blanches mains, qui, partagée entre la jalousie que lui inspire sa rivale et le désir de voir son époux guéri, consent enfin à ce que l'on aille chercher la reine de Cornouailles.

Le roman, qui commence par une espèce de copie de la tragédie d'*OEdipe*, finit par une imitation de l'*Histoire du voile d'Égée*, roi d'Athènes. On convient que si Iseult de Cornouailles est ramenée, on arborera une voile blanche au vaisseau, et, dans le cas contraire, une voile noire ; et une femme est chargée de veiller au bord de la mer pour avertir d'avance dès qu'elle aura aperçu le navire.

Tourmentée par la jalousie, Iseult, qui attend le vaisseau, veut retarder autant qu'elle peut l'arrivée de sa rivale, et, aveuglée par ce sentiment, elle ordonne à la personne qui veille d'annoncer en tous les cas que la voile est noire. Son ordre est suivi. Bientôt Iseult la blonde débarque ; Tristan expire dans ses bras, et quelques instants après elle meurt de douleur sur son sein.

Après la mort de Tristan, on trouve son testament, dans lequel il avoue toutes ses fautes et en demande pardon à Dieu. Son corps et celui de son amante sont envoyés en Cornouailles, où le roi Marc, touché de leur sort, les fait enterrer sous la même pierre.

Ce roman, qui n'a pas moins de 976 colonnes in-f° de texte (édition Vérard), est surchargé du récit d'une suite d'innombrables combats, d'aventures de géants ou de fées, qui forment une espèce de grillage métallique au travers duquel on a toute la peine imaginable à découvrir le fondement, l'âme de cette étrange composition. Or, c'est cette quintessence du livre que j'ai cherché à isoler, pour que l'on pût mieux la connaître et l'apprécier. J'avais à cœur de démontrer, comme je le ferai encore dans le

second volume, la profonde immoralité des compositions que *nos bons aïeux* des douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles lisaient avec un si grand plaisir. J'ai voulu qu'un bonne fois pour toutes on fit justice de la candeur, de la naïveté et de la pureté de ces vieilles générations, que l'on oppose si imprudemment, ou avec tant d'ignorance, à la perversité de nos temps modernes, et rien ne m'a paru plus propre à faire connaître la vérité sur ce sujet; qu'un extrait d'un des romans de chevalerie les plus célèbres.

VII. ISAÏE LE TRISTE. Ce roman, qui a été composé, sans aucun doute, bien après celui de *Tristan*, dont il est cependant la suite, va faire juger des circonstances que les écrivains saisissaient dans un livre, pour donner naissance à un autre. On vient de voir combien les rendez-vous de Tristan et d'Iseult étaient fréquents dans la maison prêtée par le complaisant Dinas. Selon l'auteur d'Isaïe, la belle Iseult, à la suite de ces promenades, était devenue enceinte, et, trompant la vigilance de son mari, avait prétexté des dévotions à faire pour aller accoucher mystérieusement. L'enfant venu au monde reçoit un double nom qui rappelle tout à la fois celui de sa mère Iseult, et de son père Tristan, *Isaïe le Triste*, et on confie le soin de sa vie et de son éducation à un saint ermite. A peine Isaïe est-il sorti de l'enfance, qu'il annonce les grandes qualités qui doivent le distinguer. Quatre fées s'occupent concurremment avec le saint ermite de veiller au développement des facultés du jeune Isaïe. Ces quatre fées, êtres païens, dont la présence semblerait devoir être importune à un religieux chrétien, s'arrangent parfaitement avec l'ermite, grâce au léger voile qui les couvre, et à travers lequel on distingue les quatre vertus morales : la Prudence, la Force, la Tempérance et la Justice. Néanmoins ces quatre fées donnent pour acolyte et pour écuyer à Isaïe un nain spirituel, Tronc, chargé de veiller sur sa conduite et de le garantir des erreurs et des fautes dans lesquelles il pourrait tomber. Ce personnage, l'un des plus originaux du roman d'Isaïe, n'est rien moins qu'Oberon lui-même qui, pour quelques fautes qu'il a commises, est condamné à passer un certain temps sur la terre sous des formes laides et mesquines. Les quatre fées chargées de lui faire subir sa peine l'ont placé près d'Isaïe, dont le caractère est violent et emporté, en lui signifiant que toutes les fois que son jeune élève fera une sottise, ce sera lui, Tronc, qui sera fustigé et puni. Cette invention spirituelle donne lieu à plusieurs scènes comiques fort originales, dans le cours du roman.

Cependant l'ensemble de la composition porte un caractère grave

et sombre. Isaïe n'est préoccupé que de l'idée de faire des chrétiens à coups de sabre ; aussi tue-t-il plus d'hommes qu'il n'en baptise. Quant au saint Graal, il n'en est plus question, et l'amour ne joue qu'un rôle fort secondaire. Cependant Isaïe va à la cour du roi Irion, dont la fille lui plaît ; son amour est agréé, il profite de la bonne disposition de la jeune princesse Marthe, qu'il laisse enceinte, et part pour aller de nouveau à la recherche des mécréants. Un fils est le fruit des amours passagères d'Isaïe, et sa mère lui donne le nom de Marc, en attendant toujours que son père vienne légitimer sa naissance, en contractant le mariage qu'il a promis. Cependant les années s'écoulent, et Isaïe ne revient pas. Parmi les aventures terribles qu'il affronte, la plus dangereuse est celle où, attaqué par trente chevaliers et en ayant tué trois, il fut enveloppé par les vingt-sept autres. Pressé par l'imminence du danger d'être pris, il fait vœu, s'il se tire de ce mauvais pas, de *ne demander ni n'accorder à aucune dame le don d'amoureuse merci*, jusqu'à ce qu'il ait tué ou ramené au giron de l'Église, dix fois autant de mécréants qu'il y a de jours dans l'année.

Il se débarrasse des vingt-sept chevaliers, et c'est après cet exploit glorieux qu'il va chez le roi Irion et qu'il revoit sa future Marthe, qui ne doute pas qu'elle va avoir un mari, et que son fils connaîtra son père. Mais Isaïe, lié par son serment et averti par Tronc du danger qu'il court en restant près de la belle Marthe, s'échappe du palais dès le soir, et se met en campagne pour trouver les trois mille six cent-cinquante mécréants dont la mort ou le baptême le relèveront de son vœu.

Quant à Marthe, désolée de la fuite de son amant, elle se déguise en ménestrel et court le pays pour le retrouver.

Toujours à la recherche des mécréants, dont son ardeur chrétienne avait déjà tant diminué le nombre, Isaïe, désespère d'acquiescer son vœu, lorsque le nain Tronc vient l'avertir que cinquante mille Sarrazins, embarqués sur une flotte commandée par l'amiral de Perse, sont débarqués sur les côtes de la Grande-Bretagne. Cette armée est séparée en deux corps : l'un marche vers les États d'Irion, l'autre reste près de la flotte pour la garder. Tandis qu'Isaïe se porte du côté des États de son futur beau-père, Marc, son fils, tout jeune encore, mais bouillant de se distinguer, lève une armée de paysans et va attaquer les Sarrasins sur les bords de la mer. Le père et le fils font un carnage de mécréants, dont le nombre dépasse de beaucoup celui exigé par le vœu ; en sorte que l'Angleterre est purgée des Sarrazins. Isaïe épouse Marthe, leur fils Marc est fait chevalier, et Tronc reprend a forme et sa qualité d'Oberon.

VIII. LE ROMAN DU ROI ARTHUR ET DES COMPAGNONS DE LA TABLE RONDE.

Le titre indique suffisamment le sujet du livre où se trouve contenu ce que j'ai déjà eu l'occasion de faire connaître, en parlant d'Arthur, de Merlin, de Lancelot, de Gauvain, etc., etc. Je ne rapporterai que la liste des trente-deux chevaliers de la Table ronde, telle qu'elle se trouve à la fin de ce livre. — Le roi Arthur. — Lancelot du Lac. — Hector des Mares, frère de Lancelot. — Le brave Lyonnell, leur cousin. — L'illustre Cauvain d'Orcanie. — Son second frère Agravain. — Le troisième frère, Galeric. — Le quatrième frère, Galheret. — Le grand roi Méliadus. — Tristan de Léonais, son fils. — Bliombéris de Gannes. — Greux, sénéchal du roi Arthur. — Baudoyer, son connétable. — Le chevalier Ségurades. — Le chevalier Sacremor. — Giron le Courtois. — Galehaut le Blanc, fils d'Arthur. — Le roi Carados. — Le laid Hardi. — Le Morhault d'Irlande. — Le grand roi Pharamond. — Palamèdes de Listenois. — L'ingrat Mordrec d'Orcanie. — Gyster, écuyer d'Arthur. — Dinadaud d'Estragonne. — Brandelis. — Amand, le beau joueur. — Breüs, sans pitié. — Perceval le Gallois. — Houel, duc de la petite Bretagne. — Kercado, son sénéchal. — Et enfin le chroniqueur Arodian, de Cologne, qui assistait aux combats pour les décrire.

IX. GIRON LE COURTOIS. Ce chevalier est aussi du lignage de saint Joseph d'Armathie, et son grand-père, Giron le *vieux*, prétendait avoir été roi des Gaules, dont il fut chassé par Pharamond, venu avec ses Francs idolâtres pour usurper ce royaume. Quant à Giron le Courtois, il vécut et se distingua sous les règnes d'Uter Pandragon et d'Arthur le Grand, étant l'aîné des Lancelot, des Tristan, etc. Selon toute apparence, le type original de ce roman avait été déjà remanié vers 1273, sous le roi Edouard I^{er} d'Angleterre, et fut retravaillé encore depuis, jusqu'à l'édition qui en a été donnée à Paris, par Michel le Noir, en 1519. Tel qu'il a été publié en dernier lieu, *Giron le Courtois* est sans contredit le plus intéressant des romans de chevalerie, et celui où la morale est la plus pure. Giron est élevé et admis dans l'ordre de la chevalerie, par un brave chevalier, Hector le Brun, qui en mourant laisse à son pupille sa riche et bonne épée, sur laquelle est gravée cette devise : « *Loyauté est au-dessus de tout, fausseté honnit tout.* »

Il est à remarquer que cette fois l'épée n'est point enchantée, qu'elle n'est pas une espèce de talisman, mais simplement une épée avec un avertissement purement moral.

Giron a pour ami un chevalier, Danayn le Roux, marié à la

dame de Maloanc. Cette dame prend du goût pour Giron, le lui laisse voir et le lui dit même. A ces avances, Giron oppose modestement, et avec les plus grands égards, l'amitié qu'il porte à Danayn. Toutefois, il n'est point insensible aux charmes de la dame qui revient à la charge, et déclare tout ce qu'il y a de vif et de profond dans son amour. Giron est encore plus ébranlé, tellement même, qu'il prend la résolution de quitter le château de Maloanc, pour se soustraire à une chute imminente, qui déshonorerait son ami et lui-même. Le vertueux chevalier se lance alors dans une suite interminable de prouesses guerrières, qui toutefois ne lui font pas oublier la belle personne qu'il a fuie. Dans une rencontre où il a l'occasion de sauver l'honneur à une demoiselle Bloye, attaquée par des chevaliers félons, Giron est blessé dangereusement. La belle demoiselle lui donne asile dans son château, panse et guérit sa blessure, et, comme il arrive ordinairement dans ces occasions, prend un attachement très-vif pour son défenseur. Mais, malgré la beauté et l'amour de la demoiselle, Giron, tout préoccupé de madame de Maloanc, la remercie de ses soins et part pour courir de nouveau les aventures. Un grand tournoi est annoncé. Madame de Maloanc qui suppose que Giron ne manquera pas de s'y présenter, se propose d'y assister. De son côté, son mari Danayn convient avec Giron d'y aller avec des armes noires et sans insignes qui les fassent reconnaître. Les deux amis, mais Giron surtout, se font remarquer parmi les vainqueurs, et la dame de Maloanc, malgré le déguisement de celui qu'elle aime, le reconnaît. Pendant la fête, la beauté de madame de Maloanc fait grand bruit, et Giron, en écoutant ce qu'on en dit, découvre qu'un chevalier se propose de l'enlever lorsqu'elle retournera à son château. Giron se tient en embuscade, mais le félon avait déjà ravi sa proie. Enflammé de colère et de jalousie, l'ami de Danayn bat la forêt dans tous les sens et parvient à rencontrer le ravisseur qu'il tue, ce qui le rend possesseur de la personne pour laquelle, en dernière analyse, il ressent l'amour le plus profond. La joie de la dame ne saurait se décrire, ils sont seuls, au milieu d'une forêt et exposés tous deux à la tentation la plus difficile à surmonter. Cette fois, c'est Giron qui est le plus faible. Il prend prétexte de la fatigue que lui a causée son dernier combat, pour remonter, à travers les bois, un filet d'eau qui les mènera à une fontaine où ils se reposeront. Ils y arrivent ; le chevalier ôte son haume, se débarrasse de son armure et dépose son épée. Alors, l'amour est sur le point d'être victorieux, lorsque l'épée, étant près de glisser dans la fontaine, Giron la rattrape par la garde et fait sortir du fourreau la lame sur laquelle il lit cette devise qui lui est si bien connue : « *Loyauté est au-dessus de tout, fausseté* »

honnit tout. » Ces mots font l'effet d'un coup de foudre sur Giron le Courtois qui, ne voyant plus que la trahison qu'il allait commettre envers son ami, se jette sur la pointe de son épée et se fait une horrible blessure. Il tombe, et la dame de Maloanc, dans son désespoir, se précipite sur lui pour arrêter son sang.

Sur ces entrefaites vient là, par hasard, l'homme le plus intéressé dans cette affaire, l'ami de Giron, le brave Darayn. Il regarde, il interroge, et le noble Giron, voulant prendre sur lui seul tout l'odieux de cette aventure, se déclare coupable, avoue à son ami la criminelle passion qu'il a conçue, l'affreux projet qu'il a été sur le point de réaliser, et enfin le remords qui l'a conduit à se frapper. L'honneur de la dame de Maloanc est entièrement mis à couvert, et l'on ne s'occupe plus que de transporter le blessé. Mais, à peine rentrée chez elle, la femme de Darayn est prise d'une fièvre ardente qui la conduit en peu de jours au tombeau.

Le roman devrait finir là, après cette scène vraiment belle. Malheureusement la demoiselle Bloye reparait, ce qui gâte tout, et j'ai bien de la peine à croire que cette adjonction ne soit pas moderne, c'est-à-dire de la fin du quinzième siècle.

Mais, quelle que soit l'époque à laquelle ce récit a été composé, il est évident qu'il est soumis à un art tout différent de celui qui domine dans les autres romans de chevalerie. Ainsi, on n'y voit ni fées ni géants; le saint Graal n'y exerce aucune influence religieuse; le suicide est érigé en vertu, et le héros qui surmonte avec tant de force et de grandeur l'indomptable passion qui le tourmente, n'est arrêté que par une idée d'honneur, par un précepte de morale : « *Loyauté est au-dessus de tout, fausseté honnit tout.* »

Cette remarque, qui n'a point encore été faite, mérite, je crois, considération, et elle me paraît assez importante pour que l'on puisse en conclure que la version imprimée en 1519 se ressent de la connaissance et des études déjà profondes, que l'on avait faites des ouvrages de l'antiquité. Il y a, dans le développement gradué de la passion de Giron, jusqu'à la catastrophe qui la termine, un art très-remarquable dont on ne trouve pas trace même dans Lancelot et dans Tristan. Le seul lien qui rattache le roman de Giron aux autres compositions chevaleresques, est l'importance exorbitante de la femme sur le sort de l'homme, caractère propre à presque toutes les productions modernes.

X. PERCEFORÉT, ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE.

J'aurais encore à dire bien des choses sur *l'histoire du petit Arthur*, fils du grand; sur *Clériadus et Mélianice*, sur les aventures

du *chevalier Érec et de la belle Énice*. Il aurait fallu parler aussi d'*Agravain*, l'un des frères du sage Gauvain, et de *Giglan*, son fils, ainsi que de *Bliombéris*, et de bien d'autres personnages mentionnés par les romanciers de la Table ronde (1). Mais je craindrais d'être trop long et de tomber dans des redites fastidieuses. Je terminerai donc cette liste raisonnée, en donnant le plan et la charpente seulement de l'un des plus étranges et des plus importants de ces romans, celui de *Perceforêt, roi de la Grande-Bretagne*.

Il commence comme le roman de Brut, par les origines des rois de la Grande-Bretagne, à partir de Brutus, petit-fils d'Énée, jusqu'à un certain Pyr qui était contemporain d'Alexandre le Grand. Un ancien oracle avait appris qu'à cette époque, la race troyenne royale s'éteindrait, et qu'un roi étranger débarquerait sur les côtes de la Grande-Bretagne.

Après cet avant-propos, le romancier transporte le lecteur dans l'Inde, où Alexandre, vainqueur et entouré de ses chevaliers, au nombre desquels sont Bétis et Gadifer, imagine de faire une partie de plaisir sur la mer. Le temps devient mauvais, le bâtiment est jeté à la côte, et grâce aux inconcevables idées géographiques du romancier, il se trouve que cette côte est celle de la Grande-Bretagne. Alexandre débarque donc en Angleterre, à qui il donne Bétis pour roi, et dispose même de l'Écosse en faveur de Gadifer. Cet arrangement fait, on célèbre l'avènement de deux nouveaux princes par des tournois somptueux où Bétis, Gadifer et Alexandre lui-même font admirer leur valeur et leur adresse. Devant ces guerriers terribles, les Bretons s'étaient retirés dans l'intérieur du pays ; mais Bétis a l'idée de faire bâtir un palais, un temple au vrai Dieu, et il veut absolument que le bois qui servira à leur construction, soit tiré d'une forêt redoutable appartenant à l'enchanteur Darnant. Cette forêt, peuplée des dieux fantastiques et soumise à la volonté de son possesseur, avance ou recule à volonté, et par cela même est restée toujours inaccessible. Aucun des guerriers du nouveau roi n'ose tenter l'aventure de cette forêt ni affronter le terrible Darnant. Alors Bétis lui-même

(1) L'objet que je me suis proposé en donnant cette liste des principaux romans Carolingiens et Arthuriens, étant de faire connaître le point de départ, l'enchaînement et le résultat de ces compositions sur les mœurs de l'Europe chrétienne, je renverrai les lecteurs qui désireraient avoir sur eux, des renseignements littéraires et bibliographiques plus étendus, d'abord à la *Bibliothèque des romans*, puis à l'ouvrage de J. W. SCHMIDT, *les Romans en prose de la Table-ronde et de Charlemagne*, article inséré dans l'Annuaire de Vienne, 1825, et traduit en français par le B. Ferd. de ROISIN, 1844 ; et enfin aux originaux.

se charge de tout, va chercher le magicien, le trouve, le combat et le met à mort. De ce moment on coupe du bois tout à l'aise, on construit le franc palais et le temple, et les Bretons, enchantés d'être délivrés de Darnant qui troublait sans cesse leur sécurité, rendent grâces à Bétis, lui donnent le nom de *Perceforêt*, et bientôt un grand nombre de barons du pays viennent lui rendre l'hommage-lige.

Alexandre, resté près de la côte, ignorant ces succès et se sentant inquiet du sort de Bétis, se met en route avec le chevalier Floridas, pour aller à la recherche du nouveau roi. Ces deux chevaliers livrent plus d'un combat en route, et à la suite d'une de ces fâcheuses rencontres, Alexandre blessé est recueilli dans le château de la belle Sébile, dite la Dame du lac. Le Macédonien se laisse soigner par la belle qui lui plaît fort et à laquelle il inspire une passion très-vive. Alexandre, passé maître en chevalerie, avait fait vœu de ne s'arrêter qu'une seule nuit, à chaque repos, mais la dame avertie de cette disposition par ses enchantements, trouble le cerveau de son hôte et le retient pendant une quinzaine de jours, qui n'équivalent, dans l'esprit de l'amoureux Alexandre, qu'à vingt-quatre heures. Cet épisode gracieux amène plusieurs scènes très-comiques, où le Macédonien, qui a perdu de vue plusieurs personnages depuis deux semaines, leur soutient, en se fâchant, qu'il les a entretenus la veille. Mais le côté sérieux de cette aventure est, que la belle Sébile devient enceinte d'Alexandre le Grand, et qu'elle est destinée à mêler le sang macédonien à celui des rois bretons, d'où doit naître un jour le grand Arthur.

Cet épisode curieux fournit au lecteur attentif l'occasion de comparer les rapports intellectuels de l'homme à l'égard de la femme, considérés dans l'antiquité et depuis l'ère moderne. Cette grande figure d'Alexandre, transformée en chevalier soumis à sa belle, pleurant dans un jardin au moment de la quitter et recevant les encouragements d'une femme qui l'engage à surmonter son chagrin, parce qu'elle aime mieux le savoir loin, mais combattant avec gloire, qu'oisif et sans honneur à ses côtés; toute cette suite d'idées fait ressortir nettement la transposition des rôles, telle qu'elle s'est effectivement opérée : Alexandre est une Sébile et Sébile est l'Alexandre.

Cette petite distraction du Macédonien ne laisse pas que d'entraver les grandes opérations guerrières, encore indispensables pour réduire à l'obéissance le reste des Bretons rebelles au nouveau roi Perceforêt. Cependant Perceforêt et Gadifer finissent par retrouver Alexandre qui les aide à vaincre les fils, les neveux

et tous les amis de l'enchanteur Darnant. Cette guerre contre les derniers vassaux récalcitrants est fort longue et tient une grande place dans le roman. Tous les chefs, sans excepter Alexandre, courent de grands dangers et reçoivent plus d'une blessure ; mais Perceforêt reste enfin vainqueur, et avec Gadifer il reçoit la soumission et l'hommage des derniers rebelles en présence du roi de Macédoine.

Pour consacrer la mémoire de ce grand événement, pour faire de nobles et brillants adieux à Alexandre qui se propose de se rendre à Babylone ; et, afin d'inaugurer le temple à la divinité, on célèbre un magnifique tournoi où paraissent tous les chevaliers de l'ordre du Franc-Palais, fondé par Perceforêt et dont Alexandre fait partie.

Le roman devrait finir ici, mais, comme il arrive dans presque toutes les compositions de ce genre, il y a une suite, une queue mal ajustée.

Pendant la dernière guerre contre les révoltés, douze nouveaux chevaliers ont été créés, et ces douze chevaliers, qui figurent dans le tournoi, offrent leur hommage aux douze nièces d'un certain ermite *Pergamon* d'un âge *très-avancé*, puisqu'il est censé, comme son nom l'indique d'ailleurs, être venu en Bretagne avec les Troyens, conduits par Brut. Quoi qu'il en soit, outre ses douze nièces, ce Pergamon a encore douze neveux, tous chevaliers, ce qui fait un renfort de trente-six personnages dont les aventures, combinées et ordinairement très-bizarres, remplissent cette seconde partie du roman dans laquelle il est question de la conquête de l'Angleterre par Jules César.

Quant à Gadifer et à Perceforêt, ils règnent assez paisiblement et ce dernier meurt fort vieux, ayant le bonheur sur ses derniers jours, âgé de quatre cents ans environ, d'être instruit selon la loi chrétienne et de mourir saintement entre les bras du pieux évêque de Génae, du lignage de saint Joseph d'Armathie.

Les amateurs passionnés de ce qu'on appelle aujourd'hui le moyen âge, considèrent cette composition comme celle de ce genre qui renferme, sous la forme de l'allégorie, les pensées les plus profondes. Selon eux, on y trouve la peinture d'une société régénérée et l'introduction progressive d'un culte épuré de la divinité. A les entendre, cette idée se trouve développée sous des voiles, par le choix que Bétis, dit Perceforêt, fait de l'emplacement de la forêt de Darnant, pour y élever un temple à la divinité sur le terrain même d'un désert qui avait servi jusque-là de siège à la plus affreuse barbarie. Ils y voient encore la liaison

des hommes de l'antiquité idolâtre, avec ceux des temps où commença et où fleurit le christianisme; et, dans le culte de la femme, ils reconnaissent le moyen le plus efficace de perfectionner la civilisation, moyen que n'ont pas connu les anciens.

Je laisse aux curieux, qui voudront avoir recours au livre original, le soin de s'assurer de la justesse de ces interprétations. Quant à moi qui, dans cet examen rapide des principaux romans de chevalerie, n'avais pour objet particulier que de démontrer l'énorme influence qu'ont eue depuis l'ère moderne, le culte de la femme et la galanterie jusques et compris le mépris du lien conjugal, il ne me reste plus rien à dire, et je m'arrête.

TABLE DES MATIÈRES

DU

PREMIER VOLUME.

	Pages.
Dédicace.	V
Préface.	VII
Roland ou la Chevalerie	1
I. CHARLEMAGNE. — ARTHUR.	5
Charlemagne	9
Chronique de Turpin.	15
Chanson de Roland.	25
Roman de Brut.	59
Vie et mort d'Arthur.	46
Durandal et Escalibar.	55
II. CHEVALERIE HISTORIQUE. — LES TEUTONIQUES	57
Gouvernement féodal.	58
Éducation militaire.	61
Trêve de Dieu.	66
Troubadours et Trouvères en Palestine.	68
Tournois.	71
Chevaliers armés.	75
Ordène de chevalerie.	78
Hospitaliers.	87

TABLE DES MATIÈRES.

	391
	Pages.
Templiers.....	89
Teutoniques.....	92
Conquête de Constantinople par les Francs.....	108
III. CHEVALERIE ROMANESQUE. — GALANTERIE.....	115
La Chevalerie commence à décliner.....	116
L'ordre des Templiers aboli.....	118
Philippe le Bel réprime le duel judiciaire.....	119
Effet de la chevalerie romanesque.....	121
Chanson des Saxons.....	125
IV. CHEVALERIE DES DIFFÉRENTS PEUPLES.....	137
Merlin l'enchanteur.....	138
Stonehenge.....	139
Odin.....	141
Le Livre des Rois de Firdausi.....	143
Gurdaferid et Sohrab.....	148
Les Niebelungen.....	150
Antar.....	157
Le Cid Campeador.....	167
La Chevalerie errante.....	176
Le saint Graal.....	179
Cours d'amour.....	187
Galanterie mystique.....	193
V. DÉCLIN DE LA CHEVALERIE.....	197
Changement dans les habillements et les armures... ..	198
Améliorations dans la milice.....	202
Compagnies d'ordonnance.....	205
Ordres chevaleresques royaux.....	210
Chevalerie critiquée par Chaucer.....	211
Id. par Eustache Deschamps.....	214
Le royaume des cieus et la patrie.....	216
Le Vœu du Héron, poème.....	217

	Pages.
Le Combat des trente, poème.....	222
Barbarie de mœurs.....	226
Dante et la chevalerie.....	228
L'aventureux Sicilien.....	250
Chronique rimée de B. du Guesclin.....	258
L'Écuyer Michel d'Oris.....	256
Louis d'Orléans défie Henri IV d'Angleterre.....	259
Jeanne d'Arc.....	264
La Chevalerie critiquée par Alain Chartier.....	266
Les trois préjugés chevaleresques.....	274
VI. ANNÉANTISSEMENT DE LA CHEVALERIE, LE DUEL.....	283
Le duel.....	284
Carrouge et Le Gris.....	289
Guy de la Trimouille et P. de Courtenay.....	id.
Combat de sept Français contre sept Anglais.....	290
Jeanne d'Arc.....	292
Tournoi de Barletta.....	295
Bayard et Pescaire.....	298
Bataille de Pavie.....	299
Jarnac et de la Chataigneraie.....	305
Mort de Henri II.....	313
Duel de Quélus et Maugiron.....	316
VII. CONCLUSION.....	323
Liste raisonnée des romans de chevalerie.....	359

FIN DE LA TABLE.

T

Vertical line on the left side of the page.

Vertical line on the right side of the page.



